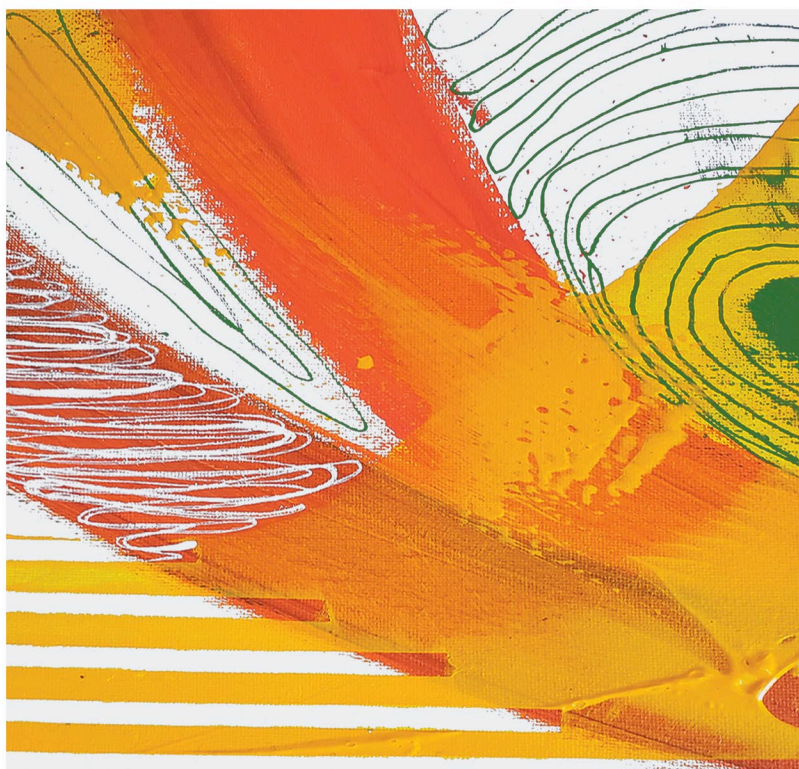




Sous la direction de
Stéphanie Gaudet
Patrice Corriveau
Sophie Théwissen-LeBlanc

Sciences, savoirs et sociétés

Regards croisés francophones



Sciences, savoirs et sociétés

Regards croisés francophones



Sociologie contemporaine
Dirigée par Daniel Mercure

La collection Sociologie contemporaine rassemble des ouvrages de nature empirique ou théorique destinés à approfondir nos connaissances des sociétés humaines et à faire avancer la discipline de la sociologie. Ouverte aux diverses perspectives d'analyse, Sociologie contemporaine s'intéresse plus particulièrement à l'étude des faits de société émergents.

Une liste des ouvrages précédemment parus apparaît à la fin de l'ouvrage.

Sciences, savoirs et sociétés

Regards croisés francophones

Sous la direction de
Stéphanie Gaudet, Patrice Corriveau
et Sophie Théwissen-LeBlanc



Presses de
l'Université Laval

Financé par le gouvernement du Canada
Funded by the Government of Canada



Nous remercions le Conseil des arts du Canada de son soutien.
We acknowledge the support of the Canada Council for the Arts.



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

SODEC

Québec 

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Titre: Sciences, savoirs et sociétés : regards croisés francophones / sous la direction de
Stéphanie Gaudet, Patrice Corriveau et Sophie Théwissen-LeBlanc.

Noms: Association internationale des sociologues de langue française. Congrès (22^e: 2024 :
Ottawa, Ontario), auteur. | Gaudet, Stéphanie, 1973- éditeur intellectuel. | Corriveau,
Patrice, 1974- éditeur intellectuel. | Théwissen-LeBlanc, Sophie, éditeur intellectuel.

Collections: Collection Sociologie contemporaine.

Description: Mention de collection: SOCO--Sociologie contemporaine | Textes présentés
lors du 22^e Congrès de l'Association internationale des sociologues de langue française tenu
à Ottawa, en juillet 2024. | Comprend des références bibliographiques.

Identifiants: Canadiana (livre imprimé) 20260033065 | Canadiana (livre numérique)
20260033073 | ISBN 9782766306251 | ISBN 9782766306268 (PDF) | ISBN
9782766306275 (EPUB)

Vedettes-matière: RVM: Sociologie et sciences—Congrès. | RVM: Sociologie de la
connaissance—Congrès. | RVM: Sciences—Aspect social—Congrès. | RVM: Sciences—
Langage—Congrès. | RVMGF: Actes de congrès.

Classification: L CC HM651.A87 2024 | CDD 306.4/2—dc23

Révision linguistique: Sandra Guimont

Mise en pages: Emmanuel Gagnon

Maquette de couverture: Laurie Patry

© Presses de l'Université Laval 2026

Imprimé au Canada

Dépôt légal 2^e trimestre 2026

ISBN: 978-2-7663-0625-1

ISBN PDF: 9782766306268

ISBN ePub: 9782766306275

Les Presses de l'Université Laval

www.pulaval.com

Sciences, savoirs et sociétés : regards croisés francophones sous la direction de Stéphanie
Gaudet, Patrice Corriveau et Sophie Théwissen-LeBlanc © Les Presses de l'Université
Laval est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Attribution –
Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 4.0 International](#).



Table des matières

Introduction.....	1
<i>Stéphanie Gaudet, Patrice Corriveau et Sophie Thévissen-LeBlanc</i>	
1. Thème du congrès : sciences, savoirs et sociétés	1
2. Légitimité de la production des savoirs scientifiques	2
3. Autres savoirs et connaissances scientifiques.....	3
4. Responsabilités sociales.....	4
5. Science en langue française : enjeux épistémologiques et géopolitiques	5
6. Plan de l'ouvrage	6
Références	8

PARTIE 1 SOCIÉTÉS, TECHNOLOGIES ET DÉMOCRATIES

CHAPITRE 1	
Science, connaissance et crédulité à l'ère numérique	13
<i>Gérald Bronner</i>	
1. Introduction.....	13
2. Une préoccupation très contemporaine	14
3. Les éléments de la métamorphose des croyances contemporaines.....	17
4. La démocratie des crédules	20
5. Apocalypse cognitive	22
6. Conclusion	26
Références	27

CHAPITRE 2
L'humanité à l'ère numérique : imaginaires, transaction symbolique et formes de résistance..... **31**
Olivier Servais

1. Introduction..... 31

2. Comment les technologies numériques façonnent-elles les imaginaires et les rapports au monde? 32

3. Quels paradoxes ces nouvelles technologies produisent-elles dans nos sociétés? 42

4. Repenser le pouvoir à l'aune des enjeux technologiques : une anthropologie des dynamiques numériques..... 48

5. Conclusion..... 52

Références 53

CHAPITRE 3
L'insoutenable glissement lexicologique de l'intelligence artificielle ... **59**
Lyse Langlois

1. Introduction..... 59

2. Le pouvoir de baratiner: un pouvoir dérivé 60

3. La performativité du langage et ses effets 61

4. Ce glissement qui devient insoutenable 63

5. Là où il serait tentant de conclure... 70

Références 71

PARTIE 2
ÉCOLOGIE DES SAVOIRS

CHAPITRE 4
Les problèmes publics au prisme de la sociologie des sciences: penser la connaissance scientifique comme un problème sociologique et politique **77**
Pablo Kreimer et Juan Pablo Zabala

1. Introduction : problèmes publics et production des connaissances 77

2. Les problèmes publics en tant que résultat de processus de construction..... 80

3. Le rôle des connaissances scientifiques dans la formulation des problèmes publics..... 83

4. Conséquences de la construction de problèmes sur une base scientifique : surdétermination épistémique 94

Références 96

CHAPITRE 5

Le discours sociologique entre relativisme et autonomie, et ses rapports aux études décoloniales	99
---	-----------

Catherine Dussault

1. Introduction	99
2. Les transformations de l'appréhension du savoir scientifique	100
3. Des points de convergence entre sociologie et discours décolonial	106
4. La recherche autochtone aujourd'hui : les savoirs autochtones.....	114
5. Conclusion.....	117
Références	118

CHAPITRE 6

Extractivisme scientifique et communautés marginalisées : une politique post-extractiviste de la production des connaissances.....	123
---	------------

Baptiste Godrie

1. Introduction	123
2. L'extractivisme scientifique et ses conséquences.....	124
3. Éthiques et politiques scientifiques post-extractivistes	131
4. Conclusion : une politique post-extractiviste de production des connaissances scientifiques.....	138
Références	140

PARTIE 3

SCIENCES ET ENJEUX DE LANGUE

CHAPITRE 7

La domination linguistique comme forme de pouvoir dans le champ scientifique : le cas de la sociologie.....	147
--	------------

Luis Baptista

1. Introduction	147
2. Une langue pour pratiquer la sociologie?	148
3. L'importance de la sociologie francophone dans l'institutionnalisation de la sociologie au Portugal	150
4. La lutte des langues : une sociologie globale et des sociologies régionales?.....	152
5. Un exemple de collaboration : le ReSu	154
6. En guise de conclusion : comment défendre la coopération et l'affirmation des langues scientifiques?.....	155
Références	155

CHAPITRE 8

**La recherche en français en contexte minoritaire au Canada :
pour une histoire institutionnelle 157**

Linda Cardinal

1. Introduction.....	157
2. La création d'un espace de recherche en contexte minoritaire francophone : les années 1950 à 1999	159
3. Les années 2000	163
4. Les conditions favorables à la recherche en français en contexte minoritaire	167
5. Conclusion	173
Références	174

CHAPITRE 9

**La production de connaissances savantes en contexte minoritaire :
de la fragilité à la responsabilité épistémique de la sociologie en Acadie... 177**

Michelle Landry

1. Introduction.....	177
2. L'Acadie et <i>sa</i> sociologie	178
3. La sociologie en Acadie : de la fragilité à la responsabilité épistémique...	185
4. Conclusion.....	192
Références	193

**PARTIE 4
SESSIONS PLÉNIÈRES**

CHAPITRE 10

**La spécificité de la sociologie canadienne : perspectives du Québec
et de l'Acadie..... 197**

Sophie Thévissen-LeBlanc

1. Introduction.....	197
2. Session plénière	198
Références	213

CHAPITRE 11

Enjeux et défis scientifiques contemporains pour les sociologues 215*Sophie Théwissen-LeBlanc*

1. Introduction	215
2. Session plénière	216
Références	233

Introduction

STÉPHANIE GAUDET, PATRICE CORRIVEAU
ET SOPHIE THÉWISSEN-LEBLANC

1. THÈME DU CONGRÈS : SCIENCES, SAVOIRS ET SOCIÉTÉS

Dans la dernière décennie, plusieurs savoirs scientifiques ont été fortement débattus sur la place publique. Cette remise en question de la connaissance scientifique n'est pas nouvelle au regard de l'histoire (Boudon, 2008 ; Bourdieu, 2001 ; Bronner, 2003 ; Dubois, 2001 ; Jacob, 2007 ; Latour, 1989 ; Pestre, 2015 ; Popper, 1973), mais elle prend une forme inédite qui soulève de nouveaux enjeux épistémologiques, sociaux, politiques et médiatiques (Bronner, 2021 ; Gingras, 2005 ; Vandelac et Mergler, 2003). Le doute jeté sur la légitimité des connaissances scientifiques relatives aux changements climatiques ou à l'utilisation du vaccin pour faire face à la pandémie de COVID-19 en est une illustration récente.

Ce phénomène s'inscrit, d'une part, dans un contexte compétitif du marché des savoirs expérientiels et pratiques (Bourdieu, 1997 ; Gardien, 2017 ; Godrie, 2017 ; Kreimer et Zabala, 2008 ; Kremer-Marietti, 1998). Acteurs de la société civile et entreprises privées promeuvent des logiques de production de savoirs concurrentiels qui vont parfois jusqu'à affronter celles de la démarche de production de connaissances scientifiques. Cette concurrence épistémique révèle des tensions profondes entre différents régimes de vérité et modes de validation des connaissances, remettant en question les frontières traditionnelles entre savoir légitime et illégitime.

D'autre part, le phénomène de propagation des informations fallacieuses, ou infox (*fake news*), via les réseaux sociaux est susceptible de susciter une défiance à l'égard de la validité des analyses et des données issues de la recherche (Bréchignac, 2022). Le biais algorithmique dans l'architecture de ces plateformes numériques ne fait qu'accentuer cette tendance et les citoyens et citoyennes de tous les pays, ainsi que les organisations politiques, mettent en doute l'argument d'autorité des consensus scientifiques (Dubois et Martin-Bariteau, 2020 ; Cardon, 2018 ; Rouvroy et Berns, 2013 ; Rouvroy et Stiegler, 2016). Cette transformation de l'économie de l'attention et des circuits de diffusion de l'information interroge fondamentalement les mécanismes traditionnels de médiation et de circulation des savoirs scientifiques.

Que pouvons-nous apprendre des transformations de la production et de la diffusion scientifiques ? Comment caractériser la place respective des différents savoirs ? Et quelles sont nos responsabilités de scientifiques dans nos sociétés ? Cet ouvrage collectif construit à partir des conférences données dans le cadre des sessions plénières du XXII^e Congrès de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF)¹, qui a eu lieu à Ottawa en juillet 2024, se donne pour objectif de réfléchir à l'ensemble des questions posées en amont, en privilégiant une approche interdisciplinaire et critique qui permette de saisir la complexité des enjeux contemporains liés aux rapports entre sciences, savoirs et sociétés.

2. LÉGITIMITÉ DE LA PRODUCTION DES SAVOIRS SCIENTIFIQUES

La réflexion sur le thème des Sciences nous invite tout d'abord à examiner le fonctionnement actuel et les transformations de la production et de la diffusion scientifiques. Soumis lui aussi à la logique du marché, le monde de la science a vu s'accroître au fil des années une compétitivité exacerbée qui se traduit notamment par une obsession de la rentabilité, de l'efficacité, de la rapidité et de la performance à tout prix. Ce mouvement n'est pas sans risque pour la rigueur scientifique et la légitimité sociale qui en découle. Cette marchandisation progressive du champ scientifique s'accompagne d'une transformation des critères d'évaluation et de reconnaissance, où la logique de l'innovation et de l'impact mesurable tend parfois à supplanter les exigences traditionnelles de validation et de reproductibilité.

1. Pour en savoir plus, voir : <<https://congres2024.aislf.org>>.

La mise en évidence récurrente de conflits d'intérêts qui conduisent certains chercheurs et chercheuses à altérer leurs données pour répondre aux demandes de leurs commanditaires est un exemple parmi d'autres. Il convient d'analyser ici les raisons qui sous-tendent cette perte de confiance d'une frange de la population à l'égard des pratiques et des discours scientifiques. Cette problématique soulève également des interrogations quant aux mécanismes de régulation sociale de la science et à la capacité des institutions scientifiques à maintenir leur fonction critique face aux pressions économiques et politiques.

La complexité actuelle conduit les institutions d'enseignement et de recherche à privilégier l'inter-trans-pluridisciplinarité dans les politiques scientifiques. Cela mène à s'interroger sur nos expériences collaboratives, leurs difficultés et leurs limites pour la production et la diffusion de nos activités de recherche. Les rapports entre les disciplines partenaires sont-ils toujours égalitaires ? Pensons, par exemple, aux rapports qu'entretiennent les sciences humaines et sociales (SHS) avec les sciences et les biotechniques, ou encore à l'offensive des sciences (neuro)cognitives dans des champs d'études qui semblaient jusqu'ici être l'apanage des seules SHS (Gardey et Löwy, 2000 ; Gardéy et Vuille, 2018 ; Vandelac, 2014). Ces questions révèlent les enjeux épistémologiques et institutionnels liés aux hiérarchies disciplinaires et aux luttes pour la reconnaissance académique.

3. AUTRES SAVOIRS ET CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES

Le thème Savoirs nous permet de réfléchir à la place respective des différents savoirs, profanes, experts ou expérientiels, dans nos collectivités et institutions, ainsi qu'à leurs relations avec les savoirs issus des connaissances scientifiques. La redéfinition des rôles et des pouvoirs des organisations non gouvernementales (ONG) et des sociétés civiles dans le champ de l'expertise, tout comme l'ouverture des universités aux acteurs socio-économiques et aux entreprises, suscite des questionnements sur notre rôle de scientifiques, ainsi que sur les dynamiques entre ces savoirs. Cette reconfiguration du paysage épistémique contemporain s'accompagne d'une remise en question des monopoles traditionnels de la production de connaissances légitimes.

Quelle place avons-nous et/ou devons-nous prendre dans les débats sociétaux ? Comment promouvoir « l'utilité » des recherches que nous produisons dans le champ des SHS ? À cet égard, qu'entend-on aujourd'hui

par expertise? Ces interrogations révèlent les tensions entre l'autonomie scientifique et l'engagement social, entre la neutralité axiologique et la responsabilité citoyenne. Les savoirs expérientiels et pratiques, ainsi que le point de vue de la société civile, sont souvent considérés comme une source de connaissance convaincante pour prendre des décisions et comprendre la société (Lochard, 2007). Le savoir découlant de la recherche scientifique, qu'elle soit empirique ou théorique, peut paraître comme trop désincarné pour bien comprendre « ce qui se joue vraiment ».

Cette problématique soulève des questions fondamentales sur les modes de traduction et de vulgarisation des savoirs académiques, ainsi que sur les modalités de dialogue entre différentes formes d'expertise. La crédibilité des savoirs sociologiques, mais plus largement des SHS, est débattue (Shinn et Ragouet, 2005 ; Vandelac, 2014). Certains mouvements critiques, dont les études décoloniales, contestent en effet l'universalisme des connaissances établies et les injustices épistémiques qu'elles provoquent (Fricker, 2007 ; Godrie et Dos Santos, 2017).

4. RESPONSABILITÉS SOCIALES

Le thème Sociétés ouvre enfin la voie à une réflexion sur l'importance de notre communication scientifique dans un contexte marqué par une suspicion grandissante à l'égard de la connaissance scientifique. Il importe en effet de nous attarder aux conséquences possibles de cette perte de légitimité du savoir scientifique au profit d'autres savoirs, que ce soit comme source de clivage à l'intérieur de nos sociétés, de (re)mise en cause des choix politiques, voire de nos principes démocratiques. Cette interrogation sur la fonction sociale de la science rejoint les analyses développées par Jean-Louis Genard et Marta Roca i Escoda (2019) : la dimension éthique n'est pas extérieure à l'activité scientifique, mais lui est consubstantielle, interrogeant les tensions complexes entre les positions objectivante, participative et critique que tous les sociologues doivent conjuguer à travers l'enquête sociologique. Cette perspective invite à dépasser une conception purement technique ou instrumentale de la science pour la penser comme une activité sociale située, porteuse d'enjeux normatifs et de responsabilités collectives.

Dès lors, comment, en tant que scientifiques, pouvons-nous, ou devons-nous, rendre compte des résultats de nos recherches aux publics non scientifiques? Avec quels objectifs? Par quelle médiation? Dans quelle

temporalité? Quelles réponses apporter aux critiques citoyennes et politiques, qu'il s'agisse des rapports entre sciences et environnement, entre sciences et économie capitaliste, entre sciences et migration, ou encore entre sciences et groupes dominants (culturellement, linguistiquement, etc.)? En d'autres mots, quels sont nos rôles et nos responsabilités dans la société? Quelle est ou quelle doit être la portée de nos activités de recherche et réflexions scientifiques?

Ces interrogations nous amènent à remettre en question les modalités concrètes de l'engagement scientifique et les formes que peut prendre une science socialement responsable. Il va sans dire que cela nous mènera à explorer les modalités d'usage de nouveaux outils de communication dans la diffusion des connaissances scientifiques et dans le débat public, tout en interrogeant les transformations des espaces traditionnels de médiation entre sciences et sociétés. Cette réflexion sur les responsabilités sociales de la science s'inscrit plus largement dans une interrogation sur les conditions de possibilité d'une démocratie cognitive capable d'articuler expertise scientifique et délibération citoyenne.

5. SCIENCE EN LANGUE FRANÇAISE: ENJEUX ÉPISTÉMOLOGIQUES ET GÉOPOLITIQUES

À la lumière de ce qui précède, nos réflexions portent également sur la place du français comme langue scientifique, c'est-à-dire langue de création, de raisonnement et de diffusion. Ce regard collectif est d'autant plus justifié que celui-ci s'inscrit dans une association scientifique internationale de langue française. La question linguistique ne constitue pas seulement un enjeu pratique de communication, mais révèle des dimensions épistémologiques profondes qui touchent aux modes de conceptualisation et d'articulation de la pensée scientifique.

Si plusieurs chercheurs et chercheuses se questionnent sur le rôle de leurs connaissances et des savoirs dans la société, d'autres remettent plus particulièrement en cause la pertinence de communiquer leurs travaux en français. Cette interrogation s'inscrit dans un contexte global où le milieu de la publication scientifique répond de plus en plus à une logique de standardisation marchande, qui conduit à l'hégémonie de la langue anglaise pour penser et dire la science (Warren et Larivière, 2018). Cette hégémonie linguistique s'accompagne d'une homogénéisation des formes de rationalité scientifique qui tend à marginaliser d'autres traditions intellectuelles et épistémologiques.

Le français comme langue scientifique est-il en péril compte tenu de l'importance qu'accordent nos institutions universitaires aux facteurs d'impact de revues appartenant à de larges consortiums anglophones? Cette question révèle les tensions entre, d'une part, les exigences de visibilité et de reconnaissance internationale dans un système académique mondialisé et, d'autre part, la préservation de la diversité linguistique et conceptuelle nécessaire à l'innovation scientifique. L'enjeu dépasse la simple question de l'accessibilité: il s'agit de préserver la possibilité de modes de pensée alternatifs, de catégories d'analyse précises et de traditions théoriques plurielles.

C'est donc grâce au potentiel de la recherche francophone produite dans les pays du Nord et du Sud global que nous souhaitons réfléchir collectivement aux enjeux et défis relatifs à la conjugaison des connaissances scientifiques avec les autres savoirs pratiques et expérientiels qui traversent nos sociétés. Cette perspective Nord-Sud enrichit considérablement notre compréhension des dynamiques épistémiques contemporaines, en révélant comment les rapports de pouvoir géopolitiques se traduisent également dans le champ de la production et de la circulation des savoirs. L'espace francophone offre ainsi une occasion unique de dialogue entre différentes traditions intellectuelles et contextes sociohistoriques, permettant l'émergence de synthèses théoriques et méthodologiques originales.

6. PLAN DE L'OUVRAGE

La première partie de l'ouvrage comprend des chapitres s'intéressant aux rapports entre sociétés, technologies et démocraties, inspirés par des sessions plénières concernant les paradoxes des discours sur les sciences ainsi que les enjeux du numérique et de l'intelligence artificielle (IA). Le chapitre de Gérald Bronner examine les impacts de l'ère numérique dans nos sociétés contemporaines, dont la dérégulation du « marché cognitif », et les risques conséquents pour les démocraties. Cette réflexion se poursuit dans le chapitre d'Olivier Servais, qui aborde les transformations des imaginaires collectifs, des dynamiques sociales et des architectures du pouvoir causées par les technologies numériques. Le chapitre de Lyse Langlois s'intéresse aussi aux imaginaires, examinant plus particulièrement le cas de l'IA et remettant en question le langage utilisé pour qualifier cette technologie dans les discours.

La deuxième partie comprend trois chapitres concernant l'épistémologie, inspirés d'une session plénière au sujet de l'écologie des savoirs. Le chapitre de Pablo Kreimer et Juan Pablo Zabala examine la production de connaissances scientifiques et la construction de problèmes publics comme des processus socialement, politiquement et historiquement situés. Le chapitre de Catherine Dussault s'intéresse aux rapprochements possibles entre les discours contemporains sur la science et les études décoloniales, ainsi qu'à la contribution de la recherche autochtone à la transformation des savoirs à l'université. Le chapitre de Baptiste Godrie explique l'extractivisme scientifique et ses conséquences pour les communautés marginalisées et souligne l'importance de développer et d'adopter des approches post-extractivistes de la production des connaissances en sciences sociales.

La troisième partie comprend des chapitres concernant les enjeux de langue pour la science, un thème transversal abordé dans plusieurs des sessions plénières du congrès. Le chapitre de Luís Baptista introduit la partie d'un point de vue international : il y promeut la collaboration entre les sociologues de langues latines face à la domination linguistique mondiale de l'anglais en s'appuyant sur des exemples issus de l'Europe. Passant à une perspective nationale, le chapitre de Linda Cardinal cherche à combler une lacune de connaissances sur la recherche en français en contexte minoritaire au Canada, en proposant les premiers jalons d'une histoire institutionnelle de celle-ci. Se concentrant sur un groupe de communautés culturelles et linguistiques issu de ce même contexte minoritaire, le chapitre de Michelle Landry offre une réflexion sur le rôle et la place de la sociologie pour la société acadienne en mobilisant le concept de « responsabilité épistémique ».

La quatrième et dernière partie est composée de versions adaptées de deux sessions plénières. L'une s'intéresse à la spécificité de la sociologie canadienne, Michelle Landry y offrant une perspective acadienne sur le sujet et Jean-Philippe Warren, Madeleine Pastinelli et Jean-François Bissonnette y offrant des perspectives québécoises. L'autre concerne les enjeux et les défis scientifiques contemporains pour les sociologues, le thème de la session plénière conclusive. Apportant leurs points de vue distincts issus de leur expertise respective en études politiques, en sociologie des sciences ou en histoire, Monica Gattinger, Yves Gingras et Mamadou Diouf y abordent entre autres la participation du public dans la prise de décisions gouvernementales en matière de risque, la définition et l'usage des termes qui forment la thématique du congrès et le rapport entre la science et la violence coloniale.

RÉFÉRENCES

- Boudon, Raymond, *Le relativisme*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2008.
- Bourdieu, Pierre, *Les usages sociaux de la science : pour une sociologie clinique du champ scientifique*, Paris, Éditions Quæ, 1997.
- Bourdieu, Pierre, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d’agir, 2001.
- Bréchnignac, Catherine, *Retour vers l’obscurantisme*, Paris, Cherche-Midi, 2022.
- Bronner, Gérald, *L’empire des croyances*, Paris, Presses universitaires de France, 2003.
- Bronner, Gérald, *Apocalypse cognitive*, Paris, Presses universitaires de France, 2021.
- Cardon, Dominique, « Le pouvoir des algorithmes », *Pouvoirs*, vol. 164, n° 1, 2018, p. 63-73.
- Dubois, Michel, *La nouvelle sociologie des sciences*, Paris, Presses universitaires de France, 2001.
- Dubois, Elizabeth, et Florian Martin-Bariteau, « Citizens and their Political Institutions in a Digital Context », dans William H. Dutton (dir.), *A Research Agenda for Digital Politics*, Cheltenham, Edward Elgar, 2020, p. 202-212.
- Fricker, Miranda, *Epistemic Injustice: Power and the Ethics of Knowing*, Oxford, Oxford University Press, 2007.
- Gardey, Delphine, et Ilana Löwy (dir.), *L’invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2000.
- Gardey, Delphine, et Marilène Vuille (dir.), *Les sciences du désir. La sexualité féminine de la psychanalyse aux neurosciences*, Lormont, Le Bord de l’eau, 2018.
- Gardien, Ève, « Qu’apportent les savoirs expérientiels à la recherche en sciences humaines et sociales ? », *Vie sociale*, vol. 20, n° 4, 2017, p. 31-44.
- Genard, Jean-Louis, et Marta Roca i Escoda, *Éthique de la recherche en sociologie*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2019.
- Gingras, Yves, *Éloge de l’homo techno-logicus*, Montréal, Fides, 2005.
- Godrie, Baptiste, « Rapports égalitaires dans la production des savoirs scientifiques. L’exemple des recherches participatives en santé mentale », *Vie sociale*, vol. 20, n° 4, 2017, p. 99-116.
- Godrie, Baptiste, et Marie Dos Santos, « Présentation. Inégalités sociales, production des savoirs et de l’ignorance », *Sociologie et sociétés*, vol. 49, n° 1, 2017, p. 7-31, <<https://doi.org/10.7202/1042804ar>>.
- Jacob, Christian (dir.), *Lieux de savoir*, t. 1, *Espaces et communautés*, Paris, Albin Michel, 2007.
- Kreimer, Pablo, et Juan Pablo Zabala, « Quelle connaissance et pour qui ? Problèmes sociaux, production et usage social de connaissances scientifiques sur la maladie de Chagas en Argentine », *Revue d’anthropologie des connaissances*, vol. 2, n° 3, 2008, p. 413-439.

- Kremer-Marietti, Angèle (dir.), *Sociologie de la science. Sociologie des sciences et rationalité scientifique*, Sprimont, Mardaga, 1998.
- Latour, Bruno, *La science en action*, Paris, La Découverte, 1989.
- Lochard, Yves, « L'avènement des "savoirs expérientiels" », *La Revue de l'Ires*, vol. 55, n° 3, 2007, p. 79-95.
- Pestre, Dominique (dir.), *Histoire des sciences et des savoirs*, 3 tomes, Paris, Seuil, 2015.
- Popper, Karl R., *La logique de la découverte scientifique*, traduit par Philippe Devaux, Paris, Payot, 1973 [1^{re} éd. 1934].
- Rouvroy, Antoinette, et Thomas Berns, « Gouvernementalité algorithmique et perspectives d'émancipation. Le disparate comme condition d'individuation par la relation? », *Réseaux*, vol. 177, n° 1, 2013, p. 163-196.
- Rouvroy, Antoinette, et Bernard Stiegler, « The Digital Regime of Truth: From the Algorithmic Governmentality to a New Rule of Law », *La Deleuziana*, n° 3, 2016, p. 6-29.
- Shinn, Terry, et Pascal Ragouet, *Controverses sur la science. Pour une sociologie trans-
versaliste de l'activité scientifique*, Paris, Raison d'agir, 2005.
- Vandelac, Louise, « Quand les SHS éclairent les enjeux écologiques et technoscientifiques », *VRS: La Vie de la Recherche Scientifique*, vol. 399, n° 12, 2014, p. 26-29.
- Vandelac, Louise, et Donna Mergler, « Nouveaux territoires de la culture scientifique : érosion de la culture ou démocratisation des technosciences? », dans Bernard Schiele et Réal Jantzen (dir.), *Les territoires de la culture scientifique*, Lyon et Montréal, Presses universitaires de Lyon et Presses de l'Université de Montréal, 2003, p. 275-290.
- Warren, Jean-Philippe, et Vincent Larivière, « La diffusion des connaissances en langue française en sciences humaines et sociales. Les défis du nouvel environnement international », *Recherches sociographiques*, vol. 59, n° 3, 2018, p. 327-337, <<https://doi.org/10.7202/1058717ar>>.

PARTIE 1

SOCIÉTÉS, TECHNOLOGIES ET DÉMOCRATIES

CHAPITRE 1

Science, connaissance et crédulité à l'ère numérique

GÉRALD BRONNER

1. INTRODUCTION

Une objection fréquemment soulevée lorsqu'on discute des dangers que peuvent représenter les flux numériques, notamment sous la forme de croyances néfastes ou de discours haineux en ligne, est que ces risques ne sont pas une création de notre époque. C'est bien sûr exact. La crédulité¹, sous ses différentes manifestations (théories du complot, rumeurs, idéologies, pensée magique, etc.), existait bien avant l'apparition des réseaux sociaux et avait déjà montré son potentiel de nuisance. Si l'on examine, par exemple, les théories du complot, il est manifeste qu'elles sont, depuis longtemps, un serpent de mer de l'imaginaire humain, que ce soit dans le traitement du procès de templiers (Cerrini, 2018), les interprétations de différentes épidémies de peste ou de choléra (Bourdelaï et Raulot, 1987) qui ont frappé l'Europe ou encore les mythes de la conspiration juive (Erner, 2005), jésuite aussi bien que franc-maçonne (Girardet, 1986).

1. Le terme *crédulité* est ici pris au sens d'un défaut ou d'une baisse de « vigilance épistémique » au sens donné par Dan Sperber et ses collègues (2010).

Ces mythes partagent toujours la même source d'inspiration : ils offrent une interprétation simplifiée des événements, reposant sur une causalité unique, celle d'une intention malveillante et cachée d'un groupe. Selon l'historien français Raoul Girardet (1986), cet imaginaire, notamment à la charnière des 19^e et 20^e siècles, traduit une angoisse collective face aux bouleversements provoqués par la transition vers la démocratie, l'industrialisation et le capitalisme. Ce type d'interprétation, basé sur la métaphore d'une atmosphère sociale, est difficile à analyser en profondeur. Néanmoins, il se renouvelle dans notre époque contemporaine, marquée par la mondialisation et le sentiment de dépossession qu'elle génère, l'éloignement perçu des décisions politiques, ou encore la perte de contrôle sur son environnement. Cela rend les récits conspirationnistes, simplistes et vindicatifs d'autant plus attirants. Il est donc crucial de rappeler que les théories du complot s'épanouissent aussi dans des conditions sociales particulières : elles s'alimentent de la méfiance envers les autorités, les institutions et les médias, ainsi que du sentiment d'anomie². Il a pu être mesuré que le niveau de complotisme est en moyenne plus élevé dans les pays au sein desquels les gens peuvent se sentir socialement menacés (taux de chômage élevé, par exemple) et où les institutions et les autorités sont perçues comme indignes de confiance (Cordonier, Cafiero et Bronner, 2021 ; Cordonier et Cafiero, 2024). Si l'on prend également en compte le fait que certains gouvernements, ou d'autres types d'institutions privées ou publiques, ne sont pas toujours exempts de tentatives de manipuler l'opinion publique en diffusant de fausses informations, il devient évident que plusieurs facteurs convergent pour favoriser le succès des théories conspirationnistes et d'autres formes de croyances collectives.

2. UNE PRÉOCCUPATION TRÈS CONTEMPORAINE

Un rapport récent du Forum économique mondial, basé sur l'analyse des risques mondiaux réalisée par 1 490 experts issus du milieu universitaire, des gouvernements, de la communauté internationale et de la société civile, met en lumière un risque majeur à court terme (dans les deux prochaines années) : la propagation de fausses informations (World Economic Forum, 2024). Ce risque figure en tête d'une liste comprenant également des enjeux comme le changement climatique ou les flux migratoires non contrôlés. Cette menace a été soulignée à plusieurs reprises par

2. Voir par exemple Pascal Wagner-Egger (2021).

des organisations internationales telles que l'Organisation des Nations unies (ONU), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Conseil de l'Europe.

Les formes que prend cette menace sont variées, allant des théories du complot aux pseudosciences, en passant par l'antivaccination et la polarisation. Cependant, ces phénomènes peuvent être regroupés sous une problématique plus large : la fragmentation du marché cognitif³ commun. Cet espace est essentiel à la vie sociale, et plus encore à la vie démocratique, qui dépend fortement des variations de l'opinion publique. Sans cet espace partagé, il devient impossible de résoudre les problèmes de manière satisfaisante, car cela exige de mobiliser l'intelligence collective, laquelle repose idéalement sur un échange d'arguments contradictoires, mais comparables.

Or, c'est précisément cette possibilité de comparaison qui est menacée aujourd'hui. En d'autres termes, ce que redoutent ces institutions internationales, c'est que nous continuions à vivre dans la même société, mais plus tout à fait dans le même monde. Cette inquiétude est particulièrement vive aux États-Unis, qui est un des pays les plus polarisés du monde (Boxell, Gentzkow et Shapiro, 2024). Un sondage réalisé en 2023, par exemple, a révélé que 69 % des républicains avaient de forts doutes sur la légitimité électorale du président Biden, et que 57 % d'entre eux pensaient détenir des preuves du fait que l'élection avait été truquée (Lewandowsky *et al.*, 2023)... Donc, trois ans après la tenue du scrutin, les Américains n'étaient toujours pas d'accord sur l'identité du président légitime.

Ces préoccupations trouvent un écho encore plus fort dans de nombreux résultats de la science contemporaine. Par exemple, un article publié en 2023 dans la revue *Nature Human Behavior* présente une méta-analyse exhaustive de 496 études issues des sciences sociales computationnelles (Lorenz-Spreen *et al.*, 2023). Cette méta-analyse se penche sur les liens de corrélation et de causalité entre l'utilisation des médias en ligne et la santé démocratique des sociétés. Bien que les résultats soient variés, l'ensemble de l'étude peint un tableau plutôt pessimiste. Les démocraties pluralistes ont particulièrement de quoi s'inquiéter, car les médias numériques tendent à exacerber la polarisation homophilique. Ce phénomène se traduit par le regroupement d'individus au sein de mondes numériques où prédominent des affinités cognitives communes – les groupes

3. À propos de cette notion, voir Bronner (2003).

WhatsApp ou Telegram en sont des exemples typiques. Ces environnements restreints encouragent un repli intellectuel sur soi, renforçant les opinions déjà existantes et limitant l'exposition à des points de vue divergents.

En parallèle, l'étude met également en lumière que toutes les formes de populisme bénéficient d'un usage accru des médias numériques. Les indicateurs mesurant la popularité des partis populistes dans plusieurs pays montrent clairement que ces formations politiques profitent plus largement des dynamiques en ligne que les partis traditionnels. Il semble en effet que les plateformes numériques, par leur structure et leur algorithme, offrent un terreau fertile aux mouvements populistes en leur permettant de diffuser rapidement des messages simplistes et émotionnels qui trouvent un écho chez une large partie de la population. Les politiciens « traditionnels⁴ », quant à eux, peinent à tirer parti de ces espaces numériques de la même manière, ce qui creuse davantage le fossé entre les partis populistes et eux.

L'étude souligne également un autre phénomène préoccupant : la consommation accrue de médias numériques est souvent associée à une érosion de la confiance envers des institutions clés de la société, telles que les gouvernements, les médias eux-mêmes, le système politique en général, ou même des secteurs particuliers comme la vaccination. Cette défiance grandissante envers les institutions crée un terrain instable pour la démocratie, car celle-ci repose sur un minimum de confiance partagée au sein de la population. Lorsque cette confiance s'effondre, c'est tout le marché cognitif commun qui se fracture, rendant difficile l'élaboration de solutions collectives aux problèmes sociaux.

Les auteurs de l'étude ne cachent pas leur inquiétude par rapport à ces résultats. Ils concluent : « Nos résultats sont préoccupants. Parallèlement aux effets positifs des médias numériques sur la démocratie, il existe des preuves évidentes de graves menaces pour celle-ci » (Lorenz-Spreen *et al.*, 2023, p. 83). Cette ambivalence – entre les bénéfices potentiels et les dangers réels – souligne à quel point il est essentiel d'aborder avec précaution l'impact des technologies numériques sur la vie démocratique, sous peine de voir s'intensifier les tensions sociales et politiques qui fragilisent les démocraties contemporaines.

4. Voir par exemple Sandy Schumann et ses collègues (2019, 2021).

3. LES ÉLÉMENTS DE LA MÉTAMORPHOSE DES CROYANCES CONTEMPORAINES

Un des facteurs majeurs qui bouleverse la situation contemporaine est la dérégulation du marché cognitif, rendue possible par l'émergence des mondes numériques. Cette transformation se manifeste, d'une part, par l'apparition d'une quantité colossale d'informations accessibles, inédite dans toute l'histoire de l'humanité et, d'autre part, par le fait que chaque individu, quels que soient son statut ou ses compétences, peut désormais y contribuer en partageant sa propre vision du monde. Ce nouvel environnement informationnel a profondément affaibli le rôle des *gate keepers* traditionnels – ces gardiens du savoir et de l'information, tels que les journalistes, les universitaires, ou encore les experts, dont la légitimité sociale leur permettait de jouer un rôle de filtre et de régulation dans l'accès au débat public. Ce bouleversement sociologique engendre de nombreuses conséquences, mais la plus frappante est sans doute la concurrence généralisée qui s'est instaurée entre toutes les formes de savoirs, qu'ils soient simples ou complexes, rigoureux ou infondés. Aujourd'hui, toute personne disposant d'un compte sur un réseau social peut, sans aucun intermédiaire, entrer en contradiction avec un expert reconnu, tel qu'un professeur de l'Académie nationale de médecine, sur des sujets aussi cruciaux que la vaccination. Dans certains cas, l'individu non expert peut même bénéficier d'une audience plus large que celle des spécialistes, ce qui renverse complètement les hiérarchies traditionnelles du savoir. Avant l'avènement des mondes numériques, les idées relevant de la crédulité – les rumeurs, les théories marginales ou les croyances populaires – étaient souvent confinées à un espace d'interlocution limité, celui du bouche-à-oreille ou des cercles restreints. Ces idées circulaient dans un marché cognitif secondaire, moins influent et moins large. Bien que ce type de transmission existe encore, Internet a ouvert une nouvelle voie de diffusion à ces idées. Là où les barrières d'entrée sur ce marché de la connaissance étaient autrefois élevées – publier un livre, rédiger un article pour un média reconnu, diffuser une théorie dans un espace public établi –, le numérique permet désormais à quiconque de partager ses réflexions sous des formes diverses, accessibles à un large public : textes, vidéos, images, etc. Ce changement fondamental a trois répercussions majeures sur le monde des croyances. Premièrement, la prolifération des opinions et des représentations personnelles rend plus difficile la distinction entre le savoir validé et les théories infondées. Deuxièmement, la vitesse de diffusion des idées,

même les plus fantaisistes, est décuplée, ce qui amplifie leur impact social et politique. Enfin, l'éclatement des repères cognitifs et des autorités traditionnelles affaiblit la capacité des sociétés à s'accorder sur des vérités partagées, essentielles pour le fonctionnement de la vie démocratique et le traitement des problèmes collectifs. Ces trois conséquences ne font que souligner à quel point l'essor des mondes numériques redéfinit non seulement le paysage informationnel, mais également les contours de la croyance et du savoir dans nos sociétés contemporaines.

D'abord, Internet permet de limiter la labilité de toute interlocution. Cette labilité est précisément ce qui caractérise l'échange d'informations entre individus, comme l'ont montré les célèbres travaux de Gordon Allport et Leo Postman (1947) sur la rumeur. Ensuite, cette stabilité du récit que permet la chose écrite implique mécaniquement une possibilité de mémorisation accrue. La disponibilité de l'information constitue comme une prothèse mnésique aux individus. Enfin, cette disponibilité et cette pérennité de l'information autorisent des processus cumulatifs : une mutualisation des arguments de la croyance qui permettent de faire apparaître ce que j'ai proposé d'appeler des mille-feuilles argumentatifs (Bronner, 2012). Il s'agit d'accumulations de pseudo-preuves, qui peuvent être logiquement incompatibles les unes avec les autres, mais qui, par la somme qu'elles constituent, insinuent dans l'esprit de certains l'idée que tout ne peut pas être faux, qu'il n'y a pas de « fumée sans feu ». En outre, cette accumulation d'arguments crée une forme d'intimidation intellectuelle, car pour la personne qui n'a pas autant de temps à consacrer que le crédule est prêt à le faire pour combattre sur le marché cognitif, il vaut mieux alors garder le silence. Cette démission de chacun par rapport au déluge argumentatif organise un avantage concurrentiel sur certains sujets pour les propositions relevant de la croyance. Les exemples de ce type de mille-feuille argumentatif sont nombreux : on a pu les repérer à propos de sujets aussi différents que les attentats du 11 septembre 2001 (Anfossi, 2010) ou la mort de Michael Jackson (Bronner, 2013) ou encore lors des attentats de *Charlie Hebdo* (Bronner, 2015).

Avant la révolution cognitive qu'a entraînée l'émergence d'Internet, les théories du complot, lorsqu'elles n'étaient pas relayées par la publication d'un ouvrage, restaient dans une sphère relativement informelle. Elles s'appuyaient sur un nombre limité d'arguments simples, faciles à mémoriser et à diffuser parmi les croyants, mais en raison de leur manque de fondement solide et de complexité, ces récits gardaient souvent un caractère

un peu marginal, presque folklorique. Un exemple classique de cette époque est la rumeur selon laquelle la marque de cigarettes Marlboro aurait été contrôlée par le Ku Klux Klan⁵. Le seul argument avancé pour soutenir cette idée était que, sous un certain angle, on pouvait interpréter les motifs présents sur les paquets de cigarettes comme formant trois « K » rouges sur fond blanc, symboles présumés de l'influence du groupe raciste. Cependant, cet argument était si faible qu'il n'a jamais réellement pu atteindre une diffusion massive et inconditionnelle. Il manquait de substance pour se propager largement et convaincre un public au-delà des cercles déjà acquis à la croyance.

Avec l'essor des nouvelles technologies de l'information, la situation a radicalement changé. Les théories du complot contemporaines ont rapidement appris à exploiter les occasions offertes par Internet et les réseaux sociaux pour élargir considérablement leur portée et maximiser leur audience. Contrairement aux mythes du complot du passé, les récits actuels bénéficient de plateformes qui permettent de diffuser un flux continu d'informations, aussi disparates soient-elles, et de les agréger en un tout cohérent aux yeux des croyants. Ce soutien technique est précieux pour ceux qui souhaitent renforcer la crédibilité apparente de leurs théories : des éléments isolés qui, pris séparément, seraient facilement réfutés peuvent être rassemblés et présentés comme un ensemble solide et difficile à démanteler.

Les conditions informationnelles de notre époque facilitent ainsi la construction de ces corpus argumentatifs qui, bien qu'ils soient composés d'éléments souvent incohérents ou mineurs, deviennent presque imprenables en raison de la complexité et du temps requis pour les déconstruire. Ce phénomène est illustré par ce qu'on appelle la « loi de Brandolini », un aphorisme proposé par l'informaticien italien Alberto Brandolini lors d'une conférence en 2013. Cette « loi » stipule que « la quantité d'énergie nécessaire pour réfuter des sottises est supérieure d'un ordre de grandeur à celle nécessaire pour les produire ». En d'autres termes, il est bien plus facile et rapide de répandre une fausse information que de prendre le temps de la contester de manière rigoureuse et documentée.

C'est précisément cette asymétrie qui offre un avantage concurrentiel aux théories complotistes sur le marché cognitif actuel. Là où autrefois elles étaient reléguées à des conversations de niche ou des pamphlets peu

5. Voir Véronique Champion-Vincent et Jean-Bruno Renard (2002).

diffusés, elles bénéficient aujourd'hui de la puissance des outils numériques qui permettent une diffusion rapide, massive et souvent non régulée. Il devient ainsi plus coûteux, en termes de temps, d'énergie et de ressources intellectuelles, de démanteler ces récits que de les créer ou de les propager. Par conséquent, les propositions crédules, qui auraient été autrefois ignorées ou écartées en raison de leur manque de crédibilité, trouvent aujourd'hui un terreau favorable à leur prolifération, ce qui les rend plus visibles et potentiellement plus influentes. Le marché cognitif est désormais envahi par une multitude de récits concurrents, et dans ce nouvel espace, les croyances infondées disposent d'une force de frappe qu'elles n'auraient jamais pu espérer atteindre auparavant. Mais il y a plus.

4. LA DÉMOCRATIE DES CRÉDULES

Lorsque l'Internet a commencé à se répandre massivement au début du 21^e siècle, de nombreux penseurs et observateurs y ont vu l'occasion de revitaliser la démocratie, en la rendant plus accessible et participative. L'idée était que cette nouvelle technologie permettrait à chacun de s'exprimer librement, d'accéder à une multitude d'informations, et d'engager un dialogue ouvert et transparent, dans une sorte d'utopie numérique qui permettrait de « démocratiser la démocratie » (Cardon, 2010 ; Flichy, 2010 ; Leadbeater et Miller, 2004). Internet semblait offrir la promesse d'un espace où chaque voix aurait son poids, où l'opinion publique pourrait se former de manière plus inclusive, en intégrant une diversité de points de vue.

Cependant, la réalité de la démocratie qui se développe aujourd'hui dans les environnements numériques s'éloigne de cet idéal que beaucoup avaient espéré. Contrairement à l'image d'un forum ouvert et équilibré, où tous les citoyens participeraient à égalité, il est désormais clair que certains individus « votent » ou s'expriment bien plus que d'autres, dominant par leur présence et leur influence. En effet, les recherches en sciences sociales computationnelles ont révélé que dans cet espace numérique, les croyants, souvent motivés par des convictions fortes, parviennent à rendre leurs idées beaucoup plus visibles que les arguments méthodiques qui leur sont opposés. Leurs messages sont non seulement omniprésents, mais aussi plus facilement accessibles, ce qui leur permet de s'imposer dans le débat public, même lorsque leurs arguments manquent de rigueur ou de fondement scientifique.

Dès les premières années d'Internet, des études appartenant à ce que l'on appelait alors la « Web science » (Hendler *et al.*, 2008) ont commencé

à mettre en lumière un phénomène inquiétant : un petit nombre d'individus motivés et très actifs en ligne avaient une capacité disproportionnée (Watts, 2004) à influencer l'opinion publique. Contrairement à la vie sociale « classique », où les interactions sont plus régulées et encadrées par des structures formelles comme les médias traditionnels ou les institutions, Internet a permis à ces individus de contourner ces barrières et de diffuser leurs idées de manière plus libre et directe. Dans mon ouvrage *La démocratie des crédules* (Bronner, 2013), j'avais déjà insisté sur ce déséquilibre émergent, en mobilisant le paradoxe d'Olson (1978) pour expliquer comment une petite minorité organisée et déterminée pouvait dominer le débat au détriment d'une majorité plus passive.

Aujourd'hui, cette réalité est encore plus visible et mieux documentée. La littérature scientifique contemporaine les désigne sous le terme de *superspreaders*, c'est-à-dire des individus ou des groupes qui, par leur activité incessante et ciblée, jouent un rôle clé dans la diffusion d'informations, souvent biaisées ou erronées. De nombreuses recherches se sont penchées sur leur influence et ont montré, par exemple, que sur Facebook, 1 % des utilisateurs de comptes génère à lui seul 35 % des publications (Hindman, Lubin et Davis, 2022). Ce phénomène ne se limite pas à une seule plateforme ou à un seul sujet : il a été observé à travers diverses études sur des sujets aussi variés que l'antivaccination, le radicalisme politique, ou encore les théories du complot (Kennedy *et al.*, 2022 ; Shao *et al.*, 2018 ; Yang *et al.*, 2021). Sur chacun de ces sujets, il est donc documenté qu'une minorité de comptes exerce une forte influence dans la diffusion de fausses informations (DeVerna *et al.*, 2024 ; Robertson, del Rosario et Van Bavel, 2024) et la littérature note que ce sont bien les individus les plus polarisés qui s'expriment le plus sur les réseaux sociaux (Kim *et al.*, 2021).

Ce déséquilibre de l'expression sur les réseaux sociaux, où une petite frange de la population parvient à occuper une place disproportionnée dans le débat public, a des conséquences profondes. Non seulement ces individus participent à la diffusion massive de fausses informations, mais ils jouent également un rôle déterminant dans la manière dont ces informations sont perçues et interprétées par le grand public. Ce phénomène est d'autant plus préoccupant qu'il alimente la polarisation des opinions, en créant des bulles cognitives où les croyances infondées ou extrêmes circulent et se renforcent mutuellement. Ainsi, loin de toujours créer un espace démocratique et harmonieux, Internet a facilité l'émergence d'une dynamique où une minorité polarisée pèse sur le débat, renforçant les

clivages au sein de la société et affaiblissant la capacité de celle-ci à parvenir à un consensus sur des questions critiques.

En définitive, cette évolution soulève des questions fondamentales sur la nature même de la démocratie à l'ère numérique. Si Internet devait initialement offrir une tribune égale à tous, il semble aujourd'hui exacerber les inégalités d'expression et de visibilité, favorisant une minorité vocale et souvent extrême au détriment d'un dialogue véritablement inclusif et rationnel.

5. APOCALYPSE COGNITIVE

Cette dérégulation du marché cognitif, que j'ai explorée dans un livre intitulé *Apocalypse cognitive* (Bronner, 2021), ne vise pas à prédire une quelconque fin du monde, mais à mettre en lumière une révélation cruciale, en se basant sur l'étymologie même du terme *apocalypse*. Celui-ci provient du latin *apocalypsis*, qui signifie « révélation », et qui, à son tour, découle du grec ancien ἀποκάλυψις (*apokálupsis*), désignant l'action de découvrir ou de dévoiler une vérité jusque-là cachée. Alors, quelle est cette révélation à laquelle je fais référence ? En résumé, elle concerne le fait que, pour survivre dans un marché cognitif devenu ultra-compétitif, l'offre d'informations doit s'adapter étroitement à la demande, c'est-à-dire aux attentes et aux désirs les plus immédiats de notre esprit. Les traces que nous laissons en ligne, à travers nos clics, nos partages et nos mentions J'aime (*Likes*), révèlent en profondeur les obsessions de notre espèce.

Pendant longtemps, l'éditorialisation du monde, c'est-à-dire l'organisation et la hiérarchisation des récits, était assurée par des acteurs particuliers, les *gate keepers*, comme les journalistes ou les spécialistes. Ils exerçaient un certain contrôle sur la diffusion des informations, en veillant à ce que celles-ci soient, dans une certaine mesure, vérifiées, hiérarchisées et mises en perspective. Toutefois, avec la montée en puissance des technologies numériques, cette fonction de régulation est peu à peu déléguée aux algorithmes qui, eux, n'obéissent plus aux mêmes logiques que les acteurs traditionnels. Désormais, l'organisation des informations est largement déterminée par les mécanismes de l'économie de l'attention, un modèle qui exploite notre disponibilité mentale pour générer des profits.

La montée en puissance des réseaux sociaux dans la diffusion de l'information est particulièrement frappante chez les plus jeunes. De nombreuses enquêtes montrent que ce sont désormais ces plateformes numériques qui

dictent la visibilité et l'ordre d'apparition des récits prétendant décrire le monde (Gentina, 2021). Cette hiérarchisation, bien loin d'être basée sur la rigueur ou la véracité, repose avant tout sur ce qui capte le mieux notre attention, souvent au détriment de la qualité ou de la pertinence des informations diffusées. Il s'agit là d'un changement fondamental par rapport à l'ancien modèle médiatique, qui était en grande partie soutenu par la publicité, mais qui fonctionnait encore à travers un filtre humain. Aujourd'hui, une part colossale de cette « économie de l'attention » a été accaparée par les géants du numérique.

Les chiffres illustrent l'ampleur de cette mutation. Aux États-Unis, par exemple, en 2016, 85 % des recettes publicitaires en ligne étaient monopolisées par deux entreprises : Google et Facebook. Cette domination des recettes a eu un effet dévastateur sur les médias traditionnels. En l'espace de dix ans, les journaux américains ont perdu la moitié des milliards de dollars qu'ils génèrent annuellement grâce à la publicité. Pendant ce temps, les revenus publicitaires de Google étaient multipliés par cinquante. Cette captation des ressources a eu un effet direct et brutal sur l'emploi dans le secteur de la presse. Le nombre de journalistes de presse écrite, qui était de 71 000 en 2008 aux États-Unis, avait chuté à 39 000 en 2017, soit une diminution de 45 % des effectifs, selon les données du ministère américain du Travail (Bronner, 2021).

Face à ce constat, on comprend aisément pourquoi les grandes entreprises du numérique ont pour objectif principal de maximiser le temps que les utilisateurs passent sur leurs plateformes. Et pour ce faire, elles exploitent les « passions tristes », des émotions comme la colère, l'indignation ou la peur, qui sont particulièrement efficaces pour capter et retenir l'attention. Des études ont en effet montré que la conflictualité est un levier puissant pour hameçonner notre attention. Les entreprises technologiques en ont pris acte et, selon de nombreuses recherches, elles ont même sciemment accordé une plus grande visibilité aux contenus qui suscitent la colère (Bronner, 2022).

Une étude conduite par des chercheurs de l'Université Beihang de Pékin, ayant analysé plus de 70 millions de messages sur Weibo (le X chinois), a révélé que la colère se propage plus rapidement que les autres émotions sur les réseaux sociaux (Fan *et al.*, 2014). L'usage des émoticônes, qui permettent de traduire visuellement les émotions, a été scruté pour montrer à quel point la colère est contagieuse : les personnes exposées à des messages colériques sont plus susceptibles de publier à leur

tour des messages empreints de cette émotion. Les chercheurs en sont arrivés à la conclusion que la colère joue un rôle central dans la diffusion rapide des mauvaises nouvelles et des récits polarisants sur Internet. Ils notent même que cette émotion est une des tendances les plus marquantes de l'Internet chinois, et probablement au-delà.

En somme, l'économie de l'attention, associée à l'organisation algorithmique de l'information, favorise la propagation des récits les plus émotionnels et polarisants, souvent au détriment de la nuance et de la complexité. Ce mécanisme renforce encore davantage la dérégulation du marché cognitif, offrant aux passions tristes un avantage concurrentiel considérable dans ce nouvel écosystème médiatique. C'est cette nouvelle configuration de l'information, où les émotions priment la raison, qui constitue l'une des révélations les plus troublantes de notre ère numérique.

Comme l'écrit Molly Crockett (2017), l'indignation est comme un feu et les réseaux sociaux sont comme de l'essence. Le moindre événement, aussi banal soit-il, se transforme en enjeu moral impératif sur lequel tout le monde doit prendre position. Chacun de ces événements donne l'occasion aux individus d'exhiber leur intransigeance morale et la beauté de leur âme. Comme il se passe toujours quelque chose qui mérite notre désapprobation et que les conditions actuelles du marché cognitif nous le font voir, nous sommes en rage sans discontinuer et avons l'impression de vivre dans un monde épouvantable. Une étude publiée dans *PLOS One*, en 2022, analyse 23 millions de titres de 47 médias d'information populaires aux États-Unis, aussi bien de droite que de gauche. Les résultats montrent qu'une proportion croissante de titres repose sur la colère, la peur, le dégoût et la tristesse (Rozado, Hughes et Halberstadt, 2022).

Le phénomène qui pousse les offres d'information à s'aligner de plus en plus sur les attentes et les désirs du public affecte directement la qualité de l'information elle-même, favorisant la prolifération d'infox, ou fausses informations. Ce mécanisme est particulièrement visible dans le domaine du conspirationnisme, où les récits s'appuient souvent sur des raisonnements fallacieux qui exploitent nos intuitions intellectuelles les plus basiques. Ces récits séduisent précisément parce qu'ils confirment nos impressions immédiates, même si elles sont souvent trompeuses. Parmi les biais cognitifs qui facilitent ce phénomène, la confusion entre corrélation et causalité est l'un des plus répandus. Il est courant pour notre esprit, lorsqu'il observe deux événements simultanés ou proches dans le temps, de conclure que l'un a

provoqué l'autre. Cette tentation intuitive, bien qu'elle soit souvent erronée, est difficile à combattre.

Un exemple marquant de cette erreur de raisonnement s'est produit en avril 2020, en pleine pandémie mondiale de COVID-19. Une vidéo diffusée par un certain Thomas Cowan, partagée des millions de fois sur les réseaux sociaux, établissait un lien prétendu entre l'implantation des antennes 5G et la propagation du virus. Son raisonnement, qui peut paraître convaincant à première vue, s'appuyait sur un simple fait : Wuhan, la ville chinoise considérée comme l'épicentre de la pandémie, avait également été la première ville au monde à bénéficier d'une couverture complète par la 5G. Pour appuyer cette thèse, Cowan présentait des cartes montrant une corrélation visuelle entre les zones où la 5G était implantée et les principaux foyers de l'épidémie de COVID-19. Cette simple coïncidence géographique a suffi à convaincre un grand nombre de personnes que la 5G jouait un rôle causal dans la diffusion du virus.

Cependant, cette corrélation ne prouve en rien une quelconque causalité directe. En réalité, les zones où la 5G est déployée en premier sont aussi celles qui possèdent la plus forte densité de population, comme les grandes villes, qui sont par nature des foyers épidémiques privilégiés pour la propagation des maladies infectieuses. Ce raisonnement fallacieux, typique des théories du complot, exploite la tendance naturelle de l'esprit humain à chercher des liens simples entre des phénomènes complexes, même lorsque ces liens n'existent pas. La confusion entre corrélation et causalité est une erreur classique de l'esprit humain, mais elle devient particulièrement dangereuse lorsqu'elle est exploitée par des théories conspirationnistes qui en font un élément central de leur argumentation.

Les conséquences de la diffusion massive de cette théorie n'ont pas tardé à se faire sentir. Convaincus que la 5G était responsable de la pandémie, des groupes de personnes ont commencé à prendre des mesures radicales contre les infrastructures de télécommunications. En quelques semaines, des antennes-relais 5G ont été incendiées dans plusieurs villes du Royaume-Uni, notamment à Birmingham, Melling et Liverpool. Le mouvement s'est ensuite étendu à d'autres pays, touchant la Belgique, Chypre, la Nouvelle-Zélande et les Pays-Bas, où près de 70 antennes ont été détruites ou gravement endommagées. En parallèle, des agressions contre des employés travaillant à l'installation de cette technologie se sont multipliées, avec au moins 24 incidents rapportés (Langguth *et al.*, 2023).

Cette vague de destruction illustre bien à quel point une théorie conspirationniste, même fondée sur des arguments très fragiles, peut avoir des conséquences tangibles dans le monde réel. L'impact de ces fausses croyances va au-delà de simples débats en ligne : elles peuvent motiver des actions violentes et destructrices, générant des dégâts économiques et perturbant le bon fonctionnement des infrastructures publiques. Ce phénomène met en lumière la puissance des infox et leur capacité à déstabiliser des sociétés entières, tout en illustrant la rapidité avec laquelle ces fausses informations se propagent à travers les canaux numériques. Ce type d'exemple démontre le danger que représente la dérégulation du marché cognitif dans un monde où la demande en informations est de plus en plus orientée par les biais cognitifs et les intuitions erronées de l'esprit humain.

Les études qui cherchent à tracer un portrait type des individus qui croient et partagent ce type de fausses informations identifient de nombreux paramètres impliqués (Bronstein *et al.*, 2019 ; De Keersmaecker et Roets, 2017 ; Martel, Mosleh et Rand, 2021 ; Pehlivanoglu *et al.*, 2021 ; Pennycook et Rand, 2019 ; Ross, Rand et Pennycook, 2021 ; Swami *et al.*, 2014). Mais celui qui paraît le plus prédictif se nomme la *lazy thinking* : la pensée paresseuse. Ce terme désigne justement la tendance, inégalement répartie dans une population, à faire confiance en ses intuitions et donc une moindre aptitude à réfléchir.

6. CONCLUSION

Il n'y a aucune raison de sous-estimer les risques que le monde numérique fait peser sur les démocraties. Un bras de fer s'est engagé un peu partout entre l'utopie des démocraties de la connaissance et la dystopie de la *démocratie des crédules*. Le résultat de cet affrontement dépendra de l'usage que nous déciderons collectivement de faire de notre disponibilité mentale, le plus précieux de tous les trésors. Il s'agit d'une question éminemment politique, mais en quelque sorte transpartisane. Il me semble même que cet usage détermine l'avenir de toutes les civilisations. L'un des obstacles majeurs qui s'opposeront au bon usage tient aux effets pervers de la dérégulation du marché cognitif : en fluidifiant les relations entre l'offre et la demande, elle nous abandonne à des boucles de dépendance profondément enracinées dans notre nature. Et nous ne sommes peut-être qu'au début du processus. Il est encore difficile d'imaginer, par exemple, ce que l'apparition soudaine et massive de l'intelligence artificielle va faire

à notre monde. Du bien et du mal tout à la fois, mais dans quelle proportion ? Beaucoup prédisent que les grands modèles de langage (LLM) de type ChatGPT seront utilisés pour favoriser la diffusion de fausses informations, mais la chose est encore peu documentée. Les données commencent à apparaître néanmoins, et elles ne sont guère rassurantes (Yang et Menczer, 2024).

RÉFÉRENCES

- Allport, Gordon W., et Leo Postman, *The Psychology of Rumor*, New York, Henry Holt, 1947.
- Anfossi, Caroline, « La sociologie au pays des croyances conspirationnistes. Le théâtre du 11 Septembre », mémoire de master 2 inédit, Strasbourg, Université de Strasbourg, 2010.
- Bourdelaï, Patrice, et Jean-Yves Raulot, *Une peur bleue : histoire du choléra en France. 1832-1854*, Paris, Payot, 1987.
- Boxell, Levi, Matthew Gentzkow et Jesse M. Shapiro, « Cross-Country Trends in Affective Polarization », *The Review of Economics and Statistics*, vol. 106, n° 2, 2024, p. 557-565, <https://doi.org/10.1162/rest_a_01160>.
- Bronner, Gérald, *L'empire des croyances*, Paris, Presses universitaires de France, 2003.
- Bronner, Gérald, « L'effet "Fort" et les damnés du mythe du complot », *Raison publique*, vol. 16, 2012, p. 55-66.
- Bronner, Gérald, *La démocratie des crédules*, Paris, Presses universitaires de France, 2013.
- Bronner, Gérald, « Pourquoi les théories du complot se portent-elles si bien ? L'exemple de *Charlie Hebdo* », *Diogène*, vol. 249-250, n° 1, 2015, p. 9-20.
- Bronner, Gérald, *Apocalypse cognitive*, Paris, Presses universitaires de France, 2021.
- Bronner, Gérald (dir.), *Les Lumières à l'ère numérique*, Paris, Presses universitaires de France, 2022.
- Bronstein, Michael V., Gordon Pennycook, Adam Bear, David G. Rand et Tyrone D. Cannon, « Belief in Fake News is Associated with Delusionality, Dogmatism, Religious Fundamentalism, and Reduced Analytic Thinking », *Journal of Applied Research in Memory and Cognition*, vol. 8, n° 1, 2019, p. 108-117.
- Campion-Vincent, Véronique, et Jean-Bruno Renard, *Légendes urbaines. Rumeurs d'aujourd'hui*, Paris, Payot, 2002.
- Cardon, Dominique, *La démocratie Internet. Promesses et limites*, Paris, Seuil, 2010.
- Cerrini, Simonetta, *Le dernier jugement des templiers*, traduit de l'italien par Françoise Antoine, Paris, Flammarion, 2018.
- Cordonier, Laurent, et Florian Cafiero, « Public Sector Corruption is Fertile Ground for Conspiracy Beliefs: A Comparison Between 26 Western and Non-Western Countries », *Social Science Quarterly*, vol. 105, n° 3, 2024, p. 1-19.

- Cordonier, Laurent, Florian Cafiero et G rald Bronner, « Why are Conspiracy Theories More Successful in Some Countries Than in Others? An Exploratory Study on Internet Users from 22 Western and Non-Western Countries », *Social Science Information/Information sur les sciences sociales*, vol. 60, n  3, 2021, p. 436-456.
- Crockett, Molly J., « Moral Outrage in the Digital Age », *Nature Human Behaviour*, vol. 1, n  11, 2017, p. 769-771.
- De Keersmaecker, Jonas, et Arne Roets, « “Fake News”: Incorrect, but Hard to Correct. The Role of Cognitive Ability on the Impact of False Information on Social Impressions », *Intelligence*, vol. 65, 2017, p. 107-110.
- DeVerna, Matthew R., Rachith Aiyappa, Diogo Pacheco, John Bryden et Filippo Menczer, « Identifying and Characterizing Superspreaders of Low-Credibility Content on Twitter », *PLOS One*, vol. 19, n  5, 2024, e0302201, <<https://doi.org/10.1371/journal.pone.0302201>>.
- Erner, Guillaume, *Expliquer l'antis mitisme*, Paris, Presses universitaires de France, 2005.
- Fan, Rui, Jichang Zhao, Yan Chen et Ke Xu, « Anger Is More Influential than Joy: Sentiment Correlation in Weibo », *PLOS One*, vol. 9, n  10, 2014, e110184, <<https://doi.org/10.1371/journal.pone.0110184>>.
- Flichy, Patrice, *Le sacre de l'amateur. Sociologie des passions ordinaires   l' re num rique*, Paris, Seuil, 2010.
- Gentina, Elodie, « Twitter, Snapchat, TikTok, Brut... une nouvelle fa on de s'informer pour les jeunes », *The Conversation*, 10 novembre 2021, <<https://theconversation.com/twitter-snapchat-tiktok-brut-une-nouvelle-facon-de-sinformer-pour-les-jeunes-171226>>.
- Girardet, Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, Paris, Seuil, 1986.
- Hendler, James, Nigel Shadbolt, Wendy Hall, Tim Berners-Lee et Daniel Weitzner, « Web Science: An Interdisciplinary Approach to Understanding the Web », *Communications of the ACM*, vol. 51, n  7, 2008, p. 60-69.
- Hindman, Matthew, Nathaniel Lubin et Trevor Davis, « Facebook Has a Superuser-Supremacy Problem », *The Atlantic*, 10 f vrier 2022, <<https://www.theatlantic.com/technology/archive/2022/02/facebook-hate-speech-misinformation-superusers/621617/>>.
- Kennedy, Ian, Morgan Wack, Andrew Beers, Joseph Scott Schafer, Isabella Garcia-Camargo, Emma Spiro et Kate Starbird, « Repeat Spreaders and Election Delegitimization: A Comprehensive Dataset of Misinformation Tweets from the 2020 U.S. Election », *Journal of Quantitative Description: Digital Media*, vol. 2, 2022, <<https://doi.org/10.31235/osf.io/pgv2x>>.
- Kim, Jin Woo, Andrew Guess, Brendan Nyhan et Jason Reifler, « The Distorting Prism of Social Media: How Self-Selection and Exposure to Incivility Fuel Online Comment Toxicity », *Journal of Communication*, vol. 71, n  6, 2021, p. 922-946.

- Langguth, Johannes, Petra Filkuková, Stefan Brenner, Daniel Thilo Schroeder et Konstantin Pogorelov, « COVID-19 and 5G Conspiracy Theories: Long Term Observation of a Digital Wildfire », *International Journal of Data Science and Analytics*, vol. 15, 2023, p. 329-346, <<https://doi.org/10.1007/s41060-022-00322-3>>.
- Leadbeater, Charles, et Paul Miller, *The Pro-Am Revolution: How Enthusiasts Are Changing our Economy and Society*, Londres, Demos, 2004.
- Lewandowsky, Stephan, Ullrich K. H. Ecker, John Cook, Sander van der Linden, Jon Roozenbeek et Naomi Oreskes, « Misinformation and the Epistemic Integrity of Democracy », *Current Opinion in Psychology*, vol. 54, 2023, 101711, <<https://doi.org/10.1016/j.copsyc.2023.101711>>.
- Lorenz-Spreen, Philipp, Lisa Oswald, Stephan Lewandowsky et Ralph Hertwig, « A Systematic Review of Worldwide Causal and Correlational Evidence on Digital Media and Democracy », *Nature Human Behavior*, vol. 7, n° 1, 2023, p. 74-101.
- Martel, Cameron, Mohsen Mosleh et David G. Rand, « You're Definitely Wrong, Maybe: Correction Style Has Minimal Effect on Corrections of Misinformation Online », *Media and Communication*, vol. 9, n° 1, 2021, p. 120-133, <<https://doi.org/10.17645/mac.v9i1.3519>>.
- Olson, Mancur, *Logique de l'action collective*, traduit de l'anglais par Mario Levi, Paris, Presses universitaires de France, 1978.
- Pehlivanoglu, Didem, Tian Lin, Farha Deceus, Amber Heemskerk, Natalie C. Ebner et Brian S. Cahill, « The Role of Analytical Reasoning and Source Credibility on the Evaluation of Real and Fake Full-Length News Articles », *Cognitive Research: Principles and Implications*, vol. 6, n° 24, 2021, <<https://doi.org/10.1186/s41235-021-00292-3>>.
- Pennycook, Gordon et David G. Rand, « Lazy, Not Biased: Susceptibility to Partisan Fake News is Better Explained by Lack of Reasoning than by Motivated Reasoning », *Cognition*, vol. 188, 2019, p. 39-50.
- Robertson, Claire E., Kareena S. del Rosario et Jay J. Van Bavel, « Inside the Funhouse Mirror Factory: How Social Media Distorts Perceptions of Norms », *Current Opinion in Psychology*, vol. 60, 2024, <<https://doi.org/10.1016/j.copsyc.2024.101918>>.
- Ross, Robert M., David G. Rand et Gordon Pennycook, « Beyond "Fake News": Analytic Thinking and the Detection of False and Hyperpartisan News Headlines », *Judgment & Decision Making*, vol. 16, n° 2, 2021, p. 484-504.
- Rozado, David, Ruth Hughes et Jamin Halberstadt, « Longitudinal Analysis of Sentiment and Emotion in News Media Headlines Using Automated Labelling with Transformer Language Models », *PLOS One*, vol. 17, n° 10, 2022, e0276367.
- Schumann, Sandy, Diana Boer, Katja Hanke et James Liu, « Social Media Use and Support for Populist Radical Right Parties: Assessing Exposure and Selection Effects in a Two-Wave Panel Study », *Information, Communication & Society*, vol. 24, n° 7, 2019, p. 921-940.

- Schumann, Sandy, Fabian Thomas, Franziska Ehrke, Tisa Bertlich et Julia C. Dupont, « Maintenance or Change? Examining the Reinforcing Spiral Between Social Media News Use and Populist Attitudes », *Information, Communication & Society*, vol. 25, n° 13, 2021, p. 1934-1951.
- Shao, Chengcheng, Pik-Mai Hui, Lei Wang, Xinwen Jiang, Alessandro Flammini, Filippo Menczer et Giovanni Luca Ciampaglia, « Anatomy of an Online Misinformation Network », *PLOS One*, vol. 13, n° 4, 2018, e0196087, <<https://doi.org/10.1371/journal.pone.0196087>>.
- Sperber, Dan, Fabrice Clément, Christophe Heintz, Olivier Mascaro, Hugo Mercier, Gloria Origgi et Deirdre Wilson, « Epistemic Vigilance », *Mind & Language*, vol. 25, n° 4, 2010, p. 359-393, <<https://doi.org/10.1111/j.1468-0017.2010.01394.x>>.
- Swami, Viren, Martin Voracek, Stefan Stieger, Ulrich S. Tran et Adrian Furnham, « Analytic Thinking Reduces Belief in Conspiracy Theories », *Cognition*, vol. 133, n° 3, 2014, p. 572-585.
- Wagner-Egger, Pascal, *Psychologie des croyances aux théories du complot. Le bruit de la conspiration*, Fontaine, Presses universitaires de Grenoble, 2021.
- Watts, Duncan J., « The “New” Science of Networks », *Annual Review of Sociology*, vol. 30, 2004, p. 243-270.
- World Economic Forum, *The Global Risks Report 2024*, Cologny, World Economic Forum, 2024, <https://www3.weforum.org/docs/WEF_The_Global_Risks_Report_2024.pdf>.
- Yang, Kai-Cheng, et Filippo Menczer, « Anatomy of an AI-Powered Malicious Social Botnet », *Journal of Quantitative Description: Digital Media*, vol. 4, 2024, <<https://doi.org/10.51685/jqd.2024.icwsm.7>>.
- Yang, Kai-Cheng, Francesco Pierri, Pik-Mai Hui, David Axelrod, Christopher Torres-Lugo, John Bryden et Filippo Menczer, « The COVID-19 Infodemic: Twitter versus Facebook », *Big Data & Society*, vol. 8, n° 1, 2021, <<https://doi.org/10.1177/20539517211013861>>.

CHAPITRE 2

L'humanité à l'ère numérique : imaginaires, transaction symbolique et formes de résistance

OLIVIER SERVAIS

1. INTRODUCTION

A l'ère numérique, l'humanité se trouve confrontée à une reconfiguration profonde de ses imaginaires, de ses liens sociaux et de ses modes de résistance. En tant que socio-anthropologue, initialement formé dans la tradition louvaniste de sociologie des religions (Jean Remy, Liliane Voyé, Jean-Pierre Hiernaux, Michael Singleton, Pierre-Joseph Laurent), j'ai cheminé depuis des artefacts spirituels, comme le chapelet, vers les outils technologiques, tel le téléphone intelligent. Cette transition n'est pas anodine : là où le chapelet connectait les fidèles à une transcendance supra-sociale, le téléphone intelligent incarne une immanence hyperconnectée, ancrée dans les réseaux sociaux et le collectif numérique. Ces deux objets, bien qu'ils soient séparés par des siècles, partagent une fonction commune : établir une connexion à plus grand que soi. Cette première partie explore comment les technologies numériques façonnent les imaginaires et les rapports au monde, en s'appuyant sur une perspective socio-anthropologique attentive aux dynamiques symboliques et aux résistances qu'elles suscitent.

2. COMMENT LES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES FAÇONNENT-ELLES LES IMAGINAIRES ET LES RAPPORTS AU MONDE ?

L'émergence des technologies numériques, loin de se réduire à une simple évolution technique, s'impose comme un phénomène anthropologique majeur qui redéfinit les imaginaires collectifs et les modalités de notre rapport au monde. Cette question, au croisement de l'anthropologie, de la sociologie et de la philosophie, invite à dépasser les approches instrumentales pour interroger la manière dont ces outils technologiques deviennent des forces structurantes des sociétés contemporaines. En s'infiltrant dans les trames de la vie sociale – des interactions quotidiennes aux sphères économiques, politiques, religieuses et culturelles –, les technologies numériques ne se contentent pas de refléter des imaginaires préexistants : elles les produisent, les amplifient et les transforment, redessinant ainsi les contours de l'expérience humaine.

2.1 L'imaginaire constitutif de la construction de notre rapport au monde : une permanence revisitée

L'idée que les imaginaires jouent un rôle central dans la structuration des rapports sociaux et des visions du monde n'est pas une nouveauté dans les sciences humaines. Déjà, Émile Durkheim, dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse* (1912), posait la religion comme une représentation symbolique du collectif, un système d'idées et de pratiques qui, en transcendant l'individu, forgeait le lien social. Si Durkheim avait été confronté à l'ère numérique, il aurait probablement étendu son analyse au-delà des institutions religieuses traditionnelles pour considérer les plateformes numériques comme de nouveaux espaces de production symbolique et de cohésion sociale. Les réseaux sociaux, par exemple, avec leurs rituels d'interaction – mentions J'aime (*Likes*), partages, commentaires – pourraient être lus comme des pratiques quasi rituelles qui, à l'instar des cultes durkheimiens, cristallisent un sentiment d'appartenance et instituent des formes modernes de sacré. La notification ou le clic pourraient métaphoriquement dès lors s'apparenter au chapelet ou au signe de croix en monde chrétien, par exemple.

De son côté, Max Weber, dans *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (1964¹), soulignait le rôle des imaginaires religieux dans les

1. Œuvre originale publiée en 1905.

mutations historiques, notamment en liant l'ascétisme protestant à l'émergence de la rationalité moderne et de l'économie capitaliste. Appliqué au numérique, le cadre wébérien inviterait à explorer comment les technologies façonnent une nouvelle éthique – celle de la performance, de la connectivité permanente et de l'optimisation – qui, à son tour, redéfinit les comportements individuels et collectifs. Ces perspectives convergent vers une intuition partagée par Cornelius Castoriadis dans *L'institution imaginaire de la société* (1975) : les imaginaires ne sont pas de simples reflets passifs du réel, mais des forces créatrices qui instituent activement le social. De manière similaire, Maurice Godelier (2007), en étudiant les rapports politico-religieux dans les sociétés prémodernes, mettait en lumière leur fonction instauratrice, une idée qui trouve un écho dans la capacité des technologies numériques à générer des cadres symboliques inédits.

Cependant, l'évolution récente des sociétés modernes complique cette permanence. La sécularisation, qui a marqué le déclin des institutions religieuses comme principaux vecteurs d'imaginaires collectifs (Dobbelaere, 2002), a été suivie d'une désécularisation partielle, où des formes de spiritualité diffuse ou de réenchantement émergent (Bouguerra et Vautier, 2022), souvent médiées par le numérique – pensons aux communautés en ligne autour du bien-être ou des croyances alternatives. Simultanément, le reflux des institutions traditionnelles (Église, État, famille) a cédé la place à une montée en puissance des technologies numériques comme forces structurantes. Celles-ci ne se limitent pas à une sociologie des techniques ou des médias ; elles pénètrent toutes les dimensions de l'existence humaine – de la production scientifique à la vie intime, en passant par les loisirs et les pratiques économiques – pour devenir des infrastructures fondamentales de l'imaginaire contemporain.

Edgar Morin, dès les prémices de la révolution numérique, anticipait cette transformation. Dans *La Méthode* (1977-2004, 2008 et 2024), il appréhende les technologies de communication comme des amplificateurs de l'imaginaire, capables de façonner des visions du monde et de nourrir les productions culturelles. Pour Morin, la complexité du réel ne peut être saisie sans reconnaître l'entrelacement entre technique, imaginaire et social. Ainsi, les récits dystopiques ou utopiques qui accompagnent l'essor du numérique – qu'il s'agisse de visions transhumanistes portées par des figures comme Elon Musk ou de critiques apocalyptiques sur la

déshumanisation – témoignent de cette capacité des technologies à engendrer des mythologies modernes².

Pour saisir pleinement la portée de cette dynamique, une mise en perspective historique s'impose. Comme le rappelle l'anthropologue Tom Boellstorff dans *Coming of Age in Second Life* (2008), chaque innovation technologique majeure a suscité des bouleversements dans les imaginaires sociaux, accompagnés de peurs et d'espoirs récurrents. Dès le XIX^e siècle, l'apparition du télégraphe, en accélérant la transmission de l'information à une échelle inédite, fut perçue comme une menace pour les liens sociaux traditionnels : on craignait la désocialisation, l'isolement domestique et une perte d'authenticité dans les relations humaines. Ces inquiétudes, loin d'être anecdotiques, préfigurent les discours contemporains sur l'impact des téléphones intelligents ou des réseaux sociaux.

Le téléphone, puis la télévision ont prolongé cette trajectoire, chaque fois en redéfinissant les frontières entre public et privé, individuel et collectif. Avec la révolution mobile – des premiers téléphones portables aux téléphones intelligents connectés en permanence – et, plus récemment, des infrastructures comme Starlink, qui promettent une couverture Internet globale, le numérique atteint une échelle planétaire. Cette ubiquité renforce son rôle dans la production d'imaginaires : elle abolit les distances, recompose les temporalités et instaure une forme de présence paradoxale, à la fois immédiate et médiatisée. Miguel Benasayag et Angélique del Rey, dans *Plus jamais seul* (2006), insistaient sur ce point : le numérique ne se limite pas à connecter les individus ; il modèle les subjectivités en profondeur, en transformant le rapport à soi, aux autres et au monde.

Cette reconfiguration des imaginaires se cristallise dans l'émergence de figures emblématiques, véritables archétypes des paysages symboliques contemporains. Les « *no life* », ces individus perçus comme retranchés du monde physique au profit d'une immersion dans les univers virtuels, incarnent une tension entre retrait et hyperconnexion (Servais, 2017). Les *hackers*, quant à eux, oscillent entre une image de hors-la-loi subversifs et celle de héros libertaires, défiant les structures de pouvoir par leur maîtrise technique (Auray, 2009). Le collectif Anonymous, avec ses masques de Guy Fawkes et ses actions décentralisées, illustre une forme

2. Voir Raphaël Liogier et Servais (2017, p. 3-75), Servais et Liogier (2017) et, de l'autre côté du spectre, tous les travaux inspirés notamment par Ivan Illich (1973). Je songe à Evgeny Morozov (2014) ou Vincent Liegey (2021).

d'imaginaire insurrectionnel propre au numérique, où l'anonymat devient une arme politique (Coleman, 2014).

Ces figures ne sont pas de simples produits dérivés de la technologie ; elles traduisent des dynamiques culturelles plus larges, où le numérique agit comme un miroir et un moteur des aspirations, des peurs et des contradictions des sociétés contemporaines. Elles rappellent également ce que Sherry Turkle, dans *Alone Together* (2011), identifiait comme une ambivalence fondamentale : la technologie promet l'émancipation et la proximité, mais génère aussi l'isolement et la dépendance. Ainsi, loin de se réduire à un outil neutre, le numérique s'affirme comme un espace anthropologique où s'inventent de nouveaux rapports au monde, oscillant entre création et aliénation.

2.2 Consommation de contenu préformaté : une guerre des imaginaires à consommer

L'essor des technologies numériques, loin de se limiter à une simple expansion des capacités communicationnelles, s'accompagne d'une production massive et standardisée de contenus préformatés, inscrite dans une logique à la fois contrainte, capitalistique et hégémonique. Ce phénomène, porté par des acteurs privés tels que les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) ou leurs contrepoids – qu'il s'agisse d'États-nations, d'entreprises alternatives ou de mouvements citoyens – ne se contente pas de diffuser des informations ou de divertir : il redéfinit en profondeur les imaginaires collectifs et les modalités de leur consommation. Cette révolution, qui s'apparente à une guerre symbolique pour le contrôle des esprits, opère à travers une emprise croissante des dispositifs technologiques sur les pratiques sociales, les subjectivités et les représentations du monde.

L'histoire de cette transformation peut être appréhendée comme une succession de vagues, chacune marquant une étape dans la colonisation des imaginaires par le numérique. Dans les années 1980, l'apparition des micro-ordinateurs et des jeux vidéo a introduit une première rupture, transformant les foyers en espaces d'interaction avec des univers virtuels préconstruits. Cette période, marquée par des figures comme le Commodore 64 ou Pac-Man, a amorcé une familiarisation des individus – notamment des jeunes générations – avec des récits et des esthétiques standardisés, souvent produits par des industries culturelles naissantes. Puis, entre 1995 et 2005, l'Internet connecté a élargi cet horizon,

démocratisant l'accès à une abondance informationnelle, tout en posant les bases d'une économie de la consommation numérique.

La décennie suivante, de 2008 à 2018, a vu l'avènement des réseaux sociaux et des téléphones intelligents, qui ont porté cette dynamique à une échelle inédite. Facebook, Twitter, Instagram et leurs interfaces intuitives ont transformé les usagers en producteurs-consommateurs de contenus, tandis que la portabilité des téléphones intelligents a aboli les frontières entre vie connectée et vie hors ligne. Enfin, depuis 2018, l'ère des plateformes de diffusion en continu (*streaming*) (Netflix, YouTube) et de l'intelligence artificielle (IA) – avec des algorithmes prédictifs et des assistants comme Siri ou ChatGPT – a consolidé cette emprise, en automatisant la curation des contenus et en personnalisant l'expérience utilisateur. Chaque vague technologique a ainsi renforcé la dépendance des individus à des imaginaires préformatés, façonnés par des logiques marchandes et des infrastructures techniques.

Un des marqueurs les plus visibles de cette reconfiguration réside dans le retour en force des pictogrammes et idéogrammes dans la communication numérique. Les logos d'applications, les émoticônes et les emojis, ces hiéroglyphes contemporains, ne sont pas de simples outils pratiques : ils incarnent une transformation profonde des modes d'expression et de perception. En associant image et émotion – un sourire, un cœur, une larme –, ces symboles réintroduisent une fascination visuelle qui évoque les systèmes d'écriture prémodernes, comme les hiéroglyphes égyptiens ou les idéogrammes chinois. Cependant, loin d'être neutres, ils s'inscrivent dans une logique de simplification et de standardisation imposée par les plateformes, où la complexité du langage écrit cède souvent la place à une immédiateté émotionnelle.

Cette évolution n'est pas sans rappeler les analyses de Marshall McLuhan dans *Understanding Media* (1964), où il soutenait que les médias, en tant qu'extensions de l'humain, redéfinissent les rapports sensoriels et cognitifs. Les emojis, par leur universalité apparente, transcendent les barrières linguistiques, mais ils enferment également les échanges dans un répertoire limité, prédéfini par des entreprises comme Apple ou Google. Cette « iconisation » de la communication reflète une guerre des imaginaires où la richesse discursive est sacrifiée au profit d'une efficacité consumériste, transformant les interactions en une expérience visuelle et émotionnelle standardisée.

Un autre dispositif clé de cette emprise techno-imaginaire réside dans les notifications, ces signaux sonores ou visuels qui ponctuent l'expérience numérique. Le «bing» d'un message, le clignotement d'une alerte ou la vibration d'un téléphone intelligent ne sont pas de simples fonctionnalités techniques : ils agissent comme des hameçons émotionnels et cognitifs, captant l'attention dans une forme de ritualisation quasi sacrée. Comme l'a montré Yves Citton dans *L'économie de l'attention* (2014a), ces sollicitations permanentes ne se contentent pas de distraire ; elles reconfigurent les structures mêmes de la cognition humaine, en mobilisant la plasticité cérébrale pour répondre à un flux incessant d'impulsions. Ce n'est plus l'humain qui maîtrise et utilise l'objet, c'est l'objet connecté qui mobilise l'humain et d'une certaine manière le possède. Cet objet fétiche est dès lors devenu une forme totem de l'hypermodernité, un objet qui prend littéralement possession de son utilisateur. Le propriétaire n'est plus celui que l'on croit. En capitalisant les données les plus personnelles et en profilant son utilisateur, le réseau devient une sorte de laisse qui tient implicitement captive ses usagers.

Chez les *hard gamers* ou chez les utilisateurs intensifs des réseaux sociaux, cette reconfiguration prend une ampleur particulière. Des études en neurosciences, relayées par des auteurs comme Nicholas Carr dans *The Shallows* (2010), soulignent une atrophie des capacités de mémoire à long terme et des compétences associatives, au profit d'une réactivité accrue aux stimuli immédiats. Si cette dépendance ne s'apparente pas nécessairement à une dépendance pathologique au sens clinique, elle révèle une dimension anthropologique fondamentale : l'humain est un être social, constitutivement relié, et les technologies exploitent cette pulsion de connexion pour le maintenir dans un état de disponibilité permanente. Les notifications deviennent ainsi des appels du réseau, des injonctions à rester intégré à un écosystème numérique qui, sous couvert de liberté, impose ses propres rythmes et priorités. Les études en neurosciences évoquent aussi toute une série d'autres transformations cérébrales, témoignant que la fin du stimulus ne produira pas l'arrêt du problème (Firth *et al.*, 2019). Le cerveau et le corps humain en sortent profondément métamorphosés.

Plus encore, cette consommation de contenus préformatés s'inscrit dans une véritable guerre des imaginaires, où les plateformes technologiques rivalisent pour capter les esprits et façonner les visions du monde. Les GAFAM, en monopolisant la production et la distribution des contenus, imposent des récits standardisés – qu'il s'agisse de séries calibrées

sur Netflix ou de vidéos virales sur TikTok – qui reflètent souvent des valeurs occidentales, consuméristes et individualistes.

L'anthropologue Arjun Appadurai, dans *Modernity at Large* (1996), avait anticipé cette tension en décrivant la globalisation comme un processus d'hybridation et de conflit entre imaginaires locaux et globaux. Dans le contexte numérique, cette guerre prend une forme nouvelle : les algorithmes, en triant et hiérarchisant les contenus, ne proposent pas seulement une offre personnalisée, mais construisent des bulles cognitives qui fragmentent les imaginaires collectifs. Pourtant, cette fragmentation ouvre aussi des brèches pour des contre-imaginaires – pensons aux mêmes subversifs ou aux communautés en ligne marginales – qui détournent les outils dominants pour réinventer des récits alternatifs.

En définitive, la consommation de contenus préformatés soulève une question anthropologique cruciale : dans quelle mesure les technologies numériques aliènent-elles les individus en les enfermant dans des imaginaires imposés, et dans quelle mesure offrent-elles des espaces d'émancipation créative ? Sherry Turkle, dans *Alone Together* (2011), met en garde contre une illusion de lien social, où la surconnexion masque une solitude croissante. À l'inverse, des penseurs comme Donna Haraway, dans son « Manifesto for Cyborgs » (1985), voyaient dans ces hybridations techno-humaines une occasion de transcender les dualismes traditionnels.

Cette ambivalence est au cœur de l'anthropologie du numérique : les contenus préformatés, avec leurs pictogrammes, leurs notifications et leurs récits standardisés, incarnent une guerre des imaginaires où se jouent simultanément la soumission et la subversion. Comprendre ce phénomène exige de dépasser les approches technophobes ou technophiles pour saisir la manière dont les technologies, en tant que forces culturelles, redessinent les contours de l'humain dans un monde saturé de signes.

2.3 Une nouvelle culture référentielle issue du numérique

L'avènement du numérique a donné naissance à une culture profondément autoréférentielle, qui puise ses racines dans des productions culturelles précises – jeux vidéo, mangas, animés, séries diffusées sur des plateformes comme Netflix ou HBO –, et s'épanouit à travers des imaginaires oscillant entre utopies technologiques et dystopies apocalyptiques. Cette culture, loin d'être un simple sous-produit de la technologie, constitue un phénomène anthropologique majeur, redéfinissant les

rapports sociaux, les identités individuelles et les modalités de l'expérience humaine dans un monde médiatisé. En s'appuyant sur des récits et des pratiques numériques, elle façonne une nouvelle grammaire symbolique où le réel et le virtuel s'entrelacent, générant des formes inédites de lien social et de représentation de soi.

Au cœur de cette culture référentielle se déploient des productions culturelles qui oscillent entre deux pôles narratifs majeurs. D'un côté, les utopies technologiques, incarnées par des figures comme les superhéros dopés par la science (Iron Man, Captain America, Batman) (Servais, 2020b, 55-104) ou les visions transhumanistes des jeux vidéo (*Deus Ex*), célèbrent la fusion entre l'humain et la machine comme une promesse d'émancipation. Ces récits, souvent portés par une esthétique spectaculaire et une foi dans le progrès technique, reflètent un imaginaire d'optimisation où la technologie devient une extension quasi divine des capacités humaines. De l'autre côté, les dystopies – de *Matrix* à *Hunger Games*, en passant par *Black Mirror* – offrent une contre-lecture sombre, où la technologie, loin de libérer, assujettit, surveille et aliène. Ces narrations critiques, qui prospèrent dans les séries et les animés, interrogent les dérives d'un monde hyperconnecté et mettent en garde contre la perte d'autonomie face aux systèmes technologiques.

Cette dualité n'est pas anodine : elle traduit une tension constitutive des imaginaires numériques, où l'espoir et l'angoisse cohabitent. Comme le souligne l'anthropologue David Graeber dans *The Utopia of Rules* (2015), les technologies modernes portent en elles une ambivalence fondamentale, oscillant entre des promesses de liberté et des mécanismes de contrôle. Les récits numériques amplifient cette ambivalence, offrant aux individus des cadres symboliques pour penser leur place dans un monde saturé d'écrans et d'interfaces.

Un des espaces les plus emblématiques de cette culture référentielle est celui des *gamers*, qui incarne une forme d'autochtonie digitale³ – un enracinement dans des territoires virtuels qui deviennent des lieux de vie à part entière. Les jeux comme *World of Warcraft*, *Fortnite* ou *League of Legends* ne sont pas de simples divertissements ; ils génèrent des communautés avec leurs propres codes, récits et hiérarchies, formant ce que l'on pourrait qualifier de « tribus » numériques (Adams et Smith, 2008). Ces groupes, structurés autour de guildes, de classements ou de rituels compétitifs,

3. Sur le terme *autochtonie digitale*, voir la conclusion de Servais (2020a).

développent une culture relationnelle inédite, où l'appartenance se forge dans l'interaction en ligne plutôt que dans la proximité physique.

L'anthropologue Boellstorff, dans son livre *Coming of Age in Second Life* (2013⁴), a exploré cette dynamique en décrivant les mondes virtuels comme des espaces ethnographiques où émergent des formes de socialité particulières. Les *gamers*, par leurs pratiques – qu'il s'agisse de *grinding* ou de *farming* pour accumuler des ressources ou de *raids* collectifs – reproduisent des logiques de coopération et de compétition qui évoquent les sociétés traditionnelles (Servais, 2020a), tout en s'inscrivant dans un cadre technologique. Cette autochtonie digitale s'accompagne d'un langage propre (slang comme *noob* ou GG) et de mythologies internes, où des figures légendaires – joueurs d'élite ou créateurs de contenu – deviennent des héros culturels. Ainsi, le numérique ne se contente pas de refléter des dynamiques sociales préexistantes ; il institue des formes de communalité qui redéfinissent les frontières entre le réel et l'imaginaire (Godelier, 2015).

Cette transformation culturelle s'étend au-delà des récits pour toucher le corps lui-même, jadis vecteur principal de la communication et de l'interaction sociale. Aujourd'hui, une majorité des rencontres intimes débutent en ligne, par des applications comme Tinder ou Bumble, transformant le téléphone intelligent en une prothèse relationnelle essentielle (Rosenfeld, Thomas et Hausen, 2019 ; Castro et Barrada, 2020). Cette médiation technologique du lien affectif ne se limite pas à une commodité pratique ; elle reconfigure les rituels de séduction, d'intimité et de sociabilité, en les soumettant à des algorithmes et à des interfaces standardisées. Le corps, autrefois ancré dans une présence physique immédiate, devient une entité hybride, partiellement dématérialisée à travers des profils numériques et des échanges textuels.

Cette évolution rappelle les intuitions de Donna Haraway dans « A Manifesto for Cyborgs » (1985), où elle envisageait l'humain comme un cyborg, un être hybride fusionnant avec la technologie. Le téléphone intelligent, en tant qu'objet omniprésent, incarne cette hybridation : il est à la fois un outil d'individualisation, permettant à chacun de construire une identité numérique singulière, et un vecteur de connexion paradoxale, où l'isolement physique coexiste avec une hyperconnectivité sociale. Cette prothèse technologique, comme la voiture ou l'Internet avant elle, redéfinit

4. Voir pages 328 et suivantes.

les frontières de l'expérience corporelle, en substituant à la spontanéité des interactions directes une mise en scène médiatisée.

La construction identitaire, pilier de l'anthropologie classique, connaît elle aussi une mutation profonde sous l'effet du numérique. L'avatarisation (Lagneaux et Servais, 2014) – l'incarnation de soi sous forme d'un double numérique, qu'il s'agisse d'un personnage dans un jeu ou d'un profil sur les réseaux sociaux – devient une pratique courante, où l'individu se projette dans un espace symbolique entièrement façonné par la technologie. Cette démultiplication de l'identité, analysée par Sherry Turkle dans *Life on the Screen* (1995), offre une liberté inédite pour explorer des facettes multiples de soi, mais elle soulève aussi la question de l'authenticité : qui est le « vrai » sujet derrière ces représentations ?

À cette avatarisation s'ajoute l'intégration croissante des technologies dans le corps et l'esprit. Des outils comme la dictée vocale, désormais banale, aux promesses futuristes de puces cérébrales comme celles développées par Neuralink, le numérique pénètre littéralement l'individu, brouillant les frontières entre biologique et artificiel. Ces innovations, portées par des discours transhumanistes, prolongent l'imaginaire utopique des superhéros technologiques tout en suscitant des craintes dystopiques de perte d'autonomie. Comme le notait déjà l'anthropologue Stefan Helmreich dans *Silicon Second Nature* (1998), cette fusion homme-machine ne se limite pas à une prouesse technique ; elle redéfinit ontologiquement ce que signifie être humain dans un monde numérique.

Les imaginaires technologiques qui émergent de cette culture référentielle oscillent ainsi entre émancipation et assujettissement. D'un côté, le numérique offre des espaces de création et d'expérimentation – pensons à la liberté des mondes ouverts dans les jeux vidéo ou à la diversité des identités numériques. De l'autre, il impose des cadres rigides, où les algorithmes, les plateformes et les normes culturelles standardisées limitent les possibles. Cette dialectique, au cœur de l'anthropologie du numérique, reflète une tension plus large : le symbolique, jadis ancré dans des traditions ou des institutions physiques, se réinvente désormais à travers les écrans, dans un mélange de fascination et de dépendance.

Cette nouvelle culture référentielle, en façonnant un rapport au monde où le virtuel devient une extension du réel, interroge les fondements mêmes de l'expérience humaine. Elle invite à repenser les catégories classiques de l'anthropologie – communauté, identité, corps – à l'aune d'une modernité

numérique qui, tout en ouvrant des horizons, en referme d'autres. Ainsi, loin d'être une simple excroissance de la technique, elle s'impose comme un laboratoire où se joue la redéfinition des imaginaires contemporains.

3. QUELS PARADOXES CES NOUVELLES TECHNOLOGIES PRODUISENT-ELLES DANS NOS SOCIÉTÉS ?

Les technologies numériques, en s'infiltrant dans les moindres interstices des sociétés contemporaines, recomposent les dynamiques sociales, politiques et existentielles, tout en générant des paradoxes qui oscillent entre émancipation et assujettissement, connexion et isolement, transparence et opacité. Ces ambivalences, situées à la croisée de l'utopie techno-optimiste et de la dystopie technocritique, traduisent une tension dialectique fondamentale : le numérique promet de transcender les limites humaines, tout en renforçant les structures de domination et d'aliénation. À travers une approche anthropologique numérique, nous examinons ces paradoxes selon deux axes principaux : d'une part, le numérique comme un « opium » contemporain (Servais, 2020b, chap. 2), un vecteur d'aliénation et de substitution ontologique ; d'autre part, le numérique comme un espace de failles et de résistances, où émergent des contre-pouvoirs et des formes de réappropriation (Servais, 2020b, chap. 3). Ces tensions seront explorées à travers des exemples concrets et des cadres conceptuels issus de l'anthropologie, de la sociologie critique et des *science and technology studies* (STS).

3.1 Les paradoxes et les ambivalences : entre utopie et dystopie

Les nouvelles technologies numériques cristallisent des paradoxes qui révèlent les ambivalences structurelles des sociétés modernes. Dans le champ universitaire, par exemple, l'essor des plateformes d'accès ouvert (*open access*), comme JSTOR ou Sci-Hub, démocratise l'accès au savoir, incarnant une utopie égalitaire héritée des idéaux des Lumières. Pourtant, cette ouverture s'accompagne d'une surveillance accrue des données personnelles, où les traces numériques des chercheurs et des étudiants sont exploitées par des entreprises privées ou des États. Cette tension entre liberté et contrôle reflète ce que Michel Foucault (1975) nommait le « panoptisme », désormais amplifié par une infrastructure algorithmique globale. Bernard Harcourt (2015) en montre toute la pertinence pour comprendre cette nouvelle société numérique écartelée entre transparence

et surveillance. Il en relève les dangers clés, fin de l'humanisme, disparition des frontières de nos mondes, mortification de soi, et surtout le profilage, voire la simulation (*doppelgänger*) de nos identités.

Dans le domaine militaire et sécuritaire, les technologies numériques – drones autonomes (Chamayou, 2013), reconnaissance faciale, géolocalisation – promettent une maîtrise renforcée des territoires et des corps. Cependant, cette rationalisation technoscientifique conduit à une militarisation biométrique des populations, où les individus sont réduits à des ensembles de données exploitables. Cette dynamique illustre une utopie prométhéenne, où la technique devient une réponse aux angoisses existentielles (mortalité, chaos), mais elle bascule souvent vers une eschatologie technoscientifique : l'innovation, sacralisée, se mue en une fin en soi, porteuse d'un salut ambigu et incertain.

Sur le plan idéologique, le numérique est traversé par une rhétorique libertarienne qui célèbre l'Internet comme un espace décentralisé et émancipateur. Cette vision, popularisée dans les années 1990 par des figures comme John Perry Barlow dans sa « Déclaration d'indépendance du cyberspace », repose sur l'idée d'une horizontalité des échanges et d'une subversion des hiérarchies traditionnelles. Pourtant, cette promesse n'est aujourd'hui qu'un leurre. Elle se heurte à une concentration inédite du pouvoir économique et symbolique. Les oligopoles numériques – incarnés par des figures comme Elon Musk (Tesla, SpaceX, X), Mark Zuckerberg (Meta) ou Sundar Pichai (Google) – traduisent un capitalisme hyperfinanciarisé où les idéaux égalitaires s'effacent au profit d'une logique extractiviste. Dès lors, le numérique apparaît comme un Janus bifront (à deux visages) : un vecteur potentiel de libération, mais aussi un outil de domination qui interroge son rôle dans la reconfiguration des rapports de pouvoir.

3.2 Le numérique comme opium : aliénation et substitution

En s'inspirant de la formule marxienne selon laquelle la religion est « l'opium du peuple » (Marx, 1844), le numérique peut être appréhendé comme une forme contemporaine d'aliénation, un dispositif qui apaise les tensions sociales tout en les reproduisant sous une forme sublimée. Les plateformes sociales (Facebook, Instagram, TikTok, X), les services de diffusion en continu (Netflix, Spotify, Prime Video, Apple TV) ou les dispositifs de paiement dématérialisé (PayPal, cryptomonnaies) transforment les

interactions humaines en flux abstraits, tandis que les technologies de surveillance biométrique – reconnaissance faciale ou de l’iris, capteurs d’empreintes – intensifient le contrôle des corps et des subjectivités. Ces outils, en apparence anodins, s’inscrivent dans une économie de l’attention (Citton, 2014a) où le loisir numérique – jeux vidéo, pornographie en ligne, visionnage en rafale (*binge-watching*) – joue un rôle analogue aux *panem et circenses* de la Rome antique, captant les énergies collectives dans une immédieté causant la dépendance⁵.

Le téléphone intelligent, devenu une prothèse quasi organique, incarne cette emprise aliénante. Comme l’a souligné Bernard Stiegler (2008, voir aussi 2019), les technologies numériques court-circuitent les processus de subjectivation en substituant les relations directes par des médiations artificielles. Les liens sociaux, tissés à travers des écrans, engendrent une dépendance qui remplace le réel par une illusion de présence, un « rêve artificiel » où la temporalité humaine est phagocytée par le flux incessant des notifications. Cette substitution atteint son apogée avec la réalité virtuelle (VR) et les métavers, qui proposent des mondes alternatifs détournant l’individu de l’engagement politique ou collectif au profit d’une immersion solipsiste. Cette logique favorise ce que Stiegler nomme une « prolétarianisation cognitive », où la réflexion critique cède la place à une consommation passive et automatisée.

Les algorithmes, en tant que dispositifs binaires, amplifient cette aliénation en enfermant les individus dans des boucles de rétroaction. Les bulles de filtre (Pariser, 2011), alimentées par le marketing ciblé et la propagande computationnelle – comme les campagnes électorales sur les réseaux sociaux –, exploitent les biais cognitifs pour renforcer les polarisations et les enfermements identitaires. L’IA, avec des modèles comme ceux développés par OpenAI (Chat GPT), xAI (Grok), Deep Seek ou Mistral AI, introduit une nouvelle couche de complexité : en produisant des contenus statistiquement cohérents, mais pas nécessairement véridiques, elle brouille la frontière entre savoir et simulacre. Ce phénomène, que Jean Baudrillard (1981) aurait pu qualifier d’hyperréalité, soulève des questions épistémologiques cruciales : dans un monde où la vérité devient une construction algorithmique, comment distinguer le réel de l’illusion ?

5. Ce faisant, on va encore un pas plus loin dans le capitalisme lié à la dépendance (Pharo, 2018).

Le savoir, autrefois produit par le débat et la *disputatio*, se transforme en une boîte noire technologique, inaccessible et opaque.

3.3 Le numérique comme résistance : failles, contre-pouvoirs et réappropriations

Si le numérique exerce une emprise aliénante sur les sociétés contemporaines, il n'en demeure pas moins un espace traversé de failles et de potentialités subversives. Loin d'être un monolithe hégémonique, il révèle des fragilités intrinsèques – obsolescence, dysfonctionnements, limites matérielles – qui ouvrent des brèches exploitables pour la résistance. Cette hégémonie n'est en effet pas sans contrepoints. Des initiatives comme les logiciels libres, les réseaux décentralisés (p. ex. Mastodon) ou les mouvements de déconnexion témoignent de résistances face à cette uniformisation. Car, face à cette emprise, deux formes de réponse anthropologiques se dessinent. D'une part, la résistance active, incarnée par des pratiques de subversion telles que le sabotage des infrastructures (cyberattaques, coupures ciblées de câbles sous-marins) ou le *hacking* éthique, cherche à déstabiliser ces réseaux pour en révéler la fragilité constitutive. D'autre part, le retrait volontaire de l'hyperconnectivité – des mouvements comme les *digital detox* ou les communautés néo-luddites – s'apparente à une dissidence silencieuse, à une tentative de réappropriation de l'autonomie par la déconnexion. Ces pratiques, bien qu'elles soient marginales, interrogent la normativité de la connexion comme impératif social et politique.

Il s'agit dès lors aussi d'explorer comment ces interstices technologiques deviennent des terreaux de contre-pouvoirs, oscillant entre pratiques de sabotage physiques, réappropriations numériques et formes de retrait radical. Cette ambivalence du numérique, à la fois outil de domination et arène de contestation, nous semble pouvoir être analysée à travers trois dimensions : les résistances matérielles et géopolitiques, les mobilisations virtuelles et symboliques, et les subjectivités émergentes face à l'hyperconnectivité.

L'hégémonie numérique repose sur une infrastructure physique – serveurs, câbles sous-marins, satellites – dont la vulnérabilité matérielle constitue un point d'entrée pour la résistance. Comme le souligne Andreas Malm dans *How to Blow Up a Pipeline* (2021), l'obsolescence et les pannes (bogues, usure des composants) exposent la fragilité de ces systèmes, tandis que des pratiques de sabotage direct – destruction de caméras de surveillance, coupure de câbles transatlantiques – émergent comme des formes

de «guérilla technologique». Ces actes, souvent portés par des mouvements écologistes radicaux, s'inscrivent dans une géostratégie de la déconnexion visant à contrer l'hyperconnectivité extractiviste, responsable d'une empreinte carbone colossale (les centres de données consomment environ 2 % de l'électricité mondiale, selon certaines estimations). Cette tension illustre une dialectique entre la dépendance globale aux réseaux numériques et les tentatives de les démanteler au nom d'un impératif environnemental ou politique.

Parallèlement, les algorithmes, bien qu'ils soient conçus pour optimiser le contrôle, amplifient paradoxalement des dynamiques de résistance. En favorisant les biais de confirmation et les bulles de filtrage (Pariser, 2011), ils peuvent certes alimenter la désinformation et les théories conspirationnistes – pensons à la prolifération des discours QAnon sur X ou Telegram. Cependant, ces mêmes mécanismes permettent aussi la viralité de contre-narrations contestataires, comme les campagnes #BlackLivesMatter ou les appels à la désobéissance civile des Gilets jaunes en France (Eraly, 2019). Cette ambivalence souligne une porosité entre domination et subversion : le numérique est un amplificateur autant des radicalités réactionnaires que des mobilisations émancipatrices.

Historiquement, les mondes virtuels ont servi de laboratoires pour des formes de résistance symbolique et politique. Dès les années 2000, *Habbo Hotel*, un jeu en ligne populaire auprès des adolescents, a vu émerger des protestations virtuelles contre les restrictions imposées par les modérateurs : des avatars coordonnés bloquaient les espaces publics numériques, préfigurant les foules éclair (*flash mobs*) physiques. De manière plus structurée, entre 2006 et 2007, la Second Life Liberation Army (SLLA), menée par Marshal Cahill dans l'univers de Second Life, a revendiqué une consultation démocratique des résidents par la « Proposition 1769 ». Inspirée des luttes whigs contre l'absolutisme anglais au XVII^e siècle, cette initiative virtuelle visait à contester le pouvoir unilatéral des développeurs de Linden Lab. Ces exemples révèlent comment les espaces numériques, initialement conçus comme des lieux de divertissement ou d'évasion, se transforment en arènes politiques où se réinventent les répertoires d'action collective.

À une échelle plus globale, les *hackers*, tels que le collectif Anonymous, incarnent une forme paradigmatique de résistance numérique (Coleman, 2014). En détournant les outils technologiques – attaques par déni de service distribué (DDoS), fuites (*leaks*) de données sensibles – contre les

institutions étatiques ou corporatives, ils subvertissent l'ordre numérique de l'intérieur. Leur ethos, mêlant anarchisme et ludisme, illustre ce que James C. Scott (1990) appelle les « arts de la résistance⁶ » : des pratiques discrètes, mais efficaces, opérant dans les marges du système. Il n'est pas sans rappeler ce que Michel de Certeau (1980) dénomme la tactique du faible opposée à la stratégie du dominant. Par ailleurs, les microréseaux décentralisés – comme les groupes WhatsApp ayant soutenu la résistance à Jair Bolsonaro au Brésil entre 2018 et 2022 – montrent comment des outils banalisés deviennent des infrastructures logistiques pour la contestation, échappant temporairement à la surveillance centralisée.

Face à l'hyperconnectivité, des formes de résistance plus introspectives émergent aussi, portées par des subjectivités qui oscillent entre retrait et réappropriation. Les *digital nomads*, ces travailleurs nomades exploitant la mobilité numérique pour échapper aux contraintes du salariat sédentaire, réinventent les rapports au travail et à l'espace (Woldoff et Litchfield, 2021). À l'inverse, les *no life*, ces ermites numériques qui se coupent volontairement du flux social pour s'immerger dans des univers virtuels, incarnent un retrait radical distinct du phénomène japonais des *hikikomori*, davantage ancré dans un contexte socioculturel particulier (Servais, 2017). Ces figures traduisent une ambivalence : si elles refusent le productivisme imposé par le capitalisme numérique, elles restent dépendantes de ses infrastructures.

Un autre mouvement significatif est celui de la « grande démission » post-COVID, conceptualisée anticipativement par David Graeber dans *Bullshit Jobs* (2018) et complétée par Yves Citton (2014a, 2014b) dans ses réflexions sur l'économie de l'attention. Ce phénomène, amplifié par les réseaux sociaux comme Reddit (via le *subreddit* r/antiwork), reflète un rejet collectif du flux incessant de la productivité numérique, où des outils comme Zoom ou Slack sont perçus comme des chaînes invisibles. Dans des contextes plus extrêmes, des communautés déconnectées – en Alaska, au Yukon ou dans certaines régions rurales ou de montagnes – s'opposent frontalement aux hyperconnectés, revendiquant une autonomie hors des réseaux. Ces tensions entre connexion et déconnexion interrogent la possibilité d'une existence hors du paradigme numérique, un défi que les mouvements écologistes radicaux, inspirés par Malm, traduisent en actes concrets de sabotage.

6. Sur les mouvements sociaux ou de résistances numériques, voir aussi les chapitres 11 et 12 du magistral livre de Harcourt (2015).

Le numérique, en somme, se révèle un objet technique profondément ambivalent. Amplificateur de dominations autant que de contestations, il incarne une dialectique entre contrôle et subversion, où les failles du système – matérielles, symboliques ou existentielles – deviennent des espaces de lutte. Cette dualité invite à repenser les catégories classiques de l'anthropologie politique : le pouvoir n'est plus seulement imposé d'en haut, mais négocié, détourné et réinventé dans les interstices d'un monde hyperconnecté. Une analyse plus poussée pourrait croiser ces observations avec les théories des communs numériques (Ostrom, 1990) ou les perspectives décoloniales, pour s'interroger sur la façon dont ces résistances s'articulent dans des contextes globaux inégalitaires.

4. REPENSER LE POUVOIR À L'AUNE DES ENJEUX TECHNOLOGIQUES : UNE ANTHROPOLOGIE DES DYNAMIQUES NUMÉRIQUES

Les technologies numériques, en tant que dispositifs sociotechniques, reconfigurent également les architectures du pouvoir dans les sociétés contemporaines, oscillant entre des logiques de dépendance systémique, de domination asymétrique et d'hybridation ontologique. Elles recomposent les rapports sociaux, subvertissent les hiérarchies traditionnelles et donnent naissance à de nouvelles formes de résistance, tout en posant des défis fondamentaux à la gouvernance, à la production du savoir et à l'adaptabilité des collectifs humains. Quatre axes analytiques nous semblent se dégager à cet égard : la connexion comme vecteur ambivalent de dépendance et de domination, la société du savoir confrontée à l'infobésité et aux régimes algorithmiques, l'émergence d'une société hybride où les frontières entre en ligne et hors ligne s'effacent, et finalement, les formes renouvelées de robustesse face à l'impératif d'agilité imposé par les infrastructures technologiques.

4.1 La connexion comme dépendance et comme domination : une anthropologie des infrastructures numériques

Dans les sociétés contemporaines, la connexion s'impose comme une condition ontologique de l'existence sociale, un *primum movens* qui sous-tend toutes les sphères de la vie collective – de la production économique (énergie, agriculture, industrie) aux pratiques culturelles (loisirs, création artistique), en passant par la transmission des savoirs. Cette omniprésence des infrastructures numériques interconnectées – réseaux 5G, informatique

en nuage (*cloud computing*), plateformes sociales – met à mal l'idéologie moderne de l'individu-sujet, cet *homo autonomus* pensé par les Lumières comme souverain et indépendant. À sa place émerge un sujet connecté, immergé dans une dépendance systémique où la panne (*blackout* numérique) ou la déconnexion deviennent des menaces existentielles. Cette condition appelle une relecture anthropologique des notions de *reliance* et d'agentivité, dans la lignée des travaux de Bruno Latour (1991 et 2012) sur les réseaux sociotechniques, où l'humain n'est plus un actant isolé, mais un nœud dans une toile d'interdépendances hybrides.

Sur le plan de la domination, les technologies numériques redessinent les contours du pouvoir en amplifiant les asymétries entre actants humains et non humains. La question du « droit des robots », évoquée par certains juristes et philosophes comme une extension analogique du droit des animaux (Singer, 2012), bouscule les hiérarchies anthropocentriques en posant la possibilité d'une agentivité juridique pour des entités algorithmiques. Plus encore, les dispositifs de contrôle social – surveillance algorithmique, reconnaissance biométrique, traçage des données – consacrent une gouvernance panoptique où les gouvernés sont réduits à des flux de métadonnées exploitables. Gérald Bronner, dans *Apocalypse cognitive* (2021), diagnostique une crise épistémique liée à l'abondance informationnelle des réseaux sociaux, où la vérité se dissout dans une cacophonie non hiérarchisée. Sa proposition d'une régulation internationale du « marché des idées », fondée sur un consensus scientifique, vise à rétablir une épistémologie stable. Cependant, cette hypothèse, si elle séduit par son ambition rationaliste, risque d'inaugurer une technocratie épistémique où la science, loin d'être un espace dialogique, deviendrait un instrument de légitimation du pouvoir, au détriment des pluralismes culturels et des savoirs situés (Haraway, 1988).

4.2 La société du savoir à l'épreuve de l'infobésité et du *big data* : une épistémologie en crise

Dans un monde saturé d'information, l'infobésité – ce déluge de données textuelles, visuelles et sonores – et l'émergence du *big data* comme paradigme analytique bouleversent les régimes de production, de circulation et de légitimation des savoirs. L'indexicalité, entendue comme la capacité à ancrer une pensée dans son contexte sociohistorique, devient un enjeu crucial face à des flux numériques déterritorialisés et décontextualisés. Les algorithmes, en tant que médiateurs invisibles, trient,

hiérarchisent et présentent l'information selon des logiques opaques, remodelant ainsi les cosmologies individuelles et collectives. Comme le souligne Bernard Stiegler (2016), cette automatisation de la cognition externalisée dans les machines fragilise la *noèse* – la capacité réflexive de l'esprit humain – et appelle une nouvelle économie de la connaissance.

Cette transformation impose une refonte des pratiques éducatives et des habitus critiques. La littératie médiatique et technologique devient une compétence anthropologique essentielle, permettant aux individus de décoder les biais algorithmiques, de démêler les narrations concurrentes et de naviguer dans cet écosystème informationnel. Le pouvoir, dans ce contexte, ne réside plus seulement dans l'accès à l'information, mais dans la maîtrise des infrastructures qui la produisent et la structurent – des géants technologiques comme Google ou Meta aux algorithmes *open source* qui sous-tendent les communs numériques. Une anthropologie du numérique doit dès lors interroger les rapports de force qui se jouent dans cette « société du savoir », où les inégalités épistémiques renforcent les hiérarchies sociales préexistantes.

4.3 Vers une société hybride : l'ontologie des mondes en ligne et hors ligne

L'effacement progressif des frontières entre le physique et le numérique donne naissance à une société hybride, où les interactions humaines se déploient dans un continuum ontologique entre le tangible et le virtuel. Cette hybridation soulève des interrogations inédites, comme l'enquête récente sur le « suicide » d'un robot en Corée du Sud (2024), qui remet en question la valeur accordée aux entités numériques et leur inscription dans des cadres moraux et juridiques⁷. Les projets de métavers, de leurs prémices avec *Habitat* (1985) et *Second Life* (2003) jusqu'à l'échec commercial de Meta en 2021, révèlent une tension constitutive : si les concepteurs ambitionnent de façonner des réalités alternatives centralisées, les usagers, par leur créativité imprévisible, détournent ces espaces vers des usages organiques et décentralisés. Des plateformes comme *World of Warcraft*, *Roblox*, *Minecraft* ou *VR Chat* incarnent ainsi des métavers émergents, où les communautés développent des narrations mythiques, des rites collectifs et des hiérarchies propres, échappant aux intentions originelles des développeurs.

7. Voir Marie Dupin (2024).

Cette dialectique entre design et appropriation illustre une hybridité vécue, où le pouvoir s'exerce et se conteste à la croisée des mondes. L'infiltration de *World of Warcraft* par la National Security Agency (NSA) en 2013, visant à surveiller les interactions des joueurs, montre comment les espaces virtuels deviennent des extensions du biopouvoir étatique (Foucault, 1976). En Corée du Sud, la reconnaissance juridique de collectifs en ligne – comme les guildes ou les communautés d'adeptes (*fandoms*) – témoigne de l'émergence d'une autochtonie digitale, où ces groupes se dotent d'une identité sociale autonome, avec ses mythes (récits fondateurs), ses rites (événements comme les raids ou les conventions) et ses conflits internes. Dans *World of Warcraft*, les guildes reproduisent des logiques de gouvernance et de transmission qui rappellent les structures claniques ou féodales⁸, défiant les prédictions d'effondrement du jeu dès 2009. Cette hybridité redéfinit le pouvoir comme une force qui transcende les dualismes en ligne/hors ligne, invitant l'anthropologie à repenser les catégories de la socialité contemporaine.

4.4 De l'agilité imposée à la robustesse collective : une résilience anthropologique

L'injonction contemporaine à l'agilité – «il faut s'adapter», selon la formule critique de Barbara Stiegler (2019) – s'impose comme un leitmotiv néolibéral face aux disruptions technologiques. Pourtant, en réponse à cette norme d'adaptabilité individuelle, de nouvelles formes de robustesse (Hamant, 2022, 2023 et 2024) collective émergent comme des contre-modèles anthropologiques. Le cas de Wikipédia, analysé par Lionel Scheepmans (2023), illustre une gouvernance négociée entre une institution centralisée (la Fondation Wikimedia) et une communauté de contributeurs décentralisée, marquée par des tensions dialectiques entre contrôle et autonomie. Scheepmans y voit une métaphore des dynamiques de pouvoir dans le numérique : une coconstruction fragile, mais résiliente. De même, Christophe Lazaro (2008), étudiant les communautés du logiciel libre comme Debian et Ubuntu, met en lumière des modèles horizontaux où le code devient un outil de résistance à la centralisation capitaliste et à l'extractivisme numérique.

Ces exemples incarnent une robustesse alternative, ancrée dans la coopération, la réciprocité et la résilience collective, par opposition à

8. Voir le chapitre 5 de Servais (2020a).

l'individualisme adaptatif promu par les logiques néolibérales. Le pouvoir, dans ce paradigme, se déplace des structures verticales de domination vers des capacités d'auto-organisation communautaire, capables de faire face aux pressions des infrastructures technologiques et des marchés globalisés. Cette robustesse redéfinit les rapports de force en offrant une réponse anthropologique aux dépendances et aux dominations numériques, où la solidarité et les communs deviennent des leviers de transformation sociale.

5. CONCLUSION

À travers une approche socio-anthropologique du numérique, dont l'IA, nous avons exploré la manière dont les technologies numériques transforment en profondeur les imaginaires collectifs, les dynamiques sociales et les architectures du pouvoir dans les sociétés contemporaines. Nous avons proposé ainsi une lecture multidimensionnelle de l'ère numérique. Loin de nous limiter à une analyse instrumentale, nous avons tenté de montrer que les outils numériques – du téléphone intelligent aux plateformes algorithmiques et à l'IA – ne sont pas de simples artefacts, mais des forces actives qui redessinent les rapports au monde, oscillant entre une immanence hyperconnectée et des formes de transcendance réinventées. Le parallèle entre le chapelet, vecteur d'un lien spirituel supra-social, et le téléphone intelligent, emblème d'une immédiateté collective immanente, illustre cette continuité symbolique dans la quête humaine de connexion à plus grand que soi, tout en révélant une rupture paradigmatique : le passage d'un imaginaire vertical à une horizontalité médiatisée.

Cette reconfiguration des imaginaires, analysée à travers les perspectives de Durkheim, Weber, Castoriadis ou encore Morin, met en évidence leur rôle toujours instituant à l'ère du numérique, non plus seulement comme reflets passifs du réel, mais comme moteurs actifs de la socialité. Les technologies numériques, en s'infiltrant dans toutes les sphères de l'existence – des pratiques intimes aux structures économiques et politiques –, deviennent des infrastructures fondamentales de l'expérience contemporaine, générant des récits qui oscillent entre utopies technologiques et dystopies critiques. Cette dualité narrative, incarnée par des figures comme les *hackers* ou les communautés de *gamers*, traduit une ambivalence constitutive : le numérique promet émancipation et proximité, tout en engendrant dépendance et isolement, comme l'avait anticipé Sherry Turkle (2011). Parallèlement, la consommation de contenus préformatés, orchestrée par les logiques capitalistes des GAFAM, s'apparente à une guerre des imaginaires où la

standardisation des symboles – emojis, notifications – sacrifie la diversité au profit d'une efficacité et d'une émotion consuméristes.

Les paradoxes inhérents à ces transformations, explorés dans la deuxième partie de ce texte, soulignent une tension dialectique entre aliénation et résistance. Le numérique, tel un « opium » contemporain au sens marxien, apaise les tensions sociales tout en les reproduisant sous une forme sublimée, notamment par une économie de l'attention qui phagocyte la temporalité humaine. Pourtant, ce même espace technologique révèle des failles exploitables : des actes de sabotage matériel aux mobilisations virtuelles portées par des collectifs comme Anonymous, les résistances s'inventent dans les interstices du système. Ces contre-pouvoirs, qu'ils soient physiques ou symboliques, attestent de la porosité du numérique, à la fois outil de domination et arène de subversion, où les subjectivités émergentes – *digital nomads*, *no life*, autochtones digitaux – réinventent les rapports à l'hyperconnectivité.

Enfin, repenser le pouvoir à l'aune de ces dynamiques numériques exige une socio-anthropologie attentive aux hybridations ontologiques et aux nouvelles formes de robustesse collective. La connexion, devenue une condition *sine qua non* de l'existence sociale, consacre une dépendance systémique qui fragilise l'idéal d'autonomie des Lumières, tandis que l'infobésité et les régimes algorithmiques bouleversent les régimes épistémiques. Face à l'injonction néolibérale à l'agilité, des modèles comme Wikipédia ou les logiciels libres incarnent une résilience alternative, fondée sur la coopération et les communs. Cette réflexion, croisant héritages classiques et apports contemporains – de Latour à Haraway –, invite à dépasser les binarismes technophiles/technophobes pour saisir le numérique comme un laboratoire sociologique et anthropologique. À l'ère numérique, l'humanité se tient ainsi à la croisée des chemins, entre assujettissement aux infrastructures technologiques et réappropriation créative des possibles, où le symbolique et le technique s'entrelacent pour façonner un avenir incertain, mais riche de potentialités.

RÉFÉRENCES

- Adams, Tyrone L., et Stephen A. Smith, *Electronic Tribes: The Virtual Worlds of Geeks, Gamers, Shamans, and Scammers*, Austin, University of Texas Press, 2008.
- Appadurai, Arjun, *Modernity at Large: Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1996.

- Auray, Nicholas, « Pirates en réseau : détournement, prédation et exigence de justice », *Esprit*, n° 7, 2009, p. 168-179.
- Barlow, John Perry, « Déclaration d'indépendance du cyberspace », dans Olivier Blondeau et Florent Latrive (dir.), *Libres enfants du savoir numérique : une anthropologie du « Libre »*, Paris, Éditions de l'Éclat, 2000, p. 47-54, <<https://doi.org/10.3917/ecla.blond.2000.01.0047>>.
- Baudrillard, Jean, *Simulacres et simulation*, Paris, Galilée, 1981.
- Benasayag, Miguel, et Angélique del Rey, *Plus jamais seul : le phénomène du téléphone portable*, Paris, Bayard, 2006.
- Boellstorff, Tom, *Coming of Age in Second Life: An Anthropologist Explores the Virtually Human*, Princeton, Princeton University Press, 2008.
- Boellstorff, Tom, *Un anthropologue dans Second Life : une expérience de l'humanité virtuelle*, traduit et révisé par Gregory Dhen et Olivier Servais, Louvain-la-Neuve, Academia, 2013.
- Bouguerra, Ines, et Claude Vautier, « Avant-propos : le retour du religieux », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, vol. 18, n° 1, 2022, p. 15-19.
- Bronner, G  rald, *Apocalypse cognitive*, Paris, Presses universitaires de France, 2021.
- Carr, Nicholas, *The Shallows: What the Internet Is Doing to Our Brains*, New York, W. W. Norton & Company, 2010.
- Castoriadis, Cornelius, *L'institution imaginaire de la soci  t  *, Paris, Seuil, 1975.
- Castro,   ngel, et Juan Ram  n Barrada, « Dating Apps and Their Sociodemographic and Psychosocial Correlates: A Systematic Review », *International Journal of Environmental Research and Public Health*, vol. 17, n   18, 2020, <<https://doi.org/10.3390/ijerph17186500>>.
- Chamayou, Gr  goire, *Th  orie du drone*, Paris, La Fabrique, 2013.
- Citton, Yves, *L'  conomie de l'attention : nouvel horizon du capitalisme ?*, Paris, La D  couverte, 2014a.
- Citton, Yves, *Pour une   cologie de l'attention*, Paris, Seuil, 2014b.
- Coleman, Gabriella, *Hacker, Hoaxer, Whistleblower, Spy: The Many Faces of Anonymous*, Londres, Verso, 2014.
- De Certeau, Michel, *L'invention du quotidien*, t. 1, *Arts de faire*, Paris, Union G  n  rale d'  ditions, 1980.
- Dobbelaere, Karel, *Secularization: An Analysis at Three Levels*, Bruxelles, Peter Lang, 2002.
- Dupin, Marie, « Cor  e du Sud : un robot fonctionnaire est soup  onn   d'avoir mis fin    ses jours! », *Franceinfo*, 28 juin 2024, <https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/dans-la-peau-de-l-info/coree-du-sud-un-robot-fonctionnaire-est-soupconne-d-avoir-mis-fin-a-ses-jours_6602616.html>.
- Durkheim,   mile, *Les formes   l  mentaires de la vie religieuse*, Paris, Presses universitaires de France, 1912.

- Eraly, Alain, *Une démocratie sans autorité?*, Toulouse, Éditions Erès, 2019.
- Firth, Joseph, John Torous, Brendon Stubbs, Josh A. Firth, Genevieve Z. Steiner, Lee Smith, Mario Alvarez-Jimenez, John Gleeson, Davy Vancampfort, Christopher J. Armitage et Jerome Sarris, « The "Online Brain": How the Internet May Be Changing Our Cognition », *World Psychiatry*, vol. 18, n° 2, 2019, p. 119-129, <<https://doi.org/10.1002/wps.20617>>.
- Foucault, Michel, *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.
- Foucault, Michel, *Histoire de la sexualité*, t. 1, *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976.
- Godelier, Maurice, *Au fondement des sociétés humaines : ce que nous apprend l'anthropologie*, Paris, Albin Michel, 2007.
- Godelier, Maurice, *L'imaginé, l'imaginaire et le symbolique*, Paris, CNRS Éditions, 2015.
- Graeber, David, *The Utopia of Rules: On Technology, Stupidity, and the Secret Joys of Bureaucracy*, Brooklyn, Melville House, 2015.
- Graeber, David, *Bullshit Jobs: A Theory*, New York, Simon & Schuster, 2018.
- Hamant, Olivier, *La troisième voie du vivant*, Paris, Odile Jacob, 2022.
- Hamant, Olivier, *Antidote au culte de la performance : la robustesse du vivant*, Paris, Gallimard, 2023.
- Hamant, Olivier, *De l'incohérence : philosophie politique de la robustesse*, Paris, Odile Jacob, 2024.
- Haraway, Donna J., « A Manifesto for Cyborgs: Science, Technology, and Socialist-Feminism in the 1980s », *Socialist Review*, vol. 15, n° 2, 1985, p. 65-107.
- Haraway, Donna, « Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », *Feminist Studies*, vol. 14, n° 3, 1988, p. 575-599.
- Harcourt, Bernard E., *La société d'exposition : désir et désobéissance à l'ère numérique*, Paris, Seuil, 2015.
- Helmreich, Stefan, *Silicon Second Nature: Culturing Artificial Life in a Digital World*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 1998.
- Illich, Ivan, *Tools for Conviviality*, New York, Harper & Row, 1973.
- Lagneaux, Séverine, et Olivier Servais, « De la traite robotisée au raid d'avatars : incorporation et virtualisation », *Parcours anthropologiques*, vol. 9, n° 1, 2014, p. 73-100.
- Latour, Bruno, *Nous n'avons jamais été modernes : essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, 1991.
- Latour, Bruno, *Enquête sur les modes d'existence : une anthropologie des modernes*, Paris, La Découverte, 2012.

- Lazaro, Christophe, *La liberté logicielle: une ethnographie des pratiques d'échange et de coopération au sein de la communauté Debian*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2008.
- Liegey, Vincent, *Décroissance: fake or not?*, Paris, Tana éditions, 2021.
- Liogier, Raphaël, et Olivier Servais (dir.), «Les eschatologies technoscientifiques (II^e partie) / Techno-scientific eschatologies (Part II)», *Social Compass*, vol. 64, n° 1, 2017, p. 3-5.
- Malm, Andreas, *How to Blow Up a Pipeline*, Londres, Verso, 2021.
- Marx, Karl, «Zur Kritik der Hegelschen Rechtsphilosophie» [Introduction de la *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel*], *Deutsch-französische Jahrbücher*, février 1844.
- McLuhan, Marshall, *Understanding Media: The Extensions of Man*, New York, McGraw-Hill, 1964.
- Morin, Edgar, *La Méthode*, 6 tomes, Paris, Seuil, 1977-2004.
- Morin, Edgar, *La Méthode*, 2 volumes, Paris, Seuil, 2008.
- Morin, Edgar, *La méthode de La Méthode: le manuscrit perdu*, Paris, Actes Sud, 2024.
- Morozov, Evgeny, *Pour tout résoudre, cliquez ici: l'aberration du solutionnisme technologique*, Limoges, Fyp éditions, 2014.
- Ostrom, Elinor, *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.
- Pariser, Eli, *The Filter Bubble: What the Internet Is Hiding From You*, New York, Penguin Press, 2011.
- Pharo, Patrick, *Le capitalisme addictif*, Paris, Presses universitaires de France, 2018.
- Rosenfeld, Michael J., Reuben J. Thomas et Sonia Hausen, «Disintermediating Your Friends: How Online Dating in the United States Displaces Other Ways of Meeting», *Proceedings of the National Academy of Sciences*, vol. 116, n° 36, 2019, p. 17753-17758, <<https://doi.org/10.1073/pnas.1908630116>>.
- Scheepmans, Lionel, *Le mouvement Wikimédia: une révolution culturelle oubliée*, Wikilivres, 2023, <https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/8/88/Le_mouvement_Wikim%C3%A9dia_%E2%80%94_Wikilivres.pdf>.
- Scott, James C., *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts*, New Haven, Yale University Press, 1990.
- Servais, Olivier, «L'eschatologie “No life” : incorporation et avatarisation d'érémitisme digital», *Social Compass*, vol. 64, n° 1, 2017, p. 42-59.
- Servais, Olivier, *Dans la peau des gamers: anthropologie d'une guilde de World of Warcraft*, Paris, Karthala, 2020a.
- Servais, Olivier, *Jeu vidéo, nouvel opium du peuple?*, Paris, Karthala, 2020b.
- Servais, Olivier, et Raphaël Liogier, «Transhumanism, Robotics and no Life», *Social Compass*, vol. 64, n° 1, 2017, p. 3-5.

- Singer, Peter, *La libération animale*, Paris, Payot, 2012 [1^{re} éd. 1975].
- Stiegler, Barbara, « *Il faut s'adapter* » : *sur un nouvel impératif politique*, Paris, Gallimard, 2019.
- Stiegler, Bernard, *Économie de l'hypermatériel et psychopouvoir*, Paris, Galilée, 2008.
- Stiegler, Bernard, *Dans la disruption : comment ne pas devenir fou ?*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2016.
- Stiegler, Bernard, *Qu'appelle-t-on panser ?*, t. 1, *L'immense régression*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2019.
- Turkle, Sherry, *Life on the Screen: Identity in the Age of the Internet*, New York, Simon & Schuster, 1995.
- Turkle, Sherry, *Alone Together: Why We Expect More From Technology and Less From Each Other*, New York, Basic Books, 2011.
- Weber, Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Plon, 1964.
- Woldoff, Rachael A., et Robert C. Litchfield, *Digital Nomads: In Search of Freedom, Community, and Meaningful Work in the New Economy*, New York, Oxford University Press, 2021.

CHAPITRE 3

L'insoutenable glissement lexicologique de l'intelligence artificielle

LYSE LANGLOIS

1. INTRODUCTION

L'intelligence artificielle (IA) est un « acteur perturbateur » – une formule qui, en apparence, peut sembler anodine. Elle a pourtant été récemment prononcée, de manière presque délibérée, par un chercheur en IA lors d'une discussion à caractère institutionnel portant sur l'évolution de la technologie. Si le terme *perturbateur* attire spontanément l'attention, c'est plutôt le mot *acteur* qui interpelle. Dès lors, nous nous sommes demandé si cette notion de *perturbation* visait, de manière implicite ou stratégique, à influencer les représentations collectives de l'IA au sein des sphères politique, scientifique et économique. Autrement dit, en qualifiant l'IA d'*acteur perturbateur*, ne s'agit-il pas seulement de reconnaître son effet transformationnel, mais aussi de construire un récit qui lui attribue, en apparence, une forme d'intention? C'est à partir de cette réflexion et à la suite de l'invitation du XXII^e Congrès de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF), tenu à l'Université d'Ottawa du 8 au 12 juillet 2024, que nous sommes intervenus sur « Les enjeux du numérique et de l'IA entre pratiques et savoirs ». Les échanges lors de cet

événement nous ont permis de mieux réfléchir à trois questions qui ont servi de toile de fond à cette réflexion. Comment les nouvelles technologies façonnent-elles nos imaginaires et notre rapport au monde ? Quels paradoxes ces nouvelles technologies produisent-elles dans nos sociétés ? Et comment le pouvoir peut-il être repensé au regard de ces enjeux ?

2. LE POUVOIR DE BARATINER¹ : UN POUVOIR DÉRIVÉ

Présenter la technologie de l'IA comme un agent perturbateur contribue à façonner un récit qui légitime certaines dynamiques de pouvoir, qu'elles relèvent de l'innovation, de la régulation ou de la gouvernance technologique. Ce glissement sémantique – où l'IA passe de simple outil technique à véritable *acteur* doté d'intentionnalité ou d'agent – mérite alors d'être interrogé dans le cadre des sciences sociales. Ce glissement conceptuel – souvent ignoré, bien qu'il soit essentiel – constitue en réalité « l'éléphant dans la pièce ». Il marque le passage d'une conception de l'IA comme simple outil technique, au sens de Jacques Ellul (1954), à celle d'un acteur à part entière. Dans la lignée de la théorie de l'acteur-réseau, développée dans les années 1980 par Michel Callon, Bruno Latour et Madeleine Akrich², l'IA est prise en compte dans les analyses et représente un objet ayant une capacité d'agir (grâce à l'apprentissage profond), de transformer et d'orienter les réseaux sociotechniques, au même titre que les humains.

Le langage n'est jamais neutre, disait Bourdieu : il constitue un véritable instrument de pouvoir. À l'heure des avancées des grands modèles de langage, nous observons une transformation profonde dans la manière dont les technologies sont représentées, interprétées et intégrées, tant dans nos sociétés que dans les processus décisionnels publics. Comme l'a souligné Latour, nous faisons pleinement l'expérience de la technologie en tant qu'acteur perturbateur qui reconfigure la réalité et transforme les dynamiques sociales. Cette dynamique soulève plusieurs enjeux fondamentaux, dont deux centraux liés à l'anthropomorphisation des technologies et la performativité du langage (ou énonciation performative) tels qu'ils ont été avancés par le philosophe britannique J. L. Austin (1970)

-
1. Le mot *baratiner* a été utilisé par le philosophe Jocelyn Maclure dans un article paru dans *La Presse* le 18 janvier 2023. Nous avons trouvé ce mot fort approprié pour illustrer ce glissement sémantique.
 2. Tous des chercheurs du Centre de sociologie de l'innovation de Mines ParisTech, appuyés sur les travaux de Bruno Latour et Steve Woolgar (1979).

dans les années 1950. La performativité par le langage joue un rôle central dans les dynamiques sociotechniques, en particulier dans le secteur technologique marqué par l'émergence des systèmes d'IA générative et des IA agentiques. Ces systèmes ne se contentent pas de traiter ou de reproduire du langage, ils produisent des effets concrets sur les représentations, les pratiques sociales, les décisions. Ces effets ont pour corollaire de participer à la reconfiguration des rapports entre humains, machines et institutions au sein de régimes contemporains de gouvernementalité technologique.

3. LA PERFORMATIVITÉ DU LANGAGE ET SES EFFETS

Les effets de cette performativité linguistique sur la société interrogent les conditions de la démocratisation et les inégalités qui en découlent. Qui a le pouvoir d'énoncer? De produire des discours «légitimes» et au nom de qui? Quelle est la vision du monde qui nous est proposée? Ces questions renvoient non seulement à la circulation inégale du langage performatif, mais aussi aux rapports de pouvoir symbolique qui en découlent. La parole n'est jamais neutre, *elle agit, elle classe, elle gouverne* (Bourdieu, 1982). Selon les linguistes Maria Candea et Laélia Véron (2019, p. 90): «Le langage peut être autant un instrument de domination que de déconstruction de cette domination. On peut donc se saisir du langage dans une démarche de liberté et d'émancipation.»

Dans le contexte des développements des technologies de l'IA, il devient essentiel de s'interroger sur qui programme ces discours, dans quel but et avec quelles répercussions. Jonathan L. Zittrain³ (2025) affirme: «Les grands modèles linguistiques ne se contentent pas de décrire les relations entre les mots et les concepts; ils assimilent également des stéréotypes qu'ils recomposent à la volée⁴.» Effectivement, les technologies d'IA reposent sur le traitement automatique du langage et sont construites à partir de corpus de données massives tout aussi porteurs d'inégalités, de biais et de structures de domination linguistique (Gentelet, 2023). Comme l'affirme la philosophe Shannon Vallor (2024), l'IA agit comme un miroir qui reflète, amplifie et déforme. Ce processus nous donne l'illusion d'objectivité associée aux données.

3. Zittrain est professeur de droit de l'Internet et des technologies à Harvard, il a écrit un article paru en 2025 dans *The Atlantic*.

4. Traduction libre.

Ces systèmes d'IA, bien qu'ils soient empreints des biais de leurs concepteurs et des données qui les alimentent, peuvent faire l'objet de processus de reprogrammation et de débiaison visant à en corriger les dérives et à renforcer leur inclusivité. Toutefois, cette reprogrammation n'est pas encore robuste. Dans le rapport dirigé par Yoshua Bengio intitulé *International AI Safety Report* déposé lors du Sommet de Paris en février 2025, il est souligné que : « il est difficile de savoir quand les biais ont été suffisamment réduits, ce qui rend ces défis particulièrement prononcés dans les questions liées aux biais⁵ » (Bengio, 2025, p. 96). Il ajoute qu'il est complexe d'éliminer les biais dans les modèles d'IA en raison de la diversité des biais possibles et de l'absence de critères clairs.

Malgré la complexité à atténuer les biais existants dans les données, on assiste à une prise de conscience croissante quant à la nécessité d'intégrer des langues minorées et des référents culturels pluriels dans la conception et l'entraînement de ces technologies. Ces démarches s'appuient notamment sur le concept de découvrabilité des contenus culturels, concept promu par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et dans le rapport dirigé par Véronique Guèvremont (2019). Ces démarches de reconnaissance visent à rendre visibles et accessibles les productions culturelles et linguistiques souvent marginalisées par les logiques dominantes portées par l'industrie des plateformes. Reconnaître et valoriser cette diversité linguistique et culturelle ne relève pas seulement d'un impératif éthique, mais constitue aussi une voie vers des usages de l'IA porteurs d'émancipation, de justice cognitive et de reconnaissance symbolique pour des communautés longtemps invisibilisées. C'est aussi redonner une voix en reconnaissant leurs identités, leurs cultures, leurs processus créatifs et leurs façons de faire qui dépassent la simple accessibilité. Ce processus qui vise à faire pression sur l'industrie technologique s'inscrit aussi dans une dynamique de respect, d'autodétermination et de valorisation des patrimoines culturels et linguistiques. En mai 2025, le Québec a déposé le projet de loi n° 109, la *Loi affirmant la souveraineté culturelle du Québec et édictant la Loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique*⁶.

5. Traduction libre.

6. Pour plus d'information sur le projet de loi n° 109, voir : <<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/culture-communications/documents/decouvrabilite-donnees-ouvertes/Napperon-PL109-decouvrabilite.pdf>>.

Ces deux versants – émancipation et domination – rappellent que les grands modèles de langage et la performativité qui en découle et qui ressurgit dans la sphère publique par une certaine orientation du narratif sur l'IA peuvent être redirigés par une forte mobilisation et une volonté politique qui permettent d'élargir cette vision du monde et l'abus de position dominante. La protection et la promotion de la diversité des contenus culturels représentent des enjeux fondamentaux à l'ère du numérique.

4. CE GLISSEMENT QUI DEVIENT INSOUTENABLE

Pour bien comprendre le glissement qui s'est opéré subrepticement au cours des années et le renforcement dominant de certains acteurs de l'industrie technologique sur le narratif public, il s'avère important de faire un bref retour en arrière pour saisir les grandes étapes de développement des systèmes d'IA.

Les avancées qu'a connues l'IA ont été portées par l'essor de l'apprentissage automatique et des réseaux de neurones profonds (notamment les travaux de Bengio) qui ont été rendus possibles par l'accès à des données massives et une puissance de calcul accrue. L'émergence des IA génératives dans les années 2020 et des grands modèles de langage, tels que GPT ou BERT, marque un tournant décisif : le changement sémantique devient alors particulièrement manifeste et structurant dans nos interactions avec les technologies. Ainsi, l'IA n'est plus un traitement automatisé tel qu'il a été pensé au départ, mais se dote d'un statut discursif⁷ d'agent capable de « décider », d'« influencer » et de « transformer » des environnements complexes. Ce changement de statut trouve écho dans la mise en garde faite par Langdon Winner (1986), qui critique le fait que les innovations technologiques avancent sans freins dans une logique de bulldozer technologique qui roule coûte que coûte sans considération pour les implications sociales, culturelles et éthiques. Cela a pour effet de reconfigurer les frontières entre humain et non-humain, entre la technique et le politique. L'enjeu ne réside pas uniquement dans l'amélioration des performances, de la robustesse ou de la sécurité des modèles algorithmiques, mais dans la réflexion plus profonde à la finalité sociale de leur conception et de leur déploiement dans un processus démocratique. Pour qui ces modèles sont-ils conçus ? Par qui sont-ils développés ? Et selon quelle logique politique

7. À cet effet, voir le rapport de Benjamin Pajot (2024), *Les risques de l'IA. Enjeux discursifs d'une technologie stratégique*.

le langage est-il automatisé, orienté, voire instrumentalisé dans la sphère publique? À la lumière des avancées récentes en neurosciences computationnelles qui offrent de nouvelles perspectives sur les mécanismes cognitifs, les processus d'apprentissage, de même que sur l'assujettissement qui en découle, il devient possible et nécessaire de remettre en question la manière dont l'IA simule, réinterprète certaines fonctions humaines comme la compréhension du langage ou la prise de décision.

Cette réflexion invite également à élargir notre regard aux environnements numériques dans lesquels évoluent les jeunes, notamment en ce qui concerne leur exposition croissante aux écrans et aux réseaux sociaux, souvent régulés par des algorithmes opaques. Les recherches en neurosciences computationnelles révèlent en effet que ces environnements numériques peuvent exercer une influence profonde sur le développement cérébral des jeunes, en modifiant leur attention, leur mémoire, leur régulation émotionnelle et leur capacité à discerner de manière critique ce qui relève, par exemple, du faux, de la gratification qui peut générer de la dépendance (Colin, 2020; Institut de la statistique du Québec, 2022; Sergerie, 2023). Comprendre comment les systèmes neuronaux traitent les flux d'informations en continu permet aujourd'hui d'alerter sur les effets potentiellement délétères d'une exposition précoce et intensive aux interfaces numériques. Face à l'ampleur du phénomène de dépendance, on a vu apparaître des initiatives gouvernementales visant à mieux comprendre et encadrer ces usages du numérique. Le gouvernement du Québec a ainsi mis en place, en juin 2024, la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes. Le 29 mai 2025, cette commission déposait un rapport comprenant 56 recommandations⁸, dont l'une vise à protéger les jeunes des microtransactions, du profilage, de la publicité ciblée et des contenus inappropriés. De son côté, le gouvernement français a également pris position en commandant le rapport intitulé *Enfants et écrans : à la recherche du temps perdu*⁹, déposé le 30 avril 2024.

Ces initiatives démontrent la prise en considération des impacts sociaux sur le développement des jeunes et invite à dépasser une vision purement techniciste de l'IA afin de promouvoir une réflexion critique sur les

8. Pour consulter le rapport, voir : <<https://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/csesj/mandats/Mandat-51807/index.html>>.

9. Pour consulter le rapport, voir : <<https://www.vie-publique.fr/rapport/293978-exposition-des-enfants-aux-ecrans-rapport-au-president-de-la-republique>>.

valeurs qu'elle véhicule, les normes qu'elle reproduit et les récits sociaux qu'elle contribue à construire. S'éloignant autant d'une perspective techno optimiste que d'une perspective technophobe, il ne s'agit plus seulement de coder des systèmes efficaces, mais de concevoir des technologies plus attentives à leur inscription dans le tissu social et aux impacts qu'elles génèrent sur la population en proposant des mesures d'encadrement. En somme, certaines avancées technologiques non encadrées représentent en quelque sorte un champ de lutte symbolique qui se fait autour du langage, de sa signification et de son usage dans les sociétés actuelles.

4.1 Les défis technologiques actuels dits innovants

Dans son article « Le philosophe, la baleine et le réacteur », Jean-Paul Deléage mentionne que les sciences humaines et sociales souffrent d'un défaut en contexte d'innovation : « elles posent le changement technologique comme “cause” et tout ce qui suit comme impact ou “effet” qu'il reste au chercheur en sciences sociales à observer et à expliquer. Aux hommes de s'adapter, au prix éventuel de quelques modifications au point d'impact » (Deléage, 2003, p. 48).

L'IA, en tant qu'objet technologique, n'existe pas en dehors des réseaux humains, institutionnels et matériels qui la rendent possible. Si on revient avec l'affirmation du début qui a motivé cet article, la qualifier d'*acteur* revient alors à lui attribuer une autonomie fictive, voire mystifiante, qui détourne l'attention des véritables dynamiques de pouvoir et des intérêts en jeu dans son développement. Ce qu'il faut retenir de la contribution du concept d'acteur-réseau de Callon, Latour et Akrich est surtout l'élément transformateur que les technologies ont sur l'agencement social. Il y a là à notre avis tout un débat à faire qui tarde à se pointer sur la place publique tant sur les plans national qu'international. Comme le montre de manière convergente la littérature en sciences humaines et sociales, l'agentivité – cette capacité à agir ou à faire agir – n'est jamais strictement technique. Elle est toujours coconstruite dans des rapports complexes entre les artefacts, les humains, les institutions et les imaginaires à travers un processus continu d'hybridation (Latour, 1991 ; Akrich, 1992 ; Feenberg, 1999). Ces configurations sociotechniques se stabilisent rarement sans effets sur les populations qui les subissent ou les adoptent. Elles peuvent maintenir des relations d'aveuglement, de dépendance, qui sont bien involontaires des personnes, voire de dépossession, en particulier

lorsque les objets techniques s'imposent comme des normes implicites ou des infrastructures incontournables.

Dans ce contexte, l'innovation ne peut être abordée comme un simple moteur de progrès linéaire et neutre. Elle est elle-même une construction sociale, politique et éthique, porteuse de choix et d'exclusions. Comme le souligne Michel Callon, l'impératif d'innovation permanente, qui s'étend sans limites sur tous les secteurs de la vie sociale, soulève un enjeu démocratique majeur. Selon cet auteur :

L'innovation permanente, qui se saisit de tout et ne se donne *a priori* aucune limite, pose un problème politique nouveau. En effet, les bouleversements qu'elle suppose exigent un minimum d'engagement de la part de ceux qui en sont les principales cibles (et parfois les victimes!). (Callon, 2012, p. 122)

Ce constat invite à déplacer la réflexion sur l'innovation dite responsable, qui se veut plus inclusive et réflexive, où les usages, les besoins et les vulnérabilités des publics concernés sont pris en compte en amont des processus techniques. D'ailleurs, ces dernières années, le concept d'innovation responsable a connu une montée en puissance dans les discours entourant les développements de l'IA, tant au Québec et au Canada que sur la scène internationale. Elle a essaimé dans les arènes expertes – de la Commission européenne à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), en passant par le Conseil de l'Europe, les Nations unies et l'UNESCO.

4.2 Et si on innovait avec conscience et responsabilité ?

Souvent présenté comme une réponse aux dérives potentielles de l'innovation technologique, le terme *innovation responsable* a galvanisé les milieux scientifiques, industriels et politiques. Plusieurs ont promis, sous ce chapeau, un encadrement éthique, inclusif et démocratique de leurs technologies d'IA. Force est de constater que cette notion a également été largement instrumentalisée.

Cette instrumentalisation ne peut être dissociée de l'héritage idéologique de la Silicon Valley (grappes d'innovation technologique), qui conçoit l'innovation avant tout comme un moteur économique axé sur l'accélération et la conquête des marchés sous le vernis d'une innovation dite

responsable et pour le bien de l'humanité¹⁰. L'univers de la tech – et en particulier celui de la Silicon Valley – part d'une volonté de refaire le monde en mieux, nous disent Pascal Marin et Louis-Daniel Muka Tshibende (2024). Ils citent Olivier Alexandre, qui dit : « Les entrepreneurs de la Silicon Valley cherchent inlassablement à transformer le monde présent [en] se fiant au mantra “*Fake it, till you make it*” et au pouvoir de distorsion de la réalité » (Alexandre, 2023, p. 28, cité dans Marin et Muka Tshibende, 2024, p. 15). Cette distorsion a comme effet pervers de nous proposer un imaginaire qui repose sur un monde unidirectionnel qui, à l'extrême, nous enferme dans une sorte de somnambulisme qui libère notre dopamine décapsulée grâce au plaisir que procurent les plateformes numériques.

Comme le rappelle Giuliano Da Empoli dans *L'heure des prédateurs* (2025), cette dynamique a glissé insidieusement aussi vers une logique de domination idéologique, voire de prédation systémique. Les géants technologiques se comportent comme des conquistadors ou comme des Borgia modernes, poursuivant sans relâche leurs ambitions hégémoniques sous couvert de progrès et pour le soi-disant bien de l'humanité. Dans cette perspective, parler d'innovation responsable sans interroger les rapports de pouvoir, les mécanismes de dépendances technologiques, les conditions de travail derrière l'extraction des données et leur nettoyage, sans oublier la performativité des narrations (ou récits) techno-économiques revient à vider le concept totalement de sa substance critique et de son essence.

Sans nier le fait que l'ajout de cet adjectif peut être instrumentalisé, l'innovation responsable (on a aussi des innovations vertes, sociales, frugales) traduit au départ une préoccupation éthique importante qui se distingue du modèle productiviste à court terme. Une des contributions importantes qui s'inscrit dans ce courant de l'innovation responsable vient de Franck Aggeri. Sa vision de l'innovation opère dans une approche critique et lucide en la recadrant avec les préoccupations sociétales et l'éthique de la responsabilité telle qu'elle est avancée par Hans Jonas (2008). Aggeri recommande de sortir du paradigme futuriste souvent accolé au terme *innovation* qui fait écran et qui dilue la perception des enjeux actuels. Cette vision futuriste portée par l'industrie technologique est aussi renforcée par les mouvements long-termistes et transhumanistes (Langlois *et al.*,

10. Pensons ici à l'entreprise OpenAI, dont la mission affichée est de développer et de promouvoir une IA générale sûre et bénéfique à toute l'humanité et qui, par son côté sombre de son modèle d'affaires extractiviste, rend invisibles les travailleurs du Sud global ; voir les travaux d'Antonio Cassili (2023) sur les travailleurs du clic et l'IA.

2023, p. 5), qui véhiculent en soi un imaginaire (Castoriadis, 1975) où les sociétés humaines se pensent à travers la technologie qui sauvera, en se concentrant sur le futur et moins sur le présent, l'humanité. Ces approches et cette vision reposent sur un modèle productiviste qui fait fi des débats avec la société. Les travaux d'Aggeri (2023, p. 117) invitent à repenser l'innovation de manière apaisée et à concevoir l'innovation selon « de nouvelles exigences éthiques et de nouvelles normes d'évaluation pour identifier les conséquences indésirables [des] projets ». Ici, il ajoute :

L'idée n'est pas de s'élever contre toute innovation, mais de responsabiliser les acteurs en ce qui concerne les impacts de leurs choix et d'adopter une approche plus sobre [*low-tech*], dans laquelle l'innovation n'est plus alimentée par une obsession de la croissance économique incompatible avec les limites planétaires. (Aggeri, cité dans Jean-François Venne, 2024, p. 20)

L'innovation que suscitent les avancées technologiques telles que l'IA a fait l'objet de nombreux débats un peu partout sur la planète, surtout en ce qui concerne son encadrement. Au départ, cela s'est articulé par l'entremise d'encadrements éthiques lancés entre autres par les principes d'Assilomar en Californie (2016) et amorcés par un fort contingent de gens de la technologie, dont le porte-parole était Elon Musk. S'en sont suivies, à titre d'exemple, plusieurs initiatives dites éthiques, dont la Déclaration de Montréal (2018), les principes de l'OCDE pour une IA digne de confiance (2019) et la norme éthique de l'IA promue par l'UNESCO (2023). Devant l'absence d'encadrement juridique¹¹, l'éthique est devenue, durant ces années, l'antichambre des normes¹² qui a inspiré le droit et les réglementations.

Comment bien faire dans des conditions de développement fulgurant dans un contexte incertain ? Comment innover de façon responsable pour reprendre les propos de Richard Owen (2012) ? D'ailleurs, ce dernier affirme que l'irresponsabilité « est une manifestation d'un écosystème d'innovation souvent globalisé, plus que la conséquence d'un innovateur isolé dont l'impact peut être aisément tracé » (Owen, 2012, p. 13). Il

11. Le Canada et le Québec en particulier ne disposent pas d'encadrement juridique particulier à l'IA et aux différents systèmes et modèles qui en découlent. Le projet de loi C-27, qui concernait entre autres l'IA, a été abandonné au Canada par le Comité permanent de l'industrie et de la technologie (INDU).

12. Terme emprunté à un collègue, Pierre-Luc Déziel, professeur de droit et spécialiste en protection de données à l'Université Laval, qui affirme que l'éthique est l'antichambre du droit.

reprend le terme de Ulrich Beck (1995) en parlant d'une forme « d'irresponsabilité organisée ».

L'analyse des différentes chartes éthiques démontre que ces outils ont tous l'ambition de redéfinir les contours des innovations technologiques afin de bâtir la confiance, et ce, en vue d'éviter les dérives possibles des développements technologiques tels que la surveillance, les discriminations, le manque de transparence, etc., tout en favorisant des usages vers le bien commun. Ainsi, le terme *innovation responsable*, qui est apparu au début des années 2000 et qui a connu une forte résonance à la suite des développements des nanotechnologies, sera repris dans l'écosystème des technologies d'IA parfois à titre de fondement scientifique pour certains¹³, parfois instrumentalisé par différentes parties prenantes¹⁴. Rene von Schomberg (2011, p. 9), initiateur du concept d'innovation responsable à la Commission européenne, précise :

La recherche et l'innovation sont un processus transparent et interactif par lequel les acteurs et innovateurs sociétaux deviennent mutuellement réactifs les uns par rapport aux autres en prenant en considération l'acceptabilité (éthique), la soutenabilité et la désirabilité sociale du processus d'innovation et de ses produits commercialisables de façon à assurer une intégration précise des avancées scientifiques et technologiques dans notre société¹⁵.

Un autre constat s'impose dans les démarches visant à inscrire les technologies d'IA dans des processus responsables – qu'il s'agisse d'encadrements éthiques, de dispositifs réglementaires ou d'approches volontaires – et la société civile y demeure largement absente. Pourtant, son implication est essentielle pour garantir que les choix technologiques reflètent réellement les valeurs, les besoins et les préoccupations des citoyennes et citoyens. L'absence de cette voix pluraliste soulève des enjeux démocratiques majeurs quant à la légitimité des cadres mis en place. La Déclaration de Montréal a été reconnue en ce sens à titre de démarche favorisant l'interdisciplinarité et l'intersectorialité (Fjeld *et al.*, 2020), de même que son rôle pionnier dans

13. Ce concept a fait l'objet de matrice scientifique au sein de l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique (Obvia) grâce aux travaux de Pascale Lehoux et ses collègues (2020). S'en sont suivies plusieurs initiatives qui ont mis de l'avant le dialogue social, l'acceptabilité sociale, l'éthique et la sobriété numérique comme éléments conceptuels importants.

14. Rappelons que le terme *innovation responsable* est apparu dans les programmes-cadres de recherche de l'Union européenne d'Horizon 2020, qui placera le concept en tant que priorité transversale et dans les discours politiques.

15. Traduction libre.

le débat public. Certains ont critiqué ce processus, notamment en avançant l'idée d'une réingénierie du social autour d'un mythe technologique (Roberge, Senneville et Morin, 2020) ; il s'avère que la Déclaration présente quelques contributions positives en matière d'innovation responsable, que ce soit l'ouverture d'un espace de dialogue social sur les technologies émergentes, la mise en évidence explicite de valeurs éthiques à défendre dans les choix technologiques et plus modestement l'amorce d'une gouvernance participative.

Avant de conclure que de tels outils – comme la Déclaration de Montréal et d'autres initiatives visant la construction de valeurs partagées au nom du bien commun – sont porteurs de choix collectifs généralisés, il est nécessaire de mener des consultations plus larges auprès d'une population véritablement représentative. Si un tel processus participatif est engagé, il importe également de tenir compte des développements technologiques récents (tels que l'IA générative ou agentique), tout en procédant à une mise en perspective critique des promesses entourant les systèmes d'IA.

Dans ce contexte, l'innovation responsable apparaît comme un cadre pertinent pour guider le développement technologique en accord avec les valeurs démocratiques. Plutôt que de freiner l'innovation, elle en redéfinit les conditions, les usages et les finalités en mettant l'accent sur le bien commun. Jusqu'à présent, malgré une surutilisation du concept d'innovation responsable par monts et par vaux, celui-ci reste trop souvent invoqué de manière rhétorique, sans réelle traduction dans les pratiques. On en est encore, en quelque sorte, aux balbutiements de la pensée portée par von Schomberg (2011), qui appelait à une innovation alignée sur les valeurs démocratiques et le bien commun. Cette invocation récurrente de l'innovation responsable participe aussi à la construction d'un imaginaire symbolique valorisant l'éthique comme élément constitutif de l'innovation technologique, sans toujours en assurer la portée transformative et préventive. Somme toute, dans ce cas, l'éthique est un référent mobilisateur, porteur d'une promesse qui reste à concrétiser.

5. LÀ OÙ IL SERAIT TENTANT DE CONCLURE...

En définitive, les dynamiques entourant l'IA ne peuvent être comprises sans tenir compte des multiples acteurs – humains et non humains – qui participent à sa conception, à sa circulation, à sa transformation, à son amélioration et à sa régulation. L'exemple des chartes éthiques et les appels

à l'innovation responsable s'inscrivent dans un imaginaire symbolique. Cet imaginaire cherche à concilier encore difficilement progrès technologique et bien commun, et ce, sans toujours parvenir à en traduire les promesses en structures concrètes de gouvernance.

À mesure que les avancées techniques redessinent les équilibres institutionnels et redistribuent les formes et les mécanismes du pouvoir, la question de l'inclusion réelle des citoyens dans ces processus devient centrale, de même que l'évaluation des infrastructures matérielles et sociales que les technologies d'IA particulières créent dans notre vie (Deléage, 2003).

Encore faut-il, toutefois, ne pas céder à l'insoutenable glissement lexicologique qui fait de l'intelligence artificielle une entité autonome et mystifiée, au risque d'effacer les responsabilités bien humaines qui en sous-tendent les choix, les usages et les effets sur les sociétés.

RÉFÉRENCES

- Aggeri, Franck, *L'innovation, mais pour quoi faire? Essai sur un mythe économique, social et managérial*, Paris, Seuil, 2023.
- Akrich, Madeleine, « The De-Description of Technical Objects », dans Wiebe E. Bijker et John Law (dir.), *Shaping Technology / Building Society: Studies in Sociotechnical Change*, Cambridge, MIT Press, 1992, p. 205-224.
- Austin, John Langshaw, *Quand dire, c'est faire*, traduit de l'anglais par Gilles Lane, Paris, Seuil, 1970.
- Beck, Ulrich, *La société du risque : sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion, 1995.
- Bengio, Yoshua (dir.), *International AI Safety Report*, Londres, Department for Science, Innovation and Technology, 2025, <https://internationalaisafetyreport.org/sites/default/files/2025-10/international_ai_safety_report_2025_english.pdf>.
- Bourdieu, Pierre, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.
- Callon, Michel, « Quel rôle pour les sciences sociales face à l'emprise grandissante du régime de l'innovation intensive? », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 53, 2012, p. 121-165, <<https://doi.org/10.7202/1023194ar>>.
- Candea, Maria, et Laélia Véron, *Le français est à nous! Petit manuel d'émancipation linguistique*, Paris, La Découverte, 2019.
- Cassili, Antonio, « Les travailleurs doivent-ils avoir peur de l'intelligence artificielle? », dans Marie-Anne Dujarier (dir.), *Idées reçues sur le travail. Emploi, activité et organisation*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2023, p. 189-190.
- Castoriadis, Cornelius, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975.

Colin, Alizée, « Design de l'attention : quand le design influence nos comportements », *Le bon digital*, 12 mai 2020, <<https://lebondigital.com/design-de-lattention-dark-patterns/>>.

Da Empoli, Giuliano, *L'heure des prédateurs*, Paris, Gallimard, 2025.

Deléage, Jean-Paul, « Le philosophe, la baleine et le réacteur : à propos de la philosophie de Langdon Winner », *Écologie & Politique*, vol. 27, n° 1, 2003, p. 247-266.

Ellul, Jacques, *La technique ou l'enjeu du siècle*, Paris, Armand Colin, 1954.

Feenberg, Andrew, *Questioning Technology*, Londres, Routledge, 1999.

Fjeld, Jessica, Nele Achten, Hannah Hilligoss, Adam Nagy et Madhulika Srikumar, « Principled Artificial Intelligence: Mapping Consensus in Ethical and Rights-Based Approaches to Principles for AI », *Berkman Klein Center Research Publication*, n° 2020-1, 2020, <<https://doi.org/10.2139/ssrn.3518482>>.

Gentelet, Karine (dir.), *Les intelligences artificielles au prisme de la justice sociale*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2023.

Guèvremont, Véronique (dir.), *Les mesures de découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique : compte-rendu des tendances et recommandations*, Québec, UNESCO et Université Laval, 2019, <https://www.unescodec.chaire.ulaval.ca/sites/unescodec.chaire.ulaval.ca/files/rapport-decouvrabilite-10_decembre_2019_-_final.pdf>.

Institut de la statistique du Québec, « Les internautes et le téléphone intelligent au Québec en 2020 », *Institut de la statistique du Québec*, 2 novembre 2022, <<https://statistique.quebec.ca/fr/document/internautes-telephone-intelligent-quebec>>.

Jonas, Hans, *Le principe responsabilité. Une éthique pour la civilisation technologique*, traduction de l'allemand par Jean Greisch, Paris, Flammarion, 2008.

Langlois, Lyse, Marc-Antoine Dilhac, Jim Dratwa, Thierry Ménissier, Jean-Gabriel Ganascia, Daniel Weinstock, Luc Bégin et Allison Marchildon, *L'éthique au cœur de l'IA*, Québec, Obvia, 2023, <<https://doi.org/10.61737/MDHP6080>>.

Latour, Bruno, *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris, La Découverte, 1991.

Latour, Bruno, *Reassembling the Social: An Introduction to Actor-Network-Theory*, Oxford, Oxford University Press, 2005.

Latour, Bruno, et Steve Woolgar, *Labor Life, The Construction of Scientific Facts*, Princeton, Princeton University Press, 1979.

Lehoux, Pascale, Hassane Alami, Carl Mörch, Lysanne Rivard, Robson Rocha et Hudson Silva, *Peut-on innover de façon responsable en temps de pandémie? L'intelligence artificielle et le numérique face au SARS-Cov-2. Note à l'intention des décideurs publics et développeurs de solutions fondées sur l'IA et le numérique*, Québec, Obvia et In Fieri, 2020, <<https://doi.org/10.61737/HTYT9185>>.

Maclure, Jocelyn, « ChatGPT, baratineur », *La Presse*, 18 janvier 2023, <<https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2023-01-18/chatgpt-baratineur.php>>.

- Marin, Pascal, et Louis-Daniel Muka Tshibende, « Introduction. L'envers des données ou le réel de l'humain », *Revue confluence, sciences et humanités*, vol. 6, n° 2, 2024, p. 7-22.
- Owen, Richard, « Des valeurs coopératives à l'innovation responsable », *Projectics / Proyectica / Projectique*, vol. 11-12, n° 2, 2012, p. 13-21, <<https://doi.org/10.3917/proj.011.0013>>.
- Pajot, Benjamin, *Les risques de l'IA. Enjeux discursifs d'une technologie stratégique*, Paris, Institut français des relations internationales (IFRI), 2024, <https://www.ifri.org/sites/default/files/migrated_files/documents/atoms/files/ifri_pajot_risques_ia_2024.pdf>.
- Roberge, Jonathan, Marius Senneville et Kevin Morin, « How to Translate Artificial Intelligence? Myths and Justifications in Public Discourse », *Big Data & Society*, vol. 7, n° 1, 2020, <<https://doi.org/10.1177/2053951720919968>>.
- Sergerie, Marie-Anne, « Usage des médias sociaux : état de la situation, cyberdépendance, usage responsable et pistes de solution », *Ordre des psychologues du Québec*, décembre 2023, <<https://www.ordrepsy.qc.ca/-/usage-des-medias-sociaux-etat-se-situation-cyberdependance-usage-responsable-et-pistes-de-solution>>.
- Vallor, Shannon, *The AI Mirror: How to Reclaim Our Humanity in an Age of Machine Thinking*, New York, Oxford University Press, 2024.
- Venne, Jean-François, « Repenser l'innovation », *Gestion*, vol. 49, n° 1, 2024, p. 18-21.
- Von Schomberg, Rene, « Introduction: Towards Responsible Research and Innovation in the Information and Communication Technologies and Security Technologies Fields », dans Rene von Schomberg (dir.), *Towards Responsible Research and Innovation in the Information and Communication Technologies and Security Technologies Fields*, Luxembourg, Publications Office of the European Union, 2011, p. 7-15.
- Winner, Langdon, *The Whale and the Reactor: A Search for Limits in an Age of High Technology*, Chicago, University of Chicago Press, 1986.
- Zittrain, Jonathan L., « What AI Thinks It Knows About You », *The Atlantic*, 21 mai 2025, <<https://www.theatlantic.com/technology/archive/2025/05/inside-the-ai-black-box/682853/>>.

PARTIE 2

ÉCOLOGIE DES SAVOIRS

CHAPITRE 4

Les problèmes publics au prisme de la sociologie des sciences : penser la connaissance scientifique comme un problème sociologique et politique

PABLO KREIMER ET JUAN PABLO ZABALA

1. INTRODUCTION : PROBLÈMES PUBLICS ET PRODUCTION DES CONNAISSANCES

Dans ce chapitre, nous proposons d'analyser la relation entre l'émergence de problèmes publics et la production de connaissances scientifiques afin de dépasser une vision répandue de la science comme un simple outil pour la résolution des problèmes publics. En effet, tant dans les sciences sociales que dans les pouvoirs publics, la question est généralement abordée à partir d'un certain sens commun : une fois qu'un problème a été défini comme tel dans une société, la science apparaît comme une ressource légitime, souvent la plus légitime, pour s'y intéresser et tenter de le résoudre.

Notre conception des problèmes publics en tant qu'objet d'analyse est alignée sur la définition qu'a donnée Joseph Gusfield (1981). Il s'agit de questions que la société considère comme un sujet de préoccupation collective, et sur lesquelles un nombre important d'actions et de ressources

sont mises en œuvre par des acteurs publics, principalement l'État, dans l'espoir de leur « résolution » (bien que le terme soit toujours chargé du point de vue de celui qui propose cette résolution). Cette distinction est importante, car selon cette définition, toutes les questions qui préoccupent la société n'atteignent pas le statut de « problème public ». En fait, de nombreuses questions qui peuvent faire partie de l'éventail des préoccupations d'une société (pensons, par exemple, à la question du chômage pendant une grande partie du XIX^e siècle) ne font jamais – ou pendant longtemps – l'objet d'interventions concrètes de la part de l'État, et il est donc difficile de les concevoir comme des objets d'une analyse sociologique telle que celle qui nous intéresse ici.

Une seconde distinction permettant de mieux focaliser notre objet concerne les problèmes publics dont la définition et l'intervention sont liées à un corpus de connaissances scientifiques, soit parce que leur définition même implique une ou plusieurs disciplines scientifiques (comme dans le cas des maladies infectieuses, du changement climatique ou de la toxicomanie), soit parce que les autorités publiques font appel à des scientifiques pour développer des formes d'intervention particulières (comme dans le cas récent de la pandémie de COVID-19).

En tenant compte de ces précisions, notre intention est de proposer une manière de penser sociologiquement la relation entre la définition – et l'intervention sur – les problèmes publics et la production de connaissances scientifiques permettant de dépasser ce qui, selon notre entendement, fait partie du « sens commun », non seulement de l'opinion publique, mais aussi de la politique chargée de fournir les ressources pour l'intervention sur ces problèmes (et, ce qui semble encore plus important, de la politique scientifique). La vision que nous souhaitons interroger s'articule schématiquement comme suit : face à un problème public donné (par exemple, une maladie infectieuse ou le réchauffement climatique), pour la résolution duquel il existe – au moins potentiellement – diverses alternatives d'intervention, ainsi qu'un ensemble de connaissances ou de dispositifs technologiques, l'État recourt aux connaissances scientifiques et technologiques pour développer des moyens d'intervention sur ce problème. Dans cette perspective, le problème, généralement défini sur la base d'un fondement épistémique endossé par un ensemble de connaissances scientifiques et techniques, apparaît comme une entité dont la nature semble objective, c'est-à-dire dont le sens s'autolégitime sur la base des connaissances ou des données sur lesquelles il se fonde.

Nous proposons ici de discuter cette perspective en articulant deux traditions sociologiques qui ont contribué à la discussion de ces notions. Tout d'abord, dans la section suivante, nous discuterons des contributions de la sociologie des problèmes publics qui, depuis les années 1960 et 1970, a systématiquement insisté sur la nature socialement construite de ces questions. Comme nous l'avons mentionné, cette position s'oppose à l'idée d'un caractère objectif de ces problèmes. La principale contribution de cette perspective est que la définition même d'un problème public (et la manière dont il convient d'intervenir) est le résultat d'un processus social dans lequel de multiples définitions et connaissances sont mises en jeu.

La deuxième tradition que nous souhaitons aborder, dans la troisième section, est liée à la sociologie des sciences et des technologies. Cela nous permettra de « renverser » la manière dont nous abordons la relation entre les problèmes publics et la connaissance scientifique : au lieu de supposer que la connaissance est la ressource qui est mobilisée pour traiter les problèmes publics, une fois les problèmes posés, nous nous concentrerons sur la manière dont la connaissance scientifique est souvent impliquée dans la définition de ces problèmes, tant en termes de leur portée que des formes possibles d'intervention. Nous souhaitons proposer une perspective sociologique sur les processus de production, de circulation et d'usage de ces savoirs scientifiques (impliqués à la fois dans le moment de la définition et de l'intervention) qui nous permettra de comprendre comment ces processus sont traversés – et conditionnés – par les contextes sociaux et politiques dans lesquels ils s'inscrivent. En d'autres termes, les problèmes publics sont certes construits par les relations entre acteurs et entre ceux-ci et l'État, mais ils reposent nécessairement sur un socle épistémique qui est souvent présent dès le début ; autrement dit, les problèmes sont construits par des dimensions épistémiques et sociales.

Nous discuterons cette perspective à partir de certains exemples sur lesquels nous avons travaillé au cours des dernières décennies (liés à la maladie de Chagas et aux dépendances) et nous présenterons quelques dimensions d'analyse qui permettent de mettre en évidence certains conditionnements particuliers qui opèrent dans ces cas, tels que les matrices disciplinaires, les promesses scientifiques, les processus d'industrialisation des connaissances, l'organisation institutionnelle et les inégalités géopolitiques entre les différents espaces de production des connaissances.

L'objectif de notre approche est donc de mettre en lumière le fait que les problèmes publics sont toujours le résultat de processus sociaux et

historiquement situés, et donc contingents dans leur contenu. Cela peut être dérangeant pour certains courants de l'opinion publique, mais ne constitue pas une nouveauté dans le cadre d'une discussion sociologique. Nous montrerons ensuite que ce qui est mobilisé comme savoir scientifique, relativement «dur» et stable, loin de constituer des entités objectives et homogènes, fait aussi l'objet de négociations qui se révèlent hétérogènes et contestées dans les modes d'intervention sur les problèmes publics. En outre, nous verrons que les configurations particulières qui résultent de ces processus ont des effets pratiques et concrets, tant pour ceux qui sont affectés par ces problèmes que pour le champ de la recherche scientifique. Nous nous interrogeons donc sur les conséquences de ces mécanismes qui rendent invisible le caractère social de la production de connaissances, tant dans la définition et l'intervention des problèmes (priviliégiant certaines définitions du problème par rapport à d'autres et certains acteurs liés à ces définitions) que dans les politiques de promotion de la connaissance scientifique.

2. LES PROBLÈMES PUBLICS EN TANT QUE RÉSULTAT DE PROCESSUS DE CONSTRUCTION

Nous venons de le souligner, d'un point de vue sociologique, il existe au moins deux perspectives de réflexion sur la nature des problèmes publics : l'une qui suppose une condition «objective» des problèmes, et l'autre qui met l'accent sur leur caractère socialement construit. La première est liée aux différentes traditions classiques de la pensée sociologique, qui incluent des positions théoriques aussi diverses que le matérialisme marxiste, le fonctionnalisme américain de Talcott Parsons et Robert Merton, ou encore la théorie critique de Theodor Adorno. Bien qu'elles soient très différentes les unes des autres, ces écoles partagent l'idée que l'émergence des «problèmes sociaux» est la conséquence de certaines conditions (ou contradictions) de la structure sociale à un moment historique donné, qui provoquent l'émergence d'un conflit particulier. Que ce soit en raison de la contradiction entre le capital et le travail inhérente au système capitaliste, d'une allocation inadéquate des attentes et des moyens pour y répondre ou de l'émergence de sociétés totalitaires engendrant des régimes de domination et d'extermination, les sociétés révèlent à certains moments des «maladies» (Spector et Kitsuse, 2017) telles que la pauvreté, la violence et le manque d'accès aux services de santé, pour n'en citer que quelques-unes. L'évidence de ces phénomènes est telle – tant pour les habitants de ces sociétés que pour le sociologue – que la discussion sur leur nature n'a pas

général de problèmes sociologiques pendant des décennies (à la rigueur, les discussions tournaient autour de la question de savoir qui étaient les principales victimes de ces problèmes, comment il fallait intervenir sur eux, ou quel modèle d'État était le mieux adapté pour les surmonter).

La seconde tradition soutient que les conditions objectives ne sont pas suffisantes pour dénoter un problème social : si les membres d'une société n'énoncent pas de jugements de valeur sur une situation qui leur semble insupportable ou indésirable, alors il n'y a pas de problème social (Cefaï, 1996). Depuis les années 1960, cette perspective principalement liée à l'école de Chicago a été développée par un groupe de chercheurs qui ont mis l'accent sur ce qui n'était pas problématique jusqu'alors : le caractère historiquement situé et contingent des problèmes sociaux, liés aux définitions que des acteurs particuliers se font de ces situations à un moment donné, et non plus comme le résultat de situations objectives et indiscutables. En d'autres termes, l'émergence d'une question ou d'une situation problématique pour une société ne dépend plus de certaines conditions objectives (exploitation, pauvreté, manque d'accès aux soins de santé, dysfonctionnement des normes), mais de l'interprétation que les acteurs concernés (y compris notamment l'État) font de ces situations, qui peuvent ou non constituer un problème à différents moments de l'histoire. La dangerosité de la consommation de certaines substances (comme l'alcool ou le cannabis), l'homosexualité ou le divorce sont quelques exemples classiques de « situations objectives » qui ont reçu différentes imputations de sens au cours de l'histoire.

Ainsi, plusieurs travaux majeurs (Blumer, 1971 ; Spector et Kitsuse, 2017 ; Gusfield, 1981, pour n'en citer que les plus importants) ont posé les bases de cette perspective et ont donné lieu à une tradition de recherche, dont le principal organe de diffusion a été la revue *Social Problems* (Cefaï, 2014). Ces études ont en commun de s'intéresser au processus d'émergence de ces problèmes publics et aux conditions particulières (en termes d'acteurs, d'institutions et de discours) dans lesquelles ils prennent forme.

Ces études ont apporté certaines contributions que nous souhaitons mettre en évidence dans notre approche. En particulier, la définition du « problème public » (Gusfield, 1981) comme phénomène reconnu comme tel par l'État et pour lequel un ensemble de ressources a été mis à disposition pour l'intervention. Il s'agit là d'une avancée par rapport à la définition beaucoup plus diffuse du « problème social », qu'il soit considéré comme un attribut indésirable de l'organisation sociale ou comme une métaphore

d'une situation particulière d'inégalité. Cette définition des constructivistes permet de donner une définition opérationnelle beaucoup plus précise de l'objet de l'enquête. En fait, tout un programme de recherche s'ouvre autour des questions suivantes : qui, comment, avec quels intérêts, à travers quels arguments et quelles connaissances définit-on l'existence d'un problème public ? Quels types d'interventions sont proposés pour faire face à ce problème ? Et quelles conséquences cette configuration du problème a-t-elle pour les différents acteurs impliqués ? Nous aimerions également souligner une seconde contribution importante de Joseph Gusfield (1981). Selon cette approche, les problèmes publics présentent à la fois une dimension culturelle (c'est-à-dire des connaissances, des perceptions et des caractéristiques symboliques attribuées à une situation particulière) et une dimension structurelle (c'est-à-dire le cadre institutionnel des acteurs et les données sur lesquelles le problème est basé).

La nouveauté de l'approche constructiviste des problèmes publics a d'ailleurs été tempérée par certaines critiques au cours des décennies suivantes. La principale de ces critiques, commune aux approches de ce type sur d'autres sujets, est l'épuisement de la métaphore de la « construction sociale » comme élément explicatif de l'ordre social : une fois que l'on a supposé qu'une réalité sociale est le résultat d'un processus de sédimentation de significations et d'actions entre acteurs, insister sur cette idée n'apporte pas grand-chose à la compréhension de la réalité. La seconde critique, plus centrée sur cette approche particulière, se réfère à ce que Steve Woolgar et Dorothy Pawluch (1985) appellent la « manipulation ontologique ». Cette critique souligne que ces travaux ont généralement la structure suivante : dans un premier temps, ils décrivent une « situation objective », dont l'existence est naturalisée et n'est pas remise en question. Par exemple, deux personnes entretiennent ou rompent une relation, une plante possède certaines propriétés biologiques provoquant certaines sensations chez l'être humain. Dans un deuxième temps, ils proposent une description des différentes attributions de sens dans des situations qui les rendent problématiques. Cela permet de montrer que le caractère problématique ne réside pas dans les faits « objectifs », mais dans le sens qui leur est attribué.

Cependant, on oublie souvent que ces « situations objectives » (par exemple, la description des qualités biologiques de la plante de cannabis) ne sont pas neutres en soi, mais renvoient à un discours (largement issu du champ scientifique) qui résulte d'un processus de production à la fois épistémique et social. En d'autres termes, les situations ne sont pas objectives

en soi, mais objectivées à travers un processus, après quoi elles sont présentées comme si elles étaient objectives. C'est sur ce point que nous souhaitons avancer dans ce travail.

3. LE RÔLE DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES DANS LA FORMULATION DES PROBLÈMES PUBLICS

Comme nous l'avons proposé dans l'introduction et montré dans la section précédente, notre objectif est de considérer la connaissance scientifique comme un élément central dans la formulation des problèmes plutôt que comme une ressource mobilisée une fois ceux-ci définis, construits. Nous présenterons ici certaines des dimensions à prendre en compte pour analyser la manière dont les connaissances scientifiques jouent un rôle décisif dans ces processus, ainsi que quelques exemples des nombreux cas qui se sont développés dans l'histoire récente.

Bien entendu, tout comme une discussion publique ne conduit pas nécessairement à la formulation d'un problème public, toute production de connaissances scientifiques dans l'espace public ne conduira pas nécessairement à la construction d'un nouveau problème. En effet, le processus de construction de ces problèmes, qui reposent sur des connaissances scientifiques, est contesté à la fois sur les plans épistémique et social. Dans ce qui suit, nous aborderons quelques axes clés dans lesquels se déploie la relation entre les problèmes publics et la production de connaissances scientifiques : les cadres disciplinaires, les promesses scientifiques, les dimensions institutionnelles et les contextes particuliers avec différents degrés de développement relatif.

3.1 La question disciplinaire : les promesses scientifiques

La première question à aborder est qu'il n'existe pas de « science unique », au sens d'une activité homogène dont les pratiques répondent à une logique épistémique et sociale singulière – même si le discours des responsables politiques recourt très souvent à cette généralisation. Les pratiques de production et de circulation des connaissances s'organisent, en revanche, selon des cadres disciplinaires, des spécialisations et des orientations théoriques et méthodologiques particulières qui impliquent une diversité de dynamiques que l'on doit prendre en compte. Ainsi, les différentes perspectives disciplinaires parlent souvent « au nom d'un problème », mais sur la base de leurs propres connaissances. En d'autres

termes, elles construisent le problème en découpant le cadre épistémique (ou *frame*) des connaissances qu'elles mobilisent. Pour illustrer ce propos, nous prendrons quelques exemples sur lesquels nous avons travaillé ces dernières années.

La maladie de Chagas est une maladie tropicale causée par un parasite (*Trypanosoma cruzi*) et transmise par un insecte (*Triatoma infestans*) qui vit dans les habitations rurales de la plupart des pays d'Amérique latine¹. Les lésions qu'elle provoque sont principalement cardiaques, bien qu'elle puisse également causer des problèmes au niveau du système digestif. Ainsi, depuis plus d'un siècle de production de connaissances, différents problèmes sont apparus en fonction du cadre disciplinaire et des objets épistémiques (Rheinberger, 1997, 2017) que chaque cadre disciplinaire a construits :

- a. En ce qui a trait à l'épidémiologie, l'objectif est de déterminer la répartition géographique de la maladie dans les différentes régions afin de mettre en place des programmes de fumigation des habitations.
- b. Pour les études sur l'habitat, le problème vient du type d'habitation (en boue et paille) qui favorise le développement des nids d'insectes. Il faudrait donc remplacer les matériaux de ces maisons par d'autres plus performants, comme les briques et le béton.
- c. Les anthropologues, en revanche, sont radicalement contre le changement du mode de vie des paysans et prônent des politiques d'éducation et d'organisation populaire des paysans, qui aideraient la population à se préserver des insectes de manière plus efficace et collaborative.
- d. Pour la sociologie, il s'agit des conditions de pauvreté structurelle dans lesquelles vivent les paysans. La solution serait donc de changer les conditions de production économique et sociale qui discriminent le milieu rural à basse productivité, avec des habitants marginalisés, mal éduqués et vivant dans une économie de subsistance, en des zones de production agricole plus riches, destinées à l'exportation, proches des frontières technologiques et avec un niveau d'éducation plus élevé.

1. Nous avons travaillé sur la relation entre la recherche scientifique et la définition de la maladie de Chagas en tant que problème de santé dans plusieurs études (Kreimer et Zabala, 2006, 2007; Zabala, 2010).

- e. Pour les entomologistes, il s'agit de mieux connaître la population des insectes, ses caractéristiques génétiques, etc., pour améliorer les insecticides et faire des campagnes de fumigation plus efficaces. Ils sont souvent associés aux chimistes industriels pour le développement des produits.
- f. Pour les cardiologues (car la manifestation clinique la plus fréquente est une cardiopathie), il s'agit de trouver des médicaments plus performants pour traiter les patients, notamment durant l'étape chronique de la maladie. Ils sont souvent associés au groupe suivant : les biologistes.
- g. Pour les biologistes moléculaires et les biochimistes, l'objectif est de connaître avec précision la séquence d'ADN du parasite dans l'espoir de développer un vaccin ou une nouvelle génération de médicaments parasitocides.
- h. En ce qui concerne la génomique, l'enjeu est d'obtenir la séquence complète du génome du parasite afin d'observer de manière plus globale les sites vulnérables du parasite, en essayant de comprendre « l'ensemble de sa dynamique ».

Prenons maintenant un autre exemple qui nous permettra d'observer les dynamiques disciplinaires dans la construction d'un problème, ici lié à la dépendance aux substances psychoactives. Nous pouvons y observer les cadres disciplinaires suivants dans la construction épistémique du problème :

- a. Pour la sociologie, il s'agit des conditions sociales (marginalité, environnement social particulier, pauvreté, affaiblissement du lien social, etc.) ainsi que de l'identification du « groupe d'appartenance » qui « pousse » les individus vers la consommation de drogues. Évidemment, ce ne sont pas tous les individus qui partagent la même situation sociale qui auront les mêmes pratiques addictives, mais en dernière analyse, les conditions déterminantes sont très fortes.
- b. Pour la psychologie, en revanche, il s'agit des troubles dans la biographie d'un individu. Ce n'est pas du tout un problème collectif, mais ça relève de l'histoire personnelle. Celles-ci ont donné lieu à des attitudes (ou des « pulsions ») de dépendance à l'égard de substances psychoactives. Ainsi, les tendances à la

dépression ou certains troubles subjectifs peuvent être la cause de ces dépendances.

- c. Pour les neurosciences, le contexte social ou les conditions subjectives ne jouent aucun rôle important dans la détermination de la dépendance : il s'agit ici de neurorécepteurs. Les neurones libèrent beaucoup de dopamine, qui est un détecteur de récompense. Ainsi, les produits psychoactifs augmentent la libération de dopamine par plusieurs mécanismes et créent une nécessité, c'est-à-dire une dépendance croissante à ces substances.
- d. Pour le droit, enfin, il s'agit de déterminer si la consommation de substances psychoactives constitue un délit ou non. Autrement dit, s'il s'agit d'une pratique privée qui n'est pas dans les compétences de l'État, ou s'il s'agit d'une pratique qui peut entraîner des risques pour les autres et donc, le domaine de l'État doit intervenir pour protéger un bien.

Comme nous le voyons dans les deux exemples, chaque champ disciplinaire construit un problème très différent. Néanmoins, lorsque les scientifiques interviennent dans l'espace public, en fonction du prestige ou du capital symbolique acquis dans leur propre champ, comme le propose Pierre Bourdieu (1997, p. 66), ils parlent au nom de leur propre champ, mais ils présentent publiquement le problème comme étant « universel » : la « maladie de Chagas » ou les « dépendances ». Ainsi, ils découpent et naturalisent une manière de construire les aspects problématiques selon une configuration épistémique particulière. Par ailleurs, chaque champ disciplinaire prétend souvent imposer son propre cadre comme légitime en intervenant en dehors du champ pour présenter « son » problème, ou même « le » problème².

Outre le fait que chaque configuration épistémique construit un problème particulier dans le présent, cela s'accompagne également d'une

2. Cette analyse pourrait avoir un air de famille avec la notion de traduction proposée par différents auteurs, tels que Bruno Latour (1984), Michel Callon (1986) ou John Law et John Hassard (1999). Par exemple, selon Latour, Pasteur a réussi à imposer ses vues en étant capable de « traduire les intérêts des autres en termes de ses propres intérêts », c'est-à-dire ceux des agriculteurs, des médecins militaires ou des fonctionnaires. Callon propose une opération similaire à propos des marins-pêcheurs. Toutefois, malgré l'apport intéressant de la notion de « négociation épistémique », ces auteurs se focalisent sur la notion d'« acteur-réseau », à laquelle les dimensions sociales telles que les champs disciplinaires ou les institutions sont indifférentes.

promesse future autour de cette construction. Chaque perspective se propose alors comme celle qui peut offrir une meilleure compréhension du problème et de ses modes d'intervention (Kreimer, 2023). Fréquemment, à partir d'un espace disciplinaire particulier, cette façon de formuler le problème est présentée comme « la plus appropriée », excluant généralement d'autres cadres dans la même opération. D'autre part, toute promesse scientifique s'adresse forcément à un public précis vers lequel elle oriente ses énoncés. Cette orientation du discours scientifique vers des acteurs ou des publics particuliers est très importante lorsqu'il s'agit d'analyser le rôle de la connaissance dans la formulation des problèmes publics. La caractéristique « *best fit* » d'un cadre disciplinaire peut être étayée par plusieurs éléments :

- Il s'agit de la manière de construire le problème qui explique le mieux la dimension du problème. Par exemple, dans le cas de la maladie de Chagas, l'épidémiologie montre l'étendue et la persistance de la maladie dans sa distribution sociale et géographique, ainsi que dans des séries historiques.
- C'est la manière la plus compréhensible pour les destinataires d'une politique : par exemple, l'approche psychologique (subjective) et l'approche sociologique (structurelle) se disputent, dans le cas des dépendances, l'interprétation du problème, en relation avec le rôle différent des politiques de santé (l'acteur cible de ces discours) par rapport aux modes d'intervention possibles.
- Les connaissances qui justifient un mode d'intervention sont présentées comme les plus « modernes » ou les plus proches des frontières internationales du savoir. C'est le cas, pour la maladie de Chagas, de la biologie moléculaire sur *Trypanosoma cruzi* dans les années 1970 et 1980, et de la génomique plus récemment. Ces deux disciplines sont présentées comme les plus avancées et surtout les plus internationalisées, par exemple par rapport à la parasitologie traditionnelle. En même temps, elles articulent la construction du problème sur la compréhension du parasite, en promettant de générer des cibles à attaquer avec des molécules précises. Cela semble exclure d'autres solutions plus « traditionnelles », telles que l'étude des populations d'insectes (entomologie) ou la pulvérisation systématique pour les éradiquer. Les destinataires de ce cadrage et de cette promesse sont les autorités sanitaires et les gestionnaires des politiques scientifiques et technologiques, ces derniers étant souvent plus sensibles « aux frontières » de la connaissance.

Ainsi, la connaissance scientifique ne fonctionne pas seulement comme un élément central dans l'élaboration d'un problème en raison des preuves qu'elle fournit sur un objet et de la connaissance effective qu'elle nous permet d'en avoir, mais aussi en raison des horizons que ses réalisations potentielles tracent sur ce qui est possible. La science joue ainsi un double rôle : elle intervient non seulement en tant que garante à court terme des aspects matériels sur lesquels se construit le problème, mais elle permet aussi de penser des futurs plus ou moins certains (Kreimer, 2023).

3.2 L'industrialisation des connaissances

Un aspect fondamental qui conditionne la relation entre la connaissance scientifique et l'intervention sur les problèmes publics concerne le processus d'industrialisation nécessaire pour que le produit de la recherche devienne une ressource pour intervenir sur un problème. Cet aspect est fréquemment invisible dans le discours des politiques publiques scientifiques, où il est très courant d'établir des priorités pour la production de connaissances visant à résoudre des problèmes publics, en supposant que le « transfert de connaissances » est relativement simple. Cependant, malgré l'image véhiculée par ces discours, ce processus est loin d'être homogène ou linéaire. En effet, la littérature a montré de multiples voies et modalités pour que le transfert de connaissances ait lieu et, par conséquent, son application pour résoudre un certain type de problème. Aldo Geuna et Alessandro Muscio (2009), Timothy Nokes (2009) et Federica Rossi (2010), entre autres, ont mis en évidence cette complexité en soulignant des obstacles tels que les dimensions culturelles, les types de connaissances particuliers à chaque domaine, les formes de représentation et les dimensions tacites de la connaissance, entre autres. Nous voulons surtout souligner le processus d'industrialisation par lequel toute connaissance doit passer pour transformer les énoncés scientifiques du monde universitaire en leur objectivation dans des produits, des processus ou de nouveaux dispositifs sociaux ou organisationnels, qui pourraient être utilisés pour résoudre les problèmes en question.

Si nous reprenons les exemples cités plus haut, dans la mesure où le problème de la maladie de Chagas est construit en termes d'identification des faiblesses génétiques du parasite afin de générer un nouveau médicament qui empêche son développement, il y a tout un ensemble de processus à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif :

- 1) Séquençage et isolement de portions du génome du parasite (ADN) pour identifier les « cibles potentielles ».
- 2) Identification en laboratoire de tels sites génétiques, validation par la communauté des spécialistes de la plausibilité d'une telle découverte.
- 3) Recherche (et identification) de molécules permettant de bloquer l'expression d'un gène spécifique.
- 4) Étude de faisabilité technique pour administrer cette molécule et observer son efficacité, d'abord in vitro, puis in vivo (sur des animaux de laboratoire).
- 5) Si toutes les étapes précédentes sont concluantes et efficaces, évaluation de la faisabilité technique de la production de la molécule en quantités adaptées à la distribution.
- 6) Réalisation des différentes étapes des essais sur l'homme pour observer la pharmacocinétique et la biosécurité de ces processus.
- 7) Effectuer une analyse économique et commerciale en termes de coût-bénéfice (faisabilité économique).
- 8) Obtenir l'approbation des autorités sanitaires.

Il y a là plusieurs glissements institutionnels : alors que les phases 1 à 5 peuvent être réalisées dans des laboratoires universitaires (à l'exception peut-être de la phase 3, qui implique l'utilisation de chimiothèques, grandes bases de données de molécules chimiques), les phases restantes doivent être effectuées dans un laboratoire industriel, tandis que la dernière phase relève de la responsabilité des pouvoirs publics.

D'autre part, ce processus, loin d'être linéaire, est soumis à des allers-retours, à l'invalidation éventuelle de résultats expérimentaux, à des tâtonnements, ainsi qu'à une concurrence avec d'autres groupes et d'autres disciplines qui s'efforcent de construire le problème sur d'autres bases épistémiques.

Il est donc crucial de considérer ce processus complexe d'industrialisation, qui devrait impliquer différents types d'acteurs, afin de comprendre la nature de la construction des problèmes publics, et en particulier les possibilités d'intervention de la science. Or, son analyse est souvent absente des modes de construction des problèmes publics et des promesses de solutions qui leur sont associées.

3.3 Les cadres institutionnels, les contextes hégémoniques et non hégémoniques

Nous avons jusqu'à présent montré un ensemble de dimensions focalisées sur les produits de la connaissance : les cadres disciplinaires qui leur donnent naissance, les promesses qu'ils mobilisent et les processus d'industrialisation nécessaires à leur utilisation. Nous nous intéressons maintenant à l'analyse de deux dimensions qui font partie du contexte de production de ces connaissances, mais qui sont aussi au cœur de notre problématique : les environnements institutionnels et le cadre des relations internationales. La première, à un niveau d'analyse méso, tente de rendre compte des conséquences que les espaces institutionnels particuliers impriment sur la production de connaissances (et sur la construction de problèmes). Dans certains cas, il s'agit de connaissances produites au sein des institutions chargées des politiques elles-mêmes, par exemple les études d'impact sur l'environnement produites par le ministère de l'Environnement ou les enquêtes épidémiologiques menées par les ministères de la Santé ou par les agences qui en dépendent. Il peut également s'agir de connaissances produites par des chercheurs au sein d'institutions purement académiques, telles que des universités ou des organismes publics de recherche. Entre ces deux modalités (connaissances promues par la communauté scientifique ou connaissances produites au sein de l'État), il existe également une modalité très fréquente dans différents pays (en particulier dans les pays les plus développés) : la « science commandée » (Jasanoff, 1994 ; Wagner, 2022), c'est-à-dire le type de connaissance produite à la demande d'une autorité publique. Dans ce cas, un organisme public demande à des centres de recherche (à l'intérieur ou à l'extérieur de l'État) de produire certaines connaissances particulières nécessaires afin de répondre à un problème public émergent. Dans certains cas, la science commandée vise à résoudre des problèmes précis : la récente pandémie de COVID-19 en est un bon exemple (Evans, 2022). Souvent, cependant, la science commandée vise à produire des régulations et des normes, soit à la suite d'une controverse technoscientifique, soit à la suite d'une controverse publique où le rôle de la science dans sa résolution semble crucial.

Ainsi, ces différents cadres institutionnels dans lesquels les connaissances sont produites ont des conséquences fondamentales sur le type de connaissances produites, ainsi que sur l'utilisation et la circulation de ces connaissances. En termes épistémiques, par exemple, les objectifs de la « science régulatoire » (*regulatory science*, un type particulier de science commandée)

sont différents de ceux de la science académique, dans la mesure où la science régulatoire cherche à produire des vérités dont la valeur ne réside pas dans leur originalité (par rapport aux résultats antérieurs de la communauté scientifique), mais dans leur utilisation (ou leur utilisation potentielle) pour la prise de décision (Jasanoff, 1995). Bien entendu, les deux objectifs peuvent être atteints au cours d'une même opération, mais l'objectif d'originalité n'est pas une condition nécessaire à la production de connaissances régulatrices. En même temps, les sites institutionnels conditionnent aussi l'autonomie dont les chercheurs peuvent disposer en matière d'orientation et d'utilisation de leurs connaissances. En ce sens, les connaissances produites par les organismes de l'État se distinguent de celles produites dans les laboratoires de recherche indépendants, qu'ils soient publics ou privés, ainsi que des fonds avec lesquels elles sont financées. Un autre aspect concerne les formes de légitimation des connaissances : alors que les connaissances produites au sein des organismes publics (y compris les agences chargées d'établir des réglementations) trouvent leur légitimation dans leur application dans des normes ou des dispositifs réglementaires, les connaissances « académiques » tendent à être légitimées par le jugement des pairs, par l'entremise de la publication dans des revues spécialisées.

L'importance d'analyser les cadres institutionnels dans lesquels les connaissances sont produites n'est pas seulement conceptuelle, mais a aussi un corrélat empirique : une part croissante des connaissances est commandée, ou directement produite, par des agences internationales (Zapp, 2018), un sujet qui a reçu relativement peu d'attention. Pourtant, leur influence est de plus en plus évidente. Pensons encore au cas de la COVID-19 et au rôle joué par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), non seulement pour identifier ou véhiculer le problème public, mais aussi pour le définir en termes de connaissances produites et/ou mobilisées par ses propres ressources. Cela a conduit à la production de recommandations (c'est-à-dire d'actions sur le problème) à un niveau transnational.

Cependant, ces processus n'ont pas les mêmes conséquences pour les différents types de pays. Certains concentrent la production des connaissances et des décisions, tandis que la majorité reçoit plus ou moins passivement les problèmes construits à l'échelle globale, sur la base de connaissances globales, et dont les mécanismes d'intervention font également partie du même « paquet global » de mesures recommandées et adoptées dans les différents espaces locaux, qui nient les particularités propres à chaque situation particulière. Cela amène notre analyse à un

niveau d'agrégation plus élevé, en prenant en compte les asymétries liées au contexte plus large des relations internationales qui influence la production des connaissances et la définition des problèmes publics.

Nous venons de le constater, la construction des problèmes publics sur la base des connaissances scientifiques ne se déroule pas de la même manière dans tous les contextes. Bien que Merton (1979) postule que la science est universelle, la manière dont les connaissances sont produites et utilisées diffère sensiblement selon les contextes.

Le premier constat qui s'impose est que le volume de la production scientifique est fortement concentré dans un ensemble de pays : malgré une certaine diversification ces dernières années, près de 80 % de la production mondiale d'articles est le fait d'auteurs issus de 15 pays, les autres ne produisant que les 20 % restants (NSF, 2023). De plus, les articles publiés par des auteurs basés aux États-Unis, en Chine, au Royaume-Uni, en Allemagne ou au Japon sont deux à trois fois plus cités que les articles publiés par des auteurs de pays périphériques (Gomez, Herman et Parigi, 2022).

Cependant, ce n'est pas seulement l'asymétrie dans la production totale d'articles (et dans d'autres indicateurs, tels que les brevets ou le nombre de chercheurs) qui influence la relation entre les problèmes publics et les problèmes scientifiques, mais aussi d'autres aspects significatifs. Examinons trois de ces éléments en détail. Un facteur très important concerne la structuration des programmes scientifiques et la capacité limitée des pays non hégémoniques (Losego et Arvanitis, 2008) à orienter les connaissances vers des problématiques locales. Lorsque nous analysons les programmes qui prédominent dans ces pays, nous observons qu'ils sont largement orientés vers les questions qui prédominent dans les agences qui financent la recherche dans les pays centraux. Dans le cas des nanosciences, nous pouvons constater que les programmes des pays semi-périphériques tels que le Mexique et l'Argentine (et il en va de même pour l'Afrique du Nord et d'autres pays dont le développement scientifique est similaire) suivent pratiquement les mêmes schémas de spécialisation (programmes) que les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (Levin, Jensen et Kreimer, 2016), bien que, naturellement, ce soit avec une intensité et une production bien moindres. De même, l'analyse des collaborations internationales (qui sont très importantes pour les élites scientifiques des pays non hégémoniques) révèle que les thèmes sont déjà définis par ceux qui coordonnent les grands réseaux de collaboration, tandis que les partenaires latino-américains jouent un rôle subalterne dans

la répartition des tâches (Feld et Kreimer, 2019 ; Kreimer, 2019). Par conséquent, lorsqu'on cherche à orienter la recherche vers la résolution de problèmes publics sur le plan local, une tension émerge entre la visibilité et la légitimation des connaissances des élites locales par rapport à leurs pairs dans les pays développés, et la légitimation de l'utilisation de ces connaissances pour résoudre les problèmes locaux.

Deuxièmement, comme indiqué plus haut, la production croissante de connaissances scientifiques par des organismes internationaux et ses conséquences en matière de régulations sur le plan national (science régulatoire) fonctionnent comme des directives qui sont imposées avec une plus grande légitimité dans les contextes non hégémoniques que dans les pays développés. Elle s'accompagne de recommandations qui paraissent en principe universelles ; or, tant les États que les communautés scientifiques des pays non hégémoniques ont de nombreuses faiblesses pour produire des connaissances d'une ampleur et d'une robustesse similaires à celles promues par ces instances internationales et qui puissent être adaptées aux besoins réglementaires locaux.

Comme le souligne Romuald Normand :

Bien sûr, les conditions de réception varient en fonction de leur appropriation par les élites et du degré de résistance [...] Mais les normes portées par les organisations internationales restent un repère principal pour les politiques nationales, même si leur mise en œuvre est controversée. Les agences et organisations supranationales exercent une réelle pression sur les politiques nationales. (Normand, 2016, p. 40-41)

La récente pandémie de COVID-19 et les recommandations de l'OMS sur la distanciation sociale, le port de masques, les traitements et la vaccination en sont un excellent exemple. Alors que les pays européens et les États-Unis ont rapidement mobilisé les connaissances basées sur leurs capacités accumulées et ont ainsi pu générer leurs propres recommandations (dans certains cas en remettant en question les recommandations de l'OMS), les pays périphériques, en l'absence de telles capacités, ont dû suivre ces recommandations sans possibilité de les remettre en question. On peut également observer cela dans d'autres organismes internationaux visant à définir (et à intervenir sur) divers problèmes publics particuliers, tels que la Banque mondiale (Zapp, 2018) ou l'OCDE (Rautalin, Syväterä et Vento, 2021).

Enfin, les pays non hégémoniques ont tendance à présenter de plus grandes faiblesses institutionnelles dans l'utilisation des connaissances scientifiques pour résoudre les problèmes publics. Selon Sheila Jasanoff:

Les régulateurs doivent finalement présenter au public une justification scientifique convaincante pour les actions relatives aux risques technologiques, en rassemblant les données à l'appui et en rejetant les preuves contraires de manière aussi persuasive que possible. Dans le système réglementaire américain, cette reconstruction publique de la base scientifique de la régulation est l'une des principales responsabilités des agences administratives. (Jasanoff, 2012, p. 104)

Il existe ainsi un contraste évident entre le cas des États-Unis et la situation dans les pays où le développement scientifique est moins avancé et la capacité institutionnelle à gérer les utilisations réglementaires ou productives de la science est moindre.

4. CONSÉQUENCES DE LA CONSTRUCTION DE PROBLÈMES SUR UNE BASE SCIENTIFIQUE : SURDÉTERMINATION ÉPISTÉMIQUE

Comme nous l'avons montré, les problèmes publics sont souvent définis rhétoriquement à partir de la mobilisation de connaissances scientifiques, et celle-ci est souvent présentée comme un processus « non problématique » (surtout du point de vue sociologique). En réalité, le fonctionnement est différent : dans la configuration d'un « même problème » (par exemple, la maladie de Chagas), il existe une diversité de définitions liées à différentes matrices disciplinaires, institutionnelles, géopolitiques ou encore dans les possibilités d'industrialisation. Ces définitions sont cruciales pour que la question soit effectivement transformée en problème qui « doit être traité », c'est-à-dire qui reçoit l'attention effective de l'État. Plus important encore, ces définitions épistémiques déterminent, en même temps et dans la même opération, un ensemble d'interventions possibles, légitimes ou souhaitables, à la fois sur le problème en question et sur les processus mêmes de production de connaissances scientifiques, tout en déplaçant ou en délégitimant d'autres interventions possibles. Nous qualifions de « surdétermination épistémique » ce processus de construction épistémique du problème et de ses modes d'intervention.

C'est là que réside, selon nous, l'intérêt principal de l'approche proposée. En d'autres termes, notre intention n'est pas de relancer une discussion épistémologique sur la nature des problèmes sociaux (qu'ils soient « objectifs » ou « construits »), mais plutôt sur les conséquences des différentes configurations que les problèmes publics revêtent à deux

niveaux : celui des personnes affectées par le problème et dans le champ de la recherche scientifique elle-même.

Tout d'abord, en se concentrant sur le problème public et en reprenant les exemples donnés ci-dessus, il est très différent que l'État aborde la lutte contre la maladie de Chagas par un plan de logement, un plan de fumigation du vecteur (insectes), une campagne de distribution de médicaments déjà disponibles, ou le développement de nouveaux médicaments. Cependant, pour comprendre laquelle de ces options (chacune ayant été importante à différents moments de l'histoire) est finalement mise en œuvre, il est essentiel de comprendre l'origine et les connaissances sur lesquelles elles se fondent. En effet, chaque type d'intervention est le résultat d'une construction du problème de la maladie de Chagas en matière de connaissances sur l'habitat, sur les insectes (entomologie), sur l'épidémiologie ou encore sur la biochimie et la biologie moléculaire. Chacune de ces opérations construit, de facto, un problème différent, même si toutes les déclarations l'énoncent comme « le problème de la maladie de Chagas ».

D'autre part, et réciproquement, progresser dans l'analyse de la configuration des problèmes publics a souvent des répercussions importantes sur le champ scientifique lui-même et, fondamentalement, sur les politiques de promotion de ces connaissances. Sur ce plan, cela permet de dépasser une relation naïve, mais habituelle, qui continue à se référer à un « modèle linéaire d'innovation » (Edgerton, 2004 ; Godin, 2006) et de poser avec plus de précision des questions telles que : quels types de connaissances devons-nous mobiliser pour comprendre et répondre à différents types de configurations du problème public ? Quels réseaux de recherche et de relations internationales devons-nous renforcer et/ou encourager ? Quels liens dans le processus d'industrialisation de la connaissance doivent être renforcés pour que la connaissance scientifique soit effectivement utilisée et pas simplement publiée dans des revues à fort impact académique ?

La question ainsi formulée nous ramène à une double configuration des programmes publics (des problèmes et de la recherche scientifique) dans des contextes historiques particuliers. En substance, reconnaître que les problèmes ne sont pas « naturels », mais construits à partir de certains savoirs plutôt que d'autres implique également que les modes d'intervention, quelle que soit l'efficacité revendiquée par les acteurs, doivent être compris comme le produit d'une surdétermination épistémique implicite dans les processus que nous avons analysés. Cela a pour conséquence évidente que si les problèmes sont construits sur d'autres bases épistémiques, les modes d'intervention publique seront également différents.

RÉFÉRENCES

- Blumer, Herbert, « Social Problems as Collective Behavior », *Social Problems*, vol. 18, n° 3, 1971, p. 298-306.
- Bourdieu, Pierre, *Les usages sociaux de la science : pour une sociologie clinique du champ scientifique*, Paris, Éditions Quæ, 1997.
- Callon, Michel, « Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, vol. 36, 1986, p. 169-208.
- Cefaï, Daniel, « La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, vol. 14, n° 75, 1996, p. 43-66, <<https://doi.org/10.3406/reso.1996.3684>>.
- Cefaï, Daniel, « Investigar los problemas públicos: con y más allá de Joseph Gusfield », dans Joseph R. Gusfield (dir.), *La cultura de los problemas públicos. El mito del conductor alcoholizado versus la sociedad inocente*, Buenos Aires, Siglo Veintiuno Editores, 2014, p. 11-58.
- Edgerton, David, « “The Linear Model” Did Not Exist: Reflections on the History and Historiography of Science and Research in Industry in the Twentieth Century », dans Karl Grandin et Nina Wormbs (dir.), *The Science-Industry Nexus: History, Policy, Implications*, New York, Watson, 2004, p. 31-58.
- Evans, Robert, « SAGE Advice and Political Decision-Making: “Following the Science” in Times of Epistemic Uncertainty », *Social Studies of Science*, vol. 52, n° 1, 2022, p. 53-78, <<https://doi.org/10.1177/03063127211062586>>.
- Feld, Adriana, et Pablo Kreimer, « Scientific Co-Operation and Centre-Periphery Relations: Attitudes and Interests of European and Latin American Scientists », *Tapuya: Latin American Science, Technology and Society*, vol. 2, n° 1, 2019, p. 149-175, <<https://doi.org/10.1080/25729861.2019.1636620>>.
- Geuna, Aldo, et Alessandro Muscio, « The Governance of University Knowledge Transfer: A Critical Review of the Literature », *Minerva*, vol. 47, n° 1, 2009, p. 93-114, <<https://doi.org/10.1007/s11024-009-9118-2>>.
- Godin, Benoît, « The Linear Model of Innovation: The Historical Construction of an Analytical Framework », *Science, Technology, & Human Values*, vol. 31, n° 6, 2006, p. 639-667, <<https://doi.org/10.1177/0162243906291865>>.
- Gomez, Charles J., Andrew C. Herman et Paolo Parigi, « Leading Countries in Global Science Increasingly Receive More Citations than Other Countries Doing Similar Research », *Nature Human Behaviour*, vol. 6, n° 7, 2022, p. 919-929, <<https://doi.org/10.1038/s41562-022-01351-5>>.
- Gusfield, Joseph R., *The Culture of Public Problems: Drinking-Driving and the Symbolic Order*, Chicago, University of Chicago Press, 1981.
- Jasanoff, Sheila, *The Fifth Branch: Science Advisers as Policymakers*, Cambridge, Harvard University Press, 1994.

- Jasanoff, Sheila, «Procedural Choices in Regulatory Science», *Technology in Society*, vol. 17, n° 3, 1995, p. 279-293, <[https://doi.org/10.1016/0160-791X\(95\)00011-F](https://doi.org/10.1016/0160-791X(95)00011-F)>.
- Jasanoff, Sheila, *Science and Public Reason*, Abingdon, Routledge, 2012.
- Kreimer, Pablo, *Science and Society in Latin America: Peripheral Modernities*, New York, Routledge, Taylor & Francis Group, 2019.
- Kreimer, Pablo, «Techno-Scientific Promises, Disciplinary Fields, and Social Issues in Peripheral Contexts», *Science as Culture*, vol. 32, n° 1, 2023, p. 83-108, <<https://doi.org/10.1080/09505431.2022.2101918>>.
- Kreimer, Pablo, et Juan Pablo Zabala, «¿Qué conocimiento y para quién ? Problemas sociales, producción y uso social de conocimientos científicos sobre la enfermedad de Chagas en Argentina», *Redes*, vol. 12, n° 23, 2006, p. 49-78.
- Kreimer, Pablo, et Juan Pablo Zabala, «Chagas Disease in Argentina: Reciprocal Construction of Social and Scientific Problems», *Science, Technology & Society*, vol. 12, n° 1, 2007, p. 49-72.
- Latour, Bruno, *Les microbes, guerre et paix suivi de Irréductions*, Paris, Métailié, 1984.
- Law, John, et John Hassard, *Actor Network Theory and After*, Oxford, Blackwell, 1999.
- Levin, Luciano, Pablo Jensen, et Pablo Kreimer, «Does Size Matter? The Multipolar International Landscape of Nanoscience», *PLOS One*, vol. 11, n° 12, 2016, e0166914, <<https://doi.org/10.1371/journal.pone.0166914>>.
- Losego, Philippe, et Rigas Arvanitis, «La science dans les pays non hégémoniques», *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 2, n° 3, 2008, <<https://doi.org/10.3917/rac.005.0334>>.
- Merton, Robert K., *The Sociology of Science: Theoretical and Empirical Investigations*, Norman W. Storer (dir.), Chicago, University of Chicago Press, 1979.
- National Science Board (NSF), «Publications Output: U.S. Trends and International Comparisons», *Science & Engineering Indicators*, 11 décembre 2023, <<https://nces.nsf.gov/pubs/nsb202333/publication-output-by-region-country-or-economy-and-by-scientific-field#output-by-region-country-or-economy>>.
- Nokes, Timothy J., «Mechanisms of Knowledge Transfer», *Thinking & Reasoning*, vol. 15, n° 1, 2009, p. 1-36, <<https://doi.org/10.1080/13546780802490186>>.
- Normand, Romuald, *The Changing Epistemic Governance of European Education: The Fabrication of the Homo Academicus Europeanus?*, Cham, Springer International Publishing, 2016, <<https://doi.org/10.1007/978-3-319-31776-2>>.
- Rautalin, Marjaana, Jukka Syväterä et Eetu Vento, «International Organizations Establishing Their Scientific Authority: Periodizing the Legitimation of Policy Advice by the OECD», *International Sociology*, vol. 36, n° 1, 2021, p. 3-24, <<https://doi.org/10.1177/0268580920947871>>.
- Rheinberger, Hans-Jörg, *Toward a History of Epistemic Things: Synthesizing Proteins in the Test Tube*, Stanford, Stanford University Press, 1997.

- Rheinberger, Hans-Jörg, « On the Possible Transformation and Vanishment of Epistemic Objects », *Teorie Vědy / Theory of Science*, vol. 38, n° 3, 2017, <<https://doi.org/10.46938/tv.2016.364>>.
- Rossi, Federica, « The Governance of University-Industry Knowledge Transfer », *European Journal of Innovation Management*, vol. 13, n° 2, 2010, p. 155-171, <<https://doi.org/10.1108/14601061011040230>>.
- Spector, Malcom, et John I. Kitsuse, *Constructing Social Problems*, Londres, Routledge et Taylor & Francis Group, 2017 [1^{re} éd. 1977].
- Wagner, Wendy E., « No One Solution to the “New Demarcation Problem”? A View from the Trenches », *Studies in History and Philosophy of Science*, vol. 92, 2022, p. 177-185, <<https://doi.org/10.1016/j.shpsa.2022.02.001>>.
- Woolgar, Steve, et Dorothy Pawluch, « Ontological Gerrymandering: The Anatomy of Social Problems Explanations », *Social Problems*, vol. 32, n° 3, 1985, p. 214-227.
- Zabala, Juan Pablo, *La enfermedad de Chagas en la Argentina: Investigación científica, problemas sociales y políticas sanitarias*, Bernal, Universidad Nacional de Quilmes Editorial, 2010.
- Zapp, Mike, « The Scientization of the World Polity: International Organizations and the Production of Scientific Knowledge, 1950-2015 », *International Sociology*, vol. 33, n° 1, 2018, p. 3-26.

CHAPITRE 5

Le discours sociologique entre relativisme et autonomie, et ses rapports aux études décoloniales

CATHERINE DUSSAULT

1. INTRODUCTION

Dans ce chapitre, je m'intéresse aux rapprochements que l'on peut effectuer entre les discours sociologiques sur la science et les études décoloniales. Je suppose encore que le constructivisme et le relativisme dont se revendiquent les discours contemporains sur la science trouvent peut-être résonance dans l'étude sociologique de la science qui reconnaît, depuis ses débuts, le caractère social et historique de la science, de ses normes et des systèmes de croyances des scientifiques. Après une brève mise en contexte permettant de tracer les étapes de l'historicisation et de la sociologisation de l'épistémologie, je présente les principales propositions des études décoloniales. Ensuite, j'expose les points de (dis)jonction entre ces discours en mettant l'accent sur les manières de concevoir l'autonomie relative de la science et des énoncés scientifiques face aux autres sphères de la vie sociale, la valeur accordée à l'institution sociale de la science, et le statut de la réalité sur laquelle la science porte et de la construction à laquelle elle participe inévitablement. Je développe enfin l'hypothèse selon laquelle l'université néolibérale contemporaine est

un lieu de convergence de ces différents discours. Afin de mettre la lumière sur les stratégies par lesquelles il est possible de développer des régimes de savoirs potentiellement émancipateurs, et qui savent éviter la cooptation, je donne l'exemple de la recherche autochtone qui, en tant que forme de recherche décoloniale, se développe entre autres dans – et contre – l'université néolibérale contemporaine.

2. LES TRANSFORMATIONS DE L'APPRÉHENSION DU SAVOIR SCIENTIFIQUE¹

Tous les grands sociologues du XX^e siècle, qu'il s'agisse de Durkheim, Weber, Parsons, Merton ou Bourdieu, ont reconnu l'existence d'une forte intrication entre la science et les sociétés modernes². Même lorsqu'ils ont voulu rendre compte des différences qui existent entre les modes de production des énoncés de la science et de ceux du sens commun, ils ont en général affirmé l'existence d'une continuité entre la connaissance de type scientifique et celle de sens commun. Par exemple, selon Émile Durkheim (2013), la science explique de manière plus « objective » que ce qu'il nomme la pensée dite « primitive », uniquement parce qu'elle suit une méthode rigoureuse et que ses « observations sont mieux contrôlées ». Toutefois, soutient-il, la pensée scientifique ne diffère « pas en nature de la pensée primitive » (Durkheim, 2013, p. 341). Elle est un fait social historique, qui exerce donc un ascendant moral qui prend la forme d'une contrainte pour la pensée, et c'est ce qui fonde aux yeux de Durkheim (2017) l'objectivité scientifique des énoncés. De manière analogue, la science repose elle aussi sur l'opinion, même si, avec la sociologie, elle suppose en faire une science. Mieux, « c'est de l'opinion que [la science] tient la force nécessaire pour agir sur l'opinion » (Durkheim, 2013, p. 626). Ainsi, quand bien même les productions scientifiques prennent source dans la vie en commun, on ne peut conclure qu'elles soient relatives aux conditions sociales et historiques de leur émergence.

-
1. Quoique la ligne tracée semble mince, dans les faits, elle résiste à cette linéarité : les propositions théoriques et épistémologiques au sein même des différents courants sont plurielles, parfois même contradictoires. Nous présentons néanmoins de grands segments de cette généalogie – qui est d'ailleurs réduite à l'étude d'auteurs clés pour éviter cet effet généralisant – qui permettra de placer certains repères pour la section suivante, laquelle propose plutôt une lecture transversale de ces nouveaux discours sur la science.
 2. Ce texte s'inspire et reprend certaines parties du chapitre 4 de ma thèse de doctorat, intitulée *Inuuniq : produire et mobiliser les savoirs inuit au Nunavik* (2025).

Max Weber (1992), de son côté, reconnaît que tout processus de connaissance est une amputation de la réalité – qui est pour lui infinie en intensivité et en extension – et qu’il implique forcément un sujet connaissant. Il distingue alors les *jugements de valeur* du *rapport aux valeurs*, ou encore le fait de *connaître* et celui de *porter un jugement* dans l’étude des significations culturelles. Pour Weber, la croyance en la valeur de la science ne peut être démontrée empiriquement. Cette relativité ne se transmet cependant pas aux résultats de l’investigation, qui sont valides empiriquement. En effet, la croyance en la valeur de la science est autre chose que la science en tant que maîtrise technique de la vie par la prévision. La science est bien fondée sur les connaissances empiriques qu’elle fournit, cela même si ce sont ces présuppositions cognitives qui rendent possible l’activité scientifique (Weber, 1992, 2002).

Ces explications garantissant l’autonomie relative de la science ou du scientifique, par la mise en œuvre de méthodes rationnelles ou par l’intériorisation d’un « *ethos* » – c’est-à-dire l’intériorisation d’un ensemble de normes organisant les pratiques – peuvent sembler en partie incompatibles avec les discours contemporains sur la science que j’étudie, en l’occurrence les études décoloniales. Sans nécessaire unité entre eux, ces discours tendent à évacuer les catégories macrosociologiques qui étaient auparavant centrales dans l’étude sociologique de la science, en plus de remettre en cause à leur manière certaines méthodes de recherche en sociologie. Leur projet critique peut alors consister à dénoncer la prétention à l’universalité de la science euro-occidentale, de même que la violence de l’objectivation scientifique. De toute façon, ces discours mettent l’accent sur le caractère construit et relatif de la connaissance scientifique, quoique leurs thèses puissent emprunter différentes directions (Vinck, 1995). Autrement dit, ces discours examinent la relation entre la connaissance de type scientifique et l’ordre social dans lequel elle se développe. Ces discours interrogent également la valeur accordée à la science et aux objets qu’elle se donne et façonne en retour.

2.1 Sociologisation de l’épistémologie, ou la dissolution du scientifique dans le social

Avec ce que l’on pourrait appeler l’historicisation et la sociologisation de l’épistémologie, qui débute véritablement avec Thomas Kuhn dans les années 1950, la frontière entre science et non-science s’est peu à peu effacée, au point où la croyance selon laquelle la première pourrait se démarquer rationnellement de la seconde sera progressivement remise en

question. En fait, l'historicisation de l'épistémologie accomplie par Kuhn repose elle-même sur un ultime argument de nature épistémologique : la neutralisation des différences méthodologiques dans l'explication des désaccords concernant un même objet à l'intérieur d'une même discipline force à reconnaître l'historicité radicale de la science et des croyances des savants qui se cristallisent dans des paradigmes qui sont précisément, pour l'auteur, des modèles concurrents de pratiques de la recherche (Kuhn, 1972). L'analyse s'ouvre alors aux facteurs extrascientifiques – politiques, sociaux, économiques – dans l'explication de la formation des scientifiques, dans la manière de rendre compte de leurs découvertes ainsi que dans les processus de validation et d'acceptation des résultats recueillis lors d'enquêtes sur le terrain. On assiste ainsi à une inversion de la problématisation de la connaissance : l'intérêt porté envers les manières par lesquelles le sujet peut produire des connaissances non biaisées se déplace vers les conditions qui ont été créées ou qui doivent être créées pour que des objets deviennent, dans des circonstances déterminées, des objets de connaissance empirique (Rheinberger, 2014).

La reprise sociologique de l'argument de Kuhn, notamment avec Pierre Bourdieu (2001), a ainsi fait porter les discours sur l'autonomie ou non de la science avec les autres sphères de la vie sociale. Dans le cas de Bourdieu, la continuité entre « science » et « société » concerne alors bien moins le savoir que les comportements des acteurs qui, dans le champ scientifique, comme dans tout autre champ de l'espace social, cherchent à accroître leur capital. Bourdieu (2001, p. 151) étudie les processus d'autonomisation et d'universalisation à travers lesquels les pratiques des scientifiques, historiques et « situées », créent pourtant des vérités trans-historiques irréductibles à leur construction. Il reprend ici la proposition webérienne selon laquelle il est possible d'admettre que la science est un fait social historique, sans néanmoins conclure que ses productions sont relatives aux conditions sociales et historiques de leur émergence (Weber, 1992). Il tente ainsi de fonder et de défendre tant bien que mal la particularité du champ scientifique face aux autres sphères sociales. Or la tentative de Bourdieu de sauver en même temps une certaine idée de l'autonomie de la science et de son détachement relatif et partiel de sa temporalité (Bourdieu, 2001, p. 151) – c'est-à-dire des intérêts sociaux, économiques et politiques – tourne court devant l'apparition de nouvelles conceptions relativistes et constructivistes du savoir scientifique au milieu des années 1970.

Avec les nouvelles sociologies des sciences, la rationalité attachée à la méthode sociologique est remise en question, et la sociologie est destituée de son statut privilégié pour décrire la réalité sociale. À partir de David Bloor et H. M. Collins, les nouvelles sociologies des sciences ont ainsi pu ouvrir la voie à la compréhension de la science comme une pratique culturelle parmi d'autres qui ne détiendrait aucun privilège d'accès à une vérité extérieure à la logique de ses pratiques sociales (Pickering, 1992) et au sein de laquelle des représentations de la réalité sont simultanément mises en scène et performées (Law, 2008). Pour les tenants de cette approche, qui se développe dès les années 1970 en Angleterre, la connaissance désigne tout ce qui est accepté collectivement et qui fait l'objet de confiance. La connaissance scientifique perd alors le privilège de la description de la réalité tenue pour vraie : elle doit être expliquée à partir de ses causes sociales, comme toute autre forme de construction culturelle, dont le mythe ou la religion. Pour cette raison, il serait illégitime de séparer, à l'instar des penseurs de la démarcation, la connaissance scientifique des simples mystifications, par des « biais » hérités de la vie en société (Bloor, 1982) : parce qu'elles contribuent à la formation de toute connaissance scientifique, les influences sociales qui affectent aussi bien les autres formes de constructions culturelles n'influencent pas la validité des énoncés. On dénonce alors le traitement asymétrique qui offre une explication sociale aux erreurs scientifiques, mais qui laisse indemnes les réussites scientifiques, qui seraient attribuées à la nature, aussi longtemps qu'elles soient reconnues collectivement comme vraies (Collins, 1983). Dans cette perspective, l'objectivité du fait scientifique n'existe que sous la forme d'un consensus social entre chercheurs portant sur la validité des résultats et de leur interprétation. En voulant expliquer socialement la connaissance scientifique, ces approches introduiront, au-delà de leur relativisme méthodologique déclaré et peut-être de manière non intentionnelle, un relativisme ontologique. Les « dangers » de cette position épistémologique seront ultérieurement reconnus par Collins qui, afin de contrecarrer ce relativisme épistémologique, élabore un « nouveau programme de recherche » (Collins et Evans, 2007) reconnaissant notamment les particularités des différentes formes d'expertise, dont l'expertise scientifique, qui aurait un rôle particulier à jouer en démocratie.

2.2 Les études décoloniales

Reconnaissant que la science crée en partie la réalité qu'elle examine et qu'elle en actualise les effets, les études postcoloniales et décoloniales cherchent à la transformer afin qu'elle serve des objectifs politiques jugés souhaitables, tels que la justice sociale, l'égalité épistémique ou la fin de la domination culturelle du centre sur les périphéries³. Le discours décolonial émerge des peuples colonisés qui entendent maintenant sortir de ce rapport et, en ce sens, l'activité des penseurs postcoloniaux est intimement liée à l'expérience matérielle et historique de la colonisation, qu'ils cherchent d'ailleurs à définir afin d'y trouver des voies de dépassement (Ashcroft, Griffiths et Tiffin, 1989, p. 230). Ce discours est encore un lieu de critique de l'hégémonie théorique européenne. Il cherche entre autres à subvertir sa prétendue universalité, particulièrement en contestant la possibilité d'instituer un point de vue qui serait sans sujet, neutre et objectif (Policar, 2020). Cet universel, d'ailleurs, n'aurait pu se constituer qu'à partir d'une bifurcation analytique du monde, puis de l'effacement de cette bifurcation : il est, pour le dire autrement, abstrait, et ne saurait correspondre à aucune réalité empirique, sinon celle de s'être constitué à partir de l'oblitération de l'autre et de sa pensée (Bhambra, 2014, p. 116). À travers l'élaboration de différentes ressources conceptuelles, qui portent parfois avec elles un

-
3. Je choisis dès maintenant de parler de décolonialisme, car c'est le terme qui est le plus souvent utilisé en contexte autochtone – plus que celui de « postcolonialisme ». Il est néanmoins essentiel de souligner que les distinctions entre les approches postcoloniales et décoloniales tiennent principalement à leurs ancrages disciplinaires et géographiques divergents. Les théoriciens postcoloniaux sont souvent issus des diasporas du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud, dans des contextes marqués par la colonisation britannique. Des figures majeures comme Edward Saïd, Homi Bhabha et Gayatri Spivak ont largement contribué à structurer ce champ du savoir, dont les bases se consolident dans les années 1970 dans les universités anglophones, avant de s'étendre à d'autres institutions occidentales. Si les études postcoloniales se concentraient initialement sur les effets historiques du colonialisme (Boatcă et Costa, 2010, p. 18), elles ont ensuite intégré des réflexions plus larges sur la marginalisation culturelle, les rapports de genre, l'impérialisme ou encore l'hégémonie occidentale (Ashcroft, Griffiths et Tiffin, 1989, p. 2). À l'inverse, les penseurs de l'approche décoloniale – tels qu'Aníbal Quijano, Enrique Dussel, Ramón Grosfoguel et Walter Mignolo – sont principalement issus de contextes latino-américains. Leur analyse part du constat que, dans de nombreux cas, les structures coloniales n'ont pas disparu avec les indépendances : les colons ou leurs successeurs sont restés présents, maintenant des formes de pouvoir impérial et eurocentré. Pour cette raison, ils rejettent l'idée d'un *après* le colonialisme et considèrent que la domination coloniale continue à s'exercer dans les systèmes actuels. Leur objectif est donc moins de penser un postcolonialisme que de viser une véritable *dé-colonialité*, c'est-à-dire une rupture – ou un désengagement (*de-linking*) – vis-à-vis de la colonialité des savoirs, de l'être et du pouvoir.

programme politique, la critique décoloniale récuse l'eurocentrisme des systèmes de pensée dominants qui combinent à la fois un pouvoir financier, politique, culturel, militaire et économique, afin de restituer tous les modes de pensée qui ont systématiquement été écartés de l'histoire et donc placés hors de l'hégémonie culturelle (de Sousa Santos, 2009). Elle interprète encore les expériences de savoir – ainsi que celles qui laissent d'autres personnes dans des situations d'ignorance ou d'aliénation – sous le prisme de la domination culturelle, sociale, politique et économique.

En effet, les théoriciennes et théoriciens décoloniaux insistent sur l'imbrication de la culture et de l'économie, et appellent à dépasser cette dichotomie (Grosfoguel, 2007). Pour elles et eux, la colonialité est indissociable de la modernité : elle en constitue le socle même. Ainsi, dans le monde contemporain, la colonialité façonne à la fois les expériences subjectives et les formes objectives de domination, ce qui se manifeste dans les notions de colonialité du savoir, du pouvoir et de l'être (Maldonado-Torres, 2007, p. 130). De ce point de vue, l'histoire coloniale ne relève pas seulement du passé, mais s'inscrit dans une temporalité longue, marquée par des continuités de domination contre lesquelles s'élèvent diverses formes de résistance.

Enfin, la thèse centrale développée par certains penseurs et penseuses du groupe modernité/colonialité affirme que la colonialité est constitutive de la modernité et s'immisce dans toutes les sphères de la vie sociale (Mignolo et Walsh, 2018). Dès lors, selon ces auteurs, on ne peut espérer réformer ou sauver la modernité : celle-ci repose fondamentalement sur des formes multiples d'oppression et d'exploitation – épistémiques, politiques, territoriales, sexuelles et culturelles – exercées sur les groupes ethnoraciaux dominés par d'autres groupes (Dussault, 2025, p. 36).

Mais alors, qu'est-ce qui pourrait unir, d'un point de vue conceptuel, analytique ou politique, le discours sociologique sur la science avec le discours décolonial ? Il pourrait être tentant de discerner dans tous les cas une formalisation d'une critique de la production idéologique⁴ de l'étude sociologique de la science, dénoncée comme étant massivement eurocentrée et préoccupée par des manières de préserver et de défendre l'autonomie relative de la science face aux autres sphères de la vie sociale. Les catégories

4. Je reprends ici le terme de Spivak (2009, p. 50), qui soutient qu'« entre la connaissance et la conscience, il y a le terme intermédiaire fondamental de production idéologique ».

instituées par la sociologie classique des sciences seraient abstraites, construites d'une manière qui ne saurait être adéquate aux choses mêmes et, par là, ne pourraient être utilisées que de manière falsificatrice. On trouve déjà dans les sociologies des sciences plus contemporaines une critique sévère du manque de « réalisme » de la sociologie classique (Latour, 1995) et du traitement asymétrique qu'elle réserverait à tout ce qui n'est pas de l'ordre du « bon » savoir (Bloor, 1982) et, conséquemment, de son incapacité à voir que la société ferait « *du bien* aux sciences », bien plus que d'être un obstacle à l'atteinte des seuils de scientificité requis. Avec l'économie du savoir, on semble exiger de la science qu'elle se contextualise et, surtout, que ses résultats retombent dans un « contexte d'application » (Nowotny, Scott et Gibbons, 2003). Enfin, dans la critique décoloniale, il semble se formaliser une dénonciation de la « complicité » de la « production intellectuelle occidentale » avec les « intérêts économiques internationaux de l'Occident » (Spivak, 2009, p. 14), ou encore la manière dont elle a institué un rapport à l'Autre qui ne parviendrait pas à tenir compte de la fonction tenue par l'Altérité – et la production de l'Altérité – dans la constitution de ses propres systèmes de pensée (Saïd, 2005). S'il est juste de souligner que ces discours cherchent à leur manière à rectifier les concepts dont fait usage la sociologie en introduisant d'autres interprétations valides et légitimes, il me semble pourtant que ces discours partagent certains points de rencontre sur le plan des conséquences non intentionnelles liées à l'institutionnalisation de leurs discours au sein de l'université néolibérale – et non seulement dans les réflexions qu'ils entretiennent sur les conditions de possibilité du discours sociologique et la critique de sa fonction idéologique. Elles possèdent la particularité de produire certains effets convergents, du moins en ce qui concerne leur manière d'appréhender la connaissance scientifique et l'institution sociale de la science.

3. DES POINTS DE CONVERGENCE ENTRE SOCIOLOGIE ET DISCOURS DÉCOLONIAL

Dans cette section, je relève les points de convergence entre les nouvelles sociologies des sciences, l'économie du savoir et le décolonialisme, en tenant compte principalement de quatre rapports à la connaissance scientifique et à l'institution sociale de la science, soit : 1) les liens entre science et société et l'autonomie relative que l'on reconnaît à l'institution sociale de la science ; 2) la possibilité de distinguer la connaissance scientifique de celle du sens commun ou, pour le dire autrement,

l'autonomie relative que l'on accorde au fait scientifique face aux énoncés de sens commun ; 3) le constructivisme, c'est-à-dire le statut des objets scientifiques et de la réalité sur laquelle la science porte ; et 4) le relativisme, par quoi j'entends la valeur qui est accordée à la science.

3.1 De nouveaux rapports entre sciences et sociétés

Avec la nouvelle sociologie des sciences, la rationalité attachée à la méthode sociologique est remise en question et la sociologie est destituée de son statut privilégié pour décrire la réalité sociale. En faisant glisser le problème de la *démarcation* entre science et non-science qui avait jusqu'alors marqué les études sociologiques de la science (Bourdieu, Chamboredon et Passeron, 1968 ; Durkheim, 2017) vers celui de la *traduction* des intérêts des acteurs agissant au sein de réseaux multiples (Callon, 1986, p. 205), cette sociologie tend à légitimer de nouveaux discours défendant l'instrumentalisation de la recherche afin de servir les intérêts de différents acteurs ou institutions. Elle offre encore des ressources théoriques permettant de justifier la perte d'autonomie de la science face aux sphères politiques et économiques. L'emprise toujours plus accrue de ce modèle de scientificité entraîne une série de changements dans les politiques de la recherche et transforme la nature des connaissances produites en fournissant à la doctrine de l'université innovante sa principale justification, en l'occurrence le développement de propriétés intellectuelles commercialisables et aliénables (Gagné, 2005, p. 43), par ailleurs de plus en plus produites dans des lieux alternatifs aux universités, par exemple en industrie ou avec l'État (Bensaude-Vincent, 2009, p. 34 ; Bonneuil et Pestre, 2015, p. 16). Cette tendance s'atteste dans l'orientation des politiques de la recherche contemporaine et dans les nouvelles formes hybridées qu'elle peut prendre, entre savoirs experts, savoirs scientifiques et savoirs de sens commun, tout comme dans ce qui est socialement valorisé comme « bon » savoir.

En résonance avec ce discours, des discours contemporains sur la science ont dénoncé le prestige d'une science qui ne devrait rien à la société, de même que l'arrogance d'une science qui n'aurait rien à apprendre de l'opinion (Nowotny, Scott et Gibbons, 2003, p. 294). La question de la scientificité se déplace donc vers celle de l'acceptation sociale des résultats et des retombées scientifiques ; et l'idéal de recherche de la vérité est troqué contre la production d'un savoir socialement utile. C'est d'ailleurs la tension entre les demandes de la société et l'ajustement des pratiques des scientifiques à

celles-ci que ces discours poussent toujours plus loin. Par exemple, l'expression utilisée par Michael Gibbons et ses collègues (1994) dans leur célèbre ouvrage *The New Production of Knowledge*, pour penser l'activité scientifique, celle de *mode de production*, veut tout dire. Elle montre que, selon eux, la science est une activité productive inscrite dans un système économique et dont la valeur doit être jugée « à l'aune de sa contribution au développement économique » (Gibbons, 1998, p. 2). Cette idéologie de la commercialisation de la recherche encourage les scientifiques à aligner leurs intérêts avec les priorités du marché. Bien loin d'être une entrave à son autonomie, cette adaptation continue de la science au « contexte d'implication » permettrait de faire descendre les scientifiques de leur « tour d'ivoire » en s'intéressant enfin aux citoyens et à leurs demandes, qui deviennent à la fois le point de départ et d'arrivée de la science en « mode 2 » (Carrier, 2011 ; Gibbons *et al.*, 1994 ; Nowotny, Scott et Gibbons, 2003, p. 182). C'est ce qu'ils nomment la « robustesse sociale » de l'énoncé scientifique : est robuste l'énoncé apportant des solutions à des problèmes et permettant de fluidifier les relations entre États, marchés, industries et universités. Ce nouveau mode de production des connaissances, qui fait par ailleurs éclater la pertinence de la division disciplinaire, valorise la formation de partenariats temporaires avec d'autres milieux professionnels, publics et privés, permettant de résoudre des problèmes. Il soumet le processus de validation des connaissances au contrôle démocratique de l'agora⁵ plutôt qu'aux pairs scientifiques. Le pluralisme et la prise en compte de la pluralité humaine, qui sont au fondement même de la démocratie, sont ainsi transposés à la science, qui doit répondre à ces exigences en y intégrant une variété d'acteurs et de témoignages. Les concepts et les pratiques des sciences doivent être transformés, de sorte que, d'une part, les scientifiques deviennent des producteurs de savoirs plus compétents et, de l'autre, que les produits de l'activité scientifique deviennent des ressources pour des relations sociales démocratiques (Harding, 2008, p. 17). Ainsi, le « bon » savoir est à la fois utile et représentatif de différents points de vue, ce qui déjà fait écho à certaines des propositions de la pensée décoloniale, du moins du point de vue de ses effets.

5. L'agora serait un espace public dit nouveau où se mêlent science et société, marché et politique.

3.2 Construction sociale de la connaissance et relativisme

Quoique les thèses défendues par les nouvelles sociologies des sciences et les études décoloniales empruntent des directions tout à fait différentes, elles supposent à leur façon que la connaissance est socialement construite et que sa valeur est relative à – et qu'elle doit être relativisée par – son contexte de production et d'énonciation. Elles critiquent l'héritage des Lumières, qu'elles réduisent d'ailleurs le plus souvent aux concepts de « positivisme » ou de « scientisme » (Harding, 2008, p. 141). Elles récusent encore la possibilité d'une rupture épistémologique entre le sens commun et la connaissance de type scientifique, entre la culture première et la culture seconde, entre savoir et pouvoir. L'idéal de savoir de celles et ceux qui entendent sortir du rapport colonial peut donc se décliner comme une charge contre les pratiques dites coloniales dans le champ de la recherche, tout en valorisant le savoir qui ferait corps avec sa culture d'émergence. Il est donc possible que l'on pose parfois l'identité du savoir et du pouvoir. Ceci dit, si tout savoir est sans doute potentiellement un véhicule de pouvoir et que tout pouvoir a besoin pour s'exercer de produire un certain savoir, on doit étudier sociologiquement leur relation. On reproche donc – et avec raison – à la science dominante euro-occidentale, qui est alors perçue dans le prolongement de la culture dominante, d'être réductrice, oppressive, hégémonique et colonialiste. On dénonce encore la violence de l'objectivation scientifique qui tend à vouloir masquer la position singulière de certaines personnes qui s'autorisent à prendre la parole pour d'autres.

Selon Bourdieu (1997, p. 133), la nouvelle sociologie des sciences fraie le chemin à une interprétation réductionniste de la science qui insiste « sur le fait, indiscutable, que les univers sociaux sont sans cesse construits par des définitions performatives et des opérations de classement » et, par là, réduisent « les intérêts et les stratégies de connaissance à des stratégies et des intérêts de pouvoir ». On peut y voir là certaines ressemblances avec les études décoloniales et postcoloniales qui soulignent aussi – quoique autrement et à différentes fins – les liens entre les « stratégies de connaissance » et les « stratégies de pouvoir ». Dans tous les cas, il se développe un discours au sein de la sociologie et de la philosophie des sciences contemporaines qui valorise le recours au témoignage de ceux et celles qui possèdent une connaissance personnelle et intime du fait étudié, c'est-à-dire les « profanes » (*laypeople*), ce qui manquerait aux scientifiques

ordinaires, qui n'auraient accès à ces expériences que de manière médiate⁶ (Fuller, 2007, p. 4). Les tenants de cette approche souhaitent voir la science descendre de sa tour d'ivoire afin de rejoindre le sens commun, sur la base de ses considérations et de son scepticisme. Suivant la croyance selon laquelle l'accumulation des points de vue permet l'élimination des biais, ce que l'on nomme «l'objectivité forte» (Longino, 1990), on promeut l'introduction d'une pluralité de points de vue et de démarches n'ayant pas nécessairement de commune mesure entre elles⁷. Les études décoloniales vont cependant bien plus loin : elles imbriquent le savoir des personnes dominées et minorisées au cœur du projet politique d'une société démocratique. Si cette proposition recoupe en partie les justifications des sociologies des sciences contemporaines que j'ai étudiées, le décolonialisme en tant que champ d'études se veut prescriptif, c'est-à-dire qu'il ne se contente pas de décrire les opérations sur le réel : il souhaite le transformer. Par exemple, certains auteurs, dont Boaventura de Sousa Santos (2007), se donnent pour tâche la restitution des épistémicides causés par l'hégémonie culturelle occidentale, et visent ainsi à visibiliser tout ce qui a été laissé hors de l'histoire et renfloué aux marges.

3.3 La science se situe dans le prolongement de la culture

Contre l'oppression épistémologique exercée par les savoirs occidentaux sur les peuples minorisés et l'universalité à laquelle prétendent les métarécits de la modernité occidentale, où toute différence apparaît à la marge de l'épicentre, les tenants d'une approche décoloniale proposent des discours sur les sciences qui sont avant tout situés (Grosfoguel, 2010). Au sein de ces épistémologies, on reconnaît la validité circonstancielle de toutes les connaissances (de Sousa Santos, 2007, p. 2). De surcroît, pour les chercheurs, parce que la science est reconnue comme une «façon de voir et de regarder» parmi d'autres (Kurtz, 2018, p. 4), il est possible de puiser à même la culture et la société pour identifier les ressources permettant de réaliser une «bonne» recherche. Ainsi, la manière dont le

6. Dans ce contexte se développent de nouvelles «rationalités scientifiques», dont celles de la science citoyenne (*citizen science*), qui peut être comprise comme une forme de concrétisation des théories postcoloniales.

7. Cela revient à l'obligation de conduire la recherche de manière «socialement responsable», c'est-à-dire qu'elle permet, d'une part, la distribution socialement juste des connaissances et, d'autre part, qu'elle implique dans le processus de découverte les principaux concernés (Longino, 1990).

savoir est présenté ne détache pas l'expérience concrète du savoir de l'énoncé scientifique, de l'esthétique, de la communauté, de la parole des aînés et aînées, de l'expérience vécue. Toutes les dimensions de la connaissance semblent tenues ensemble.

S'agirait-il là d'un postulat analogue à celui de la symétrie? Lorsque les théories décoloniales soutiennent que toute connaissance est locale, c'est-à-dire qu'elle est propre à l'histoire et au contexte social, elles reconnaissent que la vérité est contextuelle et qu'elle est socialement construite. En ce sens, et à l'instar du relativisme de la sociologie de la connaissance, la vérité transcendante ou non d'un énoncé n'influence pas l'analyse des connaissances. Du côté de la sociologie de la connaissance, Bloor (1982) répond à ce relativisme par une sorte de pragmatisme méthodologique: toutes les connaissances ou croyances doivent être expliquées par le même type de causes. Il explique encore la connaissance par l'action de la société sur les consciences individuelles. Du côté des études décoloniales, le projet théorique doit aussi autoriser la transformation du monde, grâce à son explication et à sa compréhension. Il s'agit de produire une théorie ancrée dans le monde social qui permet en même temps sa transformation, en défendant un pluralisme souhaitant rendre visibles les différentes manières de connaître selon les cultures et les positions sociales. La production de connaissances s'explique ainsi tout autant par le positionnement social et épistémique de celles et ceux qui aspirent à la produire. Les tenants de l'approche décoloniale octroient effectivement un privilège épistémique à la positionnalité (*stand-point*), qui est perçue comme «*an essential tool to overcome the monocultural approach to knowledge*» (Icaza et Vazquez, 2018, p. 119).

Dans un sens restrictif, la théorie du positionnement peut être comprise comme une manière de transformer le «pouvoir épistémique» en «pouvoir politique» (Fuller, 2007, p. 49). Dans l'économie du savoir, cette manière de penser la positionnalité peut être récupérée pour rejoindre en partie les impératifs contemporains de l'interdisciplinarité et de la contextualisation de la recherche. On conçoit alors la production des savoirs comme une représentation autonomisée de celles et ceux qui les énoncent. Sous l'idéologie néolibérale, on agit parfois comme si les «représentants» des savoirs de certains groupes ou de certaines cultures peuvent se coordonner dans la résolution des problèmes pertinents. C'est que les théories décoloniales appellent à l'élargissement du réseau de producteurs, de consommateurs et d'évaluateurs du champ scientifique, pour reprendre sur ce point le vocabulaire de Bourdieu. En phase avec les nouvelles

sociologies des sciences et l'économie du savoir, les théories décoloniales appellent donc parfois à relocaliser la production des savoirs hors des divisions disciplinaires et hors de l'université, de manière à produire des connaissances au-delà des divisions, mais cette fois en évitant de réinscrire les intérêts des privilégiés dans la structure du champ (Last, 2018, p. 231).

3.4 Le pluralisme néolibéral et décolonial

Les théories décoloniales possèdent la particularité de formaliser des modes de connaissances alternatifs qui s'ancrent dans les particularismes locaux afin, d'une part, d'offrir une forme de résistance locale et particulière au colonialisme tel qu'il s'incarne dans une situation particulière et, de l'autre, de faire de la pluralité une ressource qui permette de rendre compte de l'infinie diversité et richesse des modes de pensée et d'en faire la promotion dans toutes les sphères de la vie sociale, notamment à l'université. En revanche, des chercheuses comme Bernadette Bensaude-Vincent (2009) et Sirma Bilge (2020) ont montré que ces projets sont en partie récupérés par la doctrine néolibérale, qui s'accommode très bien de ces réorientations, voire les intègre à son projet afin de les rendre gouvernables. De nouvelles formes d'hybridation des savoirs et de systèmes de croyances, qui ne partagent ni les mêmes valeurs intellectuelles ni les mêmes standards de scientificité, émergent au sein de l'université néolibérale, qui se place au service de projets qui tentent à la fois de concilier son obsession pour la compétition économique et celle pour les idéaux démocratiques et humanistes (Bensaude-Vincent, 2009, p. 80). En effet, non seulement l'université néolibérale et innovante s'intéresse-t-elle à ce qui possède une efficacité, indépendamment des principes qui sous-tendent l'action, mais elle arrive bien à intégrer les demandes de reconnaissance de la diversité à son projet démocratique : elle ne craint en effet ni les contradictions ni la diversité conceptuelle (Ziman, 1996, p. 753).

En revanche, s'il s'agit, pour l'une d'une fin en soi, la défense du pluralisme, de la justice sociale et de l'égalité épistémique ne saurait être qu'une manière parmi d'autres pour atteindre une fin pratique, par exemple celle d'accumuler plus de capital ou d'attirer de nouveaux « intrants » à l'université. En effet, on remarque que les impératifs contemporains de l'interdisciplinarité et de la contextualisation de la recherche, parmi d'autres formes d'hybridation de la recherche, connaissent une montée en popularité au sein de l'université néolibérale précisément parce qu'elles parviennent à jouer sur plusieurs plans à la fois : elles permettent

de produire des connaissances socialement pertinentes et responsables, au même titre qu'elles apaisent les luttes et revendications des groupes minorisés en laissant l'impression d'être « sur la bonne voie ». Les universités deviennent alors, selon certains, des « entreprises » gérées de manière managériale avec des utilisateurs et des services, dans une perspective d'adaptation continue à la demande sociale et économique (Freitag, 1998, p. 43), où le savoir doit être « socialement justifiable » et « pratiquement viable » (Radder, 2010, p. 18).

En ce sens, le pluralisme revendiqué par le décolonialisme et d'autres théories critiques peut croiser dans ses effets le pluralisme pragmatique et conséquentialiste des universités néolibérales (Bilge, 2020). Cela, quand bien même que pour l'un, il ne s'agirait que d'une manière *parmi d'autres* d'atteindre une fin pratique alors que pour l'autre, le pluralisme constitue une fin en soi⁸. Martin Hébert (2020) souligne avec justesse que le pluralisme est un « signifiant vide » dans lequel chacun peut bien projeter ses intentions. Cela concourt à la reproduction même des institutions et des conditions imposées par l'université-entreprise (Hébert, 2020, p. 39). Pour s'en convaincre, il suffit de consulter les plans stratégiques des universités canadiennes, où les idéologies néolibérales, pluralistes, post-coloniales, antiracistes, s'arriment bien, au sens où elles dénoncent toutes le manque d'inclusion de la diversité dans les institutions dominantes afin de les intégrer à leur projet « démocratique » :

in the contemporary university clickbait diversity to enlist scholars assigned to embody diversity into its hegemonic project, at the same time, these “diversity scholars” become the bait used by the institution to attract new “clienteles”, i.e. students, that would become future generations of experts governing difference for the state and capital. (Bilge, 2020, p. 317)

Or, seules les « *legitimate differences in the capacities of individuals* » (Holmwood, 2018, p. 39) sont reconnues au sein de cette université néolibérale qui interpelle donc les sujets racisés d'une manière bien singulière. En ce sens, parfois, des tentatives de décolonisation peuvent être bien reçues par les institutions néolibérales qui accueillent ces initiatives, dans l'espoir d'atteindre des effets concrets, c'est-à-dire de la recherche

8. En se voulant une critique du colonialisme et de la sociologie, les études post-coloniales blessent parfois au même endroit que le projet de l'université néolibérale. Non seulement le champ du postcolonialisme devient-il le lieu clé d'essais de projets innovants à l'université (Huggan, 2008, p. 4), mais son discours est résorbé par les institutions qui encouragent elles aussi l'interdisciplinarité, le partenariat, les délibérations qui sont tant valorisés par le postcolonialisme.

innovante et excellente et, *in fine*, l'accroissement du capital (Hébert, 2020, p. 40 ; Pasternak, 2015 ; Ziman, 1996). La reconfiguration des institutions de recherche et d'enseignement sous le néolibéralisme s'accommode effectivement très bien du pluralisme, notamment à travers les hybridations de la recherche, allant de l'interdisciplinarité à la transdisciplinarité, en passant par la recherche partenariale et collaborative (Pasternak, 2015 ; Last, 20189). Bien que le pluralisme pragmatique des universités néolibérales puisse parfois être accueilli par les défenseurs de la pensée décoloniale, il est souvent jugé insuffisant pour prendre part à leur projet radical, dont celui de prendre au sérieux le point de vue des autres cultures et d'imposer des changements structurels au sein des institutions coloniales (Vanthuyne et Dussault, 2022). Je vais maintenant m'intéresser à l'une des configurations de cette critique décoloniale, soit la recherche autochtone.

4. LA RECHERCHE AUTOCHTONE AUJOURD'HUI : LES SAVOIRS AUTOCHTONES

Longtemps objets d'une recherche coloniale qui a rejeté, déformé ou ignoré leurs savoirs, plusieurs Autochtones dénoncent aujourd'hui les pratiques extractives dans le champ de la recherche euro-occidentale. Fatigués d'être constamment étudiés sans leur consentement ni leur participation – ce que Linda Tuhiwai Smith (2021, p. 1) qualifie de faire l'objet de « recherches à mort » (*being researched to death*) –, ils et elles revendiquent désormais le contrôle de toutes les étapes du processus de recherche en affirmant le statut épistémique et ontologique distinct de leurs savoirs. Ce mouvement vise à transformer la recherche en un outil d'émancipation et de décolonisation, porteur de sens et éventuellement de pertinence sociale pour les communautés elles-mêmes. Or la recherche soulève des sentiments ambivalents : si elle a souvent servi à imposer des représentations stigmatisantes – insistant sur la douleur, les traumatismes ou les « carences » des peuples autochtones –, elle peut aussi devenir un espace de résistance. La chercheuse Unangax Eve Tuck (2009, p. 409) critique la recherche dite *damage-centered*, qui, en se concentrant sur les

9. « *University managements themselves have become invested in diversifying the curriculum, albeit with a focus on expanding the market towards overseas to a wider project of internationalization that is, in turn, tied to competition in the global market. It is the same kind of market that, in parallel, generates the demand for international research collaboration* » (Last, 2018, p. 208).

maux des Autochtones (alcoolisme, suicide, chômage, etc.), contribue à figer une image victimaire et unidimensionnelle. Elle appelle à une approche fondée sur le *désir*, qui reconnaît la complexité, la créativité, l'autonomie et la capacité d'agir des peuples autochtones. En ce sens, une recherche véritablement décoloniale ne se limite pas à l'intégration de savoirs « autres » dans les cadres – eurocentriques – existants, mais implique une redéfinition profonde des finalités, des méthodes et des rapports au savoir. Afin d'ouvrir la voie à un relativisme épistémologique et à la reconnaissance des savoirs ancrés localement, les chercheurs et chercheuses autochtones appellent à un décentrement des normes issues des sciences modernes. Cette prise de distance à l'égard de ce qu'ils nomment la « science euro-occidentale » s'appuie sur des critiques légitimes : non seulement cette science a-t-elle historiquement causé du tort en étudiant les peuples autochtones sans leur consentement, mais elle continue souvent de le faire sous des formes extractives.

Tuhiwai Smith (2021) propose ainsi une série d'actions concrètes – écouter les récits, célébrer la survivance, revendiquer les droits – comme fondements d'une recherche autochtone transformatrice. Pour elle, écrire son histoire et ses théories est un acte de réappropriation du pouvoir de penser, d'agir et d'exister librement, à travers le développement et la valorisation des savoirs autochtones. Au sein de cette recherche autochtone, l'invocation du « savoir autochtone » autorise le développement d'une critique locale et singulière de la recherche euro-occidentale en proposant le développement d'autres temporalités en recherche et en refusant l'extractivisme qui lui semble inhérent. C'est que la recherche autochtone s'appuie sur une vision ancrée dans le territoire – envisagé non seulement comme lieu, mais comme relation vivante. Leanne Betasamosake Simpson (2011) souligne l'importance de reprendre possession des terres pour pouvoir réellement se réapproprier ses savoirs et sa destinée. Une simple reconnaissance intellectuelle des savoirs autochtones, détachée de leurs contextes culturels et territoriaux, risque ainsi selon elle de reconduire des logiques coloniales. Cette sensibilité résonne avec d'autres théories décoloniales, qui espèrent notamment lier intimement la connaissance à des « *contexts, people and issues* » (Abdullah et Stringer, 1999, p. 143). En contraste avec les sociologies de la science et de la connaissance, néanmoins, le thème de l'autonomie de la pensée se substitue parfois à celui de la responsabilité ontologique. C'est le principe de responsabilité – orienté vers la guérison collective, la résurgence, la reconnexion et l'équilibre de toutes les relations – qui importe le plus en recherche. En effet, parce que tout est

question de *relations*, l'autonomie supposée du sujet de la connaissance et de ses intérêts apparaît impossible. Ainsi, la recherche autochtone contemporaine, portée par des chercheurs et chercheuses comme Kathleen Absolon (2011), Margaret Kovach (2009) ou Shawn Wilson (2008), vise à instaurer une épistémologie relationnelle, enracinée dans des responsabilités collectives et orientée vers la guérison, la résurgence et l'équilibre. Le savoir n'y est pas autonome ni universel, mais produit dans et par les relations : avec les humains, les ancêtres, les éléments, les animaux, les enseignants ou les aînés. Cette vision remet en cause l'idéal de neutralité du chercheur et invite à penser la connaissance comme une pratique éthique, politique et située (Dussault, 2024).

En effet, lorsque les chercheurs et chercheuses autochtones parlent de leurs savoirs, ils et elles abordent également les conditions d'accès au savoir dans la société. Ils assemblent, ils bricolent, pour ainsi dire, afin de produire une théorie sociale sur les modalités d'accès, de partage et de circulation des différents régimes de savoir. Ils et elles produisent ainsi des discours sur leurs savoirs qui ne reproduisent pas les conditions de domination sociale et politique, mais qui favorisent au contraire l'émancipation, la justice sociale et l'autodétermination. Si le projet critique de la « recherche autochtone » possède une originalité, c'est peut-être d'abord parce qu'il opère simultanément à plusieurs niveaux. À l'interface du savoir et du pouvoir, il ne concerne pas seulement ce qui peut être connu, mais aussi la défense d'engagements singuliers envers le monde – pour se remémorer, ressentir, penser et agir en accord avec leurs principes d'être, hors des injonctions du colonialisme. Les Autochtones semblent ainsi avoir saisi les codes institutionnels définissant ce qu'est aujourd'hui la recherche scientifique, dans tous les champs du savoir, pour en détourner la portée, à la fois sur les plans politique et épistémologique. Ils et elles donnent ainsi à la recherche un véritable pouvoir d'agir : elle participe à la (re)génération de leur vie matérielle et spirituelle. Ainsi pensée, la recherche contemporaine peut et doit participer à la transformation de la société. Décoloniser les savoirs ou décoloniser la recherche ne saurait donc se réduire à des gestes simplement métaphoriques : la décolonisation touche aux conditions nécessaires à la reproduction de la vie sur un territoire donné, hors de la domination coloniale – de l'être, du pouvoir, du savoir.

5. CONCLUSION

Dans ce chapitre, nous avons vu que les pratiques réelles de la recherche et leur enracinement dans la vie économique influencent les discours que nous tenons sur elles ; mais nous avons vu aussi que la direction prise par le développement de la science dépend – pour une part également – de la valeur qu'on lui accorde. Dans le contexte contemporain, le constructivisme et le relativisme qui sont sans doute inhérents au regard sociologique semblent avoir été poussés au bout de leur logique. On récusé ainsi parfois toute distinction fondamentale entre science et société, connaissance savante et connaissance ordinaire, savoir et pouvoir. Les nouveaux discours sur la science mettent souvent en jeu l'héritage de la science moderne et des idéaux d'objectivité et de rationalité. Cela se traduit particulièrement par le refus de l'autonomie relative de la science et du fait scientifique. Non seulement assiste-t-on à l'érosion de la légitimité des concepts d'objectivité et de rationalité qui avaient permis aux différentes sciences modernes de bénéficier d'une autorité épistémique pratiquement incontestée, mais on encourage dans le même temps la prolifération de nouvelles manières de faire la science qui mobilisent des modes de production, de distribution et de validation des savoirs autres que ceux qui étaient le plus souvent admis au sein des disciplines universitaires traditionnelles (Camic, Gross et Lamont, 2011 ; Carrier, 2011 ; Gibbons *et al.*, 1994). Il peut alors sembler juste de dire que si l'idéal de l'objectivité scientifique s'est d'abord historicisé en situant l'expérimentation dans ses conditions sociales de production – et en abandonnant la possibilité d'atteindre une connaissance démarquée de toute trace du sujet connaissant –, il s'est ensuite relativisé au point de récuser toute distinction fondamentale entre les différents types de connaissances, qu'il s'agisse de la connaissance de type scientifique ou de sens commun. En d'autres termes, les convergences repérées pointent vers la relation changeante entre l'expérience de savoir et l'énoncé de savoir, et entre la culture première et la culture seconde.

Nous avons vu dans un dernier temps que la recherche autochtone travaille cette tension de manière productive. Elle apporte une contribution originale et essentielle à la transformation des savoirs à l'université : elle rappelle que ce lieu de production des savoirs n'est pas neutre, et qu'il doit être transformé pour cesser de reproduire son « impérialisme cognitif » (Battiste, 2024, p. 19). En mettant en question les normes dominantes de la recherche, elle propose d'autres manières de penser, de connaître et de vivre ensemble en relation, ancrées dans leurs expériences concrètes.

Ce faisant, elle ne cherche pas seulement à réformer les pratiques scientifiques en les rendant moins excluantes et exclusives; elle s'attaque aux logiques de subjugation coloniale qui continuent de traverser les institutions du savoir. Cette domination coloniale joue sur plusieurs plans à la fois – social, économique, politique, culturel et territorial –, et c'est leur entremêlement qui crée la particularité du colonialisme de peuplement. La recherche autochtone vise à renverser cette matrice coloniale, en agissant notamment sur trois plans fondamentaux : la régénération de leurs savoirs, la reconnaissance de leurs droits et la réaffirmation de leur souveraineté sur leurs territoires. Dans ce contexte, les revendications autochtones en matière d'autodétermination politique s'accompagnent inévitablement d'un exercice de « souveraineté intellectuelle ». La possibilité de pratiquer, protéger et transmettre leurs savoirs dépend aussi de leur droit à définir les finalités, les méthodes et les conditions éthiques de la recherche. Loin d'appauvrir la science ou d'y faire perdre une prétendue objectivité, cette réorientation la rend plus pertinente, plus juste socialement, précisément car elle met au premier plan son caractère collectif. Elle permet d'en faire un outil au service du mieux-être des communautés, plutôt qu'un instrument de reproduction de la domination ou de l'extractivisme. Injectée de ces nouvelles significations, la recherche contemporaine devient ainsi un levier de transformation sociale.

Enfin, loin de moi l'intention de réduire la critique décoloniale à celle du projet sociologique ou, pire encore, d'illustrer son incapacité à être potentiellement révolutionnaire. Par ce texte, j'espérais plutôt lancer l'appel de la nécessité de réinventer l'université, afin qu'elle devienne véritablement démocratique. Ce texte est encore une invitation à penser avec, à lire et à discuter avec ces auteurs et autrices autochtones et décoloniaux au sein de nos cours de sociologie, afin de véritablement décrire la société dans laquelle nous nous inscrivons, et dans l'espoir de la transformer.

RÉFÉRENCES

- Abdullah, Jill, et Ernie Stringer, « Indigenous Knowledge, Indigenous Learning, Indigenous Research », dans Ladislaus M. Semali et Joe L. Kincheloe (dir.), *What is Indigenous Knowledge? Voices from the Academy*, New York, Falmer Press, 1999, p. 143-156.
- Absolon, Kathleen E., *Kaandossiwin: How We Come to Know*, Halifax, Fernwood Pub, 2011.

- Ashcroft, Bill, Gareth Griffiths et Helen Tiffin, *The Empire Writes Back: Theory and Practice in Postcolonial Literatures*, Abingdon, Routledge, 1989.
- Battiste, Marie, «Au-delà de l'équité, de la diversité et de l'inclusion», dans Diane Campeau (dir.), *Regards diversifiés sur l'éducation autochtone : réflexions pour une pédagogie du XXI^e siècle*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2024, p. 13-35.
- Bensaude-Vincent, Bernadette, *Les vertiges de la technoscience. Façonner le monde atome par atome*, Paris, La Découverte, 2009.
- Bhambra, Gurinder K., «Postcolonial and Decolonial Dialogues», *Postcolonial Studies*, vol. 17, n° 2, 2014, p. 115-121.
- Bilge, Sirma, «We've Joined the Table but We're Still on the Menu. Clickbaiting Diversity in Today's University», dans John Solomos (dir.), *Routledge International Handbook of Contemporary Racisms*, Londres, Routledge, 2020, p. 317-331.
- Bloor, David, *Sociologie de la logique, ou les limites de l'épistémologie*, Paris, Pandore, 1982.
- Boatcă, Manuela, et Sérgio Costa, «Postcolonial Sociology: A Research Agenda», dans Encarnación Gutiérrez Rodríguez, Manuela Boatcă et Sérgio Costa (dir.), *Decolonizing European Sociology: Transdisciplinary Approaches*, Farnham, Ashgate, 2010, p. 13-31.
- Bonneuil, Christophe, et Dominique Pestre, «Le siècle des technosciences (depuis 1914)», dans Dominique Pestre (dir.), *Histoire des sciences et des savoirs*, t. 3, *Le siècle des technosciences*, Paris, Seuil, 2015.
- Bourdieu, Pierre, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron, *Le métier de sociologue : préalables épistémologiques*, Paris, Mouton, 1968.
- Bourdieu, Pierre, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997.
- Bourdieu, Pierre, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 2001.
- Callon, Michel, «Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc», *L'Année sociologique*, vol. 36, 1986, p. 169-208.
- Camic, Charles, Neil Gross et Michèle Lamont, «Introduction: The Study of Social Knowledge Making», dans Charles Camic, Neil Gross et Michèle Lamont (dir.), *Social Knowledge in the Making*, Chicago, University of Chicago Press, 2011, p. 11-48.
- Carrier, Martin, «Knowledge, Politics and Commerce: Science Under the Pressure of Practice», dans Martin Carrier et Alfred Nordmann (dir.), *Science in the Context of Application*, Dordrecht, Springer, 2011, p. 11-30.
- Collins, Harry M., «An Empirical Relativist Programme in the Sociology of Scientific Knowledge», dans Karin Knorr-Cetina et Michael Mulkay (dir.), *Science Observed: Perspectives on the Social Study of Science*, Londres, Sage, 1983, p. 115-140.

- Collins, Harry, et Robert Evans, *Rethinking Expertise*, Chicago, University of Chicago Press, 2007.
- De Sousa Santos, Boaventura, « Beyond Abyssal Thinking: From Global Lines to Ecologies of Knowledges », *Revista Critica de Ciencias Sociais*, n° 78, 2007, p. 45-89.
- De Sousa Santos, Boaventura, « A Non-Occidental West? Learned Ignorance and Ecology of Knowledge », *Culture & Society*, vol. 26, n° 7-8, 2009, p. 103-125.
- De Sousa Santos, Boaventura, « Épistémologies du Sud », *Études rurales*, vol. 187, 2011, p. 21-50.
- Durkheim, Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse : le système totémique en Australie*, Paris, Presses universitaires de France, 2013 [1^{re} éd. 1912].
- Durkheim, Émile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion, 2017 [1^{re} éd. 1895].
- Dussault, Catherine, « Conduire la recherche autrement : le paradigme autochtone de la recherche et le principe de la relationalité », dans Fernande Abanda et Dimitri della Faille (dir.), *Recherche en terrains autochtones : enjeux méthodologiques, éthiques et épistémologiques*, Paris, BouquinBec, 2024, p. 107-120.
- Dussault, Catherine, *Inuuniq : produire et mobiliser les savoirs inuit au Nunavik*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 2025, <<https://hdl.handle.net/20.500.11794/166527>>.
- Freitag, Michel, *Le naufrage de l'université et autres essais d'épistémologie politique*, Québec, Nota bene, 1998.
- Fuller, Steve, *The Knowledge Book: Key Concepts in Philosophy, Science and Culture*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2007.
- Gagné, Gilles, « La restructuration de l'université : son programme et ses accessoires », *Société*, n° 24-25, 2005, p. 31-53.
- Gibbons, Michael, *L'enseignement supérieur au XXI^e siècle*, Washington, Banque mondiale, 1998.
- Gibbons, Michael, Camille Limoges, Helga Nowotny, Simon Schwartzman, Peter Scott et Martin Trow, *The New Production of Knowledge: The Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies*, Londres, Sage, 1994.
- Grosfoguel, Ramón, « The Epistemic Decolonial Turn. Beyond Political-Economy Paradigms », *Cultural Studies*, vol. 21, n° 2-3, 2007, p. 211-223.
- Grosfoguel, Ramón, « Vers une décolonisation des "uni-versalismes" occidentaux : le "pluri-versalisme décolonial", d'Aimé Césaire aux zapatistes », dans Nicolas Bancel, Florence Bernault, Pascal Blanchard, Ahmed Boubeker, Achille Mbembe et Françoise Vergès (dir.), *Ruptures postcoloniales. Les nouveaux visages de la société française*, Paris, La Découverte, 2010, p. 119-138.
- Harding, Sandra, *Sciences from Below: Feminism, Postcolonialities, and Modernities*, Durham, Duke University Press, 2008.

- Hébert, Martin, « La réconciliation comme changement structurel. Réflexion sur l'autodétermination des peuples autochtones dans le multiculturalisme néolibéral canadien », dans Leila Celis et Martin Hébert (dir.), *Devoir de mémoire : perspectives sociales et théoriques sur la vérité, la justice et la réconciliation dans les Amériques*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2020, p. 35-44.
- Holmwood, John, « Race and the Neoliberal University: Lessons from the Public University », dans Gurminder K. Bhambra, Dalia Gebrial et Kerem Nişancioğlu (dir.), *Decolonizing the University*, Londres, Pluto Press, 2018, p. 37-52.
- Huggan, Graham, *Interdisciplinary Measures: Literature and the Future of Postcolonial Studies*, Liverpool, Liverpool University Press, 2008.
- Icaza, Rosalba, et Rolando Vázquez, « Diversity or Decolonization? Researching Diversity at the University of Amsterdam », dans Gurminder K. Bhambra, Dalia Gebrial et Kerem Nişancioğlu (dir.), *Decolonizing the University*, Londres, Pluto Press, 2018, p. 129-147.
- Kovach, Margaret, *Indigenous Methodologies: Characteristics, Conversations and Contexts*, Toronto, University of Toronto Press, 2009.
- Kuhn, Thomas Samuel, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1972.
- Kurtmess, Jacques, « Préface. Art et science : deux faces d'une même pièce de monnaie », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 48, n° 1-2, 2018, p. 3-4.
- Last, Angela, « Internationalization and Interdisciplinarity: Sharing Across Boundaries », dans Gurminder K. Bhambra, Dalia Gebrial et Kerem Nişancioğlu (dir.), *Decolonizing the University*, Londres, Pluto Press, 2018, p. 208-231.
- Latour, Bruno, *La science en action : introduction à la sociologie des sciences*, Paris, Gallimard, 1995.
- Law, John, « On Sociology and STS », *The Sociological Review*, vol. 56, n° 4, 2008, p. 623-649.
- Longino, Helen E., *Science as Social Knowledge: Values and Objectivity in Scientific Inquiry*, Princeton, Princeton University Press, 1990.
- Maldonado-Torres, Nelson, « On the Coloniality of Being: Contributions to the Development of a Concept », *Cultural Studies*, vol. 2, n° 2-3, 2007, p. 240-270.
- Mignolo, Walter D., et Catherine E. Walsh, *On Decoloniality: Concepts, Analytics, Praxis*, Durham, Duke University Press, 2018.
- Nowotny, Helga, Peter Scott et Michael Gibbons, *Repenser la science : savoir et société à l'ère de l'incertitude*, traduit de l'anglais par Georges Ferné, Paris, Belin, 2003.
- Pasternak, Shiri, « How Capitalism Will Save Colonialism: The Privatization of Reserve Lands in Canada », *Antipode*, vol. 47, n° 1, 2015, p. 179-196.
- Pickering, Andrew, *Science as Practice and Culture*, Chicago, Chicago University Press, 1992.
- Policar, Alain, *L'inquiétante familiarité de la race : décolonialisme, intersectionnalité et universalisme*, Bordeaux, Le bord de l'eau, 2020.

- Radder, Hans (dir.), *The Commodification of Academic Research: Science and the Modern University*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2010, <<https://doi.org/10.2307/j.ctt7zw87p>>.
- Rheinberger, Hans-Jörg, *Introduction à la philosophie des sciences*, Paris, La Découverte, 2014.
- Saïd, Edward W., *L'Orientalisme: l'Orient créé par l'Occident*, Paris, Seuil, 2005 [1^{re} éd. 1978].
- Simpson, Leanne Betasamosake, *Dancing on Our Turtle's Back: Stories of Nishnaabeg Re-Creation, Resurgence And A New Emergence*, Winnipeg, ARP Books, 2011.
- Spivak, Gayatri Chakravorty, *Les subalternes peuvent-elles parler?*, traduit de l'anglais par Jérôme Vidal, Paris, Amsterdam, 2009.
- Tuck, Eve, « Suspending Damage: A Letter to Communities », *Harvard Educational Review*, vol. 79, n° 3, 2009, p. 409-427.
- Tuhiwai Smith, Linda, *Decolonizing Methodologies: Research and Indigenous Peoples*, 3^e éd., Londres, Zed Books, 2021.
- Vanthuyne, Karine, et Catherine Dussault, « La décolonisation de l'enseignement universitaire à l'épreuve du colonialisme d'occupation », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. 53, n° 2, 2022, p. 23-38.
- Vinck, Dominique, *Sociologie des sciences*, Paris, Armand Colin, 1995.
- Weber, Max, *Essais sur la théorie de la science*, traduit de l'allemand par Julien Freud, Paris, Plon, 1992.
- Weber, Max, *Le savant et le politique*, traduit de l'allemand par Julien Freud, Paris, Plon, 2002.
- Wilson, Shawn, *Research is Ceremony: Indigenous Research Methods*, Halifax, Fernwood Publishing, 2008.
- Ziman, John, « Is Science Losing its Objectivity? », *Nature*, vol. 382, 1996, p. 751-754.

CHAPITRE 6

Extractivisme scientifique et communautés marginalisées : une politique post-extractiviste de la production des connaissances

BAPTISTE GODRIE

1. INTRODUCTION

Dans ce chapitre, je définis une politique post-extractiviste de production des connaissances en sciences sociales en m'attachant à analyser les enjeux éthiques et politiques d'un tel projet. Pour cela, je décris et analyse dans un premier temps l'extractivisme scientifique et ses conséquences négatives pour les communautés marginalisées¹. Cette analyse soulève, dans un second temps, l'importance de développer des approches post-extractivistes en sciences sociales reposant sur une éthique

1. J'utilise le terme *communautés marginalisées* pour désigner des groupes sociaux non homogènes qui font l'expérience de réalités telles que la discrimination et la marginalisation en raison des rapports sociaux inégaux. Lorsque c'est pertinent, j'emploie également les termes *communautés et peuples autochtones* (qui désignent, au Canada, les Premières Nations, les Inuits et les Métis), et d'autres fois celui d'*organismes communautaires* qui interviennent auprès de communautés marginalisées.

de la production des connaissances fondée sur les concepts de justice épistémique, de réciprocité et de redevabilité.

En tant qu'universitaire, écrire sur l'extractivisme scientifique n'est pas un geste neutre, puisqu'il conduit à porter un regard sur les rapports de pouvoir qui se jouent au cœur même des processus de production des connaissances scientifiques, et donc, à interroger les privilèges dont je bénéficie. Un tel projet implique de répondre à plusieurs questions : tout d'abord, comment définir l'extractivisme scientifique et les mécanismes sur lesquels il repose ? Ensuite, au profit de qui s'exerce-t-il et que fait-il aux groupes sociaux qui y sont confrontés ? Enfin, quelles sont les pratiques et postures visant à mitiger les impacts négatifs de cet extractivisme scientifique, voire à y résister, et à soutenir une politique post-extractiviste de la production des connaissances ?

Les réponses que j'apporte à ces questions sont alimentées par des travaux pionniers sur ce sujet, en particulier dans le contexte des rapports entre le Nord global et le Sud global tels que ceux de Silvia Rivera Cusicanqui (2010), Leanne Betasamosake Simpson (Klein, 2013), Eduardo Gudynas (2013) ou encore Ramón Grosfoguel (2016a et 2016b). Ils sont aussi réfléchis à la lumière de mon expérience de recherche participative avec des organismes communautaires qui œuvrent auprès de groupes sociaux marginalisés dans le champ de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, l'itinérance et la santé mentale (McAll *et al.*, 2012 ; Godrie *et al.*, 2018, 2020). Mon parcours universitaire m'a amené à jeter un regard critique sur des conceptions et des pratiques de recherche extractivistes, y compris celles que j'ai pu moi-même adopter dans ma formation et à différentes étapes de mon parcours de recherche, et à expérimenter des pratiques de recherche post-extractivistes en sciences sociales.

2. L'EXTRACTIVISME SCIENTIFIQUE ET SES CONSÉQUENCES

En sciences sociales, les termes *collecte* et *exploitation* des données témoignent d'une posture de recherche qui tend à considérer les personnes/communautés en tant qu'objets de recherche. J'ai constaté – dans mon parcours universitaire marqué par des collaborations de recherche avec des organismes communautaires dans les champs de la lutte contre la pauvreté et de la santé mentale au Québec – que cette posture de recherche présentait des problèmes scientifiques et éthiques d'une nature telle qu'elle m'a conduit à transformer mes pratiques de recherche. De manière préliminaire, disons

que cette posture est susceptible de nourrir des déceptions, voire de la méfiance à l'égard des universitaires, ce qui peut compromettre les collaborations ultérieures de recherche, en même temps qu'alimenter un sentiment d'impuissance des membres des groupes sociaux marginalisés.

2.1 Invisibilisation et subalternisation des expériences et des connaissances

Dans mon expérience, les personnes qui participent à des projets de recherche le font pour différentes raisons qui ne sont pas mutuellement exclusives. Dans le cas des personnes qui travaillent dans des organismes communautaires, que ce soit dans des postes de direction/coordination des activités ou d'intervention, il peut s'agir de sortir de l'urgence du quotidien et d'ouvrir des espaces de réflexivité sur leurs missions et leurs pratiques d'intervention, de se reconnecter avec le milieu universitaire (des intervenantes et intervenants ayant elles-mêmes et eux-mêmes un diplôme universitaire en sciences sociales), de mieux connaître les publics et leurs besoins, ainsi que l'impact de leur action auprès de ces publics, ce qui contribue parfois à valoriser le bilan de leur action auprès des bailleurs de fonds pour obtenir ou renouveler leur financement².

Malgré la diversité de ces motivations et de la satisfaction qui vient parfois de la collaboration à des projets de recherche, ces personnes se rejoignent souvent sur un ensemble de griefs qu'elles adressent au milieu de la recherche. Le grief principal qu'elles formulent est l'absence de nouvelles des universitaires qui ont réalisé des entrevues avec elles ou sont passés par elles pour recruter des membres de la communauté pour participer à des entrevues ou à des sondages. Pour comprendre ce grief, il faut expliquer ce qu'il en coûte pour des organismes ou regroupements d'organismes souvent sous-financés de participer à un projet de recherche : elles doivent libérer du personnel, dont le temps n'est alors pas consacré à l'intervention et à des tâches administratives régulières, pour lire les devis de recherche, participer aux réunions et aux entrevues de recherche, recruter des personnes,

2. Dans mon expérience, on trouve également une diversité de motivations de la part des publics de ces organismes communautaires à participer à des projets de recherche telles que « redonner à la société » ce que les personnes ont reçu de positif au cours de leur parcours de vie, contribuer à un projet pour éviter que les problèmes qu'elles ont vécus arrivent à d'autres et apprendre de nouvelles connaissances. Ces motivations varient selon la nature de l'implication et le caractère bénévole ou rémunéré de cette participation.

le plus souvent gratuitement ou avec une compensation financière pour l'organisme qui ne couvre que partiellement l'énergie déployée. Et c'est le personnel de ces associations qui doit aussi gérer les déceptions vécues par leurs membres dans leurs interactions avec les universitaires, le cas échéant.

Entre 2018 et 2020, j'ai co-organisé une série de dix séminaires d'une demi-journée portant sur les rapports de pouvoir dans les recherches participatives, et impliquant des employés et employées, ainsi que des membres d'une trentaine d'organismes communautaires montréalais ayant eu des collaborations avec des universitaires. Cela a permis de nommer d'autres griefs qui sont fréquemment adressés aux universitaires (Godrie *et al.*, 2020). Depuis, j'ai organisé au cours des deux dernières années plusieurs ateliers sur l'extractivisme scientifique au Québec, en France, en Belgique et en Suisse, rassemblant du personnel d'associations et des universitaires. Ces échanges ont permis de nommer les griefs suivants :

- 1) Les résultats tardent trop à revenir vers les milieux et les personnes, parfois jusqu'à cinq années après le début du projet dans les exemples partagés, ce qui les rend moins pertinents pour elles.
- 2) Le contexte et les personnes qui faisaient le lien avec l'équipe de recherche peuvent avoir changé et ces organisations ont vécu plusieurs situations dans lesquelles elles n'avaient jamais eu connaissance des résultats de recherche.
- 3) Les résultats sont disponibles, mais inaccessibles aux personnes, car ils sont publiés dans des revues qui ne sont pas en libre accès, communiqués dans des colloques payants ou inaccessibles, ou publiés dans une langue qui n'est pas lue par elles (en anglais, notamment).
- 4) Les résultats sont accessibles, mais selon des normes universitaires qui ne favorisent pas leur appropriation et leur circulation dans des milieux où ils pourraient être mobilisés pour l'action en raison d'un jargon universitaire (ils sont d'ailleurs parfois qualifiés d'« incompréhensibles »), d'une écriture abstraite ou conceptuelle qui ne fait pas état (ou rarement) de ce qui pourrait être amélioré dans les milieux ou explicitant ce qui pourrait faire l'objet de revendications et/ou de mobilisations citoyennes.
- 5) Les résultats sont disponibles et peuvent bénéficier aux organismes communautaires, mais ces derniers déplorent le manque de solidarité des universitaires dans les revendications/actions citoyennes appuyées

sur les résultats de recherche, et se voient dire : « cette étape vous appartient ».

Ces griefs et situations témoignent de plusieurs réalités vécues comme des torts ou des injustices, telles que la non-accessibilité de résultats et l'exclusion des personnes des espaces de mobilisation des connaissances, résultant d'un mode de production des connaissances que je qualifie, avec d'autres, d'extractivisme scientifique.

Le concept d'extractivisme a été notamment développé par des activistes et des universitaires latino-américains et latino-américaines, dont Eduardo Gudynas, qui est à l'origine du terme, et par des membres de communautés autochtones pour désigner l'extractivisme industriel, dans le cadre d'une analyse des effets combinés du colonialisme et du capitalisme (Schuldt *et al.*, 2009 ; Gudynas, 2018). L'extractivisme est à l'origine défini comme un processus d'extraction des ressources naturelles « en grande quantité ou haute intensité, et destinées essentiellement à être exportées en tant que matières premières sans transformation ou avec une transformation minimale » (Gudynas, 2013, p. 3)³. Le concept possède également une visée analytique des modèles extractivistes issus de l'histoire coloniale, et des activités, politiques et idéologies qu'ils promeuvent ainsi qu'une intention militante par la mise en œuvre de résistances et l'établissement d'alliances anti ou post-extractivistes (Willow, 2016).

L'analyse des processus extractivistes s'est par la suite étendue à d'autres thèmes et logiques d'exploitation, d'appropriation et d'institutionnalisation à l'œuvre dans les sociétés. À l'origine, cette extension du concept désigne ici particulièrement l'appropriation de savoirs autochtones par des institutions internationales, se traduisant par une mise à l'écart de la radicalité politique et de la vision alternative portée par les communautés et les peuples autochtones. Cette appropriation se double d'un recadrage et d'un détournement des savoirs, puisque ces derniers sont alors le plus souvent utilisés dans un contexte productiviste et/ou commercial qu'ils n'avaient pas initialement, comme l'illustre le cas de la biopiraterie⁴ analysé par Vandana Shiva (1997). Un nombre croissant d'activistes et d'universitaires applique progressivement

3. Gudynas (2013) distingue extraction, extractivisme et *extrahección*, un terme qu'il a forgé et qui – à l'extractivisme – ajoute la violation des droits de la personne des communautés.

4. La biopiraterie désigne une pratique d'appropriation illégale et de brevetage des savoirs traditionnels autochtones et de leurs ressources par les États, les entreprises et les universitaires.

le concept d'extractivisme au champ scientifique, dont Carl Wilmsen (2008), Silvia Rivera Cusicanqui (2010), Ramón Grosfoguel (2016a et 2016b), Lisa Tilley (2017), Emmalon Davis (2018) et, plus récemment, Linda Martín Alcoff (2022) et Sarah Demart (2022), sous plusieurs appellations souvent utilisées en tant que synonymes, telles que : appropriation ou extractivisme cognitif, scientifique, intellectuel, académique ou épistémique.

Grosfoguel (2016a et 2019) en attribue une des origines dans le champ de la connaissance à l'intellectuelle et militante anichinabée Leanne Betasamosake Simpson qui, dans une entrevue avec Naomi Klein (2013), évoque, à propos d'un projet de mobilisation des savoirs traditionnels dans le champ de l'environnement amorcé par les Nations unies, un « extractivisme cognitif » autant que physique. Dans cette entrevue, Simpson lie extraction et assimilation comme deux mécanismes indissociables du système colonial (qu'elle désigne également comme « système extraction-assimilation ») conduisant à l'effacement des relations qui donnent sens à ce qui est arraché ou volé violemment des communautés :

L'acte d'extraction supprime toutes les relations qui donnent sens à ce qui est extrait. Extraire, c'est prendre. En fait, extraire, c'est voler – c'est prendre sans consentement, sans réfléchir, sans se soucier ou même sans connaître l'impact qu'a l'extraction sur les autres êtres vivants dans cet environnement. Cela a toujours fait partie du colonialisme et de la conquête. Le colonialisme a toujours extrait les Autochtones – extraction des connaissances autochtones, des femmes autochtones, des peuples autochtones⁵. (Klein, 2013)

Auparavant, Rivera Cusicanqui (2010, 2012), une sociologue andine bolivienne, a produit une analyse des mécanismes d'extractivisme scientifique opérant des communautés autochtones vers les universités au sein du Sud global et des universités du Sud global vers les universités du Nord global. Dans son ouvrage de 2010, elle analyse les mécanismes opérant au cœur de l'extractivisme scientifique :

Les idées coulent, comme des fleuves, du sud au nord, et deviennent les affluents des grands courants de pensée. Mais, comme sur le marché mondial des biens matériels, les idées quittent également le pays transformées en matière première, qui revient régurgitée et en un grand salmigondis sous la forme d'un produit fini. C'est ainsi que se forme le canon d'un nouveau domaine du discours scientifique social : la « pensée postcoloniale ». Ce canon rend certains thèmes et sources visibles, mais en laisse d'autres dans l'ombre. Ainsi, Javier Sanjinés écrit un livre entier sur le métissage en Bolivie, ignorant

5. Traduction libre.

de manière olympique le débat bolivien sur ce même sujet. Cooptation et mimésis, mimésis et cooptation, incorporation sélective d'idées, sélection certificatrice de celles qui sont plus valables pour nourrir ce multiculturalisme de salon, dépolitisé et confortable, qui permet d'accumuler des masques exotiques dans le *living* et de dialogue par haut à propos des futures réformes publiques⁶. (Rivera Cusicanqui, 2010, p. 68)

L'extractivisme repose ici sur l'appropriation et l'invisibilisation des concepts issus d'activistes des mouvements sociaux ou d'universitaires des Suds par des universitaires du Nord global, notamment par le non-référencement bibliographique ou le référencement en réseaux fermés (Connell, 2007 ; Rivera Cusicanqui, 2010). La coupure qui s'effectue alors avec l'expérience de vie des personnes/groupes à l'origine de conceptualisations... autorise par la suite un traitement décontextualisé de ces mêmes expériences et conceptualisations.

Ce qui nous amène à expliciter un autre mécanisme central de l'extractivisme, à savoir la subalternisation des connaissances locales qui sont pensées comme des données à collecter, analyser, mais jamais comme des connaissances et des théories critiques à part entière (Rivera Cusicanqui, 2010 ; Grosfoguel, 2016a, 2016b ; Godrie, 2021)⁷. En ce sens, l'extractivisme scientifique se distingue radicalement de l'extractivisme minier : ce qui est extrait dans la recherche en sciences sociales n'est jamais une donnée brute comme peuvent l'être des minerais bruts extraits du sol. Ce qui est extrait des communautés, ce sont des savoir-faire, des savoir-dire, des savoir-être, des traditions, des visions du monde forgées par des collectifs souvent au fil de générations... La réduction de cet ensemble hétérogène à des données par les universitaires permet leur requalification en tant que savoirs scientifiques après le traitement analytique.

2.2 Appropriation unilatérale et science en circuit fermé

L'extractivisme scientifique dépossède des communautés de leurs expériences, discours et savoirs au profit d'universitaires (Rivera Cusicanqui, 2010 ; Grosfoguel, 2016a, 2016b ; Tilley, 2017 ; Alcoff, 2022).

6. Traduction libre.

7. Les théories critiques ne sont pas l'apanage des universitaires : plusieurs groupes sociaux marginalisés sont à l'origine de concepts et de courants théoriques pour rendre compte de leur position sociale minoritaire dans la société, comme l'illustrent leurs contributions à la compréhension des matrices de domination telles que le colonialisme, le racisme, le sanisme, le capacitisme ou encore l'hétérosexisme (Luchies, 2015).

Rivera Cusicanqui (2010, p. 65) utilise le terme *économie politique de la connaissance* pour désigner les mécanismes d'appropriation (intégrale ou sélective) de la pensée des groupes sociaux par les universitaires ainsi que les bénéfices matériels et épistémiques disproportionnés (opportunités, titres, invitations, prestige) qu'ils procurent à ces personnes.

L'extractivisme scientifique se manifeste par d'autres caractéristiques. Il tend à marginaliser les attentes et les préoccupations des groupes sociaux dans le processus de recherche et, en dépossédant ces groupes de leurs connaissances, il les dépossède dans une certaine mesure de leur pouvoir d'action. Cette dépossession peut avoir des effets délétères profonds et durables sur les communautés, comme on peut le voir dans le cas des communautés autochtones qui ont appris à leur détriment que les sciences sociales pouvaient être source de violence épistémique (Smith, 2012 ; Coburn *et al.*, 2013). Dans le même sens, Wilmsen (2008, p. 143) note que l'extractivisme scientifique nuit à la réciprocité, c'est-à-dire à la qualité des relations sociales dans la recherche, l'apprentissage mutuel et l'action⁸ :

La participation sans réciprocité, apprentissage mutuel, et sans les autres éléments d'un partenariat sain est une promesse vide de sens menant, ultimement, à de la recherche extractive, de la frustration et à la marginalisation continue de la part des membres de la communauté⁹.

Plus loin, on peut avancer que l'extractivisme scientifique nie la centralité des relations dans la production des connaissances, et l'idée de redevabilité des universitaires vis-à-vis des communautés qui subissent cet extractivisme. C'est en ce sens qu'Alcoff (2022) caractérise l'extractivisme scientifique comme non relationnel ou antirelationnel. De ce point de vue, la disqualification de certaines communautés comme détentrices et productrices de connaissances justifie leur statut d'« objets » de recherche et non de collaborateurs dans le processus de production des connaissances.

C'est ainsi que les universitaires ancrés dans une posture extractiviste deviennent les personnes expertes désignées de problèmes vécus par les groupes sociaux. Une coordonnatrice d'un organisme impliquée en tant que cochercheuse avec moi dans un projet de recherche sur l'itinérance, lucide sur ce phénomène, m'avait déjà confié : « Il faut que tu prennes la parole pour que je sois entendue. » En effet, ce sont nous – les universitaires – qui

8. Cette réciprocité repose, par exemple, sur le fait d'offrir des ateliers de recherche pour transférer des compétences de recherche dans les milieux.

9. Traduction libre.

prenons le plus souvent la parole sur différentes tribunes, notamment médiatiques, au nom des organismes communautaires et des groupes sociaux marginalisés auprès desquels ils interviennent. Et nous bâtissons notre crédibilité scientifique en communiquant largement nos résultats dans des revues ou des colloques qui ne leur sont pas ou peu accessibles, ce qui contribue à accroître les inégalités d'accès et de la circulation des connaissances de ces groupes. Cette exclusion de la production des connaissances est de nature à redoubler la violence sociale, économique et épistémique que les groupes sociaux marginalisés subissent par ailleurs. Pourtant, dans un contexte où ce sont ces groupes qui vivent des réalités difficiles, parfois brutales (pauvreté, violence conjugale, vie dans la rue, insécurité alimentaire, migrations forcées, etc.), et où les résultats de recherche sont susceptibles de contribuer à faire une différence vitale dans les milieux, on peut soutenir que garantir cette accessibilité relève d'un devoir éthique (Tuck, 2009).

3. ÉTHIQUES ET POLITIQUES SCIENTIFIQUES POST-EXTRACTIVISTES

3.1 Terrains minés, résistance des groupes sociaux

Un des problèmes tangibles de l'extractivisme scientifique est qu'il produit des « terrains minés » en au moins deux sens. Premièrement, il produit des terrains qui ont fait l'objet d'une exploitation épistémique disproportionnée au profit des universitaires comme cela a été décrit précédemment (il produit des carrières, des carrières scientifiques). Deuxièmement, il produit des terrains explosifs dans lesquels il faut avancer prudemment en tant qu'universitaire, car ils sont habités par des personnes ayant le sentiment d'avoir été utilisées et nourrissant une méfiance à l'égard de nouvelles perspectives de collaborations scientifiques (on parle aussi souvent en recherche de « terrains brûlés » par des pratiques et des postures de recherche). Comme je l'aborde ci-dessous, déminer des terrains de recherche repose sur l'adoption d'une éthique de recherche permettant de prendre soin des liens blessés et rompus avant même d'envisager de nouvelles collaborations de recherche.

Extractivisme et résistance des communautés sont indissociables. Ces dernières développent diverses pratiques de résistance pour faire face à l'extractivisme. Dans les mobilisations en santé, on peut citer les mouvements des activistes avec le VIH (Epstein, 1995) ou des patients avec des problèmes de santé mentale et/ou des situations de handicap physique, en particulier ceux réunis autour du slogan « rien à propos de nous sans nous » (Barnes, 2003), même si ce slogan concernait initialement davantage les soins que le développement de la recherche. Une relecture du développement

des pratiques de recherche par ces groupes sous la lunette du concept d'extractivisme scientifique demeure à faire.

Dans mon expérience avec des organismes communautaires au Québec, j'ai recensé un ensemble de pratiques artisanales et/ou formalisées développées pour faire face à l'extractivisme scientifique. Ces pratiques peuvent être organisées selon quatre stratégies différentes :

- 1) Le contrôle de l'accès des universitaires par l'établissement de listes noires d'universitaires avec lesquels les communautés ne souhaitent plus travailler (ce qui peut pénaliser les communautés dans les milieux de petite taille où les collaborations en recherche sont limitées).
- 2) À l'inverse, des listes d'universitaires avec qui prioriser les collaborations dans un contexte de multiples sollicitations qui ne peuvent pas toutes être acceptées, par la réalisation d'entrevues avec les universitaires pour connaître les valeurs et les postures des universitaires qui les interpellent.
- 3) La négociation pour introduire de la réciprocité en vérifiant leur degré d'ouverture à la prise en compte de leurs attentes dans les projets de recherche proposés, à la négociation de la question de recherche ou de la valorisation des résultats de recherche. Il peut aussi s'agir de demander du bénévolat aux universitaires pour les amener à mieux connaître le milieu et créer un lien avec l'organisme et les personnes qui y travaillent ou le fréquentent.
- 4) Le laisser-faire lorsque des organismes communautaires s'accommodent également des pratiques de recherche extractivistes en raison des retombées positives pour leur milieu, parce qu'ils ne connaissent pas d'autres modèles de recherche, ou parce qu'ils n'ont pas les ressources, l'expertise ou l'intérêt pour s'impliquer dans le projet, mais souhaitent contribuer à développer les connaissances et/ou parce que le sceau de la recherche peut donner de la valeur à leur action vis-à-vis de bailleurs de fonds¹⁰.

10. Les groupes ont des capacités inégales de faire face aux pratiques extractivistes. Des groupes sont sur-extraits et d'autres s'organisent pour être sous-extraits par les milieux universitaires en restreignant l'accès à leur groupe parce qu'ils reposent sur l'entre soi, sur le secret vis-à-vis de pratiques illégales, parce qu'ils développent leurs propres pratiques de recherche communautaire ou qu'ils ne se confient pas aux chercheurs et chercheuses qui ne font pas partie de leur communauté.

À côté de ces pratiques plus ou moins formelles et répandues de résistance à l'extractivisme scientifique mis en œuvre par les organismes communautaires existe un ensemble de postures et de pratiques de recherche post-extractivistes en sciences sociales.

3.2 Postures et pratiques de recherche post-extractivistes

Comme le souligne Wilmsen (2008), l'extractivisme n'est pas près de disparaître, du moins dans le système universitaire actuel. À ses yeux, l'enjeu n'est pas de pratiquer une recherche qui reposerait uniquement sur d'autres bases que l'extraction, mais de parvenir à équilibrer ces deux pôles, et à « réunir extraction et *empowerment* dans une sorte de tension créatrice » (Wilmsen, 2008, p. 135) pour la recherche et les communautés. Mais peut-on se contenter de ce compromis pragmatique? Dans mon expérience de recherche, les conséquences de l'extractivisme scientifique peuvent être puissamment atténuées, voire contrebalancées par l'adoption de postures et de pratiques post-extractivistes de recherche. Et ces pratiques et postures ont d'autant plus de chances de contribuer à cette autre manière de faire de la recherche si elles sont discutées, analysées, expérimentées et redimensionnées par différentes personnes dans de multiples contextes.

Cette dernière section porte ainsi sur la définition d'une éthique de la production des connaissances post-extractiviste, ancrée non pas dans la dépossession, mais dans la redevabilité, ainsi que dans la discussion des attentes des communautés et de leur prise en compte, y compris lorsqu'elles sont en tension avec les attentes des universitaires, ou encore la définition de balises entourant la production des connaissances avec les organismes communautaires et les communautés marginalisées. Une telle éthique est ancrée dans la pratique de la justice épistémique, de la réciprocité et de la redevabilité. Dans la perspective de favoriser une transformation multiniveau, je fais ici état d'une série de postures et de pratiques post-extractivistes touchant aussi bien nos façons de conduire nos recherches, en tant qu'universitaires, que les institutions et les politiques universitaires qui soutiennent et encadrent nos pratiques.

3.2.1 Clarifier et négocier les attentes vis-à-vis des projets de recherche

Dans mon expérience, une des sources de tension entre universitaires et organismes communautaires et communautés marginalisées est qu'ils n'ont pas en priorité pour objectif d'accumuler plus de connaissances sur la pauvreté

(ou d'autres situations), même si comme mentionné précédemment, ils contribuent aux théories critiques¹¹ : ils visent plutôt des objectifs tels que la diminution des préjugés envers des groupes stigmatisés, une meilleure redistribution de la richesse, la construction de logements sociaux, etc.

Wilmsen (2008) souligne à cet égard l'importance d'instaurer une communication ouverte entourant les finalités, distinctes ou convergentes, d'action et de connaissance entre communautés et universitaires. La communication ouverte en recherche permet d'identifier et de négocier les intérêts/attentes des différents acteurs impliqués et la manière dont ces intérêts/attentes ont un impact sur les communautés et sur la crédibilité des résultats de recherche. La capacité à discuter et à négocier ces enjeux est enchâssée dans des relations de pouvoir qui peuvent compliquer de tels échanges. La qualité de la relation et le niveau de confiance qui existent ou se construisent entre les universitaires de carrière et les chercheurs issus de différentes communautés peuvent aider à établir ce dialogue. Cet enjeu appelle donc la promotion d'une éthique relationnelle posant centralement les enjeux de justice et d'injustice dans la production des connaissances.

3.2.2 Promouvoir une éthique relationnelle sur les enjeux de justice et d'injustice épistémiques

Il importe de ne pas en rester au niveau de la négociation des attentes vis-à-vis des projets de recherche pour engager une réflexion avec les communautés sur les enjeux de justice et d'injustice épistémiques et sociales dans la production des connaissances. C'est la proposition faite dans une précédente contribution où, avec des collègues, nous avons fait état d'une démarche participative ayant mené à l'élaboration d'un guide destiné aux organismes communautaires et aux communautés marginalisées de façon à les aider à rééquilibrer les rapports de pouvoir entourant la production des connaissances scientifiques¹² (Godrie *et al.*, 2020). Dans le guide, des

-
11. On peut ici penser aux organismes ayant pour objectif de contribuer à changer les discours dominants centrés sur des explications de la pauvreté en matière de lacunes individuelles au profit d'explications liées à l'inégale répartition de la richesse. Dans leur cas, produire ou mobiliser des théories sociales est aussi crucial que susciter des mobilisations collectives.
 12. Notons qu'il s'agit bien là de produire des connaissances scientifiques, c'est-à-dire rigoureuses, approfondies et crédibles. Ces connaissances sont importantes pour les communautés qui souhaitent disposer de connaissances crédibles pour améliorer leurs conditions de vie, étayer leurs revendications en même temps qu'asseoir une action plus réflexive et pertinente (Wilmsen, 2008).

questions adressées aux communautés qui sollicitent ou sont sollicitées par des universitaires telles que : « Par qui les enjeux ont-ils été problématisés en premier lieu ? » ou encore « Est-ce que des oppressions et/ou des inégalités étaient identifiées dès l'origine du projet comme une dimension à part entière de la situation ? », abordent frontalement le type de cadrage proposé (ou imposé) par les universitaires. Ces enjeux sont le plus souvent implicites et non discutés avec les communautés, contribuant ainsi à marginaliser leurs propres questionnements et constats par rapport à des réalités que les recherches tentent de cerner.

Le guide contribue également à soulever la question de la (co)propriété de ce qui est collecté ou produit, et de la responsabilité attachée à cette (co)propriété, un enjeu central au cœur de la transformation des pratiques extractivistes, comme le rappelle Demart (2022, p. 13) :

The question therefore would not only be how knowledge could be co-produced, but also what if this co-produced knowledge with the “researched” should be translated in a policy of co-ownership? In this era of decolonial aspiration, it might be important to reflect upon the possibility of data co-ownership politics and to include this question in any ethical and methodological discussion related to research or projects conducted among groups that are politically and epistemically dominated.

Ces échanges portent également sur ce qui peut être analysé et diffusé dans les espaces scientifiques et non scientifiques, avec le développement de pratiques de coprésentation des résultats du projet, et la possibilité de non-publication de certains résultats/d'expériences et de savoirs fragiles qui exposeraient ces derniers à l'assimilation, et les personnes qui les détiennent à de la violence institutionnelle. Les guides ou principes d'éthique de la recherche propres de communautés qui ont vécu les violences coloniales, à l'image de ce que propose Linda Tuhiwai Smith (2012) dans *Decolonizing Methodologies: Research and Indigenous Peoples*, des principes OCAP pour *ownership, control, access et protection* (First Nations Information Governance Centre, 2014), et de l'*Énoncé de la politique des trois Conseils de recherche du Canada* et son chapitre 9 intitulé « Recherche impliquant les Premières Nations, les Inuits ou les Métis du Canada », offrent également des exemples de cette éthique relationnelle qui enrichit l'éthique procédurale (Vander Kloet et Wagner, 2024)¹³.

13. Je ne suggère pas pour autant que les comités d'éthique de la recherche bureaucratisent cette éthique relationnelle en définissant des critères, en produisant de nouveaux formulaires et formalisant de nouvelles attentes vis-à-vis des universitaires.

L'éthique relationnelle conduit également à discuter des moyens que les universitaires peuvent mettre en œuvre pour limiter le plus possible ou éviter le travail gratuit des organismes communautaires et membres des communautés marginalisées qui contribuent à la recherche par leur temps, leurs expériences et leurs analyses. Il peut s'agir de reconnaissance matérielle par l'entremise de la rémunération et intellectuelle par le crédit des idées et des réflexions qui contribuent au développement des connaissances scientifiques. C'est l'un des apports de l'épistémologie du lien proposée par Florence Piron (2017), qui engage les universitaires à créditer toutes sortes de sources, y compris des conversations informelles qui ont pu jouer un rôle déterminant dans la recherche au même titre que l'on crédite des sources scientifiques.

3.2.3 Contrer la subalternisation des connaissances en reconsidérant la formation universitaire

Enseigner une critique de l'extractivisme scientifique dans la formation universitaire en sciences sociales, notamment pour les étudiants et étudiantes qui effectuent des maîtrises et des doctorats, en particulier dans les cours d'épistémologie et de méthodologie de la recherche, contribue aux approches post-extractivistes. Il s'agit d'enseigner dans ces cours des méthodologies visant à contrer la subalternisation des connaissances en favorisant le fait de passer de l'idée de « données » à interpréter à une réflexion sur l'hétérogénéité de ce qui est appelé « données » de recherche. Cela peut inclure également l'enseignement de méthodes participatives de recherche susceptibles de faire émerger des compréhensions du monde subalternisées, y compris dans le monde de la recherche, et le dialogue avec ces visions du monde dans le processus même de recherche (Wilmsen, 2008 ; Alcoff, 2022). Dans le guide nommé précédemment, des questions telles que : « Les groupes/personnes concerné-e-s ont-ils/elles eu les moyens de partager leur interprétation de la situation ? Quel statut a été donné à ces perspectives (par exemple, croyances, expériences de vie, savoirs expérientiels ou scientifiques) ? » vont dans ce sens (Godrie *et al.*, 2020). En bref, il s'agit dans ces cours d'y proposer un enseignement ouvert aux épistémologies pluralistes, qui apprend aux étudiantes et étudiants à nouer des dialogues avec les communautés, y compris lorsque les échéanciers universitaires sont serrés, par exemple par l'intermédiaire d'une réunion dans le milieu pour échanger avec les personnes sur le fruit de leurs travaux.

3.2.4 Valoriser la réciprocité et la redevabilité vis-à-vis des communautés

Réciprocité et redevabilité vont de pair : elles visent à créer des relations multidirectionnelles, dont les bénéfices sont partagés plus équitablement. La réciprocité peut s'appuyer sur des pratiques simples (lorsque c'est pertinent), telles que raconter aux personnes auprès de qui on veut réaliser des entrevues, pourquoi on s'intéresse à elles et à ce qu'elles vivent, raconter son histoire en retour (ou une partie de celle-ci) aux personnes à qui on demande des histoires de vie, ou encore restituer aux personnes ce qu'on a compris à travers nos recherches et ce que l'on compte en faire. Malgré les différences de pouvoir souvent grandes, cette réciprocité est susceptible de se développer au fil du temps et grâce à des moments informels et conviviaux qui permettent une rencontre des subjectivités et non seulement des statuts et des rôles professionnels.

La notion de redevabilité renvoie à ce que Timothy Luchies (2015) nomme une « éthique de la pertinence », en ce qu'elle interroge ce qui, tout au long de la recherche ou en fin de processus, revient vers les groupes sociaux ainsi que la manière dont le processus et les résultats de recherche peuvent les aider dans leurs défis. Cette redevabilité interroge donc la pertinence des formats et des langages qui servent à alimenter le dialogue avec les personnes et les groupes sociaux. Une telle éthique de la pertinence est susceptible de nourrir les luttes sociales, comme le relève Luchies (2015, p. 529) : « *Researchers can help to offset potential weaknesses of activist knowledges like limited access to information, the reproduction of accepted wisdom, and the limitations of volunteered time and resources.* »

Tilley (2017, p. 40) fait également état de pratiques créatives permettant aux universitaires de mettre leur « privilège institutionnel au service de la justice sociale ». Ces pratiques consistent, par exemple, à transférer une partie de leurs privilèges en utilisant leurs fonds de recherche pour appuyer la création de réseaux entre les mouvements sociaux et les universitaires sur les plans régional et international, et favoriser la participation des membres de la communauté aux activités scientifiques (Tilley, 2017).

3.2.5 Reconsidérer la logique des carrières universitaires

Pour ne pas suspendre la responsabilité des changements à apporter aux seules postures et pratiques de recherche des individus, il importe de cibler des transformations structurelles. Les pratiques extractivistes de recherche sont produites et alimentées – même si ce n'est pas le seul

facteur – par la logique de carrière universitaire au sein des institutions universitaires soumises à la compétition nationale, voire internationale, à la pression à la publication et à l'excellence. Ces valeurs dictent un rythme de recherche qui pousse à passer d'un projet de recherche à un autre et à aborder les terrains sous l'angle du nombre d'articles qu'il y a à en tirer, comme je l'entends parfois dire. C'est ce qui conduit Aaron Kuntz (2015, p. 19, cité dans Caron, 2017, p. 73) à désigner le cadre néolibéral de la recherche universitaire comme responsable de la « logique d'extraction » qui réduit le potentiel de transformation sociale de la recherche qualitative.

Réduire l'extractivisme et mettre la construction de la relation avec les personnes enquêtées en amont du projet, créer des espaces d'expression et de négociation des attentes, aborder les enjeux de justice et d'injustice épistémiques dans la relation de recherche et inclure dans les carrières la possibilité de non-publication de certains savoirs fragiles et demande du temps souvent indisponible dans la fuite en avant de « projet » de recherche en projet de recherche et de demande de subvention en demande de subvention. Ces enjeux de carrière se posent différemment selon la place qu'on occupe dans la hiérarchie universitaire, que ce soit plutôt du côté de la stabilité que de celui de la précarité. Être un ou une universitaire statutaire et avancé en carrière peut permettre de se soustraire plus facilement à la logique extractiviste, tout comme aller de pair avec une intériorisation plus profonde de cette logique.

4. CONCLUSION : UNE POLITIQUE POST-EXTRACTIVISTE DE PRODUCTION DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES

Ce chapitre m'a amené à définir l'extractivisme scientifique comme un processus de recherche au cours duquel les expériences, discours et connaissances des membres des groupes sociaux marginalisés sont subalternisés, c'est-à-dire réduits à des données brutes appropriées par les universitaires. Ces données sont par la suite mises en forme (raffinées si l'on file la métaphore de l'extraction) selon des routines et des normes de production des connaissances scientifiques (de théorisation, d'analyse, de publication dans les revues scientifiques évaluées par les pairs, par exemple). Une fois captées et assimilées, elles sont largement réinjectées dans des circuits fermés, c'est-à-dire qui fonctionnent essentiellement entre pairs,

et dont les personnes sont exclues¹⁴. Ultimement, l'extractivisme produit des carrières scientifiques et des terrains minés, c'est-à-dire qu'il confère un bénéfice disproportionné aux universitaires et un bénéfice faible ou inexistant pour les organismes/personnes (en termes matériels, de crédit intellectuel, de contribution aux luttes sociales, etc.) qui peut les amener à se détourner des milieux universitaires.

Même si l'extractivisme scientifique apparaît comme un des ressorts fondamentaux de la production des connaissances dans le monde universitaire, j'indique un ensemble de postures et de pratiques post-extractivistes issues de la littérature et de ma propre expérience de recherche : clarifier et négocier les attentes vis-à-vis des projets de recherche ; promouvoir une éthique relationnelle sur les enjeux de justice et d'injustice épistémiques et sociales dans la production des connaissances avec les communautés ; contrer la subalternisation des connaissances en reconsidérant l'enseignement des méthodologies qualitatives en sciences sociales ; valoriser la réciprocité et la redevabilité vis-à-vis des communautés ; et reconsidérer la logique des carrières et le fonctionnement de nos institutions universitaires. Plusieurs de ces éléments sont également des piliers des courants de recherche participative, notamment dans leurs déclinaisons radicales, qui se sont positionnées de manière critique face à l'extractivisme scientifique (Godrie, Juan et Carrel, 2022).

D'autres pratiques qui apparaissent tout aussi importantes mériteraient des développements que je ne peux pas offrir ici, faute de place, telles que soutenir les capacités de recherche des organismes communautaires pour déconcentrer les ressources/expertises des milieux universitaires et offrir de la médiation scientifique pour soutenir la capacité des universitaires et des groupes marginalisés à négocier des relations post-extractivistes de recherche. Il s'agit aussi d'accompagner/former les universitaires en ce sens en reconnaissant que leur capacité à mettre en place une politique post-extractiviste de la connaissance dépend de leur positionnement sur une échelle du pouvoir à l'intérieur même du milieu universitaire. Enfin, il s'agit de soutenir des politiques de science ouverte incluant, mais dépassant, le libre accès pour englober les pratiques scientifiques pour et avec les

14. D'aucuns me diront qu'il faut nuancer cette idée de circuits fermés à la lumière des mobilisations en faveur d'une science ouverte (Chan *et al.*, 2020) et de la préoccupation croissante du monde universitaire pour la mobilisation des connaissances, mais la critique que je rapporte ici est assise sur des expériences vécues et rapportées par de nombreux organismes communautaires.

communautés qui contribuent à combattre l'aliénation des groupes sociaux vis-à-vis des résultats de recherche produits sur des réalités et des expériences de vie qui les concernent au premier plan (Chan *et al.*, 2020).

L'avènement d'une politique post-extractiviste de la connaissance susceptible d'apporter des transformations durables et structurelles dans les pratiques scientifiques doit, à mon sens, s'accompagner d'un programme de recherche sur l'extractivisme et le post-extractivisme. En ce qui concerne l'extractivisme scientifique, plusieurs axes d'études empiriques et théoriques s'ouvrent aux universitaires ainsi qu'à des collectifs hybrides d'enquête dans le cas des recherches participatives, parmi lesquels :

- 1) L'analyse des ressorts historiques et contemporains de l'extractivisme scientifique, en tenant compte des disciplines, aires géographiques et culturelles.
- 2) Les conséquences de l'extractivisme scientifique dans la relation d'enquête (par qui est-il pratiqué et qui en bénéficie?) et son impact sur les groupes qui le subissent.
- 3) L'analyse de ses impacts sur la production des connaissances en sciences sociales.

En ce qui concerne la politique scientifique post-extractiviste et les interrogations qu'elle soulève, il pourrait s'agir autant d'interroger les pratiques de recherche, formation et enseignement anti et post-extractivistes en sciences sociales, avec une attention sur la manière dont les groupes font face à cet extractivisme scientifique, que les pratiques mises en place dans et hors des milieux universitaires pour en réduire la portée. Un tel programme de recherche amènerait davantage de dialogues entre des expériences et des réflexions qui se développent parfois en silo, et renforcerait les capacités des personnes/groupes sociaux marginalisés à résister ou à composer avec l'extractivisme scientifique en connaissance de cause.

RÉFÉRENCES

- Alcoff, Linda Martín, « Extractivist Epistemologies », *Tapuya: Latin American Science, Technology and Society*, vol. 5, n° 1, 2022, 2127231.
- Barnes, Colin, « What a Difference a Decade Makes: Reflections on Doing “Emancipatory” Disability Research », *Disability & Society*, vol. 18, n° 1, 2003, p. 3-17.

- Caron, Caroline, «La recherche qualitative critique: la synergie des approches inductives et des approches critiques en recherche sociale», *Approches inductives*, vol. 4, n° 2, 2017, p. 49-78.
- Chan, Leslie, Budd Hall, Florence Piron, Rajesh Tandon et Wanósts'a7 Lorna Williams, *La science ouverte au-delà du libre accès: pour et avec les communautés. Un pas vers la décolonisation des savoirs*, Ottawa, IdéesLab de la Commission canadienne pour l'UNESCO, 2020.
- Coburn, Elaine, Aileen Moreton-Robinson, George Sefa Dei et Makere Stewart-Harawira, «Unspeakable Things: Indigenous Research and Social Science», *Socio*, vol. 2, 2013, p. 331-348.
- Connell, Raewyn, *Southern Theory: The Global Dynamics of Knowledge in Social Science*, Cambridge, Polity Press, 2007.
- Davis, Emmalon, «On Epistemic Appropriation», *Ethics*, vol. 128, n° 4, 2018, p. 702-727.
- Demart, Sarah, «Afro-Belgian Activist Resistances to Research Procedures: Reflections on Epistemic Extractivism and Decolonial Interventions in Sociological Research», *Current Sociology*, vol. 72, n° 3, 2022, p. 1-18.
- Epstein, Steven, «The Construction of Lay Expertise: AIDS Activism and the Forging of Credibility in the Reform of Clinical Trials», *Science, Technology, & Human Values*, vol. 20, n° 4, 1995, p. 408-437.
- First Nations Information Governance Centre, *Ownership, Control, Access and Possession (OCAP™): The Path to First Nations Information Governance*, Ottawa, First Nations Information Governance Centre, 2014, <https://fnigc.ca/wp-content/uploads/2020/09/5776c4ee9387f966e6771aa93a04f389_ocap_path_to_fn_information_governance_en_final.pdf>.
- Godrie, Baptiste, «Intégration des usagers et usagères et extractivisme des savoirs expérimentiels: une critique ancrée dans le modèle écologique des savoirs dans le champ de la santé mentale», *Participations*, vol. 30, n° 2, 2021, p. 249-273.
- Godrie, Baptiste, Maxime Boucher, Sylvia Bissonnette, Pierre Chaput, Javier Flores, Sophie Dupéré, Lucie Gélneau, Florence Piron et Aude Bandini, «Epistemic Injustices and Participatory Research: A Research Agenda at the Crossroads of University and Community», *Gateways: International Journal of Community Research and Engagement*, vol. 13, n° 1, 2020, <<https://doi.org/10.5130/ijcre.v13i1.6703>>.
- Godrie, Baptiste, Maïté Juan et Marion Carrel, «Recherches participatives et épistémologies radicales: un état des lieux», *Participations*, vol. 32, n° 1, 2022, p. 11-50.
- Godrie, Baptiste, Guillaume Ouellet, Robert Bastien, Sylvia Bissonnette, Jean Gagné, Luc Gaudet, Audrey Gonin, Isabelle Laurin, Christopher McAll, Geneviève McClure, François Régimbal, Jean-François René et Mireille Tremblay, «Participation citoyenne et recherches participatives dans le champ des inégalités sociales», *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 30, n° 1, 2018, <<https://doi.org/10.7202/1051406ar>>.

- Grosfoguel, Ramón, « Del “extractivismo económico” al “extractivismo epistémico” y “extractivismo ontológico” : una forma destructiva de conocer, ser y estar en el mundo », *Tabula Rasa*, vol. 24, 2016a, p. 123-143.
- Grosfoguel, Ramón, « Del extractivismo económico al extractivismo epistémico y ontológico », *Revista Internacional de Comunicación y Desarrollo*, vol. 1, n° 4, 2016b, p. 33-45.
- Grosfoguel, Ramón, « Epistemic Extractivism. A Dialogue with Alberto Acosta, Leanne Betasamosake Simpson, and Silvia Rivera Cusicanqui », dans Boaventura de Sousa Santos et Maria Meneses (dir.), *Knowledges Born in the Struggle. Constructing the Epistemologies of the Global South*, New York, Routledge, 2019, p. 203-218.
- Gudynas, Eduardo, « Extracciones, extractivismo y extrahección. Un marco conceptual sobre la apropiación de recursos naturales », *Observatorio del Desarrollo*, n° 18, 2013, p. 1-18.
- Gudynas, Eduardo, « Extractivisms: Tendencies and Consequences », dans Ronaldo Munck et Raúl Delgado Wise (dir.), *Reframing Latin American Development*, Londres, Routledge, 2018, p. 61-76.
- Klein, Naomi, « Dancing the World into Being: A Conversation with Idle-No-More's Leanne Simpson », *YES Magazine*, 6 mars 2013, <<https://www.yesmagazine.org/social-justice/2013/03/06/dancing-the-world-into-being-a-conversation-with-idle-no-more-leanne-simpson>>.
- Kuntz, Aaron M., *The Responsible Methodologist: Inquiry, Truth-Telling, and Social Justice*, Walnut Creek, Left Coast Press, 2015.
- Luchies, Timothy, « Towards an Insurrectionary Power/Knowledge: Movement-Relevance, Anti-Oppression, Prefiguration », *Social Movement Studies*, vol. 14, n° 5, 2015, p. 523-538.
- McAll, Christopher, Jiad Awad, Jean-Yves Desgagnés, Jean Gagné, Baptiste Godrie, Nancy Keays, Marie-Carmen Plante et Nadia Stoetzel, *Au-delà du préjugé : trajectoires de vie, pauvreté et santé*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012.
- Piron, Florence, « Méditation haïtienne : répondre à la violence séparatrice de l'épistémologie positiviste par l'épistémologie du lien », *Sociologie et sociétés*, vol. 49, n° 1, 2017, p. 33-60.
- Rivera Cusicanqui, Silvia, *Ch'ixinakak utxiwa: una reflexión sobre prácticas y discursos descolonizadores*, Buenos Aires, Tinta Limón, 2010.
- Rivera Cusicanqui Silvia, « *Ch'ixinakax utxiwa*: A Reflection on The Practices and Discourses of Decolonization », *South Atlantic Quarterly*, vol. 111, n° 1, 2012, p. 95-109.
- Schuldt, Jürgen, Alberto Acosta, Alberto Barandiarán, Anthony Bebbington, Mauricio Folchi, CEDLA – Bolivia, Alejandra Alayza et Eduardo Gudynas (dir.), *Extractivismo, política y sociedad*, Quito, CAAP et CLAES, 2009.

- Shiva, Vandana, *Biopiracy: The Plunder of Nature and Knowledge*, Boston, South End Press, 1997.
- Smith, Linda Tuhiwai, *Decolonizing Methodologies: Research and Indigenous Peoples*, 2^e éd., Londres, Zed Books, 2012 [1^{re} éd. 1999].
- Tilley, Lisa, « Resisting Piratic Method by Doing Research Otherwise », *Sociology*, vol. 51, n° 1, 2017, p. 27-42.
- Tuck, Eve, « Suspending Damage: A Letter to Communities », *Harvard Educational Review*, vol. 79, n° 3, 2009, p. 409-428.
- Vander Kloet, Marie A., et Anne E. Wagner, « Accountability, Ethics and Knowledge Production: Racialised Academic Staff Navigating Competing Expectations in the Social Production of Research with Marginalised Communities », *Higher Education Research & Development*, vol. 43, n° 4, 2024, p. 996-1010.
- Willow, Anna J., « Indigenous ExtrACTIVISM in Boreal Canada: Colonial Legacies, Contemporary Struggles and Sovereign Futures », *Humanities*, vol. 5, n° 55, 2016, <<https://doi.org/10.3390/h5030055>>.
- Wilmsen, Carl, « Extraction, Empowerment, and Relationships in the Practice of Participatory Research », dans Ben Boog, Meindert Slager, Julia Preece et Jacques Zeelen (dir.), *Towards Quality Improvement of Action Research. Developing Ethics and Standards*, Leiden, Brill, 2008, p. 135-146.

PARTIE 3

**SCIENCES ET ENJEUX
DE LANGUE**

CHAPITRE 7

La domination linguistique comme forme de pouvoir dans le champ scientifique : le cas de la sociologie

LUÍS BAPTISTA

1. INTRODUCTION

Ce texte correspond à la version écrite de la communication que j’ai présentée au XXII^e Congrès de l’Association internationale des sociologues de langue française (AISLF) à Ottawa en juillet 2024, qui était intitulée « La lutte des langues ». Il s’appuie sur deux articles (Baptista, Machado et Romão, 2012 ; Baptista et Machado, 2010) publiés à la suite de mon expérience à l’Association portugaise de sociologie, dont j’ai été président entre 2006 et 2010, et sur des réflexions que j’ai menées dans divers forums, notamment avec ma collègue Ana Romão¹.

La première partie du chapitre s’intéresse à la langue de la sociologie dans le contexte de la circulation mondiale des connaissances et à la responsabilité des sociologues dans leur société. La deuxième partie explique l’importance historique de la sociologie francophone et de la tradition française pour la sociologie au Portugal. La troisième partie aborde les

1. Pour plus d’information, voir : <<https://aps.pt/atividades-internacionais>>.

conséquences de la domination de l'anglais comme langue de communication mondiale pour le domaine scientifique et souligne des occasions de collaboration, notamment entre les sociologues de langue latine. La dernière partie présente le cas du Réseau des associations nationales de sociologie de l'Europe du Sud (ReSu), une initiative des associations nationales de sociologie du Portugal, de l'Espagne, de la France, de l'Italie et de la Grèce.

2. UNE LANGUE POUR PRATIQUER LA SOCIOLOGIE ?

2.1 La langue de la sociologie pour l'organisation du marché scientifique

Les différentes traditions sociologiques guident celles et ceux qui y sont formés dans la construction de cadres d'analyse différents, ce qui, dans une large mesure, génère des conflits de perspective et d'analyse. La distinction entre la tradition anglo-saxonne et la tradition française est un thème classique, mais un examen plus approfondi, au-delà de l'analyse des paradigmes, permet de constater que la sociologie est associée à des manières de penser et de formuler des questions pour lesquelles la langue dans laquelle elle est pratiquée a un poids très important. De plus, dans les langues dominantes de la sociologie – historiquement l'anglais et le français, les ouvrages en allemand ayant été largement traduits dans ces deux langues –, des univers scientifiques particuliers se sont créés autour de leurs auteurs les plus importants.

La centralité de ces langues a conduit, tout au long du XX^e siècle, à la formation de sociologues, répartis sur toute la planète, qui ont eu tendance à privilégier leur langue scientifique de référence. Cependant, la circulation mondiale des connaissances et l'interaction progressive au sein d'une vaste communauté scientifique ont eu deux conséquences : la nette domination de l'anglais comme langue de communication mondiale au sein de l'univers sociologique et la grande difficulté pour les sociologues non anglophones de maintenir leur importance sur le vaste marché de la sociologie, à moins d'être traduits. Les marchés régionaux des autres langues, notamment le français et les autres langues européennes, ont été progressivement dévalorisés dans cette logique émergente.

Différents auteurs ont réfléchi à ce sujet. Malgré la domination inévitable de l'anglais, langue actuelle de communication mondiale, la richesse de la compréhension des sociétés s'exprime dans la langue native, dans ce qu'elle représente en termes de sens et de contenu social, comme l'explique

Takashi Machimura (2010) pour le cas du Japon. D'un autre angle, Philippe Van Parijs (2004) dénonce le péril de l'imposition de l'anglais comme « *lingua franca* » de communication pour l'Union européenne. Renato Ortiz (2008), pour sa part, clarifie le fait que la domination de l'anglais est historiquement très récente dans la communication en sciences sociales face à d'autres langues comme le français et l'allemand. Par conséquent, ces auteurs défendent par différents moyens et arguments que la langue de chaque société est un véritable territoire qui doit être valorisé et pris en compte pour une meilleure compréhension et interprétation des sociétés contemporaines. Que ce soit en raison de la production de concepts dénués de sens dans la langue dominante ou de l'importance de la communication avec leurs sociétés, l'utilisation de la langue maternelle des sociologues ne doit pas être exclue du patrimoine de la discipline. Cette perspective repose sur l'idée que la langue est une pratique sociale et culturelle essentielle à la compréhension de la vie en société, et non un simple instrument de communication. On comprend ainsi que la langue est forme, mais aussi contenu : un monde de références et de significations qui rassemble ceux qui l'utilisent, même avec des variations locales et nationales, comme c'est le cas du portugais brésilien et du français canadien.

2.2 La langue de la sociologie pour la contribution aux politiques publiques

Dans la sociologie, la langue de travail est inévitablement la langue nationale, dans mon cas le portugais. Communiquer avec notre société est essentiel et démontrer l'utilité sociale de la discipline est crucial pour son prestige. Les sociologues ont la responsabilité de présenter les résultats empiriques de leurs recherches au sein des institutions de notre société. Cela présuppose leur diffusion et, comme c'est le cas pour d'autres sciences sociales, devrait contribuer à des propositions visant à résoudre les multiples problèmes qui affectent la vie des populations de nos sociétés. J'ai déjà pris position sur ce sujet (Baptista et Machado, 2010), en accord avec la pensée de Michael Burawoy (2005).

Dans le cas de l'Association portugaise de sociologie, son travail s'est toujours développé selon deux axes : pédagogique et professionnel. La dimension professionnelle est au cœur de l'Association, car elle vise à établir un lien entre les sociologues et la société dans laquelle ils travaillent. Ainsi, au-delà de leur intégration dans de multiples équipes de travail, les sociologues doivent contribuer aux politiques publiques, qui devraient

occuper une place prépondérante dans leurs préoccupations. Valoriser ce lien est crucial pour le prestige de la discipline.

3. L'IMPORTANCE DE LA SOCIOLOGIE FRANCOPHONE DANS L'INSTITUTIONNALISATION DE LA SOCIOLOGIE AU PORTUGAL

L'institutionnalisation tardive de la sociologie au Portugal, après 1974, liée à l'avènement du régime démocratique, a créé une situation unique par rapport aux sociétés où ce champ scientifique était déjà pleinement organisé. Cette situation a conduit à sa structuration à partir de l'expérience internationale, en s'appuyant sur les sociologies dominantes, à savoir celle qui, au moment de l'institutionnalisation, était la plus proche de celles qui ont introduit la discipline dans le circuit portugais.

Jusqu'à la Révolution des Œillets, la dictature d'Antonio de Oliveira Salazar a entravé le travail intellectuel sur les questions sociales et politiques. La similitude des termes *sociologie* et *socialisme* peut contribuer à expliquer cette réticence, tout comme, après le 25 avril 1974, cette proximité étymologique permet de comprendre l'enthousiasme suscité par l'établissement de la sociologie. Après le changement de régime, le Portugal connut une période de profondes turbulences sociales entre avril 1974 et novembre 1975, communément appelée PREC (Processus révolutionnaire en cours ou Période révolutionnaire en cours), durant laquelle le terme *socialisme* devint un terme quasi universel pour désigner la volonté de changement de la société portugaise.

Ce climat, qui persista ensuite malgré la stabilisation du régime démocratique libéral fondé sur des forces identifiées au socialisme démocratique et à la social-démocratie, eut un impact significatif sur l'approbation de la Constitution de 1976 et les élections locales libres organisées la même année. Dans ce contexte, la nécessité de profondes transformations sociales ouvrit la voie aux sciences sociales, et plus particulièrement à la sociologie, comme instrument fondamental de réflexion et de contribution à la prise de décision concernant les changements sociaux à venir. C'est dans ce contexte que la sociologie consolida sa place sur les plans universitaire et professionnel, avec une influence qui ne cessa de croître au cours des décennies suivantes : les années 1980 et 1990. En 1985, l'Association portugaise de sociologie a été créée sur le principe d'articuler le travail universitaire avec le travail professionnel dans les différents contextes dans lesquels travaillent les sociologues.

Dans les premières années après 1974, le retour de nombreux exilés qui avaient quitté le pays pour éviter d'être mobilisés pour la guerre coloniale – une guerre qui se poursuivra jusqu'à la Révolution (en Guinée-Bissau, en Angola et au Mozambique) – a ramené des cadres qualifiés ayant effectué des études supérieures dans les pays où ils s'étaient exilés. Ils se sont avérés fondamentaux pour la mise en place de programmes de formation innovants dans les universités portugaises, notamment en sciences sociales, telles qu'elles étaient conçues dans les pays plus développés de l'époque. La majorité revenait de pays francophones (France, Belgique et Suisse), un phénomène qui s'explique par la proximité géographique de la France avec le Portugal. De nombreux départs du pays avaient été clandestins et s'étaient effectués par voie terrestre, via l'Espagne, accompagnant la migration massive de Portugais vers l'Europe occidentale à la recherche de meilleures conditions de vie. L'influence de la culture française était dominante dans les milieux culturels portugais de l'époque, et Paris était considérée comme la capitale cosmopolite de l'Europe dans les années 1960 et 1970, un pôle d'attraction pour les jeunes quittant le pays. Cette influence explique l'importance du français au lycée à l'époque, ce qui a facilité son utilisation comme langue de travail dans les universités portugaises. Ce n'est que plus tard, à partir des années 1990, que l'anglais a pris une place prépondérante dans les références bibliographiques, pour finalement acquérir une position hégémonique à la fin des années 2000. On est passé d'une phase initiale où les étudiants en sociologie lisaient les auteurs anglo-saxons en français à une nouvelle phase où les auteurs francophones sont lus en anglais.

Durant cette période initiale de consolidation de la sociologie au Portugal, des exilés politiques et des diplômés résidant dans différents pays européens furent les premiers professeurs à créer des cours de sociologie en partenariat avec ceux qui, ayant toujours vécu au Portugal, avaient désormais la possibilité d'investir un domaine scientifique jusque-là inaccessible.

Le retour de ceux qui seront les professeurs de sociologie au Portugal, et aussi des sciences sociales en général, entre 1974 et les années 1980, suscita un vif enthousiasme. L'émergence institutionnelle de ces domaines scientifiques entraîna une demande croissante pour la discipline, qui se répandit dans tout le pays au cours des 20 années suivantes.

Dans ma formation universitaire, durant la première moitié des années 1980, à l'Université nouvelle de Lisbonne (Universidade Nova de Lisboa), institution publique fondée en 1973, la perspective et les débats sur la société et la sociologie françaises étaient toujours présents, bien qu'ils

étaient transposés autant que possible au contexte portugais. La structure du programme, les sujets étudiés et les perspectives développées étaient majoritairement francophones. Les exemples français, par leur proximité linguistique et même culturelle, permettaient une réflexion sur les réalités sociales nationales. Bien sûr, nous lisions des auteurs francophones, mais aussi les traductions en français d'auteurs d'autres langues, notamment l'anglais et l'allemand.

Nombre des jeunes professeurs de retour au Portugal ont gardé contact avec leurs professeurs et leurs travaux, certains de ces derniers venant même au Portugal pour participer à des cours. Un premier grand mouvement de publication en portugais s'est alors produit, notamment à partir de l'année de la création de l'Association portugaise de sociologie, à une époque où l'internationalisation était encore limitée, dans un circuit relativement fermé, mais englobant plusieurs générations. Cette première période, qui se déroulait encore dans les années 1990, était portée par un nombre important de sociologues francophones qui circulaient dans les différentes universités du pays où la sociologie était enseignée. Et pour nous, c'était une expérience extraordinaire d'écouter et de lire dans leur langue d'origine de nombreux auteurs francophones qui allaient connaître un rayonnement mondial, surtout après avoir été traduits en anglais, notamment Pierre Bourdieu et Henri Lefebvre.

4. LA LUTTE DES LANGUES : UNE SOCIOLOGIE GLOBALE ET DES SOCIOLOGIES RÉGIONALES ?

Au XXI^e siècle, l'anglais émerge comme langue mondiale dans pratiquement tous les domaines de la vie économique et sociale, notamment dans l'éducation des nouvelles générations. Au Portugal, cette émergence s'accompagne du déclin du français dans les écoles primaires et secondaires et de la présence croissante de l'anglais dans les écoles, les technologies et le divertissement. Ceci crée un écart considérable par rapport aux autres langues dans le monde de la communication mondiale.

Cette dynamique touche le Portugal par l'intermédiaire des nouvelles générations qui ne parlent ni ne lisent le français, et qui ont un meilleur accès à la littérature anglophone, ainsi qu'aux principales références internationales publiées presque exclusivement en anglais.

Il en va de même pour le domaine scientifique. L'internationalisation de la sociologie se fait essentiellement en langue anglaise, même si

l'expérience montre qu'au croisement de différentes traditions, la richesse des études menées dans différents contextes nationaux et linguistiques est essentielle à la compréhension des sociétés contemporaines. Il me semble que l'exemple canadien est particulièrement intéressant en raison de ce mélange de traditions. Ainsi, les travaux réalisés en français bénéficient d'une dimension pratique, issue d'une influence anglo-saxonne, qui ouvre de nouveaux horizons de réflexion. Bien sûr, savoir lire et communiquer dans plusieurs langues constitue toujours un atout pour ceux qui souhaitent avoir une vision plus large de la diversité sociale et culturelle contemporaine.

L'affirmation des langues dans cette compétition, y compris dans le champ scientifique, génère des conflits fondés sur la capacité à dominer et à imposer des modes de pensée et d'analyse qui ne sont pas entièrement universels. La multiplicité des réalités et la variabilité des expériences sociales constituent une caractéristique essentielle des sociétés humaines, à laquelle sont associés des concepts capables de les expliquer. Malgré une base d'analyse commune, des pratiques similaires et comparables dans différentes sociétés, il existe une richesse unique et propre à chaque société qu'il convient de prendre en compte. Et dans cette logique, un autre facteur déterminant entre en jeu : la logique de proximité sociale, culturelle et linguistique, productrice d'identités. Ces identités, caractéristiques essentielles de la vie en société, s'étendent à des échelles variables, avec des niveaux de proximité à la fois territoriale et culturelle. On parle de territoires organisés autour de la langue comme s'il s'agissait d'une région.

Si l'on peut parler d'une langue et de son territoire linguistique, comme c'est le cas avec des associations comme l'AILSF ou l'Association internationale de sciences sociales et humaines en langue portugaise (AILP-CSH) qui organisent la production de connaissances, leur diffusion et leur stratégie de développement autour de la langue, on peut étendre cette idée à une échelle plus large. Plus loin : on peut l'étendre à des groupes de langues similaires dont la matrice commune renforce l'utilité, dans le champ scientifique, de l'édition et de la communication dans des langues et des cultures contiguës. C'est le cas des langues latines, qui comprennent le français, l'espagnol, le portugais, l'italien et le roumain. Produire scientifiquement et renforcer cette production par des échanges entre sociologues qui communiquent depuis leur langue maternelle et sont capables de comprendre la langue parlée et écrite d'autrui est une richesse indéniable qui élargit la discussion et la réflexion à un niveau que la langue maternelle

en soi ne permet pas. Il s'agit d'une stratégie d'articulation internationale innovante, visant à stimuler la collaboration scientifique entre différentes langues. Elle repose sur un espace de coopération clairement défini, favorisant la rencontre entre associations nationales et utilisateurs de langues régionales ou nationales, issus de territoires pouvant ensemble former une vaste région linguistique, parfois de la taille d'un continent.

5. UN EXEMPLE DE COLLABORATION : LE RESU

La création du ReSu est née d'un besoin identifié par les associations nationales des pays d'Europe du Sud, en particulier les pays latins de cette région, de stimuler la connaissance mutuelle entre les sociologues de ces pays et de promouvoir la diffusion de leurs travaux dans les communautés scientifiques qui partagent une proximité culturelle, sociale et linguistique. Cette compréhension mutuelle reste encore très limitée, voire inexistante dans certains cas. Ses objectifs seront alors : 1) une plus grande interconnexion entre les associations de sociologie de ces pays par l'entremise de réunions et d'invitations à des congrès ; 2) la publication de traductions des travaux sociologiques les plus pertinents menés dans les autres pays du réseau ; et, finalement, 3) la promotion d'activités permettant à chaque chercheur de parler sa langue maternelle et d'être compris par ses collègues parlant d'autres langues latines.

Ce projet s'inspire de l'exemple de l'Association nordique de sociologie², qui rassemble des sociologues de la Norvège, de la Suède, du Danemark, de la Finlande et de l'Islande, avec une stratégie de défense et de promotion de leurs travaux dans un contexte européen et mondial. La même stratégie pourra être adoptée pour l'Europe du Sud et pour les langues latines. L'initiative est venue de l'Association portugaise de sociologie, alors présidée par Anália Torres, et de l'Association italienne de sociologie, alors présidée par Roberto Cipriani. Les fondations du ReSu ont été établies lors de deux réunions déterminantes : une qui a eu lieu au Portugal, à Lisbonne (novembre 2003) et une en Italie, à Capri (octobre 2005). Ces réunions ont été organisées en collaboration avec l'Association française de sociologie, créée en 2002 sous la présidence de Daniel Bertaux et la vice-présidence de Dan Bechmann. Ce réseau, qui s'étend à toutes les associations d'Europe du Sud, accorde une attention particulière à la question de la langue et continue de bénéficier aujourd'hui

2. Pour plus d'information, voir : <<https://nordicsociologicalassociation.org>>.

d'un espace de réflexion lors des congrès nationaux du Portugal, de l'Espagne, de la France, de l'Italie et de la Grèce.

Cette dynamique a permis, en 2009, avec la relance de Research Network 27³, le réseau de recherche de l'Association européenne de sociologie (ESA) sur les sociétés d'Europe du Sud, l'entrée de ce débat au sein de l'ESA, en élargissant le champ d'analyse et en impliquant dans une activité continue tous ceux qui s'intéressent aux questions liées aux sociétés d'Europe du Sud.

6. EN GUISE DE CONCLUSION : COMMENT DÉFENDRE LA COOPÉRATION ET L’AFFIRMATION DES LANGUES SCIENTIFIQUES ?

Dans le présent contexte de domination linguistique, la stratégie à adopter pour les scientifiques dont la langue maternelle ou nationale n'est pas l'anglais ne consiste pas à remplacer l'anglais, langue essentielle aux relations internationales et à l'ouverture sur le monde, mais plutôt à créer un espace précis d'affirmation global, en l'occurrence celui des langues latines comme territoire linguistique pour les sociologues. En renforçant leurs contributions par la publication dans des revues internationales qui acceptent différentes langues, par la collaboration à des projets internationaux et par l'innovation conceptuelle, théorique et méthodologique, il est possible de consolider la place que les langues latines occupent effectivement dans la sociologie contemporaine. Ce ne sera pas la seule forme d'agrégation scientifique, mais c'est un moyen décisif d'affirmer les sciences sociales des pays de langue latine.

RÉFÉRENCES

- Baptista, Luís, et Paulo Machado, « Our (Scientific) Community and Our Society: Rethinking the Role and Dilemmas of National Sociological Associations – The Portuguese Case », *Sociologia Online*, vol. 1, 2010, <https://revista.aps.pt/wp-content/uploads/2018/02/N1_art-1_Luis-Baptista-e-Paulo-Machado.pdf>.
- Baptista, Luís, Paulo Machado et Ana Romão, « La sociologie contemporaine vue du Sud-Ouest Européen : un regard portugais », *SociologieS*, 2012, <<https://doi.org/10.4000/sociologies.4035>>.
- Burawoy, Michael, « For Public Sociology », *American Sociological Review*, vol. 70, n° 1, 2005, p. 4-28.

3. Pour plus d'information, voir : <<https://europeansociology.org/research-networks/rn27-regional-network-southern-european-societies>>.

- Machimura, Takashi, « Doing Sociology in Native Languages in Globalizing World: Thinking about its Significance and Difficulty in Japan », dans Michael Burawoy, Mau-kuei Chang et Michelle Fei-yu Hsieh (dir.), *Facing an Unequal World: Challenges for a Global Sociology*, t. 3, *Europe, and Concluding Reflections*, Taipé, Academia Sinica et ISA, 2010, p. 201-210.
- Ortiz, Renato, *A diversidade dos sotaques : o inglês e as ciências sociais*, São Paulo, Editora Brasiliense, 2008.
- Van Parijs, Philippe, « L'anglais *lingua franca* de l'Union européenne : impératif de solidarité, source d'injustice, facteur de déclin? », *Revue de l'Institut d'économie publique*, vol. 2, n° 15, 2004, p. 3-22, <<https://doi.org/10.4000/economiepublique.1670>>.

CHAPITRE 8

La recherche en français en contexte minoritaire au Canada : pour une histoire institutionnelle

LINDA CARDINAL

1. INTRODUCTION¹

Les débuts de la recherche scientifique en français au Canada remontent au XIX^e siècle, mais comme l'explique Jean-Philippe Warren (2023a), celle-ci prend véritablement son essor à partir des années 1950, sous l'impulsion du Conseil national de recherche du Canada (CNRC)². Dans les années 1970, le gouvernement canadien crée les principales institutions de recherche du pays, en particulier le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) et le Conseil de recherche en sciences naturelles et génie du Canada (CRSNG)^{3,4}. Pour sa

1. Je remercie Stéphanie Gaudet et Rémi Léger pour leurs commentaires et suggestions.

2. Pour en savoir plus, voir le document *100 ans d'innovation pour le Canada*, publié en 2019 : <<https://nrc.canada.ca/fr/organisation/historique/100-ans-dinnovation-canada>>.

3. Pour en savoir plus, voir : <<https://www.sshrc-crsh.gc.ca/home-accueil-fra.aspx>> et <https://www.nserc-crsng.gc.ca/index_fra.asp>.

4. C'est uniquement en 2000 que le gouvernement du Canada crée les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Pour en savoir plus, voir : <<https://cihr-irsc.gc.ca/f/193.html>>.

part, le Québec met en place un fonds unique au pays pour les chercheurs de la province, afin de combler ce qu'il est convenu d'appeler, à l'époque, «le sous-développement scientifique» des Canadiens français, notamment l'absence de financement et d'infrastructures en appui à la réalisation de leurs travaux⁵. Ainsi, tant les gouvernements canadien que québécois mettent des moyens à la disposition des francophones pour faire avancer les connaissances et poursuivre leurs travaux de façon autonome au sein de leurs établissements (Warren, 2023a, p. 86).

Cependant, comme la recherche en français dont il est habituellement question dans les découpages historiques est celle réalisée au Québec, qu'en est-il de la situation en contexte minoritaire? Est-ce à dire qu'il n'y existe aucun «sous-développement scientifique»? Des établissements d'enseignement supérieur existent en contexte minoritaire depuis le XIX^e siècle (Gervais, 1985). Ils sont fondés par les communautés religieuses, notamment les Jésuites et les Oblats, qui sont déjà très actives au Québec, et dont l'intérêt est de donner une formation chrétienne à l'élite canadienne-française partout au pays. Peu d'intérêt est accordé aux intérêts de recherche dans ces établissements à l'époque. Les travaux sur l'histoire de l'enseignement supérieur en contexte minoritaire portent plutôt sur les débats qui opposent les tenants du bilinguisme universitaire à ceux qui réclament des établissements de langue française (Bock et Dorais, 2016; Dupuis, Jutras-Stewart et Stutt, 2015).

Par ailleurs, en 1962, lorsque la revue *Recherches sociographiques* publie un premier numéro sur la situation de la recherche sur le Canada français, celui-ci ne comprend qu'un article sur l'Acadie. Aucun autre texte ne traite de la recherche dans les autres milieux de la francophonie au pays. À part l'étude de 2008 sur le rôle des organismes fédéraux de financement de la recherche du Canada dans la promotion des langues officielles réalisée par le Commissariat aux langues officielles, et celle de 2021 par l'Association francophone pour le savoir (Acfas) sur les défis de la recherche en français en contexte minoritaire, le domaine demeure peu balisé.

Ce chapitre veut contribuer à combler cette lacune. De nature exploratoire et chronologique, son objectif principal est de voir comment la recherche en français en contexte minoritaire s'insère dans les grands moments du développement de la recherche au pays. Ainsi, le chapitre veut

5. Pour une chronologie de l'évolution des Fonds de recherche du Québec, voir: <<https://frq.gouv.qc.ca/40e-anniversaire/>>.

poser de premiers jalons d'une histoire institutionnelle de la recherche en français en milieu minoritaire. Dans un premier temps, il identifiera les principales initiatives concourant à la mise en place d'un espace de recherche en français en contexte minoritaire depuis les années 1950. Dans un deuxième temps, le chapitre présentera le contexte des années 2000 et le rôle clé de l'intervention fédérale en matière de recherche en français en contexte minoritaire à partir de ce moment. Dans un troisième temps, il s'interrogera sur les conditions favorables à la recherche en français au pays⁶.

Le texte servira à tester la notion de tournants, un concept que nous empruntons à l'analyse institutionnelle (Cardinal et Sonntag, 2015 ; Sonntag et Cardinal, 2015 ; Albaugh, Cardinal et Léger, 2024)⁷. Par cette expression, nous entendons un moment particulier dans la trajectoire d'une politique ou encore d'une société qui vient influencer la prise de décision et exercer une pression favorable au changement (Lecours, 2002)⁸. Ce dernier peut être rapide ou graduel. L'important est qu'il doit avoir des effets à long terme pour constituer un tournant (Normand, 2024). Ces tournants serviront, notamment, à mieux comprendre les facteurs ayant présidé à la constitution d'un espace de recherche en français en contexte minoritaire. Nous verrons cependant qu'il se constituera comme un espace marginal au sein de l'écosystème de la recherche canadien⁹.

2. LA CRÉATION D'UN ESPACE DE RECHERCHE EN CONTEXTE MINORITAIRE FRANCOPHONE : LES ANNÉES 1950 À 1999

Comme le souligne Warren (2023a), les années 1950 constituent un tournant en matière de recherche au pays. Le gouvernement canadien adopte une politique scientifique. Pour sa part, en pleine Révolution tranquille, le Québec publie également sa politique scientifique. Les

-
6. La recherche pour ce texte repose sur une recension des écrits sur la recherche en français et des informations colligées dans le cadre de rencontres et de colloques sur le sujet. Nous convenons que notre étude demande à être affinée à partir d'un travail d'archive plus exhaustif, des entretiens et des analyses plus fines et des données financières plus complètes.
 7. En simplifiant, l'analyse institutionnelle a pour objet les effets contraignants des institutions sur les politiques publiques et le comportement des individus (Lecours, 2002).
 8. L'approche sert à montrer que les institutions comme l'État influencent l'orientation des changements, notamment en matière de politique publique, dont les politiques linguistiques (Cardinal et Sonntag, 2015).
 9. Nous avons amorcé ce travail dans un court texte paru pour souligner les célébrations du centenaire de l'Acfas en 2022-2023 (Cardinal, 2022).

années 1950 constituent aussi une période d'effervescence pour la recherche en contexte minoritaire. Cependant, il est impossible d'établir l'existence d'un lien direct entre ces politiques et les initiatives qui seront mises en place dans les établissements de la francophonie canadienne. Cela étant, le dynamisme en recherche en contexte minoritaire est perceptible en Ontario et dans les provinces maritimes. En 1958, des professeurs de l'Université d'Ottawa créent le Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) à l'Université d'Ottawa, avec pratiquement aucun financement¹⁰. Le Centre d'études acadiennes à l'Université de Moncton et à l'Université Sainte-Anne est fondé au même moment¹¹. En 1968, la *Revue de l'Université de Moncton* voit le jour, une revue acadienne et francophone qui publiera des travaux savants dans le domaine des sciences humaines et sociales¹².

Dans les années 1970, le dynamisme qui caractérise les chercheurs au sein de l'Université d'Ottawa et de l'Université de Moncton se poursuit, notamment en Ontario, où l'on assiste à la création de deux nouveaux centres de recherche. En 1976, l'Institut franco-ontarien (IFO) voit le jour à Sudbury et, en 1977, le Centre de recherche en éducation franco-ontarienne (CREFO) est lancé à Toronto¹³. Nonobstant la *Revue de l'Université de Moncton*, qui est de nature généraliste, l'objet principal de ces centres et instituts, tout comme des revues qu'ils fonderont par la suite, sera le Canada français et l'Acadie. Ainsi, dès 1978, l'IFO crée une revue pour la diffusion de la recherche en Ontario français, soit la *Revue du Nouvel Ontario*¹⁴, qui publie son premier numéro sur le thème « Les

10. L'origine du CRCCF repose sur la volonté des chercheurs en littérature canadienne-française de prendre leurs distances de la littérature française et de contribuer à l'effervescence nationale, qui semble très palpable à l'époque. Pour en savoir plus, voir : <<https://www.uottawa.ca/recherche-innovation/crcf/historique>>.

11. Pour en savoir plus, voir : <<https://www.umoncton.ca/umcm-ceaac/node/3>>.

12. Pour en savoir plus, voir : <<https://www.umoncton.ca/revue-umoncton/a-propos>>.

13. Pour en savoir plus, voir : <<https://www.oise.utoronto.ca/fr/crefo/qui-sommes-nous>>.

14. La *Revue du Nouvel Ontario* a eu 45 ans en 2023; elle constitue une des plus anciennes revues en contexte minoritaire consacrées à l'étude de l'Ontario français. Il faut aussi souligner que l'Association canadienne d'éducation de langue française, un regroupement qui veut favoriser la langue française chez les jeunes, publie la revue *Éducation et francophonie* depuis 1971. Son rayonnement déborde largement le milieu universitaire pour viser l'ensemble du milieu de l'enseignement et de la pédagogie. Pour en savoir plus, voir : <<https://acelf.ca/organisme/>>.

Franco-Ontariens à l'heure de l'indépendance¹⁵ ». Au même moment, à Toronto, le CREFO pose un nouveau jalon à la recherche en contexte minoritaire, concentrée jusqu'à présent dans les disciplines de l'histoire et des lettres, pour privilégier la question de la pédagogie en milieu francophone minoritaire et le développement du système scolaire franco-ontarien. Les travaux en linguistique et en sociolinguistique seront à l'honneur au sein du CREFO (Farmer, Labrie et LePichon-Vortsmann, 2023).

Toujours dans la même perspective de publier les travaux sur les réalités régionales des francophonies minoritaires, dix ans plus tard, en 1989, on assiste à la création des *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*. Le premier numéro¹⁶ est publié en hommage à l'écrivain Maurice Constantin-Weyer¹⁷, écrivain français qui a vécu de 1904 à 1914 dans l'Ouest canadien et lauréat du prix Goncourt en 1928. En 1991, une autre revue voit le jour, *Francophonies d'Amérique*, qui se présente comme « Un lieu de rencontre pour les universitaires du continent¹⁸ ». Son objectif est de rassembler les disciplines et de proposer une revue de nature pluridisciplinaire portant sur la diversité des milieux francophones dans les Amériques¹⁹. Ainsi, *Francophonies d'Amérique* veut contribuer à rassembler les chercheurs de partout dans les Amériques autour du thème de la francophonie.

Après s'être doté d'institutions, le milieu de la recherche en français en contexte minoritaire crée ses premiers réseaux de valorisation de la recherche. Ainsi, dans les années 1990, on assiste à la mise en place de plusieurs réseaux, dont le Réseau des chercheuses féministes de l'Ontario français et le Réseau des chercheurs de la francophonie canadienne, qui anime la première université d'été sur la francophonie canadienne à l'Université d'Ottawa. En 1993, l'ancêtre de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC), le Regroupement des universités de la francophonie hors Québec, est créé. La même année, des chercheurs de l'Université d'Ottawa et de l'Université du Québec en

15. Pour consulter le numéro, voir : <<http://institutfranco-ontarien.ca/wp-content/uploads/2019/04/rno01.pdf>>.

16. Pour consulter le numéro, voir : <<https://ustboniface.ca/presses/cahiers-franco-canadiens-de-louest#vol1no1>>.

17. Pour en savoir plus sur Maurice Constantin-Weyer, voir l'introduction d'*Un homme se penche sur son passé* par Gérard Fabre (2014) : <<https://archipel.uqam.ca/10697/1/222058218.pdf>>.

18. Voir le premier numéro de la revue : <<https://www.erudit.org/fr/revues/fa/1991-n1-fa1807140/>>.

19. Pour en savoir plus, voir : <<https://www.erudit.org/fr/revues/fa/>>.

Outaouais organisent le premier colloque sur la recherche en milieu francophone à l'Acfas.

Ce travail de mise en valeur de la francophonie canadienne donne aussi lieu à un nouveau type de publication, soit les ouvrages synthèses. À titre d'exemple, en 1993, Cornelius Jaenen du Département d'histoire de l'Université d'Ottawa dirige l'ouvrage *Les Franco-Ontariens*. En 1994, Yvon Thériault, Jean Lapointe et Linda Cardinal du Département de sociologie, également de l'Université d'Ottawa, publient une synthèse des travaux sur la francophonie canadienne au CRCCF. En 1995, Yolande Grisé, alors directrice du CRCCF, fait paraître le compte-rendu des premiers États généraux de la recherche sur la francophonie à l'extérieur du Québec. La même année, Jacques Cotnam, Yves Frenette et Agnès Whitfield, du Collège universitaire Glendon, codirigent l'ouvrage *La francophonie ontarienne*. Enfin, en 1999, Yvon Thériault coordonne l'ouvrage *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*, aux Éditions d'Acadie.

En somme, le contexte institutionnel depuis les années 1950 est favorable au développement de la recherche au Canada et au Québec. Warren (2023a) explique que l'adoption de politiques scientifiques et la reconnaissance de l'autonomie des universités font partie des conditions de possibilité de la recherche à l'époque. Il est raisonnable de penser que la recherche au sein de la francophonie canadienne s'est développée au sein de cette effervescence, mais en prenant appui sur l'engagement de ses chercheurs afin de créer un espace de recherche en contexte minoritaire constitué de centres de recherche, de revues et de nouvelles organisations qui contribuent à valoriser la recherche. En effet, en l'absence d'une politique qui prend en compte la francophonie canadienne ou encore sans l'équivalent d'un fonds québécois pour la recherche pour l'appuyer, on peut penser que le milieu minoritaire francophone se prend en charge afin de poursuivre le rattrapage des Canadiens français sur le plan scientifique. Sans financement particulier pour assurer son développement, les chercheurs francophones n'ont d'autre choix que de se doter de leurs propres institutions et moyens de faire découvrir leurs réalités provinciales distinctes au sein de leurs champs disciplinaires respectifs, dont l'histoire, les lettres, la sociolinguistique, la pédagogie et la sociologie, qu'ils ont investis afin de faire avancer les connaissances.

3. LES ANNÉES 2000

Comme le souligne Warren (2023b), à partir des années 1990, le milieu de la recherche est caractérisé par l'arrivée de nouveaux acteurs externes, qui souhaitent voir celle-ci être mise davantage au service de l'économie du savoir au lieu d'appuyer la recherche fondamentale ou autonome. Les gouvernements modifient leurs politiques et influencent les priorités de recherche à partir de financements à cette fin. Ainsi, la recherche, comme l'explique Warren (2023b, p. 195), est «de plus en plus canalisée en fonction de dynamiques externes au champ scientifique».

Or, le milieu minoritaire échappe en partie à ces développements. En effet, les décisions qui se prennent pour promouvoir la recherche scientifique visent à produire des connaissances pour solutionner les enjeux d'ordre industriels, technologiques et économiques, des secteurs qui ne représentent pas, sauf exception, des spécialités dans les établissements en milieux minoritaires. Certes, dans les années 1990, l'Université d'Ottawa s'affirme de plus en plus comme une université à haute intensité de recherche, mais son développement scientifique se fera en anglais plus qu'en français. En effet, l'établissement n'offre pas de programmes complètement en français en sciences à l'époque²⁰.

Cela étant, le milieu minoritaire fera l'objet d'une attention particulière pour la recherche par le gouvernement canadien, mais celle-ci est en marge de la nouvelle orientation qui s'élabore au sein des milieux scientifiques. En effet, ses interventions auprès de la francophonie canadienne n'ont pas de lien particulier avec sa politique scientifique. Entre autres, il intervient dans le secteur de la santé afin de promouvoir l'enseignement et la recherche en français en contexte minoritaire en raison d'un conflit qui mobilise les Franco-Ontariens contre le gouvernement de l'Ontario. En simplifiant, au mois de février 1997, le gouvernement ontarien annonce que le seul hôpital universitaire francophone en Ontario, l'Hôpital Montfort à Ottawa, sera transformé en un centre de jour au profit de l'Hôpital général d'Ottawa, qui sera également désigné pour offrir des services en français²¹. La décision du gouvernement ontarien provoque une onde de choc au sein de la francophonie ontarienne, incluant le milieu universitaire, qui sera touché pour tout ce qui concerne la formation en

20. Ce qui est toujours le cas au moment de l'écriture de ce chapitre.

21. Pour en savoir plus, voir Marc-André Gagnon (2017).

santé ainsi que la recherche en français. Refusant la décision du gouvernement, la communauté francophone se mobilise au sein du mouvement SOS Montfort et porte sa cause jusqu'à la Cour d'appel de la province, qui lui donnera gain de cause cinq ans plus tard, soit en 2001²².

La décision est cruciale pour l'avenir des services de santé en français en Ontario. De plus, elle aura des retombées importantes dans le domaine de la recherche en français en santé. En effet, le gouvernement canadien saisit l'occasion pour annoncer la création du Consortium national de formation en santé (CNFS)²³, dont les bureaux sont situés à l'Université Saint-Paul à Ottawa. En 2002, il appuie aussi la création de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML) logé à l'Université de Moncton²⁴.

Comme susmentionné, l'action du gouvernement canadien s'inscrit dans un contexte bien particulier, qui n'a rien à voir avec une quelconque politique scientifique pour le milieu minoritaire francophone. Cependant, les effets de ce qu'il est convenu d'appeler le « moment Montfort » (Charbonneau et Bock, 2024) se font ressentir bien au-delà de la décision de la Cour d'appel de l'Ontario. En 2003, l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral de Dalton McGuinty en Ontario a pour effet de faire débloquent de nombreux dossiers, dont le projet de création de l'Université de l'Ontario français, le développement d'une stratégie pour l'offre de services en français dans le secteur de la justice, la création du poste de Commissaire aux services en français et la mise en place du ministère des Affaires francophones. La même année, au fédéral, on assiste à la publication du premier *Plan d'action pour les langues officielles*. Ce dernier jette les bases d'une première démarche qui reconnaît la pertinence de la recherche, même s'il ne comprend pas de stratégie particulière en la matière. L'ICRML saisit l'occasion et organise un premier colloque sur les perspectives de recherche découlant du *Plan d'action*²⁵. Le ministre des Langues officielles

22. Voir *Lalonde c. Commission de restructuration des services de santé* (Ontario) 2001 (Gagnon, 2017).

23. Pour en savoir plus, voir : <<https://www.cnfs.ca/>>.

24. En 2014, la création du Réseau national de formation en justice servira à appuyer le développement de la formation dans le domaine du droit. Pour en savoir plus, voir : <<https://www.rnfj.ca/fr/accueil/>>.

25. Les textes de présentation du colloque peuvent être consultés ici : <<https://icrml.ca/fr/recherches-et-publications/publications-de-l-icrml/download/136/8402/47?method=view>>.

est présent à la rencontre et abonde dans le même sens. Il insiste sur l'importance de produire des travaux de recherche afin d'accompagner la mise en œuvre du Plan. À l'époque, le CRSH et les IRSC créent chacun un programme d'appui à la recherche sur la francophonie canadienne, mais ils seront de courte durée, faute de projets et de financement²⁶.

Les années 2000 montrent que les chercheurs en contexte minoritaire continuent d'inciter leurs établissements à faire preuve de dynamisme. Cependant, leurs préoccupations demeurent marginales dans le contexte canadien. En effet, le gouvernement du Canada se dote d'un généreux programme de chaires d'excellence par l'entremise de ses conseils de recherche. Il veut faire du pays «l'un des meilleurs pays en matière de recherche et de développement²⁷». Cependant, pour être admissible, il faut avoir reçu, en moyenne, 100 000 \$ ou plus par année des trois organismes subventionnaires fédéraux, ce qui pénalise les établissements en contexte minoritaire, qui ne peuvent pas rivaliser avec les universités à haute intensité en recherche. Ces universités sont réunies au sein d'un regroupement mieux connu sous l'appellation de U15²⁸. Parmi les établissements œuvrant entièrement ou partiellement au sein du milieu minoritaire, seule l'Université d'Ottawa fait partie de ce club sélect. De plus, elle fait le choix de ne pas solliciter de financement pour une chaire en francophonie canadienne au profit d'une chaire sur le bilinguisme.

En 2004, après de nombreuses démarches de la part des professeurs francophones en son sein, l'Université d'Ottawa crée un premier programme de chaires de la francophonie canadienne. Ainsi, elle veut devenir un chef de file de la recherche sur la francophonie canadienne. En 2008, il y a aussi la création du premier service de la recherche en milieu collégial à La Cité à Ottawa. Ce dernier privilégie la recherche appliquée, en particulier dans le domaine des sciences, afin d'appuyer le développement des talents dans des domaines comme l'innovation sociale ou la biotechnologie²⁹. Soulignons la publication de l'ouvrage *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada: nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, paru la même année et écrit par Joseph Yvon Thériault, Anne Gilbert et Linda Cardinal (2008) – le dernier à tenter de proposer

26. Nous n'avons pas trouvé, malheureusement, d'évaluation de ces programmes.

27. Pour en savoir plus, voir : <https://www.chairs-chaire.gc.ca/about_us-a_notre_sujet/index-fra.aspx>.

28. Pour en savoir plus, voir : <<https://u15.ca/fr/a-propos-de-nous/>>.

29. Pour en savoir plus, voir : <<https://www.collegelacite.ca/innovacite>>.

une synthèse globale de la recherche en contexte minoritaire francophone. Pour sa part, en 2012, l'ICRML fonde la revue bilingue *Minorités linguistiques et sociétés*, dont l'objectif est de proposer des résultats de travaux de recherche selon une approche pluridisciplinaire et interdisciplinaire sur les minorités linguistiques et les minorités de langue officielle au Canada et ailleurs. Ainsi, la revue a une visée comparative explicite dans son mandat, même si ses numéros portent surtout sur les minorités de langue officielle au Canada³⁰.

Enfin, une Chaire de recherche du Canada sur la francophonie canadienne est attribuée à l'Université de Hearst pendant une courte période, en vue de favoriser la publication de travaux sur les francophonies du Nord. En 2008, à Saint-Boniface, la première Chaire de recherche du Canada sur l'identité métisse voit le jour. En 2012, l'Université de Moncton obtient la Chaire de recherche du Canada en études acadiennes et sur les milieux minoritaires. En 2013, l'Université de Saint-Boniface se voit octroyer la Chaire de recherche du Canada sur les migrations, les circulations et les mobilités francophones et l'Université Sainte-Anne obtient la Chaire de recherche du Canada en études acadiennes et francophones. En 2015, l'Université Sainte-Anne accueille une autre Chaire de recherche du Canada sur la francophonie acadienne. En 2020, la Chaire de recherche du Canada sur les minorités dans le milieu théâtral est créée à l'Université Waterloo. En 2021, l'Université de Moncton obtient la Chaire de recherche du Canada sur les francophonies canadiennes et le pouvoir. En 2025, la Chaire de recherche du Canada sur les femmes, la démocratie et le pouvoir dans la Francophonie est octroyée à l'Université Sainte-Anne.

Le domaine de la publication poursuit aussi sa lancée. En plus des revues *Francophonies d'Amérique* et *Minorités linguistiques et sociétés*, la revue *Enjeux et société*, une revue transdisciplinaire, enracinée dans la pluralité francophone de l'Ontario et d'ailleurs voit le jour en 2017, à l'Université de l'Ontario français³¹. Elle veut constituer un espace de dialogue entre les chercheurs qui souhaitent décroïsonner non seulement les disciplines, mais aussi le discours scientifique lui-même en prenant appui sur des thèmes clés qui définissent les nombreux débats auxquels nous sommes confrontés en tant que chercheurs et citoyens. La revue

30. Voir le numéro anniversaire de *Minorités linguistiques et sociétés*, dont l'article de Rémi Léger et Timothy van den Brink (2023) : <<https://www.erudit.org/fr/revues/minling/2023-n20-minling07553/>>.

31. Voir Jason Luckerhoff, François Guillemette et Mohsen Toumi (2021).

Enjeux et société portera sur l'objet « francophonie », et son lieu de rayonnement sera aussi la francophonie internationale.

En résumé, le développement de la recherche en contexte minoritaire a pris des formes particulières selon les périodes. Depuis les années 1950 et 1960, des individus clés provenant de champs disciplinaires, dont les historiens et les littéraires, ont joué un rôle d'accélérateur des changements en matière de recherche grâce à la création de centres et de revues qui privilégient l'étude de la situation des francophones en contexte minoritaire selon leurs régions – Acadie, Ontario, Ouest canadien. Les administrateurs universitaires et les chercheurs des disciplines des sciences sociales sont aussi au cœur des changements vers les années 1990, en s'organisant en réseau. Le milieu de la recherche a pris une autre allure depuis 1997 et, de façon particulière pendant les années 2000, alors que l'action gouvernementale pour appuyer la recherche en milieu minoritaire devient plus visible en raison de la création du CNFS et de l'ICRML. De plus, la recherche reçoit une première reconnaissance dans le contexte de la publication du premier *Plan d'action pour les langues officielles* et la création de chaires de recherche sur la francophonie canadienne et acadienne financées par le CRSH ou par certains établissements universitaires, notamment l'Université d'Ottawa.

La période des années 2000 à 2006 représente ainsi un tournant pour la recherche en contexte minoritaire, même si c'est un moment qui a lieu à la marge des développements pour la recherche scientifique de la part du gouvernement canadien. La cause Montfort a non seulement influencé la prise de décision, mais elle a aussi eu des effets durables à plus long terme. En effet, nous convenons que le moment Montfort a créé des conditions favorables à la reconnaissance de la recherche en français en contexte minoritaire. Cependant, il n'est pas possible d'affirmer que ces conditions ont réussi à sortir la recherche de ses marges. En 2008, l'étude du Commissariat aux langues officielles sur les organismes de financement de la recherche au Canada révélait plutôt l'état des préjugés à l'égard de la recherche en contexte minoritaire et de la question de la dualité (Commissariat aux langues officielles, 2008, p. 5).

4. LES CONDITIONS FAVORABLES À LA RECHERCHE EN FRANÇAIS EN CONTEXTE MINORITAIRE

Il existe des contraintes institutionnelles qui rendent difficile une dynamique plus favorable à la recherche sur la francophonie canadienne

au sein de l'écosystème canadien de la recherche. D'une part, celle-ci évolue à la marge de la politique scientifique canadienne, une situation difficile à surmonter en raison d'une certaine dépendance au sentier – c'est-à-dire d'une situation conditionnée par des décisions passées qui ont exclu la francophonie canadienne de la politique³². D'autre part, les chercheurs en contexte minoritaire n'ont pas les moyens de rivaliser avec les autres milieux de la recherche pour tirer profit des programmes gouvernementaux en recherche et pour monter de grandes équipes de recherche pouvant avoir de l'impact sur les politiques publiques. Les établissements de la francophonie canadienne bénéficient d'un appui pour le développement d'infrastructures pour l'enseignement en français, un programme fédéral géré par le ministère du Patrimoine canadien, alors que la politique canadienne en matière de recherche intègre peu les préoccupations de recherche de la francophonie canadienne à son orientation, et ce, en dépit de ses obligations en matière de langues officielles. Nous sommes encore loin d'une pleine intégration des enjeux de la francophonie canadienne au sein de la politique scientifique du gouvernement canadien, mais la politique sur les langues officielles constitue un levier malgré tout important pour faire avancer la cause des chercheurs de la francophonie canadienne.

De plus, comme nous le voyons, la recherche en français est soumise à une dynamique politique distincte au sein du débat sur les langues officielles. Celle-ci favorise la mobilisation des chercheurs, car elle est leur seul levier. Ainsi, en 2019, presque 20 ans depuis la cause Montfort, les chercheurs de la francophonie canadienne se mobilisent plus que jamais afin de susciter un débat sur l'avenir de la recherche au pays et de provoquer des changements. Des représentants de la francophonie canadienne au sein de l'Acfas ont organisé le colloque « La francophonie canadienne et l'avancement des sciences : un état des lieux » dans le cadre du 87^e congrès de l'organisation, qui a eu lieu à l'Université du Québec en Outaouais à Gatineau, au mois de mai 2019³³. Le colloque réunit les représentantes et les représentants des Acfas régionales (Acfas-Alberta, Acfas-Sudbury, Acfas-Manitoba et Acfas-Saskatchewan), la direction et la présidence de l'Acfas, ainsi que des chercheurs des universités de la francophonie canadienne, des représentants et des représentantes des organismes subventionnaires

32. En sciences sociales, la notion a été théorisée par Paul Pierson (1994).

33. Le bilan du colloque peut être consulté ici : <https://www.acfas.ca/sites/default/files/documents_utiles/compterenducolloque_acfas_2019_francophonieminoritaire_0.pdf>.

ainsi que des gouvernements canadien et québécois. C'est l'occasion de dresser des bilans, de faire part de ses préoccupations et de demander une action auprès de ces personnes afin de prendre davantage en compte les besoins en recherche des milieux minoritaires francophones et de promouvoir les chercheurs de ses communautés. Les chercheurs font un appel aux responsables gouvernementaux de la politique de la recherche au Canada de s'ouvrir à la recherche en français. Ils tentent pour une première fois de faire la jonction entre deux trajectoires, soit celle de la politique scientifique canadienne et celle de la politique des langues officielles afin d'y insérer la question de l'avenir du français comme langue scientifique ainsi que la reconnaissance de la recherche sur les langues officielles, en particulier sur les communautés francophones.

Le 24 mai 2019, quelques jours après la fin du congrès, l'ICRML se voit confier la réalisation d'une étude sur les conditions de travail des chercheurs en contexte minoritaire francophone par les responsables de l'Acfas³⁴. Celle-ci sera publiée en 2021³⁵. Les résultats de l'étude montrent bien l'ampleur du défi de faire de la recherche dans les universités de la francophonie canadienne, mais également dans les milieux anglophones où les francophones font face à de nombreux défis, dont le fardeau de devoir traduire leurs demandes de financement ou de certificat d'éthique en anglais, ou encore de ne pas pouvoir déposer des demandes de financement en français auprès des organismes de recherche, étant donné que les services de recherche ne travaillent qu'en anglais. Le rapport met aussi en évidence le biais favorable aux publications en anglais, incluant au Québec, où la publication en français n'est plus aussi prégnante que pendant les décennies précédentes (Acfas, 2021, p. 14-17). L'étude révèle que le thème de la francophonie canadienne est déconsidéré dans les milieux de la recherche, comme s'il était plus ou moins légitime d'étudier les communautés minoritaires.

L'action des chercheurs pour faire avancer la recherche en français au sein de la trajectoire existante en langues officielles et pour forcer son insertion au sein de la politique de recherche du gouvernement canadien voit son aboutissement en 2023 dans le contexte de la publication du nouveau *Plan d'action pour les langues officielles* et l'adoption de la nouvelle *Loi sur*

34. Pour en savoir plus, voir : <<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1171678/francais-science-recherche-minorite-savoir-etude-2019>>.

35. Le rapport sommaire de l'étude peut être consulté ici : <https://www.acfas.ca/sites/default/files/documents_utiles/rapport_francophonie_sommaire_final_0.pdf>.

les langues officielles. L'histoire dira si l'on peut parler d'un nouveau tournant, car même si des décisions se prennent, on ne peut pas encore parler de leurs effets à long terme. D'une part, au mois d'avril 2023, le nouveau *Plan d'action* annonce un financement de 8,5 millions pour promouvoir la recherche en français, dont le financement d'un Service d'appui à la recherche en français (SARF) proposé par l'Acfas³⁶, ainsi que la création d'un Groupe consultatif externe pour la création et la diffusion des savoirs scientifiques en français. D'autre part, au mois de juin 2023, la nouvelle *Loi sur les langues officielles* qui vient d'être adoptée comprend un article au chapitre des mesures positives qui énonce, pour la première fois dans l'histoire des langues officielles, l'engagement du gouvernement canadien à « appuyer la création et la diffusion d'information en français qui contribue à l'avancement des savoirs scientifiques dans toute discipline » afin d'appuyer l'épanouissement de la francophonie canadienne (Canada, Chambre des communes, 2023). Au même moment, la publication du rapport Bouchard sur le financement de la recherche au Canada comprend une recommandation sur la recherche en français (Gouvernement du Canada, 2023). Celui-ci propose « d'améliorer le soutien à la recherche francophone et de veiller à ce que les demandes de financement de la recherche soumises en français soient traitées de manière équitable au sein du système fédéral de soutien à la recherche » (Gouvernement du Canada, 2023, p. 12). Le rapport veut aussi que les programmes existants soient « accessibles aux francophones » et que les possibilités « d'encourager la production et la diffusion de connaissances et de recherches en français au Canada et dans le monde » soient identifiées (Gouvernement du Canada, 2023, p. 12).

En 2024, le gouvernement canadien confirme le mandat du Groupe consultatif externe pour la création et la diffusion des savoirs scientifiques

36. L'étude de l'Acfas comprenait neuf recommandations, dont la plus importante est la création du SARF. Celui-ci sera mis sur pied en 2022, grâce à des financements de la part du gouvernement du Québec, de l'Agence universitaire de la francophonie et du gouvernement fédéral par l'entremise du *Plan d'action pour les langues officielles*, ce qui signifie qu'il bénéficie d'un appui pendant au moins cinq ans. Le SARF a pour mission d'appuyer la recherche en français en contexte minoritaire, incluant dans les milieux anglophones. Il offre une aide aux chercheurs afin de leur permettre de déposer des demandes de financement aux différents conseils subventionnaires, en priorité le CRSH, tant pour ce qui est des projets de recherche que les demandes de bourses des étudiants aux études supérieures. Pour en savoir plus, voir : <<https://www.acfas.ca/communaute/sarf>>.

en français³⁷. Ce groupe aura la tâche de formuler des recommandations en vue de permettre au gouvernement canadien de se donner une stratégie pour la création et la diffusion des savoirs scientifiques en français qui fera partie du prochain *Plan d'action* prévu à partir de 2028. Le Groupe consultatif aura ainsi la possibilité de se pencher sur la nécessité de faire la jonction entre l'engagement du gouvernement canadien envers la recherche en français au sein de sa politique des langues officielles et la recommandation du rapport Bouchard en vue de compléter la politique scientifique du gouvernement canadien – bien que ses recommandations seront intégrées au *Plan d'action*. Il pourra faciliter la fusion des trajectoires, mais le statu quo fait également partie de l'univers des possibles – surtout si le français est perçu comme un irritant par les acteurs gouvernementaux et universitaires au lieu d'être envisagé comme une valeur ajoutée pour l'avenir de la recherche scientifique.

Enfin, lors d'un moment décisif, il y a des acteurs qui peuvent se démarquer afin de faire avancer les enjeux (Normand, 2024). Parmi les acteurs qui jouent un rôle clé en vue de la possible jonction du français et de la recherche scientifique, ceux qui se démarquent depuis 2019 sont l'Acfas et l'ACUFC. Ensemble, les deux réseaux combinent des expertises qui leur permettent d'intervenir à la fois dans le milieu des langues officielles et celui de la recherche scientifique.

En effet, depuis 2019, l'Acfas a accru sa présence au sein de la francophonie canadienne. Elle a dorénavant son comité pancanadien pour la recherche, qui fait partie de sa structure. Parmi ses actions, en 2023-2024, l'Acfas organise une série de balados qui permet de dresser un portrait pertinent des réalisations et des défis de la science en français dans les milieux minoritaires francophones³⁸. Elle accroît aussi sa participation aux différents comités du Parlement canadien sur les langues officielles et celui sur la science et la recherche³⁹. Elle défend la recherche, en particulier la publication en français auprès de ces comités. Elle intervient dans le cadre des multiples consultations du gouvernement fédéral en vue de l'adoption de la nouvelle *Loi sur les langues officielles* et le *Plan d'action*

37. L'autrice de ce chapitre a assuré la coprésidence du Groupe consultation avec Vincent Larivière de l'Université de Montréal.

38. Les balados sont accessibles ici: <<https://www.acfas.ca/publications/magazine/2024/02/balado-savoir-dire-acfas-regionales>>.

39. Pour voir l'ensemble des avis et mémoires de l'Acfas: <<https://www.acfas.ca/publications/avis-memoires>>.

pour les langues officielles pour faire entendre son point de vue et formuler ses recommandations, dont le financement du SARF, piloté par l'Acfas.

Pour sa part, l'ACUFC joue un rôle dans ce virage en raison de son appui à la recherche lors des États généraux qu'elle organise en collaboration avec la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada de 2020 à 2021. Son rapport est publié en 2022 et comprend 32 recommandations, dont 6 en matière de recherche en français (ACUFC et FCFA, 2022). À l'instar de l'Acfas, le rapport recommande le financement du SARF ainsi que l'appui à la diffusion des connaissances en français et sur la francophonie canadienne.

D'autres acteurs ont aussi un rôle d'appui important pour la recherche en français, dont le Secrétariat québécois à la francophonie canadienne en vertu de la politique d'appui à la francophonie canadienne du gouvernement du Québec (SQRC). Ainsi, il a contribué au financement du colloque de l'Acfas, tenu à Gatineau en 2019. Il lui a aussi remis la responsabilité d'un programme de mobilité des chercheurs du Québec et de la francophonie canadienne. Le SQRC a également un programme d'appui à la recherche, qui favorise le financement de projets de recherche sur la francophonie canadienne.

Malgré des conditions de plus en plus favorables à une action afin d'insérer la recherche dans l'écosystème canadien en prenant appui sur la *Loi sur les langues officielles*, les enjeux persistent en contexte minoritaire et les actions ne se multiplient pas suffisamment pour prendre en compte l'ensemble des questions qui continuent de limiter la capacité des chercheurs en contexte minoritaire de poursuivre leur mission en recherche. À titre d'exemple, malgré une attention renouvelée envers les milieux minoritaires en raison de la nouvelle *Loi sur les langues officielles*, ces derniers continuent d'être défavorisés en recherche en raison de la taille de leurs établissements. En effet, étant donné que la majorité des financements pour la recherche est destinée aux établissements du U15, comment les milieux minoritaires peuvent-ils avoir de l'impact en recherche sans financement pour accompagner leurs chercheurs? Pour sa part, le Québec met en place une panoplie de mesures pour favoriser la recherche en français (Quirion, 2024). En contexte minoritaire, des appuis semblables sont attendus, comme le montrent les recommandations qui circulent dans les différents réseaux – voir en particulier les recommandations des États généraux sur le postsecondaire en français en contexte minoritaire (ACUFC et FCFA, 2022).

5. CONCLUSION

Ce texte a tenté de poser quelques jalons importants pour une histoire institutionnelle de la recherche en contexte minoritaire. Nous avons proposé une histoire en deux temps, soit de 1950 à 1999 et de 2000 à 2019 afin de compléter la typologie proposée par Warren (2023a, 2023b). Nous avons suggéré que depuis 2020, la recherche en français en contexte minoritaire vit potentiellement un nouveau tournant. Le texte a aussi proposé que des acteurs jouent un rôle clé en vue de forcer des changements au sein des trajectoires existantes, dont les chercheurs, les responsables universitaires et certaines organisations de recherche comme l'Acfas et l'ACUFC. Malgré les difficultés de la recherche en contexte minoritaire, nous avons vu que le dynamisme des chercheurs est bien réel, et que ces derniers ont produit un véritable espace de recherche qui comprend une infrastructure certes fragile, mais qui cherche toujours à s'inscrire dans la durée.

Le texte met en lumière l'importance de documenter les différents moments dans le développement de la recherche en français en contexte minoritaire. Chaque moment sert à montrer les différents jalons posés par des chercheurs et des établissements au sein de la francophonie canadienne, mais il y a aussi de nombreux secteurs au sein de cette histoire qui ont leurs réalisations respectives, comme le montrent les ouvrages collectifs jusqu'en 2007. Ce type de bilan de la recherche en contexte minoritaire n'existe plus. C'est un mode de publication qui semble avoir disparu en l'absence de personnes en mesure de prendre en charge un tel travail de mise à jour des connaissances. Cependant, certaines revues font ce travail de synthèse de la recherche en milieu minoritaire dans des secteurs particuliers, comme en témoigne le numéro spécial de la revue *Minorités linguistiques et société* pour le secteur de la santé⁴⁰.

Pour terminer, il n'en est pas question dans ce texte, mais des chercheurs en milieu anglophone ont aussi exercé une influence déterminante sur l'orientation de la recherche en contexte minoritaire, en particulier sur la représentation de la francophonie hors Québec. Soulignons, à titre d'exemple, l'ouvrage de Richard Joy, *Languages in Conflict: The Canadian Experience*, publié en 1972 aux Presses de l'Université McGill, qui a donné le ton à l'étude des francophones hors Québec pendant des décennies. Depuis cette époque, nombreux ont été les chercheurs qui ont comparé

40. Le numéro peut être consulté ici : <<https://www.erudit.org/fr/revues/minling/2024-n22-minling09224/>>.

cette francophonie à une peau de chagrin. On pourrait se demander à quoi sert de financer une recherche sur un groupe voué à la disparition. Malgré le rattrapage fait par les francophones en contexte minoritaire dans le domaine de la recherche, rien ne peut être tenu pour acquis. Les difficultés de légitimité de la recherche en français trouvent peut-être aussi leur source dans ce type de biais, mais comme en témoignent leurs actions, les chercheurs francophones ne vont pas cesser pour autant de se mobiliser pour assurer la pérennité de leur milieu.

RÉFÉRENCES

- Acfas, *Portrait et défis de la recherche en français en contexte minoritaire au Canada*, Montréal, Acfas, 2021.
- Albaugh, Ericka, Linda Cardinal et Rémi Léger (dir.), *States of Language Policy. Theorizing Continuity and Change*, Cambridge, Cambridge University Press, 2024.
- Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC) et Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA), *Bâtir ensemble le postsecondaire en français de l'avenir. Rapport complet du Bilan des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire*, Ottawa, ACUFC et FCFA, 2022, <<https://egpostsecondaire.ca/wp-content/uploads/2022/11/Rapport.pdf>>.
- Bock, Michel, et François-Olivier Dorais, « Quelle université pour quelle société? Le débat intellectuel sur la question universitaire en Ontario français depuis les années 1960 », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 41, 2016, p. 121-195, <<https://doi.org/10.7202/1038960ar>>.
- Canada, Chambre des communes, *Projet de loi C-13, Loi modifiant la Loi sur les langues officielles, édictant la Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale et apportant des modifications connexes à d'autres lois*, 1^{re} session, 44^e législature, 20 juin 2023, <<https://www.parl.ca/documentviewer/fr/44-1/projet-loi/C-13/sanction-royal>>.
- Cardinal, Linda, et Selma K. Sonntag (dir.), *Language Regime and State Traditions*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2015.
- Cardinal, Linda, « À la recherche des communautés minoritaires francophones », *Acfas Magazine*, 22 septembre 2022, <<https://www.acfas.ca/publications/magazine/2022/08/recherche-communautés-minoritaire-du-Canadas-francophones>>.
- Cardinal, Linda, Jean Lapointe et Joseph-Yvon Thériault, *État de la recherche sur les communautés francophones hors Québec, 1980-1990*, Ottawa, Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, 1994.
- Charbonneau, François et Michel Bock (dir.), *Le moment Montfort dans la francophonie canadienne*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2024.

- Commissariat aux langues officielles, *Le rôle des organismes fédéraux de financement de la recherche du Canada dans la promotion des langues officielles*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 2008.
- Cotnam, Jacques, Yves Frenette et Agnès Whitfield (dir.), *La francophonie ontarienne*, Sudbury, Prise de parole et Société Charlevoix, 1995.
- Dupuis, Serge, Alyssa Jutras-Stewart et Renée Stutt, «L'Ontario français et les universités bilingues (1960-2015)», *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 40, 2015, p. 13-104, <<https://doi.org/10.7202/1032585ar>>.
- Farmer, Diane, Normand Labrie et Emmanuelle Le Pichon-Vorstman, «L'apport du CREFO dans le développement et la diversification du domaine d'études sur les francophonies canadiennes», *Minorités linguistiques et société*, n° 20, 2023, <<https://doi.org/10.7202/1112423ar>>.
- Gagnon, Marc-André, «SOS Montfort», *L'Encyclopédie Canadienne*, 11 septembre 2017, <<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/sos-montfort>>.
- Gervais, Gaétan, «L'enseignement supérieur en Ontario français (1848-1965)», *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 7, 1985, p. 11-52.
- Gouvernement du Canada, *Rapport du comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche*, Ottawa, Innovation, Sciences et Développement économique Canada, 2023.
- Grisé, Yolande (dir.), *États généraux de la recherche sur la francophonie à l'extérieur du Québec*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1995.
- Jaenen, Cornelius J. (dir.), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1993.
- Joy, Richard, *Languages in Conflict: The Canadian Experience*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1972.
- Lecours, André, «L'approche néo-institutionnaliste en science politique: unité ou diversité?», *Politique et Sociétés*, vol. 21, n° 3, 2002, p. 3-19.
- Léger, Rémi, et Timothy van den Brink, «Les chemins de la recherche sur les minorités: *Minorités linguistiques et société* en comparaison», *Minorités linguistiques et société*, n° 20, 2023, <<https://doi.org/10.7202/1110171ar>>.
- Luckerhoff, Jason, François Guillemette et Mohsen Toumi, «Introduction: les enjeux fondamentaux du libre accès», *Enjeux et société: approches transdisciplinaires*, vol. 8, n° 1, 2021, p. 1-9, <<https://doi.org/10.7202/1076533ar>>.
- Normand, Martin, «Policy Change in a Language Regime: Institutionalism, Incrementalism and Agency», dans Ericka Albaugh, Linda Cardinal et Rémi Léger (dir.), *States of Language Policy. Theorizing Continuity and Change*, Cambridge, Cambridge University Press, 2024, p. 49-65.
- Pierson, Paul, *Dismantling the Welfare State*, Cambridge, Cambridge University Press, 1994.

- Quirion, Rémi, « Des gestes concrets pour favoriser la science en français », *Le Devoir*, 16 septembre 2024, <<https://www.ledevoir.com/opinion/idees/819910/idees-gestes-concrets-favoriser-science-francais>>.
- Sonntag, Selma K., et Linda Cardinal, « State Traditions and Language Regimes: A Historical Institutionalism Approach to Language Policy », *Acta Universitatis Sapientiae, European and Regional Studies*, vol. 8, n° 1, 2015, p. 5-21.
- Thériault, Joseph-Yvon (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada. L'état des lieux*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1999.
- Thériault, Joseph Yvon, Anne Gilbert et Linda Cardinal (dir.), *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada : nouveaux enjeux, nouvelles mobilisations*, Montréal, Fides, 2008.
- Warren, Jean-Philippe, « Pour une politique scientifique », dans Claude Corbo et Sophie Montreuil (dir.), *Faire connaissance. 100 ans de sciences en français*, Montréal, Les Éditions Cardinal, 2023a, p. 84-86.
- Warren, Jean-Philippe, « Des sciences diversifiés », dans Claude Corbo et Sophie Montreuil (dir.), *Faire connaissance. 100 ans de sciences en français*, Montréal, Les Éditions Cardinal, 2023b, p. 194-197.

CHAPITRE 9

La production de connaissances savantes en contexte minoritaire : de la fragilité à la responsabilité épistémique de la sociologie en Acadie

MICHELLE LANDRY

1. INTRODUCTION

La question de la sociologie canadienne de langue française est particulièrement difficile à cerner, dans la mesure où une telle problématique découle du déclin mondial du plurilinguisme dans les publications scientifiques, des rapports de pouvoirs particuliers entre l'anglais et le français au Canada, mais aussi du multinationalisme historique au Canada, qui rend la classification nationale discutable. Autrement dit, si le Québec est le principal foyer de la sociologie de langue française au Canada, peu la définiraient comme une sociologie canadienne. Pourtant, elle semble de plus en plus s'angliciser, du moins c'est le cas pour l'ensemble des sciences sociales (Larivière, 2018). De plus, on ne peut réduire la sociologie de langue française en Amérique qu'aux seuls travaux québécois. On trouve en effet des sociologues francophones et un enseignement de la sociologie en français d'un bout à l'autre du Canada. Produite dans divers contextes, provenant de traditions diverses et portant sur une diversité croissante de thèmes, il serait

donc illusoire de tenter de définir les contours de la sociologie de langue française au Canada. Ainsi, sans prétendre pouvoir aborder cette production de manière globale, ce texte portera donc sur un cas de figure : l'Acadie.

Le cas de la sociologie en Acadie nous semble exemplifier plusieurs des défis liés au maintien d'une tradition sociologique de langue française en Amérique, ainsi que la responsabilité qu'ont les universités des minorités de langue officielle et les productrices et producteurs de connaissances qui y travaillent. Plusieurs textes avant celui-ci ont pris comme objet le développement de la sociologie en Acadie (Ali-Khodja, 1985, 2003 ; Allain, McKee-Allain et Thériault, 1993 ; Allain, 2005 ; Massicotte, 2008) et les questionnements quant à une tradition sociologique proprement acadienne (Massicotte, 2008). Pour notre part, nous avancerons une modeste réflexion sur le rôle et la place de la sociologie en Acadie à l'heure actuelle en mobilisant le concept de « responsabilité épistémique ». Les enjeux d'une production scientifique dans de petites sociétés en contexte minoritaire reposent selon nous en grande partie sur les liens entre la production de connaissances et le développement du groupe minoritaire.

Afin de permettre à un large lectorat de comprendre notre propos, nous expliquerons d'abord en quoi il est possible de considérer l'Acadie comme une petite société et nous résumerons le développement d'une sociologie *de* l'Acadie, c'est-à-dire de travaux sociologiques portant sur l'Acadie comme entité ou certains phénomènes sociaux en son sein. En deuxième partie, nous expliquerons les catégories de la responsabilité épistémique des universités selon l'étude de Iris Lechner et ses collègues (2023), qui permettent de souligner à quel point les universités de groupes minoritaires ont le devoir de favoriser des connaissances sur le groupe en question. Il s'agit en quelque sorte de montrer le rôle de la sociologie en Acadie pour ensuite mettre en relief sa profonde fragilité. Or, malgré les sous-investissements qui témoignent de cette dévalorisation, la sociologie occupe cependant une place très importante dans les travaux des membres du corps professoral de sociologie de l'Université de Moncton et dans la sphère publique, signe qu'ils et elles honorent, un tant soit peu, cette « responsabilité épistémique » qui leur incombe.

2. L'ACADIE ET SA SOCIOLOGIE

Comme plusieurs groupes minoritaires non territorialisés, l'Acadie est un objet aux contours malléables. La posture prise dans ce texte est sociopolitique (Thériault, 1995 ; Landry, 2015a) en considérant l'Acadie

comme une petite société qui s'est tissée, sans territoire ni gouvernement propres, à partir d'une colonisation française du territoire des provinces maritimes du Canada actuel. Depuis plus d'un siècle, cette entité est étudiée comme petite société ou entité sociopolitique.

2.1 L'Acadie, petite société

Issue d'une colonie française établie en 1604 sur les territoires Peskotomuhkati, Wolastoqiyik et Mi'kma'ki, mais surtout peuplée dans les années 1630, cette population de langue française et catholique a vécu de multiples changements de régimes français et britanniques avant d'être cédée définitivement à la puissance britannique en 1713. Puisque les autorités britanniques ont déporté et chassé la population acadienne entre 1755 et 1763, l'organisation sociale acadienne sera en grande partie détruite puis reconstruite en d'autres lieux. Ainsi, si les établissements acadiens d'origine se trouvaient principalement en Nouvelle-Écosse avant les déportations, la majorité de la population acadienne d'aujourd'hui se trouve au Nouveau-Brunswick. Les déportations demeureront un élément important de la mémoire et de l'identité collectives du peuple acadien. C'est à partir du milieu du 19^e siècle que le peuple acadien se dotera de référents nationaux – drapeau, hymne national et devise – et que commencera à se développer une organisation sociopolitique basée sur des institutions et des associations qui permet de voir l'Acadie comme une petite société sans territoire ni gouvernement qui lui sont propres (Landry, 2015a).

L'Acadie s'est longtemps maintenue grâce à la concentration de la population francophone dans certaines régions et l'isolement des communautés dans certains cas. Aujourd'hui, la population francophone qui participe à maintenir l'Acadie comme entité est de plus en plus diversifiée, mais toujours éparpillée dans différentes régions des provinces maritimes, c'est-à-dire le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard¹. Selon le dernier recensement de la population au Canada de 2021 (Statistique Canada, 2023), 268 230 personnes déclarent avoir le français comme première langue officielle parlée dans les Maritimes². Cette

-
1. La communauté francophone de Terre-Neuve-et-Labrador a un attachement institutionnel et identitaire plus complexe à l'Acadie, mais leur organisme porte-parole ainsi que leur organisme jeunesse sont membres de la Société nationale de l'Acadie depuis 1986.
 2. Nous combinons ici et dans les phrases suivantes les réponses uniques « français » et multiples « français et anglais ».

population représente 30,7 % de la population totale du Nouveau-Brunswick, la seule province officiellement bilingue. Les francophones des deux autres provinces ne jouissent pas d'un poids démographique aussi important, représentant seulement 3,0 % de la population de la Nouvelle-Écosse et 3,2 % de celle de l'Île-du-Prince-Édouard. Aujourd'hui, dans le contexte de mondialisation et d'une hétérogénéité croissante de la population, les droits linguistiques et les établissements éducatifs – scolaires, préscolaires et postsecondaires – sont d'une importance capitale au maintien du fait français à l'est du Canada, comme dans les autres provinces à majorité anglophone. Son dense réseau associatif et institutionnel sert à assurer un pouvoir d'influence et une capacité d'action sur soi (Landry, 2015a), mais c'est surtout la culture qui permet d'assurer une consistance collective qui traverse les frontières provinciales. Notons par ailleurs qu'au sein de ce réseau associatif et institutionnel, deux universités de langue française desservent la population acadienne, soit l'Université de Moncton, au Nouveau-Brunswick, dont le campus principal est situé à Moncton, et deux autres à Edmundston (dans le nord-ouest de la province) et Shippagan (dans le nord-est) ; ainsi que l'Université Sainte-Anne, en Nouvelle-Écosse, avec un campus principal situé sur la côte ouest de la province et en comptant quatre autres, dont un dans la capitale, Halifax.

2.2 La sociologie de l'Acadie

L'étude de l'Acadie comme « société globale », de ses changements sociaux et des divers phénomènes sociaux qui l'habitent n'a jamais été la chasse gardée de la sociologie. Le champ des études acadiennes s'est institutionnalisé dans les années 1960, mais plusieurs études et publications scientifiques ont eu comme objet l'Acadie ou la population acadienne à partir du milieu du 19^e siècle. La sociologie ne s'est façonnée en discipline autonome en Acadie que dans les années 1960, mais comme le souligne Julien Massicotte (2008, p. 277-278) :

Cette absence d'autonomie institutionnelle du champ sociologique ne signifie pas pour autant l'absence de sociologie (comme l'affirme pourtant Ali-Khodja 1984). Il s'agit simplement d'une sociologie davantage pratique et pédagogique orientée vers le social et le politique qu'universitaire, orientée vers la production de nouvelles connaissances.

Comme mentionné plus haut, plusieurs synthèses et réflexions sur la sociologie de l'Acadie ont été publiées, et la plupart d'entre elles situent la naissance de la sociologie en Acadie dans les années 1960. Or, si d'une part,

comme l'explique Massicotte (2008), on trouve une pratique, un enseignement et des écrits sociologiques en Acadie avant cette date, d'autre part, des travaux qu'on pourrait inscrire en sociologie de l'Acadie ont été diffusés en Acadie. Soulignons d'abord les publications de François Edme Rameau de Saint-Père, un intellectuel français fortement influencé par la sociologie leplaysienne, qui marquent en quelque sorte le début d'une « interrogation scientifique sur la société acadienne » (Basque et Giroux, 2005, p. 28). Publié en 1859, *La France aux colonies : études sur le développement de la race française hors de l'Europe. Les Français en Amérique : Acadiens et Canadiens* propose une synthèse de l'histoire des Canadiens et des Acadiens afin de donner « une vision globale d'avenir » à ces peuples. L'auteur ne s'en tient cependant pas qu'à l'histoire, car dans son chapitre intitulé « L'État actuel des Acadiens – leur avenir », il émet une série de recommandations qui constituera le programme des nationalistes acadiens du 19^e siècle : création d'un journal, fondation d'une société patriotique, adoption d'un drapeau et d'un hymne national, etc. Dans *Une colonie féodale en Amérique (l'Acadie, 1604-1710)*, publiée en 1877, Rameau de Saint-Père présente une étude de « la transplantation des populations européennes en Amérique ». D'ailleurs, la distinction établie entre les Canadiens et les Acadiens jouera sans conteste une influence marquée sur les idéologies nationalistes acadiennes de cette période. Dans le deuxième tome, *Une colonie féodale en Amérique. L'Acadie (1604-1881)*, publié en 1889, il relate surtout les derniers avancements jusqu'en 1881 : les journaux, la colonisation, les hommes politiques, la fondation des collèges et les luttes scolaires.

Pour ce qui est d'une sociologie plus endogène, Massicotte (2008) soutient qu'elle est arrivée en Acadie par une influence à la fois du Québec et de la St. Francis Xavier University d'Antigonish, en Nouvelle-Écosse. C'est-à-dire que la sociologie et les sciences sociales auraient d'abord relevé du domaine de la pratique à travers le mouvement d'Antigonish, un mouvement catholique irlandais de coopératisme et d'éducation populaire auquel ont participé plusieurs membres de l'élite acadienne. Mais son institutionnalisation remonterait à la fondation de la première école de sciences sociales, économiques et politiques par le père Clément Cormier au Collège Saint-Joseph de Memramcook, un collège classique dirigé par la Congrégation de Sainte-Croix dans le sud-est du Nouveau-Brunswick (Massicotte, 2008, p. 272). Cormier fonde cette école à son retour d'un séjour à l'École des sciences sociales de l'Université Laval du père Lévesque. L'enseignement des sciences sociales s'inscrit à la fois dans une sociologie doctrinale et une sociologie empirique caractéristique de l'Université Laval. Mais comme les

autres sciences sociales, la sociologie ne constitue pas un champ disciplinaire autonome en Acadie à cette époque. L'enseignement des sciences sociales qui incluent les notions et les approches sociologiques sert surtout à guider la pratique sociale. Les thèmes dominants à cette période précurseuse sont la promotion du coopératisme, l'éducation, l'ordre et le progrès, ainsi que l'assimilation et le bilinguisme (Massicotte, 2008). Comme les travaux de Rameau de Saint-Père, les connaissances produites et diffusées par les milieux de l'enseignement et le milieu coopératif ont eu une grande influence sur le développement de l'Acadie. Ces connaissances suscitaient une réflexion et des analyses qui permettaient des actions plus éclairées.

Pour leur part, Greg Allain, Isabelle McKee-Allain et Joseph Yvon Thériault (1993) et Greg Allain (2005) attribuent les « premières lectures sociologiques de la réalité acadienne » aux travaux doctoraux de l'anthropologue Marc-Adélar Tremblay, tout en reconnaissant la contribution de Rameau de Saint-Père à son époque. Tremblay s'intéressait à l'acculturation et à l'effritement d'une communauté acadienne dite « traditionnelle » de la Nouvelle-Écosse et réalisa d'autres travaux sur des communautés acadiennes de la Nouvelle-Écosse dans les années 1960 et 1970. Pour Massicotte :

L'influence de l'anthropologue fut grande (et maintes fois sous-estimée). Tremblay, en bon représentant de la perspective fonctionnaliste propre à l'anthropologie culturaliste américaine qu'il pratiquait, introduisit le premier en Acadie les notions de société traditionnelle et moderne, dans leur version redfieldienne de *folk* et *urban societies*. (Massicotte, 2008, p. 279)

Cette lecture de l'Acadie d'avant les années 1960 comme société traditionnelle et de son entrée dans la modernité en 1960 fut étrangement peu critiquée et reprise régulièrement, notamment dans les synthèses de la sociologie de l'Acadie d'Allain, McKee-Allain et Thériault (1993) et d'Allain (2005)³. Par ailleurs, comme nous venons de l'expliquer en nous référant au travail de Massicotte (2008), attribuer le point de départ de la sociologie de l'Acadie aux travaux de Tremblay est plutôt erroné. Plusieurs lectures sociologiques de l'Acadie circulaient dans les milieux d'enseignement et de pratique plusieurs décennies plus tôt.

Quoi qu'il en soit, un consensus se dégage autour du rôle de la fondation de l'Université de Moncton en 1963 et d'un Département de sociologie dans l'essor d'une production sociologique sur l'Acadie. Le

3. Pour une critique de la lecture de société traditionnelle acadienne, voir Landry (2015b).

Département de sociologie est fondé en 1964, à l'instigation du professeur de sociologie Camille-Antoine Richard et de l'économiste Aurèle Young, rattachés à l'École de commerce. À la suite de l'ouverture du Département de sociologie au sein de cette école, plusieurs professeurs français arriveront dans le cadre d'une entente de coopération internationale avec la France. Le département est cependant fermé entre 1969 et 1974 par les administrateurs de l'Université, qui ont blâmé son corps professoral pour l'occupation étudiante de 1969 qui, entre autres, avait occupé le pavillon administratif (Warren et Massicotte, 2006 ; Belliveau, 2014). Selon Allain, McKee-Allain et Thériault (1993, p. 358), « la sociologie subissait ainsi les contrecoups d'une crise culturelle qu'elle avait pourtant, plus que toute autre discipline, aidé à mieux comprendre ». Pour plusieurs, cet événement marque le début de la dévalorisation de cette discipline en Acadie.

Néanmoins, les thèses fort critiques des professeurs français licenciés ont exercé une grande influence sur la sociologie de l'Acadie. Celle d'Alain Even portant sur le sous-développement de régions acadiennes a été grandement reprise dans le manifeste du Parti acadien (Allain, McKee-Allain et Thériault, 1993 ; Massicotte, 2008). Celle de Jean-Paul Hauteœur, développée dans les années 1960 et publiée en livre en 1975, est abondamment citée en études acadiennes. Il s'agit d'une thèse qui critique fortement le nationalisme acadien et soutient que l'Acadie constituerait une sorte de réalité intangible : un mythe. Si les professeurs embauchés à partir de la réinstallation des programmes de sociologie sont, à quelques exceptions près, moins critiques et plus proches des grilles fonctionnalistes (Warren et Massicotte, 2006), il n'en demeure que les thèses de sociologie réalisées sur l'Acadie dans les années 1970 à partir des universités québécoises seront grandement teintées d'un regard marxiste, comme les thèses sur le mouvement coopératif de Monique Gauvin-Chouinard (1976) et de Joseph Yvon Thériault (1981), et celles sur les grandes industries du Nouveau-Brunswick de Serge Côté (1978) et de Huguette Clavette (1976). Autrement dit, les travaux sociologiques des années 1970 et du début des années 1980 qui portent sur l'Acadie sont principalement produits par quelques professeurs français licenciés qui ont poursuivi leurs travaux – dont des thèses doctorales sur l'Acadie – avant de réorienter leur carrière, les professeurs qui les ont remplacés à la réouverture du département et des étudiantes acadiennes et étudiants acadiens qui ont réalisé des thèses de maîtrise et de doctorat en sociologie dans des universités québécoises. Les thèmes tournent principalement autour des classes sociales, du coopératisme et de l'autogestion à cette période.

À partir des années 1980, il semble que la sociologie de l'Acadie ne soit pas aussi marquée par des thèmes et des paradigmes particuliers. Selon Allain, McKee-Allain et Thériault (1993) et Allain (2005), on assisterait depuis à une multiplication des objets, c'est-à-dire qu'une multitude d'aspects de la société acadienne sont dorénavant étudiés : femmes, développement régional, identité, réseaux, environnement, syndicalisme, éducation, immigration, etc. Notons également les travaux de Thériault, dont plusieurs textes seront réédités dans *L'identité à l'épreuve de la modernité* (1995) et dans *Faire société : société civile et espaces francophones* (2007), qui portent sur divers thèmes en suivant une lecture davantage politique et s'intéressant souvent aux discours. La fragmentation dont font état Allain, sa collaboratrice et son collaborateur doit aussi être placée dans le contexte d'une augmentation de la production scientifique. Par ailleurs, Massicotte reconnaît cette fragmentation, mais note également une canadienisation qui inscrit la sociologie de l'Acadie dans le champ des études sur les francophones en situation minoritaire, c'est-à-dire les francophones hors Québec (Massicotte, 2008). La question de la nation fait souvent place au concept de l'ethnicité à cette période. L'inscription de la sociologie acadienne dans le champ des études sur les francophones en situation minoritaire et la mobilisation du concept d'ethnicité ne signifie cependant pas, à notre avis, l'entrée de la sociologie de l'Acadie dans la sociologie canadienne. Ce corpus en est un de langue française qui demeurera largement inconnu de la sociologie canadienne et de la tradition de John Porter. Par exemple, un seul texte que l'on pourrait considérer comme un texte de sociologie de l'Acadie a été publié dans l'une des deux principales revues de sociologie canadienne, *Canadian Review of Sociology / Revue canadienne de sociologie* (1964-) et *Canadian Journal of Sociology / Cahiers canadiens de sociologie* (1975-2021), soit celui de Massicotte sur la question d'une tradition sociologique en Acadie, cité dans ce texte, publié dans la *Revue canadienne de sociologie* en français.

En résumé, tout un corpus d'études peut être considéré comme des travaux en sociologie de l'Acadie, à commencer par les écrits pionniers de Rameau de Saint-Père, ensuite les travaux qui guident l'enseignement et la pratique, notamment au sein du mouvement coopératif. L'ouverture de l'Université de Moncton et l'embauche de sociologues ont propulsé la production de recherches sociologiques portant sur l'Acadie, mais cet élan sera largement ralenti et bifurqué par le renvoi des professeurs de sociologie et la fermeture temporaire du Département de sociologie en 1969. Des étudiantes acadiennes et des étudiants acadiens réaliseront des thèses en

sociologie portant sur l'Acadie, quelques-uns et quelques-unes de ces sociologues feront carrière à l'extérieur de l'Acadie, continueront à travailler sur l'Acadie et deviendront, avec les quelques sociologues embauchés après la réouverture du département, les principaux contributeurs et principales contributrices au corpus de travaux sociologiques portant sur l'Acadie. Il est tout à fait intéressant de noter que la plupart des professeures et professeurs de sociologie qui sont passés par l'Université de Moncton, tout comme les étudiantes acadiennes et les étudiants acadiens, consacrent leurs travaux de recherche à l'Acadie. Même Jean-William Lapierre, renommé sociologue français qui avait été jeune professeur à l'Université de Moncton pendant quelque temps, est coauteur avec Murielle Roy de l'ouvrage *Les Acadiens* (1983) de la collection « Que sais-je? ». Demeurant principalement une sociologie de langue française et ne pouvant pas tout à fait s'inscrire en sociologie québécoise, même si les revues québécoises sont un lieu de prédilection de publication, les travaux sociologiques sur l'Acadie s'inscriront surtout dans le champ multidisciplinaire des études acadiennes, et de plus en plus en études sur les francophones en milieu minoritaire.

3. LA SOCIOLOGIE EN ACADIE: DE LA FRAGILITÉ À LA RESPONSABILITÉ ÉPISTÉMIQUE

Plusieurs soutiennent que la sociologie est une discipline mal aimée en Acadie depuis la fermeture du département en 1969 et malgré la restitution assez rapide des programmes. Le souvenir de cette fermeture constitue une sorte de mythe fondateur de la sociologie acadienne. Les sociologues ayant œuvré en Acadie ne manquent pas de le rappeler (par exemple, Ali-Khodja, 1985; Allain, McKee-Allain et Thériault, 1993; Allain, 2005; Massicotte, 2008; Landry, 2015a). Mourad Ali-Khodja y voit une tentative de museler les critiques, mais surtout de freiner l'utilisation de nouvelles interprétations des réalités sociales dans la pratique de contestation. Ceci aurait, selon lui, « instauré au sein de l'Institution des formes assez rigides d'expression sociale et politique, entraînant l'étanchéité des sciences sociales à la dynamique sociale » (Ali-Khodja, 1985, p. 232). Pour Massicotte (2008, p. 284), la fermeture du département brisera toute chance d'établir une tradition sociologique en Acadie, et cette discipline « n'occupera plus jamais en Acadie l'avant-scène de l'espace public et intellectuel ni le rôle de critique des idéologies ». Selon lui, les historiens des années 1970 joueront davantage ce rôle. Pour Allain, McKee-Allain et Thériault (1993, p. 358), « la disparition d'un ancrage institutionnel à la

discipline ne sera certes pas sans conséquence sur le développement d'un savoir sociologique sur l'Acadie. La reconnaissance même de la lecture sociologique en sera affectée». À titre d'exemple, ils mentionnent l'absence d'un chapitre sur l'apport de la sociologie aux connaissances sur l'Acadie dans l'ouvrage *Les Acadiens des Maritimes* (Daigle, 1980), qui vise à offrir un bilan des études acadiennes et comprend un chapitre dédié à la plupart des autres disciplines ayant contribué à ce champ d'études, sauf la sociologie. Aujourd'hui, près de 45 ans après la publication de cet ouvrage qui fait figure de symbole de l'invisibilité de la sociologie en Acadie, quel est le rôle et quelle est la place de la sociologie en Acadie?

Maintenant que nous avons expliqué comment l'Acadie peut être envisagée comme une petite société – ou du moins une petite entité sociopolitique –, et que plusieurs travaux sociologiques ont cherché à l'étudier dans sa globalité ou à éclairer plusieurs de ses enjeux et phénomènes sociaux de ce qui constitue la sociologie *de* l'Acadie et le difficile développement de la sociologie *en* Acadie, nous mobiliserons le concept de « responsabilité épistémique » afin de montrer l'inadéquation entre le rôle de la sociologie dans une société minoritaire comme l'Acadie et sa place, notamment au sein de la principale université, l'Université de Moncton.

3.1 Le rôle de la sociologie en Acadie

Le concept de « responsabilité épistémique » prend plusieurs sens en sciences sociales et humaines. Il est parfois utilisé pour faire référence au fait d'être épistémiquement blâmable ou félicité (Corlet, 2008). D'autres l'emploient pour faire référence à la responsabilité envers le public et la société en matière de connaissances, c'est-à-dire que la connaissance est considérée comme un bien épistémique (Chubb et Reed, 2017). C'est en ce sens que l'université a une responsabilité épistémique, mais aussi les chercheuses et chercheurs, dont les sociologues.

En utilisant la méthode Delphi, qui consiste en une série de consultations afin d'obtenir un consensus parmi les experts d'une question, Lechner et ses collègues (2023) ont identifié et catégorisé les principales responsabilités épistémiques des universités et les principaux éléments qui les composent. Pour les auteurs et l'autrice, ces éléments permettent d'évaluer si une université peut être considérée comme « bonne », et ce, de manière beaucoup plus pertinente que les palmarès des meilleures universités, car la responsabilité épistémique est la principale responsabilité des

universités, bien qu'il y ait d'autres responsabilités (par exemple, financières, légales, etc.). Les catégories qui font consensus selon cette étude sont :

- favoriser l'intégrité de la recherche ;
- stimuler le développement de vertus intellectuelles ;
- étudier les grandes questions de la vie ;
- cultiver la diversité des champs disciplinaires ;
- servir la société dans son ensemble et s'y engager ;
- cultiver et préserver la liberté académique (Lechner *et al.*, 2023, p. 108-109)⁴.

Il est précisé que certains de ces éléments sont difficiles à satisfaire dans les régimes politiques autoritaires et que le rôle de « Cultiver la diversité des champs disciplinaires » peut être partagé entre plusieurs universités d'une région, par exemple (Lechner *et al.*, 2023, p. 108). En effet, au Nouveau-Brunswick, les universités de langue anglaise se partagent en quelque sorte les champs disciplinaires avec quelques petites universités qui se consacrent surtout aux humanités et aux sciences sociales. L'Université de Moncton a cependant toujours défendu, malgré quelques exercices visant des réductions, la nécessité de maintenir une vaste offre de programmes parce qu'il s'agit de la seule université de langue française dans la province.

Si l'on examine les éléments regroupés dans ces catégories, plusieurs nous semblent particulièrement importants pour les universités de groupes minoritaires, telles que l'Université de Moncton, qui dessert la population acadienne. Dans la catégorie « Étudier les grandes questions de la vie », Lechner et ses collègues (2003, p. 108) expliquent que :

To address the big questions of life involves clarifying, analyzing and reflecting on those questions which are asked in many cultures and societies, and which are not restricted to individual or local concerns or specific academic disciplines. Some of these questions may be universal, others more restricted to cultures, communities, times, or places⁵. [...] The big questions are composed of myriad of smaller questions. Individual universities cannot and need not address all big questions, and can instead focus on a selection of (smaller) questions. However, they ought to enable and stimulate reflection on the big questions, and contribute to the collective body of knowledge regarding the big questions.

4. Traduction libre.

5. La mise en relief est de nous.

Évidemment, même les petites universités ont en leur sein des chercheuses et chercheurs qui participent à l'ensemble des connaissances sur les grandes questions. Or, comme l'expliquent Jacques Boucher et Joseph Yvon Thériault (2005, p. 3), les petites sociétés sont non hégémoniques « dans l'ordre du savoir où les connaissances qu'elles produisent n'acquiescent pas une reconnaissance universelle immédiate ». Mais là où les sociologues qui travaillent au sein des universités de groupes minoritaires revêtent une responsabilité épistémique particulière, c'est de contribuer à l'éclairage de ces grandes questions en avançant les connaissances à partir du point de vue de la minorité et surtout faire avancer les connaissances sur le groupe en question. Les connaissances hégémoniques ne s'appliquent pas toujours aux contextes des petites sociétés ; cependant, les connaissances construites à partir d'elles peuvent contribuer à éclairer des perspectives complémentaires ou des phénomènes sociaux d'autres petites sociétés ou groupes minoritaires.

Le deuxième élément de la catégorie « Servir la société dans son ensemble et s'y engager » porte sur l'importance des universités d'avoir un impact régional et local. Lechner et ses collègues (2023, p. 109) expliquent :

Society here is understood as local or regional communities, particular nations, or global society. Universities should recognize that knowledge ought to be shared with society, but (members of) society should also have ways to engage and interact with (researchers of) the university so as to inform research and set the research agenda.

Ces éléments renforcent d'autant plus l'importance de produire des connaissances sur le milieu. Non seulement le groupe minoritaire devrait pouvoir avoir accès aux savoirs universels, de plus ses institutions universitaires ont la responsabilité de répondre aux besoins en connaissances de la communauté. Or, si les connaissances universelles peuvent arriver d'autres universités, les chercheuses et chercheurs d'autres universités ne pourront produire les connaissances sur le groupe en question, du moins sauf de manière très fragmentée.

Dans cette veine, nous voulons ainsi souligner dans quelle mesure les institutions universitaires acadiennes ont une grande responsabilité épistémique de produire des connaissances sur l'Acadie, c'est-à-dire d'éclairer ses multiples facettes d'hier et d'aujourd'hui. Concrètement, elles ont donc la responsabilité de maintenir des postes dans les disciplines qui ont pour objet la production de ce type de connaissances et de les favoriser par diverses mesures institutionnelles (appui à la recherche, création de

chaires, d'instituts ou de centres, etc.). Par ricochet, c'est aux chercheuses et chercheurs que revient cette responsabilité. Si elles et ils ne produisent pas les connaissances qui permettent aux Acadiennes et aux Acadiens de comprendre les phénomènes sociaux qui les touchent de manière particulière, que les savoirs universels ne permettent pas d'éclairer, qui d'autre le fera? En effet, dans le passé, quelques sociologues comme Joseph Yvon Thériault ont largement contribué à la sociologie de l'Acadie à partir de l'Université d'Ottawa et de l'Université du Québec à Montréal. Toutefois, aujourd'hui, peu de travaux sociologiques portant sur l'Acadie arrivent de l'extérieur de l'Université de Moncton.

3.2 La place de la sociologie en Acadie

Sans vouloir exagérer sur la taille que peuvent prendre les institutions universitaires en Acadie, le concept de « responsabilité épistémique » permet de mieux comprendre l'importance pour les universités acadiennes d'accorder une place de choix à la sociologie et pour ses chercheuses et chercheurs à produire des connaissances sur l'Acadie.

Il y a très peu de producteurs et de productrices de savoir sur l'Acadie. Parmi les chercheuses et chercheurs d'autres disciplines qui contribuent à la compréhension de la société acadienne, les sociologues jouent un rôle dans la compréhension des phénomènes sociaux qui sont, dans ce milieu, à la fois sociaux, linguistiques et politiques. Les sociologues cités dans les synthèses de la sociologie de l'Acadie sont maintenant tous à la retraite ou décédés. Une nouvelle génération de sociologues est cependant déjà à mi-carrière. La sociologie est donc toujours présente en Acadie, mais ses conditions d'existence ne se sont pas améliorées.

L'Université de Moncton compte aujourd'hui seulement quatre membres réguliers du corps professoral de sociologie dans l'ensemble de ses trois campus qui sont tous actifs en recherche depuis déjà plus ou moins 15 ans. Quelques sociologues enseignent par ailleurs dans d'autres disciplines, notamment en environnement. Notons que l'Université Sainte-Anne a récemment grandement amplifié sa production scientifique et est même devenue un foyer des études acadiennes, mais celle-ci ne compte pas de Département de sociologie ni de sociologue qui travaille explicitement dans le champ des études acadiennes. À l'Université de Moncton, les sociologues partis à la retraite pendant cette dernière décennie n'ont pas tous été remplacés et le campus de Shippagan a remplacé un poste de sociologie par

un poste de philosophie au départ pour le campus de Moncton de la personne qui occupait ce poste. De plus, l'Université de Moncton ne compte aucun programme de sociologie de cycles supérieurs. Ainsi, comme le souligne Massicotte (2008, p. 295), « la sociologie acadienne peine à se reproduire ». En particulier, l'absence de cycles supérieurs a fait qu'il n'a jamais réellement été possible pour les sociologues en Acadie d'exercer une influence intellectuelle qui aurait permis, par exemple, de faire école, ni même d'établir des filiations sociologiques, ne serait-ce qu'au sein de la sociologie de l'Acadie qui émanerait du milieu. L'absence de cycles supérieurs limite également grandement le volume de production de connaissances sur l'Acadie. Le fait que l'Université de Moncton, la plus grande université de langue française à l'extérieur du Québec, a très peu développé les cycles supérieurs en sciences sociales semble avoir eu un effet plus structurant dans le manque d'élan de la sociologie de l'Acadie que la courte fermeture du département.

Par ailleurs, comme dans plusieurs petites universités et universités régionales, les disciplines fondamentales connaissent des baisses d'inscriptions depuis plusieurs décennies. Les programmes plus appliqués et les formations professionnelles gagnent en popularité et les cours de discipline fondamentale deviennent ainsi surtout des « cours de service », c'est-à-dire des cours de formation générale ou complémentaire à d'autres programmes. De tels constats entraînent des débats et des critiques qui ne sont en rien propres à l'Université de Moncton. En effet, les débats sur la marchandisation de l'éducation, la gestion des institutions selon des modèles tirés d'entreprises privées, la bureaucratisation, la perte de liberté académique, les conséquences de l'hypercompétitivité pour le financement ou l'utilisation de classification des universités aux méthodologies douteuses traversent les milieux universitaires un peu partout dans le monde (Lechner *et al.*, 2023, p. 2). À l'Université de Moncton, le plus important débat dans l'histoire récente de l'université qui fait écho aux tendances à la marchandisation de l'éducation et l'excès de managérialisme a porté sur le désir de certains administrateurs de réduire l'offre de programmes, pour la plupart des disciplines fondamentales. Dans les années 2010, l'exercice de la « reconfiguration des programmes » a d'ailleurs failli coûter certains programmes de sociologie. L'approche prise dans cet exercice se concentrait principalement sur les inscriptions aux programmes et non sur l'importance de la discipline dans la formation générale des étudiantes et étudiants et de la production scientifique qui découle du corps professoral qui offre l'enseignement. L'approche remettait par ailleurs en question la mission

généraliste de l'Université, qui a toujours cherché à offrir un large éventail de choix de programmes à la population acadienne afin de favoriser la possibilité pour les jeunes d'étudier en français et de demeurer dans la province. Comme le fait remarquer Ali-Khodja (2003), la survalorisation en Acadie des « savoirs pratiques » en opposition aux « savoirs savants » est problématique, notamment en raison de la nécessité de la société à avoir accès à une « réflexivité critique » qui tient compte de ses éléments contextuels, ce que les savoirs hégémoniques ne peuvent procurer. Selon ce dernier, il serait d'ailleurs nécessaire dans de tels milieux de dépasser l'opposition entre les savoirs savants et les savoirs pratiques, car la problématisation est nécessaire à toute démarche de connaissances.

Ainsi, les institutions universitaires ne priorisent ni ne valorisent particulièrement la sociologie en Acadie, pourtant il s'agit d'une discipline qui joue un rôle important dans la responsabilité épistémique de l'université dans ce contexte de minorité linguistique et culturelle. Nous soumettons cependant l'hypothèse que les sociologues qui y travaillent intériorisent pour la plupart cette responsabilité. Si l'on prend l'exemple des quatre membres du corps professoral de sociologie de l'Université de Moncton, ils et elle sont à la fois les producteurs et la productrice des connaissances sur le groupe et pour le groupe. Ces constats sont observables à la consultation de leur curriculum vitæ par la proportion de leurs travaux qui portent sur l'Acadie et, par extension, les francophones en situation minoritaire au Canada. Leurs travaux portent collectivement sur l'immigration francophone et les relations interculturelles, l'identité et les représentations du groupe et le territoire, l'histoire des idées, des idéologies et des sciences sociales en Acadie, plusieurs thèmes d'histoire politique, les enjeux de la société civile et les rapports entre groupes linguistiques. Un aussi petit nombre de sociologues ne permet cependant pas de couvrir l'étude de toutes les dimensions de l'Acadie que la sociologie pourrait permettre d'éclairer. Ce corps professoral ne peut non plus former les personnes étudiantes dans une grande variété de sous-thèmes de la sociologie. De plus, la très grande majorité, pour ne pas dire la quasi-totalité de leurs publications sont de langue française, la langue des réseaux qui s'intéressent à l'Acadie ou, plus largement, à la francophonie canadienne. Ceci est particulier dans le contexte actuel, car globalement, les publications scientifiques sont de plus en plus en anglais, et ce, même en sciences sociales (Larivière, 2018). Selon nous, le fait que tous les membres du corps professoral de sociologie de l'Université de Moncton consacrent la majorité de leurs travaux de recherche à l'Acadie ou au champ connexe des minorités

francophones du pays et publient de surcroît en français pointe vers la responsabilité épistémique que ressentent les chercheuses et les chercheurs de sciences sociales en Acadie. Au-delà des catégories expliquées plus haut, il s'agit en quelque sorte de mesures qui limiteraient l'injustice herméneutique, une forme d'injustice épistémique, telle que l'entend Miranda Fricker (2009). Lechner et ses collègues (2023) citent d'ailleurs la responsabilité des universités à aborder et minimiser l'injustice épistémique dans la catégorie « Stimuler le développement de vertus intellectuelles ». Comme l'explique Fricker (2009), cette injustice fait référence aux lacunes de ressources interprétatives collectives, par exemple un manque de concepts interprétatifs ou critiques au sein de certains groupes culturels. Les sociologues en Acadie, même s'il ne s'agit pas d'une discipline très valorisée au sein de la principale université, occupent justement une importante présence sur la place publique afin de vulgariser divers phénomènes et événements, par exemple leur présence dans les médias ou ponctuellement pour le compte de diverses associations de la société civile. Ils et elle jouent en quelque sorte le rôle d'interprètes publics de la société.

4. CONCLUSION

L'Acadie, une petite société minoritaire, peut être vue comme une entité sociopolitique. D'ailleurs, les travaux sociologiques ayant tenté de rendre compte de ses réalités remontent à plus d'un siècle. Il ne s'est cependant pas développé une tradition sociologique acadienne et cette discipline n'a jamais été réellement valorisée par les institutions universitaires acadiennes. Pourtant, en employant le concept de responsabilité épistémique, il est clair que les universités auraient le devoir de favoriser la production de connaissances sur l'Acadie, et ce, en interaction avec le milieu. Les quelques professeures et professeurs de sociologie semblent cependant s'acquitter tant bien que mal de leur part de cette responsabilité. Les connaissances hégémoniques ne pouvant que rarement éclairer leurs réalités, c'est à ces chercheuses et chercheurs en sciences sociales que reviennent d'éclairer les réalités des groupes minoritaires. Ceci peut peut-être d'ailleurs expliquer leur résistance à la publication en anglais, mais aussi parce que ces connaissances sont surtout pertinentes pour les minorités francophones.

RÉFÉRENCES

- Ali-Khodja, Mourad, « Connaissance et politique : quelques réflexions sur le développement de la sociologie en Acadie », *Égalité, revue acadienne d'analyse politique*, n° 13-14, 1985, p. 217-237.
- Ali-Khodja, Mourad, « Pour une science sociale de l'exiguïté : bilans et enjeux de la connaissance en milieu minoritaire », *Francophonies d'Amérique*, n° 15, 2003, p. 7-23, <<https://doi.org/10.7202/1005190ar>>.
- Allain, Greg, « Les sociologues et l'Acadie : l'évolution des regards sociologiques sur la société acadienne », dans Marie-Linda Lord (dir.), *L'émergence et la reconnaissance des études acadiennes : à la rencontre de Soi et de l'Autre*, Moncton, Association internationale des études acadiennes, 2005, p. 113-136.
- Allain, Greg, Isabelle McKee-Allain et Joseph Yvon Thériault, « La société acadienne : lectures et conjonctures », dans Jean Daigle (dir.), *L'Acadie des Maritimes*, Moncton, Université de Moncton, Chaire d'études acadiennes, 1993, p. 341-384.
- Basque, Maurice, et Amélie Giroux, « Genèse des études acadiennes à l'Université de Moncton », dans Marie-Linda Lord (dir.), *L'émergence et la reconnaissance des études acadiennes : à la rencontre de Soi et de l'Autre*, Moncton, Association internationale des études acadiennes, 2005, p. 27-48.
- Belliveau, Joël, *Le « moment 68 » et la réinvention de l'Acadie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2014.
- Boucher, Jacques L., et Joseph Yvon Thériault (dir.), *Petites sociétés et minorités nationales : enjeux politiques et perspectives comparées*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2005.
- Chubb, Jennifer, et Mark Reed, « Epistemic Responsibility as an Edifying Force in Academic Research: Investigating the Moral Challenges and Opportunities of an Impact Agenda in the UK and Australia », *Palgrave Communications*, vol. 3, n° 20, 2017, <<https://doi.org/10.1057/s41599-017-0023-2>>.
- Clavette, Huguette, « La structure et la bourgeoisie industrielles du Nouveau-Brunswick », mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1976.
- Corlet, J. Angelo, « Epistemic Responsibility », *International Journal of Philosophical Studies*, vol. 16, n° 2, 2008, p. 179-200.
- Côté, Serge, « Les voies de la monopolisation : le cas de l'usine de papier de Bathurst », thèse de doctorat, Montréal, Université de Montréal, 1978.
- Daigle, Jean, *Les Acadiens des Maritimes*, Moncton, Université de Moncton, Centre d'études acadiennes, 1980.
- Fricker, Miranda, *Epistemic Injustice: Power & the Ethics of Knowing*, Oxford, Oxford University Press, 2009.
- Gauvin-Chouinard, Monique, « Le mouvement coopératif acadien : fondements idéologiques, histoire et composition actuelle », mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal, 1976.

- Hautecoeur, Jean-Paul, *L'Acadie du discours. Pour une sociologie de la culture acadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1975.
- Landry, Michelle, *L'Acadie politique. Histoire sociopolitique de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2015a.
- Landry, Michelle, « Pour en finir avec le passage à la modernité des francophonies canadiennes », dans Michelle Landry, Martin Pâquet et Anne Gilbert (dir.), *Mémoires et mobilisations*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2015b, p. 221-239.
- Lapierre, Jean-William, et Murielle Roy, *Les Acadiens*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? », 1983.
- Larivière, Vincent, « Le français, langue seconde? De l'évolution des lieux et langues de publication des chercheurs au Québec, en France et en Allemagne », *Recherches sociographiques*, vol. 59, n° 3, 2018, p. 339-363, <<https://doi.org/10.7202/1058718ar>>.
- Lechner, Iris M., Lidwine B. Mokkink, Jeroen de Ridder, René van Woudenberg, Lex M. Bouter et Joeri K. Tjink, « The Core Epistemic Responsibilities of Universities: Results from a Delphi Study », *Accountability in Research*, vol. 32, n° 2, 2023, p. 99-119, <<https://doi.org/10.1080/08989621.2023.2255826>>.
- Massicotte, Julien, « La question d'une tradition sociolinguistique en Acadie: un aperçu », *Revue canadienne de sociologie / Canadian Review of Sociology*, vol. 45, n° 3, 2008, p. 267-304.
- Rameau de Saint-Père, François-Edme, *La France aux colonies: études sur le développement de la race française hors de l'Europe. Les Français en Amérique: Acadiens et Canadiens*, Paris, A. Jouby, 1859.
- Rameau de Saint-Père, François-Edme, *Une colonie féodale en Amérique (L'Acadie, 1604-1710)*, Paris, Librairie académique, Didier et Cie, 1877.
- Rameau de Saint-Père, François-Edme, *Une colonie féodale en Amérique. L'Acadie (1604-1881)*, Paris et Montréal, Librairie Plon, E. Plon Nourrit et Cie et Granger Frères, 1889.
- Statistique Canada, « Profil du recensement. Recensement de la population de 2021 », *Statistique Canada*, 2023, <<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>>.
- Thériault, Joseph Yvon, *Acadie coopérative et développement acadien: contribution à une sociologie d'un développement périphérique et à ses formes de résistances*, thèse de doctorat, Paris, Écoles des Hautes études en Sciences sociales, 1981.
- Thériault, Joseph Yvon, *L'identité à l'épreuve de la modernité. Écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1995.
- Thériault, Joseph Yvon, *Faire société: société civile et espaces francophones*, Sudbury, Prise de parole, 2007.
- Warren, Jean-Philippe, et Julien Massicotte, « La fermeture du département de sociologie de l'Université de Moncton: histoire d'une crise politico-épistémologique », *The Canadian Historical Review*, vol. 87, n° 3, 2006, p. 463-496.

PARTIE 4

SESSIONS PLÉNIÈRES

CHAPITRE 10

La spécificité de la sociologie canadienne : perspectives du Québec et de l'Acadie

SOPHIE THÉWISSEN-LEBLANC

1. INTRODUCTION

Ce chapitre présente une version adaptée¹ de la session plénière « Sociologie francophone : spécificité canadienne », animée par Stéphanie Gaudet en juillet 2024 lors du XXII^e Congrès de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF). Les intervenants et intervenantes sont Michelle Landry, Jean-Philippe Warren, Madeleine Pastinelli et Jean-François Bissonnette, quatre professeurs de sociologie de différentes universités situées au Québec ou au Nouveau-Brunswick. Les propos de la plénière ont été condensés et modifiés pour des raisons de clarté.

La première question de la plénière porte sur l'existence et la définition d'une sociologie canadienne, québécoise ou acadienne. Michelle Landry de l'Université de Moncton souligne la domination anglophone dans le

1. Le format de ce chapitre est inspiré de « Perspectives et débats : table ronde et période de questions au colloque “Bâtir des ponts entre les francophonies canadiennes” » par Richard LeBlanc (2023).

milieu sociologique canadien et aborde l'histoire, les difficultés et les caractéristiques de la sociologie acadienne. Jean-Philippe Warren de l'Université Concordia aborde l'importance donnée à la sociologie au Québec par son enseignement à tous les niveaux du système scolaire francophone. Madeleine Pastinelli de l'Université Laval s'intéresse à la place des spécificités du Québec dans la sociologie québécoise. Jean-François Bissonnette de l'Université de Montréal s'interroge sur le rapport entre le particulier et l'universel pour la sociologie québécoise.

La deuxième question porte sur la pratique de la sociologie de langue française au Canada. Michelle Landry aborde certains enjeux concernant les sociologues francophones en milieux minoritaires, dont la responsabilité sociale ainsi que le manque de ressources et de relève. Jean-Philippe Warren souligne les contraintes liées à la langue de publication et aux réseaux scientifiques. Madeleine Pastinelli critique la réforme du financement de la recherche et de l'enseignement supérieur au Québec. Enfin, Jean-François Bissonnette se questionne sur le rapport entre sociologie et société, ainsi que sur le rôle des sociologues de langue française.

2. SESSION PLÉNIÈRE

2.1 Comment définir la sociologie canadienne, québécoise ou acadienne ?

Stéphanie Gaudet: La première question porte sur la sociologie canadienne, ou plus spécifiquement la sociologie québécoise ou acadienne. Est-ce qu'elle existe? Comment la définiriez-vous?

Michelle Landry: Tout d'abord, pour vraiment répondre à cette question sur la sociologie canadienne, il aurait fallu inviter un ou une anglophone, parce que je pense qu'en fait on la connaît très mal en tant que francophone. La sociologie canadienne est une sociologie qui est d'abord avant tout de langue anglaise et qui essaie, comme le Canada de manière générale, de se démarquer de son voisin américain. À la Société canadienne de sociologie, on voit très bien que le milieu sociologique canadien est très anglo-saxon. Sur la page Web consacrée à la multitude de prix qu'elle décerne², on peut voir qu'il y a très peu de travaux publiés en français qui ont été récompensés dans son histoire; que ce soient les prix pour les travaux étudiants, pour la publication de livres, pour les meilleurs articles, ils sont

2. Pour en savoir plus, voir : <<https://www.csa-scs.ca/awards>>.

habituellement décernés à des publications de langue anglaise. Au cours des dernières années, il y a eu une sensibilité à favoriser de plus en plus la diversité, une diversité plus culturelle, mais la diversité au niveau de la langue était un peu moins bien reçue. Alors, c'est seulement en 2020 que le Prix d'excellence en sociologie de langue française a été créé³ et en 2022 que le sous-comité des affaires francophones, dont je suis membre, a été formé⁴. Je dirais que c'est difficile de faire valoir la sociologie québécoise ou la sociologie de langue française à la grandeur du Canada.

Pour ce qui est de la sociologie acadienne, c'est une grande question. D'abord, pour ceux ou celles qui ne savent pas ce qu'est l'Acadie, ce sont les francophones qui vivent dans les provinces maritimes à l'est du Canada. Il y a deux universités de langue française dans les provinces maritimes : l'Université de Moncton, la plus grande université canadienne de langue française à l'extérieur du Québec, qui est tout de même une petite université avec 5 000 à 6 000 étudiants ; et une mini université, je dirais même une « nano » université, qui s'appelle l'Université Sainte-Anne, en Nouvelle-Écosse. L'Université de Moncton, fondée en 1963, a un Département de sociologie qui est maintenant un Département de sociologie et de criminologie. Je dirais que la sociologie acadienne est une discipline assez nouvelle et malmenée qui a connu une histoire un peu tumultueuse. Très tôt dans l'histoire de l'Université de Moncton, il y a eu les mouvements étudiants de la fin des années 1960 avec des grèves étudiantes. Les professeurs de sociologie ont été blâmés d'avoir soutenu ce mouvement et leur département a été fermé pendant un certain nombre d'années. Le Département de sociologie a été relancé dans les années 1970, mais comme c'est une petite université avec très peu de professeurs, parler de sociologie acadienne demeure un peu compliqué, puisqu'il s'agit d'un très petit échantillon.

Évidemment, il y a des gens qui ont beaucoup contribué à la sociologie acadienne de l'extérieur des provinces maritimes, je pense par exemple à Joseph Yvon Thériault, un sociologue d'origine acadienne dont les travaux sur la société acadienne sont très importants et ont inspiré toute une génération, dont moi-même. Au Québec, on le connaît comme un sociologue québécois, on connaît ses travaux qui portent sur le Québec. En Acadie, on le connaît par ses travaux sur l'Acadie, et on est surpris d'apprendre qu'il a travaillé sur le Québec. Alors vous voyez, on parle souvent

3. Voir Johanne Jean-Pierre et ses collègues (2020).

4. Voir Société canadienne de sociologie (2024).

des « deux solitudes » entre les francophones et les anglophones au Canada, mais parfois c'est aussi entre les francophones hors Québec et au Québec.

Aujourd'hui, ce qui se fait en termes de travaux sociologiques en Acadie, c'est très ancré dans le contexte local et régional. On est collés aux réalités sociales et on s'inscrit dans les préoccupations de l'heure qui touchent nos milieux, puis comme on est très peu nombreux, on a vraiment une responsabilité sociale envers nos milieux respectifs.

Jean-Philippe Warren : Je ne m'aventurerai pas à définir une sociologie canadienne, mais je pourrais essayer de donner des éléments de réponse pour ce qui est de la définition d'une sociologie proprement québécoise. J'insisterai ici évidemment sur une sociologie québécoise de langue française, parce qu'au Québec il n'y a pas seulement que des institutions d'enseignement de la sociologie en français, il y a bien entendu l'Université McGill, une grande université de recherche; l'Université Concordia, une grande université d'enseignement; et une toute petite université, l'Université Bishop's. Donc, sur 18 universités au Québec, il y en a 3 qui sont de langue anglaise, mais tout le reste est des universités de langue française.

Ce qui est particulier de la société québécoise, je dirais, c'est qu'on enseigne la sociologie non seulement à l'université, mais également au collégial, au secondaire et même, avec un programme qui a été mis en place il y a quelques années, à l'école primaire. Et pourquoi cette sociologie est si respectée au Québec, c'est qu'il y a une histoire de la société québécoise qui se confond jusqu'à un certain point avec celle de la discipline sociologique. Dans les années 1960, on a eu au Québec ce qu'on appelle la « Révolution tranquille », une décennie de grands bouleversements où on a voulu faire de grandes réformes, la première visant la démocratisation des institutions et des mœurs, et puis la deuxième visant à établir une certaine justice sociale. Pour mettre en branle ces réformes, on a fait appel aux grands technocrates de l'époque, et parmi ces technocrates il y avait des figures de la sociologie, des figures très importantes qui sont devenues presque des figures totémiques de la société québécoise. On se souvient de l'action de ces penseurs, par exemple Fernand Dumont, Guy Rocher, Marcel Rioux, des professeurs de sociologie de l'université, mais qui étaient des citoyens engagés, qui ont d'ailleurs participé à de grandes enquêtes royales sur l'éducation, la religion, la culture, les arts, et qui ont permis à la société québécoise de progresser. Et on se dit : si ces gens-là ont fait que le Québec d'aujourd'hui est bien meilleur que le Québec d'autrefois, peut-être qu'on devrait s'inspirer de leurs pensées, de leurs démarches

pour enseigner à la jeunesse québécoise *comment* réfléchir dans un monde en bouleversement comme celui d'aujourd'hui.

Donc on a mis en place le programme *Culture et citoyenneté québécoise* qui, à partir de l'automne 2024, va être établi dans *toutes* les écoles du Québec, à tous les niveaux avec des thématiques différentes, à partir d'un axe central qui est celui de la *démarche sociologique*. Donc c'est vraiment la discipline de la sociologie qui doit inspirer ce programme. C'est assez inusité par rapport à ce qu'on peut observer dans le reste du Canada. Il y a une grande phrase d'un premier ministre canadien, Stephen Harper qui, après un événement tragique en 2013, avait dit: «*this is not a time to commit sociology*⁵», on ne devrait pas «commettre la sociologie». Donc on a l'impression dans le reste du Canada que la sociologie peut être un crime, alors qu'au Québec on considère que c'est une force, et on considère tellement que c'est une force qu'on l'a mise au programme de l'école primaire et secondaire.

Les objectifs du programme *Culture et citoyenneté québécoise* sont :

de circonscrire un objet d'étude en formulant des questions et des réponses provisoires, en mobilisant des concepts pertinents et en recueillant des données primaires et secondaires; d'analyser les relations sociales par la caractérisation, la contextualisation, la comparaison et la formulation de constats; [...] d'examiner une diversité de points de vue en contextualisant et en comparant les repères, en considérant la diversité des expériences et en évaluant les raisonnements en présence [...]⁶.

Une des compétences qu'on doit développer est même celle de se remettre en question pour découvrir nos propres biais cognitifs. Donc on a là vraiment un programme qui est basé sur une méthode sociologique avec la collecte de données primaires et secondaires, l'analyse des données, le croisement des interprétations et, en conclusion, l'arrivée à certaines hypothèses provisoires⁷.

On a aussi entre le secondaire et l'université un enseignement professionnel et général, le collège, le cégep, où on offre des cours de sociologie. La plupart sont optionnels, mais beaucoup de sociologues se retrouvent à donner un cours obligatoire d'intégration des connaissances. Il y a 310 professeures et professeurs de sociologie au cégep au Québec, c'est

5. Voir par exemple Meagan Fitzpatrick (2013).

6. Gouvernement du Québec (2024c).

7. Gouvernement du Québec (2024b).

énorme, qui sont répartis dans 48 établissements à l'échelle du territoire. Donc, et c'est ça l'originalité, on peut dire qu'on a un enseignement de la sociologie non seulement à l'université, mais dès le primaire ainsi qu'au secondaire et aux études collégiales.

Madeleine Pastinelli : Je ne m'aventurerai pas non plus à parler de la sociologie canadienne, mais plutôt pour parler de la sociologie québécoise. On pourrait aborder la sociologie québécoise dans sa dimension historique, son évolution, comment elle s'est constituée, l'importance de l'influence d'une certaine sociologie américaine et aussi de la sociologie française. Si je veux insister sur ce qui me semble être le plus spécifique par rapport à d'autres sociologies, c'est la place que prend dans la sociologie québécoise la réflexion sur les spécificités québécoises, ou sur ce qui caractérise ou distingue le contexte social québécois. On pourrait dire que la sociologie est une discipline qui suppose toujours de replacer les phénomènes qu'on observe dans leur contexte et donc de tenir compte de ce qu'il y a de spécifique dans un contexte social, c'est vrai, mais il y a quelque chose de particulier ou de plus particulier dans le contexte québécois.

Par exemple, dans mon département à l'Université Laval, au programme de premier cycle en sociologie, on offre un cours de sociologie du Québec, qui est obligatoire. On a plusieurs fois discuté, quand on recrute de nouveaux collègues et que le profil du département évolue avec les départs à la retraite, du maintien de ce cours et chaque fois c'est l'unanimité: il nous faut un cours de sociologie du Québec. Si on prend un peu de distance et qu'on se demande si on pourrait imaginer, par exemple, dans le contexte français, un cours de sociologie de la France, il y a quelque chose qui ne va pas de soi, alors que pour nous ici, au Québec, faire la sociologie du Québec, réfléchir sur les spécificités du contexte, c'est quelque chose qui a toujours occupé une place relativement importante.

Ce n'est certainement pas sans rapport avec le fait que notre discipline se trouve quelque part à mi-chemin entre plusieurs traditions, notamment entre la sociologie française et la sociologie américaine. On est dans un contexte où les sociologues québécois ne sont jamais suffisamment nombreux pour pouvoir se permettre le luxe de faire ce que font parfois les sociologues français, les sociologues américains, et d'autres, c'est-à-dire de faire la sociologie en s'appuyant uniquement sur des références qui ont été forgées dans leur contexte national. Au Québec, on passe notre temps à puiser dans des références qui ont été forgées et développées dans d'autres sociétés, à Paris, aux États-Unis, au Royaume-Uni, ou autre part. Forcément,

on est toujours obligé de se demander comment on peut traduire ou importer les grilles d'analyse, les cadres de référence et les théories qu'on mobilise. C'est un travail qui est toujours à répéter avec les étudiants qui vont se référer à Bourdieu ou à Martuccelli et à qui il faut dire que la banlieue française ce n'est pas la même chose que chez nous, c'est une réalité complètement différente. Peu importe de quel phénomène on parle, finalement, on est condamné à être des artisans, à travailler pour « désaméricaniser » ou pour « déparisieniser » les références qu'on utilise pour essayer de voir ce qu'on peut en utiliser. Ça oblige un travail comparatif et une réflexion, en fin de compte, sur les spécificités du contexte québécois.

De plus, le Québec est une société minoritaire non rassurée sur son avenir national et contrainte à une réflexion et un débat de société constant sur ce qu'il y a de spécifique dans la société québécoise. Il y a là quelque chose qui est tout à fait central dans les réflexions de la sociologie québécoise sur les spécificités nationales, peu importe ce que sont les champs ou les domaines d'études. Au Québec, si on fait de la sociologie de la famille, ça va être la sociologie des familles québécoises ou la sociologie des familles au Québec, alors que dans le contexte français, si on fait de la sociologie de la famille, on ne s'encombre pas de préciser qu'on fait de la sociologie de la famille ou des familles françaises. Évidemment, on est quand même pris dans un contexte, mais la question de la spécificité du contexte national, elle n'a pas du tout la même importance.

Pour conclure, je peux dire que ces questions sur la spécificité de la société québécoise étaient particulièrement importantes il y a encore une quinzaine ou une vingtaine d'années, mais j'ai l'impression que la discipline évolue et qu'on est peut-être moins préoccupés par ces spécificités nationales.

Jean-François Bissonnette : Je vais reprendre un peu la balle de ce que disait Madeleine à l'instant, puisqu'il s'agit au fond de s'interroger sur la soi-disant spécificité de la sociologie telle qu'elle se pratique ici. Si je voulais être un peu grandiloquent, je dirais que c'est une question qu'on pourrait reformuler en termes hégéliens, ce serait la question du rapport entre ce qui est le particulier et ce qui est l'universel.

Je ne peux aborder ce sujet qu'à partir d'un point de vue très très singulier, le mien, celui d'un professeur de sociologie, non formé dans la discipline, qui conserve donc sur celle-ci un regard un peu étranger. Du fait de ma formation, je suis coupé de la tradition nationale de la sociologie

canadienne-française, québécoise, une sorte d'aliénation, si on peut dire, que je reproduis moi-même à travers mes enseignements, où pullulent les références françaises, anglaises, américaines, allemandes, et *tutti quanti*, mais à peu près pas de références tirées du corpus de la sociologie canadienne d'expression française.

C'est un peu à ce titre d'imposteur que je réfléchis sur cette question. La question que je veux soulever justement, elle découle du projet intellectuel des précurseurs de la sociologie canadienne-française à ses commencements, c'est-à-dire non pas de s'interroger sur la spécificité de la sociologie francophone au Canada, mais de la spécificité de la société francophone ou des sociétés francophones au Canada. Madeleine disait qu'on peut constater qu'il y a quand même un changement de génération et peut-être une perte d'acuité ou d'importance d'un enjeu pareil, et effectivement, c'est ce qui m'apparaît aujourd'hui. Dans quelle mesure est-ce que le Québec ou les sociétés francophones du Canada sont encore des objets à part entière pour la recherche en sociologie?

Deux constats m'amènent à poser cette question. Le premier est un constat anecdotique. Contrairement à l'Université Laval, où des cours de sociologie du Québec sont encore aujourd'hui obligatoires, dans notre département, ce n'est pas du tout le cas. On a le cours *Introduction à la sociologie du Québec*, lequel n'a pas été donné depuis cinq ans, et je me demande franchement : qui parmi les membres du corps professoral serait vraiment apte à donner ce cours ? Moi le premier, je ne le serais pas. Je pense que c'est aussi le cas de la plupart, sinon de tous mes collègues, qui à divers degrés travaillent sur des réalités, sur des phénomènes québécois, mais aucun n'étudie véritablement le Québec en tant que tel, ou ne se pose, peut-être faute de meilleurs termes, la question nationale.

Cette question m'est aussi venue à partir de mes propres objets de recherche qui n'ont rien de spécifiquement québécois. Je travaille dans le domaine de la sociologie de l'économie, j'interroge ce que j'appelle « l'économie morale de l'endettement » à l'ère du capitalisme financiarisé. C'est un phénomène que j'ai principalement étudié sur des terrains étrangers, américains, britanniques, où évidemment le phénomène est de grande importance, mais il l'est au Québec aussi dans une certaine mesure. C'est pourquoi j'ai tenté de transposer ces questions sur le cas du Québec en déposant une demande de subvention à cette fin que j'avais fait relire à un de mes anciens professeurs de l'Université d'Ottawa, qui aujourd'hui exerce en Grande-Bretagne. Il me disait : « Oui, mais pourquoi

t'intéresser au Québec, qu'est-ce qui justifie le choix d'un cas pareil?» et c'est quand même assez singulier, frappant comme question, parce que si j'avais fait une proposition de recherche sur la Grande-Bretagne, personne ne m'aurait demandé ça. Comme quoi ça se justifie en soi de parler des États-Unis ou de la Grande-Bretagne, mais pour ce qui est du Québec et du Canada francophone, ça prend des justifications en plus, comme si finalement on était intéressant que dans ce qui nous particularise, ce qui nous singularise, par rapport à un universel qui est finalement l'universel du capitalisme anglo-saxon.

Or, c'est peut-être justement une question qui nous permet de nous reconnecter avec la tradition sociologique québécoise, qui interrogeait précisément ça : qu'est-ce qui nous singularise, qu'est-ce qui nous particularise, une question que j'essaie de réinterroger à nouveaux frais, mais en constatant qu'elle est un peu passée de mode.

2.2 Comment faire de la sociologie de langue française au Canada ?

Stéphanie Gaudet : Nous avons questionné la définition de la sociologie canadienne, québécoise, acadienne, maintenant je vais vous poser la question du métier : comment fait-on de la sociologie en langue française au Québec ou au Canada ?

Michelle Landry : Je vais d'abord revenir sur la question de l'enseignement, parce que ça fait quand même partie du métier de sociologue. Mes deux collègues ont parlé de cours de sociologie du Québec, puis nous, à l'Université de Moncton, on a un cours de sociologie de l'Acadie, donc c'est encore plus exigü comme objet. Nous sommes quatre sociologues à enseigner principalement la sociologie à notre université, sur trois campus, puis on pourrait tous donner ce cours sans problème. Nous donnons encore ce cours, c'est un cours obligatoire, et nous avons même en plus un cours optionnel de sociologie des francophonies. Par contre, nous nous posons la question de ce qu'on peut mettre dans un cours comme ça. Voir la francophonie internationale comme une société ou comme un objet, ça devient assez compliqué, donc nous faisons principalement de la sociologie de la francophonie canadienne, puis nous parlons beaucoup des francophones en milieu minoritaire, donc les francophones hors Québec, puis aussi la francophonie internationale. Avec une population étudiante de plus en plus internationale, enseigner la sociologie de l'Acadie devient un peu compliqué, les gens n'ont pas la même connaissance de base du

milieu, il faut vraiment ajuster, puis on se pose des questions, est-ce qu'on le rend optionnel ou pas?

Ce que je voulais dire par contre au sujet de la *pratique* de la sociologie en Acadie, ou en francophonie en milieu minoritaire plus généralement parce qu'il y a des francophones dans tous les provinces et territoires, c'est la grande responsabilité sociale qu'on a. C'est-à-dire que, comme notre objet d'étude représente le milieu social dans lequel on habite, on ressent une grande responsabilité de faire des études sur nos milieux. On est vraiment confrontés à des théories qui ne collent pas à nos réalités. Donc, on s'inspire beaucoup de la sociologie américaine, de la sociologie française, mais ça ne colle pas tout à fait à notre réalité, la sociologie québécoise non plus. Les théories sur les minorités, de manière générale, ne traitent pas toujours des minorités linguistiques. On se retrouve vraiment comme les principaux producteurs de la connaissance sur nos collectivités, sur nos milieux et on a une très grande responsabilité sociale. Ça se traduit par le nombre incroyable d'entrevues que je donne à la radio et à la télévision, il y a un besoin pour ça en société, d'avoir quelqu'un pour expliquer les enjeux sociaux.

C'est vraiment un peu spécial comme contexte de travail en tant que sociologue, parce que si c'est une discipline qui est valorisée, disons, par les journalistes, parce qu'on peut se prononcer sur une variété de sujets, interpréter les phénomènes sociaux, c'est une discipline qui est très peu valorisée à l'université comme telle. J'en ai parlé plus tôt, à l'Université de Moncton on avait fermé le Département de sociologie. Au campus principal, on n'obtient pas le financement pour de nouveaux postes, on n'a pas de programme de doctorat. On a très peu de ressources, finalement, pour pratiquer le métier de sociologue et former la relève qui va aussi pratiquer dans d'autres contextes : dans les milieux associatifs, au sein des gouvernements, des ministères. Les études qui se produisent sont très collées à nos contextes, à nos réalités. On est très inspiré théoriquement des milieux anglo-saxons, québécois et français, mais on est aussi dans des milieux où il y a peu de confrontation de nos idées. Comme nous sommes peu nombreux, même en sociologie de la francophonie canadienne, nous sommes très peu confrontés dans nos idées, il y a très peu de débats portés sur nos travaux.

Le dernier point que j'aimerais soulever c'est vraiment le manque de relève, que je trouve absolument inquiétant. C'est-à-dire qu'on a de moins en moins d'étudiants en sociologie, puis en grande partie c'est la

criminologie, je pense, la grande coupable. À l'Université de Moncton, les programmes de criminologie ont complètement pris le dessus, ils ont 180 étudiants et nous en avons à peine 15 d'année en année. Je voudrais aussi souligner le manque de relève en recherche quantitative, ça me préoccupe. Moi-même je ne suis pas en recherches quantitatives, mais je remarque que d'un point de vue de sociologie des francophonies, francophonies canadiennes, on a très peu d'études quantitatives qui se produisent, puis beaucoup des experts de ce domaine-là sont partis à la retraite.

Sinon, je n'ai pas eu le temps d'en parler, mais c'est la question de la langue de publication : à qui s'adresse-t-on ? Dans quelle langue choisit-on de publier nos travaux ? Évidemment, il faut que ça soit pertinent au contexte et à notre public cible, mais ce sont de grandes questions.

Jean-Philippe Warren : Je vais reprendre là où Michelle vient de laisser, parce que j'ai envie de parler de la langue de publication, mais avant j'insisterai pour dire que ce serait très bien de garder le cours de sociologie de l'Acadie à l'Université de Moncton. Je l'ai donné trois années de suite lorsque j'étais étudiant au doctorat, alors que moi-même je ne viens pas de l'Acadie et j'avais peu d'ancrage dans la réalité canadienne. C'est un cours fascinant, extraordinaire, parce qu'on commençait en se posant la question : qu'est-ce que l'Acadie ? C'est une grande question et donc on ouvrait sur un univers d'exploration absolument fascinant et ce n'est pas parce qu'on étudie des sociétés très exiguës qu'il n'y a pas des réflexions absolument étonnantes et universelles à en tirer.

La langue de publication, donc, c'est une donnée essentielle qu'il faut prendre en compte pour comprendre l'élaboration et le développement d'un champ scientifique. Aujourd'hui, ce qu'on voit, c'est que la plupart des champs scientifiques nationaux qui existaient dans le vaste domaine de la science ont disparu. Il n'y a pas de champ proprement canadien de la physique, de la chimie, de l'ingénierie. Tout ça a disparu, parce qu'on a une *lingua franca*, la langue anglaise, qui s'est imposée et qui a permis l'universalisation de ces différents savoirs.

Dans le spectre des publications en anglais à travers le monde, à un bout il y a les sciences pures et appliquées, qui sont à peu près à 100 % anglicisées, et puis à l'autre bout il y a les humanités, qui dépendamment des secteurs et des pays, sont à peu près de 20 % à 30 % anglicisées. Entre les deux vous avez la sociologie qui, dans l'espace francophone, si on prend la France, la Belgique, la Suisse, le Québec, est anglicisée à peu près

à 70 %, avec des variations entre les domaines de recherche, certains plus anglicisés, d'autres beaucoup moins.

Donc, on va se demander pourquoi continuer à adopter la langue française pour communiquer nos résultats scientifiques si on ne peut pas faire comme tout le reste des disciplines et adopter la *lingua franca*. D'abord, il y a un grand capital symbolique qui est associé à la langue anglaise, pour diverses raisons. Grâce à la publication en anglais, on est capable d'être indexé dans les moteurs de recherche et pouvoir désormais faire partie des classements, qui ont un biais, on le sait, anglocentrique. Plusieurs publications en français ne sont même pas répertoriées dans les grands indices internationaux. Donc, on va vouloir continuer à publier en français, mais ça va faire en sorte qu'on va habiter un champ qui est relativement opaque. Au Canada, ça va devenir ces «deux solitudes», il y aurait un champ sociologique en français, puis il y aurait un champ sociologique en anglais. Ce qui détermine les citations que vous allez avoir par les autres sociologues, ce n'est pas seulement l'objet que vous étudiez, l'Ontario, le Québec, mais aussi les *réseaux* scientifiques, et ça c'est vraiment important, c'est une chose sur laquelle, je crois, on n'a pas assez insisté.

Les travaux de François Rocher⁸ l'indiquent très bien. Il y a aussi les travaux de Yves Gingras sur la *Revue française de sociologie* qui, pendant quelques années, avait décidé de traduire tous ses numéros et puis ils se sont aperçus, avec une analyse du facteur d'impact, que ça n'avait eu absolument aucun résultat, alors que ça avait coûté une fortune⁹. Ces articles traduits en anglais n'étaient absolument pas cités, pas nécessairement à cause de leur objet, mais parce qu'il faut participer à des réseaux scientifiques qui nous permettent d'avoir un écho dans nos sphères d'activités propres. Dans mon étude sur le résultat des programmes de subvention de traduction du PAES, le Prix d'auteurs pour l'édition savante, on s'apercevait que les ouvrages en français qui étaient traduits en anglais n'étaient à peu près jamais cités, mais ce qui est intéressant, c'est que lorsqu'ils l'étaient, pour le peu qu'ils l'étaient, c'était par des «francophiles», qui avaient étudié en français, ou des francophones¹⁰.

8. Voir par exemple François Rocher (2007) et François Rocher et Daniel Stockemer (2017).

9. Voir Yves Gingras, Mahdi Khelifaoui et Sébastien Mosbah-Natanson (2023).

10. Voir Warren (2019).

Donc, ça montre bien que, si on veut se faire entendre comme sociologue, il ne suffit pas de travailler sur un objet qui soit universel, il ne suffit pas non plus d'adopter la langue anglaise, il faut en plus participer à des réseaux très précis de circulation des connaissances, ce qui nous oblige à adopter les règles de ces réseaux. Donc il va falloir, comme sociologues, absolument se compromettre, dans le sens où il faut accepter que notre pratique scientifique va changer, de l'heure où on intègre les réseaux qui sont différents des nôtres, de nos réseaux nationaux.

Madeleine Pastinelli : Je vais reprendre le fil de l'intervention de Jean-Philippe et parler des enjeux linguistiques du financement de la recherche et du financement de l'enseignement supérieur au Québec. Le gouvernement du Québec a annoncé une nouvelle politique de financement des universités¹¹ qui a entre autres pour objectif de mieux soutenir le réseau universitaire francophone. Il faut tout de suite dire que, dans une logique de vases communicants, le gouvernement ne donne pas de financement supplémentaire, mais va aller puiser dans les frais de scolarité que payent les étudiants étrangers et les étudiants non québécois qui viennent étudier en *anglais* au Québec l'argent qu'on va réinjecter dans les universités francophones. Cette politique prévoit aussi des incitatifs liés aux frais de scolarité pour inciter les étudiants étrangers qui viennent au Québec à faire leurs études en français. Donc, on a une vision politique dans laquelle on veut faire vivre des universités francophones indistinctement dans toutes les disciplines et on veut encourager les étudiants étrangers à étudier en français, peu importe les domaines. Au même moment, on réforme les politiques de financement de la recherche dans un sens qui risque d'avoir vraiment un impact sur les chercheurs qui travaillent encore en français, principalement en sciences humaines et sociales, parce qu'on est beaucoup plus nombreux à travailler et à publier en français.

On avait, au Québec, un fonds de recherche principal qui finançait l'ensemble des chercheurs universitaires dans tous les domaines. Il y a une vingtaine d'années, on s'est rendu compte que la manière d'organiser et de structurer la recherche, notamment la *taille* des équipes de recherche, le caractère *international* des réseaux de chercheurs, était devenue trop différente entre les domaines de santé, sciences naturelles et génie d'une part et de sciences humaines et sociales d'autre part, de telle sorte qu'avoir un seul fonds de recherche ne permettait plus de répondre adéquatement

11. Voir Gouvernement du Québec (2024a).

aux besoins. Dans ce contexte, on a créé le FQRSC, le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, à côté d'un fonds de recherche pour la santé et un autre pour la nature et la technologie. Ça a permis une évolution du financement de la recherche qui tenait compte des spécificités et des différences, avec l'idée que la façon dont se gère et dont se structure la recherche selon les secteurs n'était pas la même.

En 2024, le même gouvernement qui veut encourager la formation en français au niveau universitaire vient d'adopter une réforme par laquelle on revient à ce qui existait autrefois et on fusionne les fonds de recherche, avec l'intention, annoncée très clairement par le scientifique en chef et le ministre porteur de cette réforme¹², d'uniformiser les pratiques, de favoriser le travail intersectoriel. En sciences humaines et sociales, quand des ministres nous disent qu'on veut uniformiser les manières de faire, les modes d'évaluation et tout ça, évidemment ce qu'on entend ce n'est pas que les chercheurs en santé, sciences naturelles et génie vont se faire imposer des logiques qui seraient celles des sciences humaines et sociales, mais que manifestement le contraire va se produire.

Cette réforme fait complètement abstraction de ce qui fait que la manière de gérer la recherche était, et demeure, en large partie différente selon les secteurs. Il y a principalement deux facteurs, il me semble. Le premier est le fait que les possibilités d'aller chercher des financements privés ne sont pas les mêmes selon les secteurs, selon qu'on soit en génie à développer des batteries, en pharmacologie à développer des molécules à commercialiser, ou en sociologie. Le deuxième est la manière dont les objets d'étude et les approches sont liés au caractère spécifique d'une société, à un contexte social, à une langue, à une culture. Il y a une pertinence à faire des revues francophones de sciences humaines et sociales, par exemple, d'études du théâtre, d'étude des institutions, contrairement à une revue francophone québécoise de biochimie. La mécanique des fluides ne varie pas vraiment d'une société à l'autre, alors que la manière dont on fait du théâtre, du droit, implique des différences importantes.

De ce que je comprends, cette réforme va davantage pousser les chercheurs en sciences humaines et sociales à s'inscrire dans une logique qui est celle des sciences «dures», et s'il faut avoir des réseaux internationaux, de très grandes équipes, faire circuler des données à très grande échelle, ça suppose une manière particulière de travailler qui devient très

12. Voir Fonds de recherche du Québec (2024).

difficile à faire en français, dans des revues québécoises. Mais l'enjeu de la langue dans les rapports variés entre les objets d'étude et les contextes sociaux est vraiment un impensé des politiques.

Jean-François Bissonnette : J'ai la chance de travailler à l'Université de Montréal, dans un département que j'aime beaucoup et qui a entre autres qualités celle d'être passablement cosmopolite ; plusieurs de mes collègues viennent de divers coins du monde et je trouve que c'est une belle richesse. Une certaine interdisciplinarité fait également la force de notre département ; quatre des six dernières embauches, la mienne y comprise, étaient de collègues qui provenaient d'autres disciplines que la sociologie. Notre département est aussi le berceau d'une revue, *Sociologie et sociétés*, qui compte sans doute parmi les plus importants périodiques de sociologie de langue française à l'échelle du monde, et plus récemment de *Siggi*, un magazine de sociologie, qui propose des lectures rigoureuses informées par la science sociologique, mais à destination d'un grand public. Ça, c'est peut-être aussi quelque chose qui peut faire une spécificité du travail sociologique chez nous, c'est-à-dire cette volonté de faire de la sociologie un élément du discours public.

Alors, je voudrais, pour réfléchir sur cette deuxième question, repartir du titre de la revue *Sociologie et sociétés* pour questionner le rapport entre ces deux termes. Comment le discours sociologique contribue-t-il à façonner, en quelque sorte, le milieu social dans lequel il s'inscrit, et à l'inverse, comment est-ce que les particularités de ce milieu influencent nos manières de faire de la sociologie, en particulier pour ce qui est de la question linguistique ? Ce qui revient à se demander au fond d'où parle-t-on et à qui parle-t-on et, au bout du compte, pour dire quoi ?

Il me semble que cette question du rapport entre sociologie et société était pour les pionniers de la discipline un enjeu qui raisonnait avec leur projet intellectuel. Un projet qui était non seulement de saisir, de comprendre, d'expliquer les processus qui dictaient à cette époque la modernisation rapide d'une société encore fortement marquée par ses traditions, mais aussi de contribuer par la production même de ce savoir à tenter d'orienter ces processus de modernisation dans le sens d'un renforcement de notre autonomie collective en tant que Canadiens français, québécois. Entre autres exemples de ce projet, on pourrait évoquer celui de notre vénérable collègue Guy Rocher et son influence sur des enjeux collectifs au Québec comme l'accès à l'éducation et la défense, et la promotion de la langue française.

Je me demande en fait ce qui reste aujourd'hui de cette capacité des sociologues à jouer un tel rôle comme intellectuel public. Michelle disait qu'elle est très sollicitée par les médias et c'est un peu le contre-exemple de la question que je soulève, à savoir, qu'en est-il du rôle que nous pouvons jouer comme intellectuel du point de vue de la réflexion et de l'action sur ce qui concerne notre devenir collectif? Et cette question du rôle et de la place que peuvent jouer les sociologues, elle se pose d'une manière assez singulière dans notre réalité canadienne, puisque cette société est elle-même clivée, marquée évidemment par la dualité linguistique au Canada. Pour nous, sociologues d'expression française – Québécois, Franco-Ontariens, Acadiens –, la société de référence est généralement celle qui est délimitée par les frontières de notre communauté linguistique. Mais cette société de référence est subordonnée à une société plus large, celle du Canada anglais, pour ne pas dire celle de l'Amérique du Nord anglophone. Quelle place, quel rôle peut-on jouer en tant que sociologue francophone dans cet ensemble culturel et linguistique plus vaste?

Les travaux mentionnés par Jean-Philippe sur la pénétration très limitée des publications en français dans l'espace culturel et scientifique anglophone¹³ nous forcent à constater que nous sommes très peu entendus et lus au-delà des frontières de notre communauté linguistique. Ça m'amène à m'interroger sur mes propres pratiques, notamment sur ma tendance à publier en anglais. Pourquoi est-ce que je fais ça? Je me pose la question depuis déjà quelques jours et je n'ai pas de réponse tout à fait satisfaisante. Certes, je travaille sur des sujets comme l'endettement étudiant aux États-Unis, qui forcément m'amène à lire beaucoup en anglais et je me suis dit que c'est normal que j'écrive à mon tour en anglais, mais au fond pour qui est-ce que je fais ça? Les sociologues américains ou britanniques qui travaillent sur le sujet n'ont probablement rien à faire de ce que j'ai à dire, et *a contrario*, pourquoi est-ce que je publierais en français sur un sujet qui concerne des sociétés autres que la mienne? Bref, j'en reviens à cette bonne vieille question du particulier et de l'universel: si l'universel se donne dans une autre langue que la mienne, qu'est-ce que je peux apporter à partir de ce point de vue particulier d'un sociologue francophone? C'est une réflexion qui, je pense, vaut la peine d'être menée.

13. Voir Rocher (2007) et Gingras, Khelifaoui et Mosbah-Natanson (2023).

RÉFÉRENCES

- Fitzpatrick, Meagan, « Harper on Terror Arrests: Not a Time for “Sociology” », *CBC News*, 25 avril 2013, <<https://www.cbc.ca/news/politics/harper-on-terror-arrests-not-a-time-for-sociology-1.1413502>>.
- Fonds de recherche du Québec, « Refonte des Fonds et rehaussement du rôle-conseil du scientifique en chef pour encore mieux soutenir la recherche et promouvoir la science », *Fonds de recherche du Québec*, 8 février 2024, <<https://frq.gouv.qc.ca/refonte-des-fonds-et-rehaussement-du-role-conseil-du-scientifique-en-chef-pour-encore-mieux-soutenir-la-recherche-et-promouvoir-la-science/>>.
- Gingras, Yves, Mahdi Khelfaoui et Sébastien Mosbah-Natanson, « Le mirage de l'internationalisation des sciences sociales françaises: la traduction anglaise des revues *Population* et *Revue Française de Sociologie* », *Zilsel*, vol. 13, n° 2, 2023, p. 89-111, <<https://doi.org/10.3917/zil.013.0089>>.
- Gouvernement du Québec, *Politique québécoise de financement des universités*, Québec, Ministère de l'Enseignement supérieur, 2024a, <<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/Universites/Services-administratifs-universites/Politique-financement-universites.pdf>>.
- Gouvernement du Québec, *Programme Culture et citoyenneté québécoise*, Québec, Ministère de l'Éducation, 2024b, <<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/education/pfeq/primaire/programmes/PFEQ-culture-citoyennete-quebecoise-Secondaire.pdf>>.
- Gouvernement du Québec, « Programme de culture et citoyenneté québécoise au secondaire », *Gouvernement du Québec*, 2024c, <<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/programme-formation-ecole-quebecoise/secondaire/culture-citoyennete-quebecoise>>.
- Jean-Pierre, Johanne, Michelle Landry, Guillaume Durou, Audrey Rousseau et Myriame Martineau, « Annonce officielle de la création du Prix d'excellence en sociologie de langue française de la Société canadienne de sociologie », *Revue canadienne de sociologie / Canadian Review of Sociology*, vol. 57, n° 4, 2020, p. 737-740, <<https://doi.org/10.1111/cars.12314>>.
- Larivière, Vincent, « Publish ou publier, telle est la question », dans Linda Cardinal, Bernard Gagnon, Virginie Hébert et François Rocher (dir.), *Une langue, des voix: débats autour de la loi 96 au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2023, p. 175-182.
- LeBlanc, Richard, « Perspectives et débats: table ronde et période de questions au colloque “Bâtir des ponts entre les francophonies canadiennes” », *Francophonies d'Amérique*, vol. 56, décembre 2023, p. 21-42, <<https://doi.org/10.7202/1108156ar>>.
- Rocher, François, « The End of the “Two Solitudes”? The Presence (or Absence) of the Work of French-Speaking Scholars in Canadian Politics », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, vol. 40, n° 4, 2007, <<https://doi.org/10.1017/S0008423907071132>>.

Rocher, François, et Daniel Stockemer, « Langue de publication des politologues francophones du Canada », *Revue canadienne de science politique / Canadian Journal of Political Science*, vol. 50, n° 1, 2017, p. 97-120, <<https://doi.org/10.1017/S0008423917000075>>.

Société canadienne de sociologie, « Sous-comités », *Société canadienne de sociologie*, 2024, <<https://www.csa-scs.ca/sous-comites>>.

Warren, Jean-Philippe, « La traduction en sciences humaines et sociales au Canada : dynamiques générales et impacts du PAES », *Recherches sociographiques*, vol. 59, n° 3, 2019, p. 385-409, <<https://doi.org/10.7202/1058720ar>>.

CHAPITRE 11

Enjeux et défis scientifiques contemporains pour les sociologues

SOPHIE THÉWISSEN-LEBLANC

1. INTRODUCTION

Ce chapitre présente une version adaptée¹ de la session plénière conclusive « Enjeux et défis scientifiques contemporains pour les sociologues », animée par Stéphanie Gaudet en juillet 2024 lors du XXII^e Congrès de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF). Les membres du panel sont Monica Gattinger, professeure à l'Université d'Ottawa, directrice de l'Institut de recherche sur la science, la société et la politique publique (ISSP) et présidente fondatrice du programme *Énergie positive*; Yves Gingras, professeur d'histoire et de sociologie des sciences à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et directeur scientifique de l'Observatoire des sciences et des technologies (OST); et Mamadou Diouf, historien, directeur et enseignant-chercheur à l'Institut d'études africaines de l'Université de Columbia aux États-Unis. Les propos de la plénière ont été condensés et modifiés pour des raisons de clarté.

1. Le format de ce chapitre est inspiré de « Perspectives et débats : table ronde et période de questions au colloque “Bâtir des ponts entre les francophonies canadiennes” » par Richard LeBlanc (2023).

La session plénière est composée de deux tours de table suivis d'une période de questions. Lors de ses interventions, Monica Gattinger aborde les enjeux liés à la participation du public dans la prise de décisions gouvernementales en matière de risque, s'appuyant sur des exemples tirés d'études de cas. De sa perspective de sociologue des sciences, Yves Gingras remet en question l'usage et la définition de certains termes, dont ceux qui composent la thématique du congrès, « sciences, savoirs et sociétés ». Prenant les sociétés africaines comme point de départ, Mamadou Diouf aborde les conséquences du rapport entre la science et la violence coloniale et souligne l'importance du pluralisme. Au fil des interventions, les membres du panel et de l'audience débattent aussi des concepts de « science occidentale » ainsi que de « Sud global » et « Nord global ».

2. SESSION PLÉNIÈRE

2.1 Premier tour de table

Stéphanie Gaudet : Cette plénière conclusive portera sur les enjeux et les défis contemporains pour les chercheurs en sciences sociales. Donc, quels enjeux devraient retenir notre attention ? Quels seront les défis que vont poser les interactions entre les sciences et la société dans les années à venir ?

Monica Gattinger : Je dois dire que je ne suis pas sociologue, je suis professeure titulaire à l'École d'études politiques à l'Université d'Ottawa. En termes de formation, j'ai un baccalauréat en commerce, une maîtrise en administration publique et un doctorat en politiques publiques. Alors je m'intéresse surtout aux politiques publiques, notamment dans le domaine de l'énergie et des changements climatiques. Je dirige à l'heure actuelle l'Institut de recherche sur la science, la société et la politique publique², ou l'ISSP, un institut panfacultaire à l'Université d'Ottawa.

Aujourd'hui, je vais partager avec vous un projet fort à l'Institut au cours des dernières années, le projet @Risque³, qui se prononce « *at risk* » en anglais. C'est un projet qui se concentre sur la participation du public dans la prise de décisions gouvernementales en matière de risque. Le projet s'est concentré sur dix études de cas dans trois domaines des politiques

2. Pour en savoir plus, voir : <<https://www.uottawa.ca/recherche-innovation/issp>>.

3. Pour en savoir plus, voir : <<https://www.uottawa.ca/recherche-innovation/issp/a-risque>>.

publiques : l'énergie, la santé publique et la génomique. Les résultats de la recherche ont été publiés en 2023 dans l'ouvrage collectif *Democratizing Risk Governance: Bridging Science, Expertise, Deliberation and Public Values*. La traduction en français du titre serait : démocratiser la gouvernance des risques, rapprocher la science, l'expertise, la délibération et les valeurs publiques. Les spécialistes et les praticiens dans le domaine du risque s'interrogent sur la meilleure façon de gouverner le risque face aux appels et aux impératifs de plus en plus nombreux en faveur de la démocratisation. La confiance du public dans les décisions prises par les gouvernements est essentielle à la gouvernance efficace des risques, notamment dans un contexte de fragmentation des perceptions des risques et d'attentes croissantes en matière d'implication du public dans la prise de décisions.

La pandémie de COVID-19 est un exemple frappant qui souligne l'importance cruciale de cette confiance, qu'il s'agisse de la confiance dans la sécurité des vaccins, dans la nécessité des mesures de confinement ou dans l'existence même de la pandémie. La pandémie a également mis en évidence les différences de perception des risques entre les experts et le grand public, la vulnérabilité face à la désinformation et à la mésinformation et l'importance pour les gouvernements d'intégrer les points de vue des citoyens, des communautés et des parties prenantes dans leurs processus décisionnels.

C'est dans ce contexte que l'ISSP a créé le projet @Risque, qui visait à faire progresser la compréhension scientifique et empirique de la participation du public à la prise de décisions en matière de risque, des moyens de conceptualiser et d'aborder les différences de perception des risques entre le public et les experts, et des moyens de renforcer la confiance du public dans la gouvernance des risques. Le projet comprenait une équipe de recherche multidisciplinaire de plus de 2 douzaines de chercheurs et d'étudiants diplômés de 11 universités canadiennes et américaines ainsi qu'une demi-douzaine de hauts praticiens de 5 organisations partenaires : l'ISSP, la Commission canadienne de sûreté nucléaire, l'Association canadienne de santé publique, les Laboratoires nucléaires canadiens et le Genetic Engineering and Society Center de l'Université d'État de la Caroline du Nord. Le projet a été financé par le Conseil de recherches en sciences humaines et Génome Canada.

Donc, je vais me concentrer sur les promesses en ce qui a trait à l'implication du public dans la prise de décisions en matière de risque. L'important, c'est vraiment l'idée que l'implication du public peut aboutir à des décisions

qui auront plus d'appui en termes d'acceptabilité sociale. Elle peut également renforcer les décisions mêmes en apportant les connaissances et les expériences des individus et augmenter la légitimité non seulement procédurale, mais aussi substantive des décisions. Mais il y a également des tensions, que je vais aborder dans ma deuxième intervention.

Yves Gingras : Comme préambule, je vais rappeler que mon travail est un travail de sociologue des sciences, donc je regarde comment les gens parlent de science et comment ils font de la science. Ici, je m'intéresse au titre du congrès : « Sciences, savoirs et sociétés ». Effectivement, depuis au moins une dizaine d'années, on parle partout dans la société de la science et de son importance. Le scientifique en chef du Québec nous répète qu'il y a un soi-disant déclin de la confiance, que les scientifiques doivent intervenir dans la société. Je ne vous dis pas si c'est bien ou mal, moi, j'observe ça. C'est intéressant, c'est nouveau. Pourquoi on fait ça ? Et quels sont les effets probables, pervers ou non ?

Si on dit « sciences, savoirs et sociétés », c'est que « savoirs », ce n'est pas la même chose que « sciences », mais c'est quoi ? Il faudra d'abord savoir ce qu'est la science. Moi, je définis la science en termes de l'épistémologie classique. La science, c'est rendre raison des phénomènes par des causes naturelles. Il y a un phénomène, par exemple un tremblement de terre, on l'explique par la tectonique des plaques. Ce n'est pas la prédiction, c'est l'explication par des mécanismes psychosociologiques, sociologiques, astrophysiques, atomiques, dépendamment de l'objet.

Maintenant, il y a un autre mot qui est intéressant, c'est « *knowledge* ». En anglais, c'est le seul mot, mais en français, « *knowledge* » peut vouloir dire « connaissance » ou « savoir ». On traduit donc « *local knowledge* » par « connaissances locales » ou « savoir local ». En lisant des textes dans la revue *Science* ou dans un rapport du Centre national de la recherche scientifique⁴, je m'aperçois qu'on utilise les mots « savoir » et « connaissance » comme s'ils sont des synonymes. Donc, c'est difficile de séparer les deux, et c'est surtout après *L'Archéologie du savoir* de Foucault⁵, que la montée du mot « savoir » comme équivalent à « connaissance » a commencé. J'ai fait un test dans Google Ngram, et en français les usages des deux termes, par exemple pour « connaissances traditionnelles » et « savoirs

4. Le rapport d'activité du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) est publié en français et en anglais (CNRS, 2024a, 2024b).

5. Ouvrage paru en 1969.

traditionnels», deviennent identiques vers la fin des années 1980 ou le début des années 1990. Bien sûr, il y a des disciplines qui se donneront à l'intérieur d'elles-mêmes une définition du mot «savoir» qui va être différente. Mais dans la pratique, c'est la même chose.

Maintenant, le mot «société». Effectivement, et ça c'est mon problème, j'observe qu'on nous casse de plus en plus les oreilles en disant qu'il faut que la science serve la société. C'est problématique. On parle aussi de «savoirs engagés». Des savoirs engagés, est-ce que c'est mieux que des savoirs désengagés? Pour moi, une connaissance est, comme disent les philosophes en latin, *simpliciter*. C'est-à-dire qu'elle est vraie, elle est fausse, elle est utile ou elle est inutile. Mais elle n'est pas citoyenne, elle n'est pas engagée. Les *personnes* sont engagées, il y a des citoyens engagés.

Aux États-Unis, une conférence de l'Union américaine de géophysique a été interrompue par des scientifiques qui sont montés sur scène annonçant qu'il fallait sauver la planète, avec une grande banderole où il était écrit «Sortez de vos labos et allez dans la rue». L'Union a réagi rapidement et les a expulsés de la conférence. Évidemment, quelques jours après il y a eu tumulte sur Internet, on trouvait ça scandaleux, et l'Union s'est excusée⁶. Mais on ne s'est pas demandé: pourquoi les scientifiques ont fait ça? Ou qu'est-ce que ça veut dire «sauver la planète»?

Donc, il y a une confusion de plus en plus grande entre le travail scientifique d'essayer de comprendre ce qui se passe et l'action de faire quelque chose, parce que la planète est en train de disparaître. Je ne dis pas qu'elle n'est pas en train de disparaître, j'observe que les gens disent ça, et qu'il y a des scientifiques qui sont mal à l'aise, qui se sentent obligés de modifier leurs objets de recherche. Certains veulent travailler sur des objets utiles, tant mieux, c'est le choix des objets de recherche, ils sont libres de le faire. Le problème, c'est que cette liberté du chercheur, à mon avis, est de moins en moins grande. Au Québec, en 2022, le Fonds de recherche du Québec demandait à tous les étudiants qui faisaient des demandes de bourses de maîtrise ou de doctorat – y compris un pauvre doctorant qui travaillait sur la recherche d'exoplanètes, un autre qui travaillait sur la littérature du 15^e siècle en France – d'indiquer à quel des objectifs de développement durable⁷ leur projet répondait. À mon avis, on est dans

6. Voir Warren Cornwall (2023).

7. L'Organisation des Nations unies a adopté 17 objectifs de développement durable (ODD) en 2015 (ONU, 2023).

le délire. Donc, il a fallu que des scientifiques s'y opposent⁸. Je reviendrai sur comment résoudre le problème dans ma deuxième intervention.

Mamadou Diouf: Je voudrais préciser que je ne suis pas un sociologue, je suis un historien. Ce qui m'intéresse comme historien, c'est effectivement la manière dont des dispositifs, qui sont des dispositifs scientifiques et disciplinaires, affectent la recherche africaine et peuvent aussi affecter ce qui est en train de se passer dans les sociétés africaines. Je voudrais très rapidement considérer trois ou quatre questions.

La première question est liée au fait que depuis quelques années, je suis un francophone, mais je ne vis pas dans le monde francophone, je vis dans le monde anglophone. Et ce qui a retenu mon attention dans ce congrès, c'est l'extraordinaire discussion qu'il y a autour de la langue⁹. Ni le français ni l'anglais ne sont mes langues, mais ce sont ces langues que j'utilise. Et ce rapport à la langue est aussi une discussion sur la géographie de nos disciplines. Et toute l'énorme controverse entre ce qui est universalisable, la raison des Lumières, et ce qui ne l'est pas. Pour les sociologues, je pense que c'est une question très importante. Dans l'Empire colonial français, jusque dans les années 1950, on n'a pas formé de sociologues africains. Ils n'existent pas. Parce que la sociologie n'est pas une science africaine. Et c'est intéressant que dans les années 1970, tout ce qui était anthropologie devienne sociologie. Il y a un sociologue français qui est l'un des premiers à pousser le curseur de l'anthropologie à la sociologie, Georges Balandier, qui va écrire *Sociologie des Brazzavilles noires* et qui va effectivement s'évertuer à parler, dans son fameux article de 1951¹⁰, de la situation coloniale, où il sort les sociétés africaines de cette science qu'on appelle l'anthropologie. Donc la première question pour moi c'est la violence de l'expropriation. C'est-à-dire que – et là c'est intéressant dans les rapports entre science et société – les Africains sont hors de la science, ils sont expropriés du territoire de la science. C'est la science occidentale qui devient la science.

La deuxième grande question linguistique pour moi, c'est la question autour de la langue et autour de ce dont la langue rencontre. Il y a plusieurs

8. Près de 1 000 professeurs ont signé une lettre s'y opposant (voir Bernadet et Gingras, 2022; Venne, 2023; Quirion, 2022).

9. Plusieurs sessions plénières du Congrès ont abordé les enjeux de langue.

10. L'article « La situation coloniale: approche théorique », publié dans les *Cahiers internationaux de sociologie* (Balandier, 1951).

manières de faire de la science. Donc, votre science, c'est la science d'une modernité qui est une modernité occidentale. Mais elle nie toute autre modernité, et elles existent. Donc, il y a plusieurs universalités. Il y a plusieurs modernités. Et les enjeux, aujourd'hui, ce sont ces enjeux-là. Dans mes départements à Columbia, les discussions sont autour de comment penser des humanités autres que les humanités gréco-latines. On a des humanités qui sont des humanités de l'Asie du Sud, autour de l'Inde. On a des humanités qui sont du Moyen-Orient. Et aujourd'hui, on travaille sur des humanités qui sont africaines. Et là où c'est intéressant, justement, c'est que, comme je disais, je suis francophone, je ne suis pas Français. Cette distinction doit être faite. Kateb Yacine a dit, il y a très longtemps, que le français est un « butin de guerre ». Donc le français, c'est ma langue et celle que je peux revendiquer. Mais ce français je l'utilise autrement.

Aimé Césaire le dit très bien, l'Occident s'est disqualifié par la violence de son intervention, par l'imposition de sa raison et ne peut pas jouer un rôle dans le « rendez-vous du donner et du recevoir » pour recréer une civilisation de l'universel. Parce que l'Occident est incapable de dialoguer, l'Occident « soliloque », comme le dit Césaire. Et c'est ça qui fait que le débat sur la science est un débat qui doit aller au-delà de ce qu'on pourrait appeler les propositions positives scientifiques pour régler des problèmes immatériels. Mais ça doit prendre en considération le récit qui porte la science, le récit qui affecte l'imaginaire, qui est l'imaginaire de gens qui ne vivent pas seulement de science, mais qui vivent aussi leur propre rêve. Mais ça veut dire aussi qu'il faut l'inscrire dans une histoire, une histoire d'une trajectoire historique, que Jacques Berque définit de manière admirable comme la « dépossession du monde ». L'enjeu, aujourd'hui, c'est de reposséder le monde par ce qui en était exclu. Et reposséder ce monde, c'est de revenir proposer un autre récit. C'est de permettre à tous les récits d'être présents. Et c'est cette présence de tous les registres qui va créer justement un universel qui n'est plus l'universel occidental, mais qui est un universel recomposé et un universel pluriel. Je reviendrai là-dessus, parce que cela existe. Penser hors du territoire circonscrit par l'Occident et engager une conversation avec d'autres récits est la seule manière. Comme dit Chinua Achebe, si tous les récits sont présents, si tous les discours ont une place, la cacophonie sera probablement la manière la plus extraordinaire d'assurer le pluralisme.

2.2 Deuxième tour de table

Monica Gattinger : Les tensions sur lesquelles je vais me pencher exposent, d'une certaine façon, les défis auxquels font face les gouvernements par rapport à la prise de décision, notamment dans ce cas-ci dans le domaine de la gouvernance des risques. Ce sont donc des tensions très appliquées. D'abord, la confiance du public dans les décisions gouvernementales en matière de risque. D'une part, les chercheurs dans le domaine du risque ont souligné l'importance de la confiance des citoyens au niveau de l'efficacité, de la légitimité et de l'acceptabilité sociale des décisions étatiques. D'autre part – ce qui commence à toucher un peu à certains des propos de mon collègue Yves –, placer la confiance du public au centre de la gouvernance des risques peut faire craindre que les décisions en matière de risque ne deviennent l'otage d'opinions publiques mal informées, ayant une compréhension faible ou inexacte des preuves scientifiques, ou ne se préoccupant pas du tout de la science. Dans cette optique, et je vois ça très fréquemment chez les praticiens dans plusieurs domaines, on craint que les gouvernements puissent prendre des décisions en matière de risque sur la base d'impératifs politiques à court terme plutôt que sur la base d'une analyse minutieuse des risques et des avantages à long terme sur le plan scientifique. Dans ce scénario, les citoyens peuvent faire confiance aux décisions à court terme, mais à quel prix pour la société à long terme? Pour répondre à cette question, les décideurs en matière de risque doivent faire preuve d'un jugement réfléchi et éclairé. Je reviendrai sur ce point.

Cette problématique est liée à une deuxième tension qui est sortie dans la recherche pour le projet @Risque. La participation du public conduira-t-elle à des décisions en matière de risque plus fortes ou plus faibles? La plupart des études dans ce domaine évaluent positivement l'implication du public en soulignant les nombreux aspects de la participation qui renforcent les décisions en matière de risque. Les raisons évoquées pour justifier la participation sont multiples et concernent à la fois la légitimité procédurale et substantielle des décisions. La participation est considérée comme fondamentale pour la responsabilité démocratique et pour sa capacité à renforcer la légitimité démocratique des décisions gouvernementales et la confiance des citoyens dans celles-ci. Elle peut aussi réduire les conflits et favoriser l'acceptation des décisions. L'engagement est également un moyen de renforcer la confiance dans des systèmes politiques plus larges.

Il faudrait noter que la participation du public a évolué au fil du temps. J'ai commencé à étudier dans ce domaine durant les années 1990 et, à ce moment-là, on assistait surtout à un modèle qui consistait à informer les gens sur les données scientifiques qui sous-tendaient des décisions. Mais maintenant, on est passé plutôt à la reconnaissance et à la valorisation des connaissances que les citoyens apportent à la prise de décision en matière de risque. Il s'agit de formes de connaissances autres que scientifiques, notamment les expériences de vie et – en lien avec les connaissances locales qu'Yves a mentionnées – les connaissances culturelles. Selon ce point de vue, tout le monde, les citoyens et les experts, apprend dans les processus de participation publique, et les décisions s'en trouvent renforcées. Cela ouvre la voie à l'identification des valeurs, des perspectives et des préoccupations du public qui devraient être prises en compte dans la prise de décision gouvernementale. Dans cette optique, les différences de perception du risque entre le public et les experts ne sont pas un problème à résoudre, mais plutôt une invitation à en apprendre davantage et à mieux comprendre.

Mais comme le soulignent plusieurs des chapitres dans *Democratizing Risk Governance*, l'implication du public peut conduire également à des décisions plus faibles. Des chapitres sur le dépistage du cancer, sur la fluoruration de l'eau et sur l'identification des groupes prioritaires pour recevoir le vaccin contre la COVID-19 explorent ces questions. En ce qui a trait au dépistage du cancer, l'outil de la prise de décision partagée entre médecins et patients peut, d'une part, renforcer la confiance des citoyens-patients dans le système de soins de santé, mais d'autre part, il peut conduire à des demandes de tests de dépistage du cancer qui ne sont pas nécessaires sur le plan strictement scientifique. En ce qui concerne la prise de décision concernant la fluoruration de l'eau municipale, les citoyens qui n'ont pas une connaissance suffisante de la science de la fluoruration peuvent être vulnérables et peuvent développer des points de vue inexacts et erronés. Les opposants à la fluoruration peuvent tirer part de cette situation pour semer le doute chez les citoyens. Lors d'un référendum, les citoyens peuvent préférer faire preuve d'excès de prudence et voter contre la fluoruration de l'eau, ce qu'on a vu dans certaines municipalités en Amérique du Nord où, à long terme, on a vu le retour de taux plus élevés de caries chez la population.

Ces exemples soulignent l'importance des études plus approfondies sur des décisions en mettant en avant l'expérience vécue, les connaissances de terrain et des perspectives plus larges que les évaluations purement

scientifiques, ce qui peut également contribuer à renforcer la confiance du public dans les décisions gouvernementales. Mais une évaluation minutieuse des points forts, des limites et du niveau approprié de la participation du public pour une décision donnée en matière de risque est de mise. Elle est essentielle à ce que la participation porte sur les bons sujets, au bon moment et avec les bons outils. Le renforcement de la prise de décisions contemporaines en matière de risque l'exige.

Yves Gingras : Je vais prendre la suite parce que je pense qu'on a un très beau cas avec la fluoration. Les sociologues des sciences s'intéressent à cette question depuis au moins 50 ans, les travaux de Dorothy Nelkin sur le sujet datent des années 1970. La fluorisation obligatoire n'est pas pour les riches qui vont chez le dentiste, c'est pour les pauvres qui n'ont pas les moyens lorsqu'ils ont des caries. Lorsqu'on fluore l'eau, il y a moins de risques que d'avantages sociétaux et sociaux. Il peut donc y avoir des choses qu'on considère comme irrationnelles au niveau individuel, mais qui sont rationnelles au niveau social, c'est très important cette différence de niveau. Et donc, le cas de la fluoration est un très bon exemple.

J'ai peut-être un désaccord avec mon collègue, parce que moi je prétends que la « science occidentale » n'existe pas. Les Chinois qui viennent de faire atterrir un robot sur la face cachée de la Lune¹¹ ne l'ont pas fait – pour parler de façon caricaturale – avec le yin et le yang, ils ont utilisé les équations de Newton. La même technologie que les Américains appliquent à la NASA, que l'Europe applique à l'Agence spatiale européenne. Ça fonctionne, c'est une technologie. Les équations de Navier-Stokes en hydrodynamique ont été créées par un Français, Navier, et un Britannique, Stokes, mais ce n'est pas de la science française ou britannique, c'est une science qui a été vérifiée universellement et qui fonctionne. La loi de Bernoulli a été découverte par un Suisse, et il y a des découvertes faites par des Allemands, des Chinois et des gens d'Afrique du Sud. Il n'y a pas de science occidentale. Et si on dit qu'il y a une science occidentale, c'est qu'il y a donc une science non occidentale. Et là, on est à un niveau d'abstraction qui peut avoir des effets pervers. Et le cas qu'on vient de voir, c'est que si on ne fluorise pas l'eau, la science peut prédire que dans quelques années, il va y avoir une augmentation du taux des caries. Ce n'est pas être dictatorial que de dire ça, c'est avoir des connaissances précises.

11. La sonde spatiale Chang'e-6 a atterri sur la Lune le 1^{er} juin 2024.

Donc oui, consulter. Oui, tenir compte des connaissances locales, parce que lorsqu'un bureaucrate s'en va dans un village qu'il ne connaît pas, il peut commettre des erreurs parce qu'il ne sait pas que le lac et les plantes qui l'entourent ont certaines propriétés, ce sont les locaux qui le savent. Ce sont de vraies connaissances. Mais comme ce sont des connaissances, elles ne sont pas seulement locales, elles sont vraies et transmissibles. La preuve, c'est que si on me dit ce qu'elles sont, quand je retourne au même endroit, j'en sais peut-être autant que les locaux, parce que je me suis imprégné de la culture, puis les gens m'ont donné des connaissances. Si quelque chose s'est développé en Occident à un moment donné, c'est pour des raisons, comme on l'a dit, économiques, sociales, coloniales, et cetera, mais la connaissance qui en est sortie, elle n'est pas indexicale, c'est-à-dire locale, mais bien potentiellement universelle.

Maintenant si on parle du mot « science », tout veut être une science, on a des sciences autochtones, on a des sciences féministes, on a des sciences blanches. Je prétends que ce sont des mots qui ne nous font pas comprendre la complexité des transformations, y compris dans les pays qui ont été l'objet de colonisation et qui, maintenant, font tout pour se développer. Moi, je suis un gars du détail. Qui fait ça ? À quel endroit on est ? Est-ce qu'on est au Nigeria ? Est-ce qu'on est en Afrique du Sud ? Est-ce qu'on est en Algérie ? Bien on n'est pas au même endroit. Et je crois que le travail du sociologue c'est celui-là. Moi quand j'entends « le Sud global », « le Nord global », mais de qui on parle ? Il y a une guerre actuellement dans un pays bien précis, ce n'est pas dans le Sud global. C'est un mauvais concept qui conduit à une mauvaise compréhension du monde. Par exemple, j'ai lu un article dans la revue *Nature* où certains pays sont considérés comme étant dans le Sud global parce qu'ils sont plus pauvres, même s'ils sont au nord, et des pays au sud sont considérés comme étant dans le Nord global, parce qu'ils sont plus riches. Donc, ce sont des concepts mal définis.

Je conclus en disant qu'à mon avis, notre travail de sociologue d'abord, c'est de dire quand on entend un concept : « C'est quoi sa fonction ? » Ça me rappelle un très beau texte d'un sociologue – qui malheureusement est disparu –, Michael Pollack, qui a publié un article brillant dans la revue *Sociologie et sociétés* qui s'appelait « L'efficacité par l'ambiguïté¹² ». Et je termine en demandant, pourquoi on veut que tout soit une science ? Moi j'ai des connaissances qui me sont utiles, localement, je ne dis pas que c'est

12. Voir Pollack (1975).

ma science. On est tellement imbibé par un mot qui devient magique qu'on veut que tout le monde l'utilise. J'insiste encore une fois sur le fait que les mots sont utilisés pour nous manipuler et pour nous donner l'illusion de progrès, sans regarder les effets pervers, et j'en vois plein. À tous ceux qui parlent de décoloniser les savoirs, je ne sais pas ce que ça veut dire. Puis c'est dangereux. Décoloniser Newton, bonne chance. Donc, faisons attention et faisons notre travail de sociologue, c'est-à-dire d'essayer de comprendre le monde et non pas de mélanger ça avec nos vœux pieux, généreux. Moi je me limite à ce travail-là, comprendre comment ça fonctionne.

Stéphanie Gaudet: Vous comprenez que dans cette plénière, nous voulons vous faire réagir. Alors, nous voulons avoir différentes façons de voir le monde, différentes façons de comprendre le monde. Et maintenant, Mamadou Diouf, comment réagissez-vous ?

Mamadou Diouf: En fait, si on considère les appréciations de mon collègue, la question est : qui a le droit d'autoriser (le savoir scientifique) ? Et qui ne peut pas autoriser. Si on fait ça, on peut effectivement rejeter l'idée qu'il n'y a pas de science occidentale. C'est l'Occident qui dit que la science est occidentale, ce n'est pas moi. C'est ça le problème. C'est une discussion qui a été très importante chez les grands penseurs non occidentaux. Si vous prenez Senghor, il voulait sortir de cet espace de l'Occident, parce que quand on parle de l'Occident ou de l'Europe, et c'est ça qui est intéressant, ce qu'on appelle l'Occident perd sa nature. L'Europe n'existe plus comme un espace local. C'est pour ça qu'on parle de provincialiser l'Europe. Mais c'est l'idée que l'Europe, c'est la référence. L'Européen, c'est l'homme. Et la raison, c'est la seule raison. C'est pour ça qu'on parle de science occidentale. C'est cette idée ancrée au 18^e siècle, qui est en rapport avec les grandes découvertes du 19^e siècle, que c'est l'Occident qui vous révèle. C'est l'Occident qui vous éduque, la mission civilisatrice. C'est pour ça qu'on parle de l'Occident. C'est ce projet historique. Ce n'est pas la nature de l'être occidental abstrait, mais le projet historique. Je regrette qu'il ait organisé le monde avec un centre et une périphérie. Senghor va dire une phrase terrible : « L'émotion est nègre, la raison est Hélène¹³. » C'est-à-dire sortir du monde de l'Occident, c'est penser autrement. Et penser autrement, c'est utiliser l'émotion.

Mais il n'y a pas que Senghor. Tagore dit la même chose dans les années 1930, il dit que, au fond, l'histoire, la production des connaissances

13. Léopold Senghor (1939).

est tellement ancrée dans ce qu'il appelle une histoire-monde, qui est l'histoire de la projection de l'Europe sur la planète, que l'histoire n'est que l'histoire des affaires publiques. Et c'est pour ça que la sociologie était une sociologie des affaires publiques. Et Tagore dit que la seule façon d'échapper à cette sociologie, à cette histoire-monde, c'est l'histoire de la vie quotidienne. La manière dont, effectivement, les gens mobilisent des savoirs pour faire des choses précises. La manière dont les connaissances sont liées à deux choses.

La première, c'est ce que Marc Augé, l'anthropologue français, va appeler le « génie du paganisme ». Une science qui refuse la vérité absolue. Une science qui est une science du provisoire. La deuxième chose importante, c'est qu'aujourd'hui les jeunes Africains qui font de l'histoire de la science et de la technologie avancent que la science et la technologie sont un processus de *problem solving* et que le laboratoire c'est le plein air. L'un d'eux a écrit un très, très grand livre sur la mouche tsé-tsé et la maladie du sommeil¹⁴. Comment, à partir de la chasse, tout ce que les Européens ont appris de cette maladie, ils l'ont appris des Africains. Il n'y a aucune trace de cet apprentissage. C'est pour ça que cette science est occidentale. Parce qu'elle détruit ou absorbe toute autre rationalité. Et il y a une extraordinaire créativité des non-Occidentaux par rapport à la science. Les Chinois, la science occidentale, ils l'ont toujours retravaillée. Quand les Japonais à l'ère Meiji se posent la question de la traduction, dont on n'a pas beaucoup parlé, ils préfèrent traduire que d'adopter la langue anglaise. Donc, il y a un rapport créatif. Et même si les non-Occidentaux parlent de science occidentale, ce n'est pas par complexe ou par condamnation. C'est par dire « il y a quelque chose qui vient d'ailleurs, je peux le retravailler pour moi-même ». Et c'est ce que j'appelle l'indigénisation de ces rapports qui devient la chose la plus importante, c'est ça qui fait qu'effectivement on retourne au récit.

Vous prenez aujourd'hui les Japonais, les Chinois, les Sud-Africains, les Nigériens, ils ont une manière de faire des mathématiques qui est une manière qui leur est propre, où il y a ce que j'appelle des transactions. C'est-à-dire, comme disait Senghor, encore une fois, il n'y a pas de culture qui n'est empruntée. Et c'est ce processus d'emprunts et de retravailler les emprunts qui fait que la science, effectivement, est territorialisée. Mais

14. *The Mobile Workshop: The Tsetse Fly and African Knowledge Production* par Claperton Chakanetsa Mavhunga, publié en 2018.

qu'on le veuille ou non, de manière purement historique, il y a une science que l'Occident a décidé qui était sa science, la science occidentale, c'est l'Occident qui l'a décidé et dans un certain moment l'a imposé de manière très très violente aux sociétés dominées et c'est l'un des problèmes qu'aujourd'hui nous avons. C'est une science, une philosophie, une littérature qui a été empaquetée dans la violence. Comment la recevoir ? Et comment, en fait, engager avec cela ? C'est aujourd'hui un des enjeux de ce qu'on appelle la science.

2.3 Période de questions

Cinq membres de l'audience interviennent lors de la période de questions. La première intervention s'adresse à Mamadou Diouf et concerne la présence limitée des discours scientifiques dans le champ public et les cercles politiques. La deuxième souligne l'existence de différents niveaux d'analyse, dont certains à l'échelle desquels les savoirs locaux doivent être pris en compte, et appuie la critique des concepts de Sud global et de Nord global. La troisième intervention affirme entre autres que le Sud global et le Nord global sont des constructions géopolitiques qui peuvent être utiles pour parler de l'expérience de dépossession coloniale qui traverse de nombreuses sociétés du « Sud », par exemple. La quatrième s'adresse à Monica Gattinger, elle mentionne le cas des déchets nucléaires à Chalk River et exprime de la frustration vis-à-vis l'instrumentalisation de la science et le poids des intérêts économiques et politiques dans la prise de décisions gouvernementales. La cinquième et dernière intervention aborde *le* politique et *la* politique, et sonde Mamadou Diouf sur les débats entre les historiens et les sociologues alors que leurs disciplines sont voisines.

Monica Gattinger : Je vais me concentrer sur la question qui m'a été posée. Je partage absolument la frustration exprimée parce qu'il est tellement plus facile de trouver des situations où les décisions des pouvoirs politiques ont été prises soit avec une participation publique qui n'a pas été faite de façon authentique, ou, comme il a été évoqué, des situations où la science semble être utilisée pour justifier une décision qui finalement est peut-être plus informée par des considérations économiques, par exemple. Dans le projet @Risqué, avec deux douzaines de chercheurs, il y a eu plusieurs discussions à ce sujet et il y a eu plusieurs débats qui n'ont jamais été résolus. Nous avons donc essayé dans notre ouvrage de mettre de l'avant, avec les études de cas, des situations où la participation du public a été entreprise de façon authentique, mais également des situations où ça

aurait pu nuire aux décisions et des situations où ça a été fait de façon vraiment mauvaise. Notre projet n'a pas étudié le cas des déchets nucléaires à Chalk River, mais on a un cas que je trouve vraiment intéressant. Ici, au Canada, on a plusieurs juridictions, incluant le Québec, qui ont, par le passé ou même à l'heure actuelle, produit leur électricité par le nucléaire. Or, on a plusieurs déchets nucléaires de haut niveau – à Chalk River, c'était de niveau intermédiaire –, des déchets provenant de centrales nucléaires en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick. Et il y a un processus qui est en cours, qui va aboutir à un moment charnière cette année, qui est le processus pour identifier un site pour stocker ces déchets à long terme, vraiment sous le terrain. Et ce processus-là est piloté par la Société de gestion des déchets nucléaires¹⁵, qui s'est engagée au principe où le site qui sera choisi sera un site pour lequel les communautés concernées acceptent. Donc ça, vraiment, ça met à l'envers un peu le processus suivi typiquement par les promoteurs de projets énergétiques, qui est souvent d'identifier un site d'abord, puis *ensuite* de consulter les communautés.

Pour faire court¹⁶, au début de leur processus, l'organisation a invité des communautés à mettre de l'avant leur expression d'intérêt à devenir le site de ce projet de stockage. Ils ont eu 22 communautés qui ont exprimé leur intérêt. Puis, pour toutes sortes de raisons, géologiques, sociales, etc., ils ont dû diminuer le nombre de sites à cinq. En ce moment, il y a seulement deux sites restants, un est au nord de l'Ontario, l'autre est au sud de l'Ontario. Mais les communautés qui ont exprimé leur intérêt ne sont pas seulement des municipalités, ce sont aussi des communautés autochtones. L'organisation a donc mis en place une politique de réconciliation qui est vraiment très robuste. Et on va voir si elle est en mesure d'aller de l'avant avec l'acceptabilité sociale du site final¹⁷. Et c'est un processus qui est en cours depuis plus de 20 ans, donc ils ont eu plus de 20 ans pour développer ces relations, développer des partenariats, trouver des mécanismes pour faire en sorte que les communautés soient informées, impliquées et aient eu leur opportunité d'identifier les bénéfices pour elles avec ce projet. Donc, on va voir d'ici la fin de l'année si ce processus-là aboutit à une conclusion positive.

15. La Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) est une organisation à but non lucratif fondée en 2002. Pour en savoir plus, voir: <<https://www.nwmo.ca/fr>>.

16. Pour en savoir plus, voir Duane Bratt, Patricia Larkin et Xavier Deschênes-Phillion (2023).

17. L'annonce du futur site de dépôt a été faite en novembre 2024 (voir SGDN, 2024).

C'était un exemple, mais je suis d'accord que c'est surtout frustrant. Je travaille dans ce domaine depuis longtemps et je me demande pourquoi, malgré qu'on ait maintes connaissances scientifiques qui démontrent à quel point l'engagement du public *réel*, authentique, est important, on voit des gouvernements, des promoteurs qui agissent comme s'ils s'en fichent de tout ça. Alors, on va voir, il y a des exemples qui sont plus prometteurs que d'autres, mais c'est beaucoup plus facile de trouver des exemples d'échecs que du succès.

Yves Gingras : D'abord, je vais rappeler un détail, c'est qu'effectivement, ce n'est pas de la rhétorique que de distinguer, d'avoir des définitions précises des choses. Je ne suis pas en désaccord avec ce que mon collègue a dit, c'est juste que moi, je distingue deux choses. Si je dis qu'il n'y a pas de science occidentale, je dis qu'il y a des *scientifiques* occidentaux. Effectivement, on peut penser à Galilée, Newton, etc. Je remercie l'intervention qui a rappelé qu'il y a plusieurs niveaux. Et je confirme que si on continue à avoir des discours vagues, on pense qu'on est en désaccord et ça ne sert à rien.

Ce qui m'amène à la question de la catégorie de Sud global. Le premier travail du sociologue, c'est de décrire quand une catégorie émerge et pour quelles raisons, je suis entièrement d'accord avec ça. Mais je rappelle que, à mon avis, comme sociologue, il faut distinguer les catégories d'acteurs des catégories d'analyse. Et je pense que c'est une erreur méthodologique que le sociologue s'approprie, sans distance, les catégories des acteurs. Qu'il y ait des acteurs qui parlent du Sud global, du Nord global, c'est correct. On les observe, on les enregistre, on les interprète, on se demande « mais pourquoi ? ». Ils nous content leur histoire d'exploitation, c'est le discours des acteurs. Par exemple, si moi, je voulais jouer les acteurs, je pourrais dire que le Québec a été colonisé, le rapport Durham de 1839 voulait faire disparaître les francophones du Québec. Je pourrais pleurnicher sur le Règlement 17 qui, en 1912, a interdit, *interdit* l'enseignement du français aux enfants d'école primaire, pour angliciser l'Ontario. Mais ce n'est pas ça, mon travail. Je ne suis pas ici comme un Québécois colonisé. Je suis ici comme un sociologue. Alors je me demande comment a fonctionné le rapport Durham, qui l'a utilisé, j'essaie de comprendre.

Donc, je continue de dire que pour un sociologue, utiliser la catégorie hyper vague de Sud global n'expliquera rien au plan sociologique. Je continue de le penser, mais on est des sociologues diversifiés, on n'est pas obligés d'être en accord. Et on n'a pas à faire la morale de vouloir imposer nos catégories. Moi, j'explique ce que je fais comme sociologue. Et je pense

que c'est plus utile, parce que c'est plus précis et ça nous fait comprendre historiquement quand une catégorie émerge, comme celle de « savoir » par rapport à « connaissances », qui émerge à un certain moment pour diverses raisons sociales. C'est ça que je fais et rien d'autre. Donc, soyons clairs sur ça. Et, effectivement, quand on touche des objets chauds, les gens ont tendance, à mon avis, et là, je me place réflexivement, à confondre les deux positions, celle de citoyen dans un pays donné et celle du travail de distanciation, d'analyse sociologique. Je pourrais, moi, comme sociologue des sciences, regarder le nucléaire, essayer de comprendre pourquoi les gens s'y opposent. Et après, je pourrais mettre mon chapeau de citoyen et dire que, effectivement, si c'est dans la ville dans laquelle je vis, je vais militer contre.

Moi, je ne fais pas de morale, je m'excuse, mais je n'en fais pas. Vous avez le droit d'en faire, moi, je n'en fais pas. J'essaie de comprendre pourquoi les mots apparaissent et pourquoi les mots disparaissent. Par exemple, on veut interdire des mots. Et ça, c'est très intéressant pour un sociologue. Il y a des mots qu'on veut interdire, mais il y a aussi des mots qu'on veut imposer. Par exemple – je ne dis pas que je suis contre, je décris –, il est obligatoire, dans certains lieux, de dire « racisme systémique ». Mais certains veulent utiliser un autre mot, on est en démocratie ou non ? Donc, c'est ça le travail du sociologue, réflexivité au deuxième degré et pas passage à l'action constamment comme acteur social. D'où le fait que je pense qu'analytiquement, je répète, les mauvais concepts ont des effets pervers et n'auront pas d'effets positifs pour comprendre les transformations sociales à quelque endroit que ce soit, que ce soit au Québec du 19^e siècle ou au Québec du 21^e siècle.

Mamadou Diouf: Par rapport à la discussion introduite par mon collègue, je suis d'accord avec vous. Ma position d'historien n'a rien à voir avec ma position de citoyen dans certains cas. Dans certains cas, ma position de citoyen contredit les connaissances que j'ai d'un fait particulier. Je suis dans toute une série d'histoires au Sénégal depuis plusieurs années, mais ça ne veut pas dire que ça dérive de mon travail d'historien ou que c'est un engagement qui est porté par ce travail ou que mon engagement politique affecte mon travail. Mais la deuxième chose sur laquelle je ne suis pas d'accord avec vous, c'est qu'en fait, le terme « Sud global », c'est un projet. Et c'est un projet politique que l'historien et le sociologue peuvent observer et analyser. On ne peut pas refuser à ce projet l'existence. C'est un projet. Quand les gens se réunissent à Bandung, ce qu'on appelle « l'esprit de Bandung », qui existe depuis 1955, c'est parce que les gens avaient un projet. Et je vais vous donner un exemple. Le projet récent du

Global North. Si vous avez écouté Biden à la réunion de l'OTAN¹⁸, vous savez que ce projet existe. Si vous voulez accepter le pluralisme, il faut accepter l'idée qu'il y a des gens qui ont un projet. Si on accepte le pluralisme, la tolérance, la diversité, on peut avoir une conversation. Mais c'est ça le principe de base. Accepter de ne pas autoriser et de faire les autorités. C'est avoir un champ, un champ qui est un champ ouvert.

Justement, une des questions qui a été posée est si la sociologie est l'histoire du présent. Aujourd'hui, le grand débat des historiens est ce qu'ils appellent l'histoire à venir. Et cette discussion est effectivement une discussion importante parce que c'est le rapport au patrimoine, c'est le rapport à la mémoire et c'est le rapport à des mécanismes qui mobilisent des traditions, que ces traditions soient inventées ou non. Mais l'essentiel pour moi, c'est que même formé comme historien, je lis les sociologues, les anthropologues, les psychologues. Et quand ça me convient par rapport à ce que je fais comme historien, j'emprunte les méthodes des autres sciences. Et c'est là où c'est intéressant, en fait, dans ces discussions entre le particulier et l'universel. Par exemple, l'un des plus beaux livres que j'ai lus sur la colonisation est par un sociologue qui s'appelle George Steinmetz, qui a écrit un livre fantastique sur la colonisation allemande en Chine, aux Samoa et en Afrique du Sud-Ouest qui s'appelle *The Devil's Handwriting*. Et l'intérêt de ce livre c'est de dire que le discours ethnographique précède la violence coloniale, qu'il y a une imagination de ces sociétés avant. L'un des grands anthropologues de l'Inde, Bernard Kohn, a écrit un livre fantastique qui s'appelle *An Anthropologist Among the Historians*, où il discute de ces relations. Et il y a un autre, qui a la réputation d'être un historien indien, alors qu'il est un spécialiste de sciences politiques, Partha Chatterjee. Comme il dit, pour utiliser ces concepts politiques, il faut qu'il les teste historiquement. Parce que ce sont des concepts empruntés à une science politique qui n'est pas une science politique indienne.

La dernière question qui m'a intéressé, c'est le rapport entre les politiques publiques et la rationalité scientifique. Sur ce plan, moi, c'est très clair. Je ne veux pas influencer qui que ce soit. Les politiciens ont une stratégie politique, pourquoi voulez-vous qu'ils utilisent votre rationalité scientifique? Si vous voulez avoir une efficacité politiquement comme scientifique, bien, allez faire de la politique!

18. L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord.

RÉFÉRENCES

- Balandier, Georges, « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 11, 1951, p. 44-79.
- Bernadet, Arnaud, et Yves Gingras, « La mise au pas de la recherche », *La Presse*, 18 novembre 2022, <<https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2022-11-18/la-mise-au-pas-de-la-recherche.php>>.
- Berque, Jacques, *Dépossession du monde*, Paris, Éditions du Seuil, 1964.
- Bratt, Duane, Patricia Larkin et Xavier Deschênes-Philion, « Getting It Right? The Site Selection Process for Canada's High-level Nuclear Waste », dans Monica Gattinger (dir.), *Democratizing Risk Governance: Bridging Science, Expertise, Deliberation and Public Values*, Cham, Palgrave Macmillan, 2023, p. 107-133, <https://doi.org/10.1007/978-3-031-24271-7_5>.
- Centre national de la recherche scientifique (CNRS), *A Year at the CNRS. 2023 Activity Report*, Paris, CNRS, 2024a, <https://www.cnrs.fr/sites/default/files/page/2024-07/RA_CNRS2023_ENG.pdf>.
- Centre national de la recherche scientifique (CNRS), *Une année avec le CNRS. Rapport d'activité 2023*, Paris, CNRS, 2024b, <https://www.cnrs.fr/sites/default/files/page/2024-07/RA_CNRS2023.pdf>.
- Cornwall, Warren, « After Uproar, Society Backpedals from Actions against Scientists Who Staged Climate Protest at Meeting », *ScienceInsider*, 23 février 2023, <<https://doi.org/10.1126/science.adh3127>>.
- Foucault, Michel, *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969.
- Gattinger, Monica (dir.), *Democratizing Risk Governance: Bridging Science, Expertise, Deliberation and Public Values*, Cham, Palgrave Macmillan, 2023, <<https://doi.org/10.1007/978-3-031-24271-7>>.
- Kohn, Bernard S., *An Anthropologist Among the Historians and Other Essays*, Delhi, Oxford University Press, 1987.
- LeBlanc, Richard, « Perspectives et débats : table ronde et période de questions au colloque “Bâtir des ponts entre les francophonies canadiennes” », *Francophonies d'Amérique*, vol. 56, décembre 2023, p. 21-42, <<https://doi.org/10.7202/1108156ar>>.
- Mavhunga, Clapperton Chakanetsa, *The Mobile Workshop: The Tsetse Fly and African Knowledge Production*, Cambridge, The MIT Press, 2018, <<https://doi.org/10.7551/mitpress/10492.001.0001>>.
- Organisation des Nations Unies (ONU), « Objectifs de développement durable : 17 objectifs pour transformer notre monde », ONU, 2023, <<https://www.un.org/fr/exhibit/odd-17-objectifs-pour-transformer-notre-monde>>.
- Pollack, Michael, « L'efficacité par l'ambiguïté », *Sociologie et sociétés*, vol. 7, n° 1, 1975, p. 29-50, <<https://doi.org/10.7202/001571ar>>.

Quirion, Rémi, « Réplique. Réflexion sur le lien entre science et société », *La Presse*, 8 décembre 2022, <<https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2022-12-08/replique/reflexion-sur-le-lien-entre-science-et-societe.php>>.

Senghor, Léopold Sédar, « Ce que l'homme noir apporte », dans *L'Homme de couleur*, Paris, Plon, 1939, p. 292-314.

Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN), « La Société de gestion des déchets nucléaires a choisi le site du dépôt géologique en profondeur du Canada », *SGDN*, 28 novembre 2024, <<https://www.nwmo.ca/fr/news/the-nuclear-waste-management-organization-selects-site-for-canadas-deep-geological-repository>>.

Steinmetz, George, *The Devil's Handwriting. Precoloniality and the German Colonial State in Qingdao, Samoa, and Southwest Africa*, Chicago et Londres, The University of Chicago Press, 2007.

Venne, Jean-François, « Le dilemme de l'excellence », *Affaires universitaires*, 30 août 2023, <<https://www.affairesuniversitaires.ca/articles-de-fond-fr/le-dilemme-de-lexcellence/>>.



Sociologie contemporaine
Dirigée par Daniel Mercure

Titres parus dans la collection Sociologie contemporaine

- De Kerckhove, Derrick, *Les nerfs de la culture : être humain à l'heure des machines à penser*, 1998.
- Assogba, Yao, *La sociologie de Raymond Boudon : essai de synthèse et applications de l'individualisme méthodologique*, PUL et L'Harmattan, 1999.
- Spurk, Jan, Raynald Bourque, Pierre Cours-Salies, Geneviève Dahan-Seeltzer, Antonella De Vincenti, Nelly Mauchamp et Daniel Mercure (dir.), *L'entreprise écartelée*, 2000.
- Dagenais, Daniel, *La fin de la famille moderne : signification des transformations contemporaines de la famille*, 2000.
- Fortin, Robin, *Comprendre la complexité : introduction à La méthode d'Edgar Morin* (1^{ère} édition), PUL et L'Harmattan, 2000.
- Mercure, Daniel (dir.), *Une société-monde ? Les dynamiques sociales de la mondialisation*, PUL et De Boeck, 2001.
- Spurk, Jan, *Critique de la raison sociale : l'École de Francfort et sa théorie de la société*, PUL et Sylepse, 2001.
- Lacombe, Sylvie, *La rencontre de deux peuples élus : comparaison des ambitions nationale et impériale au Canada entre 1896 et 1920*, 2002.
- Freitag, Michel, *L'oubli de la société : pour une théorie critique de la postmodernité*, 2002.
- Duménil, Gérard et Dominique Lévy (dir.), *Crises et renouveau du capitalisme*, 2002.
- Vultur, Mircea, *Collectivisme et transition démocratique : les campagnes roumaines à l'épreuve du marché*, 2002.
- Dagenais, Daniel (dir.), *Hannah Arendt, le totalitarisme et le monde contemporain*, 2003.
- Martin, Thibault, *De la banquise au congélateur : mondialisation et culture au Nunavik*, PUL et Unesco, 2003.
- Soulet, Marc-Henry et Vivianne Châtel (dir.), *Agir en situation de vulnérabilité sociale*, 2003.
- Otero, Marcelo, *Les règles de l'individualité contemporaine : santé mentale et société*, 2003.
- Mercure, Daniel et Jan Spurk (dir.), *Le travail dans l'histoire de la pensée occidentale*, 2003.
- Saint-Arnaud, Pierre, *L'invention de la sociologie noire aux États-Unis d'Amérique : essai en sociologie de la connaissance scientifique*, 2003.
- Duhaime, Gérard, *La vie à crédit : consommation et crise*, 2003.
- Teeple, Gary, *La globalisation du monde et le déclin du réformisme social*, 2003.
- Guay, Louis (dir.), *Les enjeux et les défis du développement durable : connaître, décider, agir*, 2004.
- Angers, Stéphanie et Gérard Fabre, *Échanges intellectuels entre la France et le Québec (1930-2000) : les réseaux de la revue Esprit avec La Relève, Cité libre, Parti pris et Possibles*, 2005.
- Mercure, Daniel (dir.), *L'analyse du social : les modes d'explication*, 2005.

- Freitag, Michel, *L'oubli de la société: pour une théorie critique de la postmodernité*, 2005.
- Helliwell, John F., *Mondialisation et bien-être*, 2005.
- Fortin, Andrée, *Passage de la modernité: les intellectuels québécois et leurs revues, 1778-2004* (2^e édition), 2006.
- Fortin, Robin, *Comprendre la complexité: introduction à La méthode d'Edgar Morin* (2^e édition), 2006.
- Cotesta, Vittorio, *Images du monde et société globale: grandes interprétations et débats actuels*, 2006.
- Lapointe, Paul-André et Guy Bellemare (dir.), *Innovations sociales dans le travail et l'emploi: recherches empiriques et perspectives théoriques*, 2006.
- Dagenais, Daniel, *La fin de la famille moderne: signification des transformations contemporaines de la famille*, 2006.
- Levasseur, Carol, *Incertitude, pouvoir et résistances: les enjeux du politique dans la modernité*, textes réunis par Leila Azzaria, Jean-Marie Fecteau, Jean-Guy Lacroix et Diane Lamoureux, 2006.
- Talin, Kristoff, *Valeurs religieuses et univers politiques: Amérique du Nord et Europe*, 2006.
- Negura, Lilian, *Le travail après le communisme: l'émergence d'une nouvelle représentation sociale dans l'espace postsoviétique*, 2007.
- Bernstein, Basil, *Pédagogie, contrôle symbolique et identité: théorie, recherche, critique*, 2007.
- Hirschhorn, Monique (dir.), *L'individu social: autres réalités, autre sociologie?*, 2007.
- Vaillancourt, Jean-Guy et Corinne Gendron (dir.), *Environnement et sciences sociales: les défis de l'interdisciplinarité*, 2007.
- Lalive d'Épinay, Christian et Dario Spini (dir.), *Les années fragiles: la vie au-delà de quatre-vingts ans*, 2007.
- Lamoureux, Diane (dir.), *Du tricoté serré au métissé serré? La culture publique commune au Québec en débats*, 2008.
- Roberge, Jonathan, *Paul Ricoeur, la culture et les sciences humaines*, 2008.
- Hamel, Pierre, *Ville et débat public: agir en démocratie*, 2008.
- D'Amato, Marina, *Téléfantaisie: la mondialisation de l'imaginaire*, 2009.
- Bajoit, Guy, *Socio-analyse des raisons d'agir: études sur la liberté du sujet et de l'acteur*, 2009.
- Chandler, Michael, Christopher E. Lalonde, Bryan W. Sokol et Darcy Hallett, *Le suicide chez les jeunes Autochtones et l'effondrement de la continuité personnelle et culturelle*, 2010.
- Petit, André (dir.), *Être en société. Le lien social à l'épreuve des cultures*, 2010.
- Mercure, Daniel, Mircea Vultur, avec la collaboration de Marie-Pierre Bourdages-Sylvain, Charles Fleury et Lilian Negura, *La signification du travail: nouveau modèle productif et ethos du travail au Québec*, 2010.
- Côté, Jean-François et Alain Deneault (dir.), *Georg Simmel et les sciences de la culture*, 2010.
- Vultur, Mircea et Daniel Mercure (dir.), *Perspectives internationales sur le travail des jeunes*, 2011.
- Hudon, Raymond et Christian Poirier, *La politique, jeux et enjeux: action en société, action publique, et pratiques démocratiques*, 2011.
- Hudon, Raymond et Bernard Fournier (dir.), *Engagements politiques et citoyens de jeunes: bilan et expérience au Canada et en Europe*, 2012.
- Saint-Arnaud, Pierre, *In the Land of the Free. Le paradoxe racial à travers le roman social africain-américain*, 2012.
- Saillant, Francine et Karoline Truchon (dir.), *Droits et cultures en mouvements*, 2013.
- Gagnon, Éric, Andrée Fortin, Amélie-Elsa Ferland-Raymond et Annick Mercier, *L'invention du bénévolat. Genèse et institution de l'action bénévole au Québec*, 2013.
- Turmel, André, *Une sociologie historique de l'enfance*, 2013.

- Falardeau, Jean-Charles, *Sociologie du Québec en mutation*, choix de textes et introduction par Simon Langlois et Robert Leroux, 2013.
- Kirouac, Laurie, *L'individu face au travail-sans-fin: sociologie de l'épuisement professionnel*, 2014.
- Côté, Jean-François et Anouk Bélanger (dir.), *Raymond Williams et les sciences de la culture*, 2015.
- Tondreau, Jacques, *L'école en milieu défavorisé*, 2016.
- Turner, Bryan S. et Alex Dumas, *L'antivieillessement: vieillir à l'ère des nouvelles biotechnologies*, 2016.
- Rudolf, Florence (dir.), *Les villes à la croisée des stratégies globales et locales des enjeux climatiques*, 2016.
- Doucet, Marie-Chantal et Simon Viviers (dir.), *Métiers de la relation: nouvelles logiques et nouvelles épreuves du travail*, 2016.
- Saint-Arnaud, Pierre, *Le roman sociologique américain*, 2017.
- Mercure, Daniel et Marie-Pierre Bourdages-Sylvain (dir.), *Travail et subjectivité: perspectives critiques*, 2017.
- Joly, Danièle et Khursheed Wadia, *La participation civique et politique des femmes de culture musulmane en Europe*, 2017.
- Bodin, Dominique et Luc Robène, *Sport et violence: repenser Norbert Elias*, 2018.
- Soulet, Marc-Henry (dir.), *Sociétés en mouvement, sociologie en changement*, 2018.
- Guay, Louis et Pierre Hamel (dir.), *Les aléas du débat public: action collective, expertise et démocratie*, 2018.
- Mercure, Daniel et Mircea Vultur (dir.), *Dix concepts pour penser le nouveau monde du travail*, 2018.
- Scetti, Fabio, *La communauté portugaise de Montréal: langue et identité*, 2019.
- Mercure, Daniel et Jan Spurk (dir.), *Les théories du travail: les classiques*, 2019.
- Schmidt am Busch, Hans-Christoph, *Qu'attendons-nous du travail? Honneth, Hegel et les fondements de la critique du néolibéralisme*, 2019.
- Mercure, Daniel (dir.), *Les transformations contemporaines du rapport au travail*, 2020.
- Bernier, Jean (dir.), *L'intelligence artificielle et les mondes du travail: perspectives sociojuridiques et enjeux éthiques*, 2021.
- Mercure, Daniel et Marie-Pierre Bourdages-Sylvain (dir.), *Société et subjectivité: transformations contemporaines*, 2021.
- Stroude, Aurianne, *Vivre plus simplement: analyse sociologique de la distanciation normative*, 2021.
- Lacombe, Sylvie (dir.), *Les bonnes raisons sociologiques: autour de l'œuvre de Simon Langlois*, 2021.
- Côté, Jean-François, *La sociologie culturelle de Jeffrey C. Alexander*, 2021.
- Guay, Louis, *Les enjeux sociaux de l'environnement: des problèmes aux actions*, 2021.
- Vultur, Mircea (dir.), *Les diplômés universitaires: perspectives socioéconomiques*, 2022.
- Gaudreault, David, *Chronique de la violence: une généalogie de l'intimidation scolaire*, 2022.
- Corriveau, Patrice, Gérard Pelletier, Alvaro P. Pires et Lukas K. Sosoe (dir.), *Normativité et critique en sciences sociales*, 2022.
- Dupuis, Jean-Pierre et Jean-Pierre Segal, *Des cousins très éloignés: Français et Québécois ensemble au travail*, 2022.
- Pigeon, Michel, *Les jeunes et les changements climatiques: quels choix de société?*, 2023.
- Noreau, Pierre, *Le droit: une forme du lien social*, 2023.
- Vulture, Mircea (dir.), *Les plateformes de travail numériques: polygraphie d'un nouveau modèle organisationnel*, 2023.
- D'Amours, Martine, Louise Briand, Guy Bellemare, Frédéric Hanin et Leticia Pogliaghi, *De l'entreprise à la configuration productive: travail, emploi, régulations*, 2023.

- Martin, Jean-Paul, *Le roman policier africain : regards critiques sur des sociétés en mutation*, 2024.
- Genard, Jean-Louis, *L'humain en jeu : de la sociologie de l'anthropologie à l'anthropologie de la sociologie*, présentation par Jean-Marc Larouche, 2024.
- Melliti, Imed (dir.), *La société morale : actes du XXI^e congrès de l'AISLF*, 2024.
- Tousignant, Michel, *Éclosions et séries de suicides chez les Premières Nations et en milieu québécois : une analyse macrosociale*, 2025.
- Cooper, Barbara M., *Inestimables richesses : une histoire des grossesses et des naissances au Sahel*, traduction de Laurence Jay-Rayon Ibrahim Aibo, 2025.
- Annie-Claude Savard, Sylvia Kairouz, Martin French et Mélina Bouffard (dir.), *Jeux de hasard et d'argent : responsabilités et société*, 2026.
- Simon Viviers, Isabelle Ruelland et Frédéric Yvon (dir.), *Agir sur l'organisation du travail : analyses critiques d'expériences et d'interventions*, 2026.

L'ampleur des transformations sociales en cours nécessite le recours à des connaissances fondées, valides et probantes sur la société. Or, la légitimité des savoirs scientifiques est aujourd'hui remise en question par beaucoup de discours et de pratiques: affirmation par une partie de la société civile de la validité de savoirs populistes, généralisation de savoirs expérientiels, culture du relativisme des connaissances, défiance envers les sociétés savantes, biais algorithmique sur les plateformes numériques, désinformation issue de groupes d'intérêts, etc. De fait, aux yeux d'un observateur extérieur, la connaissance scientifique s'apparente aujourd'hui de plus en plus à un marché cognitif, espace ouvert et confus où se confondent hypothèses scientifiques, préjugés érigés en vérités universelles et discours populistes. Les sciences sociales n'y échappent pas.

Ce livre, rédigé par des spécialistes en sciences sociales de différents pays, aborde de front cette question sous trois angles: d'abord, un examen critique de différentes formes de savoirs, de diffusion de ceux-ci et des assises de la connaissance scientifique; ensuite, une analyse des contextes sociaux et des enjeux épistémologiques et politiques qui président à la production de connaissance et, ce faisant, à l'illustration de la valeur de la diversité épistémologique face aux logiques de standardisation; enfin, la mise en relief de savoirs fondés en sciences sociales, spécialement en sociologie, aux fins de baliser les débats sociétaux.

Stéphanie Gaudet est professeure titulaire à l'École d'études sociologiques et anthropologiques de l'Université d'Ottawa et directrice du Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM). Elle travaille sur la participation sociale et politique, les parcours de vie, l'éthique du don et du *care* ainsi que la méthodologie de recherche qualitative.

Patrice Corriveau, sociologue, est professeur titulaire au Département de criminologie de l'Université d'Ottawa et président de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF). À la croisée de la sociologie, du droit et de l'histoire, ses recherches analysent la manière dont certains comportements en viennent à être définis comme criminels ou marginaux.

Sophie Théwissen-LeBlanc a contribué à de nombreux projets de recherche et de mobilisation des connaissances portant, entre autres, sur les jeunes, les médias et la citoyenneté. Elle est actuellement associée de recherche pour le CIRCEM à l'Université d'Ottawa.

Ont contribué au présent ouvrage: Luís Baptista, Gérald Bronner, Linda Cardinal, Patrice Corriveau, Catherine Dussault, Stéphanie Gaudet, Baptiste Godrie, Pablo Kreimer, Michelle Landry, Lyse Langlois, Olivier Servais, Sophie Théwissen-LeBlanc et Juan Pablo Zabala.



Sociologie contemporaine

Dirigée par Daniel Mercure

Illustration de couverture: Félix Laveault-Allard.



9 782766 306251

Presses de l'Université Laval